This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476281

Digitized by Google

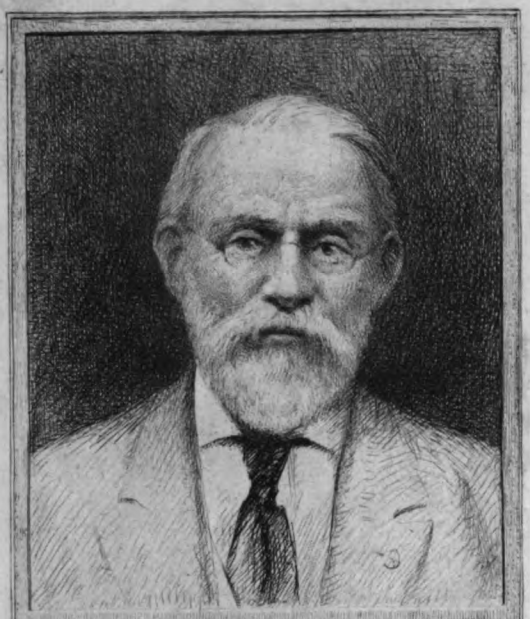

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.074
A3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ORNE

Fondée en 1882

Reconnue comme Établissement d'utilité publique par Décret du 2 Décembre 1924

Siège de la Société : MAISON D'OZÉ, Place de Lamagdelaine, ALENÇON

TOME XLIV

ALENÇON
IMPRIMERIE ALENÇONNAISE, 11, Rue des Marcheries

1925

Digitized by Google

Digitized by Google

13603

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 29 Janvier 1925

Présidence de M. Tournoüer, président.

Le jeudi 29 janvier 1925, à la Maison d'Ozé, la première assemblée générale de la Société historique et archéologique de l'Orne, s'est tenue sous la présidence de M. Tournoüer, président.

Présents : Mmes de Couespel, de Courtilloles, de Croyer, Deschamps, Descoutures, Leveillé, de Sainte-Preuve, Paul Romet et Charles Romet et Mlle Bellessort.

MM. le docteur Beaudouin, Beaugé, Henri et Félix Besnard, le chanoine Darel, Albert Deschamps, Eon, les abbés Germain-Beaupré et Guerchais, le chanoine Guesdon, Lenoir, Paul Romet, Rousseau, l'abbé Tabourier, Tournoüer et Vadé.

Excusés : Mmes la comtesse d'Angély, Chauveau, Eon, Favier, Ruffray et Tiercelin ; Mlles de Brébisson, de Lavererie et de Semallé.

MM. Joseph Besnard, le chanoine Bidard, André Bouton, Chevreuil, Desloges, Doin, Dubourg, le chanoine Dupont, Durand de Saint-Front, l'abbé Goblet, Jouanne, Jousselin de Saint-Hilaire, le docteur Lecuyer de Villers, l'abbé Legros, Lemarquant, le comte Le Veneur, Louvel, le docteur Onfray, le chanoine Robert, le vicomte Pierre de Romanet, le marquis de Saint-Pierre, le baron de Sainte-Preuve, Etienne de la Serre, le chanoine Sevray, Taunay, le R. P. Ubald et Etienne Voisin.

Digitized by Google

M. LE PRÉSIDENT nous dit sa joie de constater la cordialité et l'esprit vraiment familial qui règnent de plus en plus dans la Société dont il est le Président depuis 25 ans et, à ce titre, il veut offrir, à tous, ses vœux pour la nouvelle année.

Puis, très délicatement, il exprime nos vifs sentiments de condoléance à la famille de Semallé pour la mort toute récente de M. Joseph de Semallé, dont le père est membre de la Société et aussi à notre confrère, M. le docteur Levassort, maire de Mortagne, qui vient de perdre sa femme.

Passant aux bonnes nouvelles, M. LE PRÉSIDENT nous fait part du mariage de M. de Cénival avec Mlle de Peyerimhoff et de celui de M. Gervais Chappée avec Mlle Compaignon de Marcheville. Il nous annonce également la promotion de M. Etienne de la Serre nommé officier de la Légion d'honneur.

Par extraordinaire, nous n'avons pas aujourd'hui de nouvelles présentations ; mais, nous sommes fiers d'enregistrer les magnifiques résultats de notre recrutement : 50 nouveaux membres en 1920 ; 62 en 1921 ; 37 en 1922 ; 47 en 1923 et 55 en 1924. Nous atteignons actuellement le chiffre de 521 membres. Cela ne nous fait pas oublier nos deuils, entre autres, celui très sensible de M. René de Beauregard.

Nous avons dû faire un gros effort pécuniaire pour insérer au Bulletin des articles en retard. Aussi, nous verrons-nous probablement obligés à ne donner que deux fascicules en 1925.

Nos réunions ont été régulières et animées et agrémentées de communications et de causeries très intéressantes. Nos conférences ont eu un vrai succès. L'excursion fut particulièrement réussie et laissera un souvenir parmi les plus belles.

Voilà le bilan de l'année qui vient de s'achever.

M. LE PRÉSIDENT donne maintenant la parole à M. LE VICOMTE DU MOTEY pour une communication, qu'au nom de la *Société d'Eure-et-Loir*, le docteur Demantké, de Dreux, est venu lui-même le prier de nous faire.

Digitized by Google

La *Société d'Eure-et-Loir* tient à ce que nous ayions connaissance d'une protestation (inutile, hélas !) qu'elle a faite contre le remplacement d'une croix historique, à Anet, par le monument aux morts de la guerre.

M. du Motey, avec la limpide précision de sa mémoire très sûre, nous montre l'intérêt de ce calvaire. On sait qu'au moment de l'invasion normande, les reliques de saint Latuin, premier évêque de Séez, furent mises à l'abri dans l'église d'Anet. Au XIe siècle, Yves de Bellême, pour en recouvrer au moins une parcelle, se rendit à Anet et il eut beaucoup de peine à obtenir de l'évêque de Chartres et des habitants le quatrième doigt de la main droite de son saint prédécesseur. Pour le transfert de la relique, on édifia trois magnifiques reposoirs sur l'emplacement desquels furent ensuite érigés trois calvaires qui étaient encore debout au XVIIIe siècle. De nos jours, il n'en subsistait plus qu'un. Et c'est contre la suppression de ce souvenir historique par le Conseil municipal d'Anet que la *Société d'Eure-et-Loir* a voulu protester et elle a tenu à nous en envoyer le sympathique témoignage.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. du Motey et assure la *Société d'Eure-et-Loir* de notre parfaite conformité de vues avec elle.

M. LE PRÉSIDENT nous parle de l'organisation du Congrès des Sociétés savantes de Normandie pour lequel il y eut hier une réunion fort importante. Tout semble en bonne voie et des commissions sont nommées pour organiser en détail séances d'études, expositions, concerts et excursions.

Quant à notre Assemblée générale, c'est en juillet qu'elle se tiendra et, désormais, elle ne se fera plus au cours de l'excursion.

M. LE PRÉSIDENT organisera, suivant l'usage, une réunion spéciale, en mars, pour les membres parisiens de la Société.

M. LE PRÉSIDENT nous dit le succès remporté à Paris par la Schola cantorum de l'Orne et il adresse, en notre nom, des félicitations à son directeur, notre confrère, M. l'abbé Marais. Le journal, *La Vie catholique*, a publié deux articles

Digitized by Google

très élogieux pour l'*Oratorio* de Paul Harel comme pour la musique de Bellenot.

L'Oratorio
de la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus

Paul HAREL

La *Schola Cantorum* de l'Orne, sous la direction de l'abbé Marais, est venue donner dans diverses églises de Paris, notamment à Sainte-Clotilde et à Notre-Dame-des-Champs, sur la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, la petite sainte du Carmel de Lisieux, le très bel *Oratorio* composé par M. Bellenot, organiste de Saint-Sulpice, sur un ravissant poème de Paul Harel.

Ce nous est une occasion de saluer une fois de plus l'infatigable jeunesse toujours renouvelée du grand poète géorgique et chrétien, que double un personnage quasi mystique, tant il semble émané du paysage même de France et de la race, dont il résume les plus délicats et les plus pittoresques aspects. Est-ce un cep bourguignon devenu homme, un Clos Vougeot ou un seigneurial Chambertin ? Est-ce un des génies de la forêt d'Ecouché, une émanation mélancolique et rieuse de sa ducale Normandie, la voix de ses échos moqueurs et tristes ?

Harel est tellement vrai, tellement charmant, il exprime tellement le plaisir des heures savoureuses, qu'il nous semble avoir été extériorisé de nous-mêmes et nous représenter notre joie vivante, qui marche à nos côtés.

N'est-il pas la propre bouteille qu'il nous a fait boire et qui se commente encore ? N'est-ce pas le visage du si doux et si réconfortant accueil que nous reçûmes en tel château Louis XIII ou en tel évêché XVIIIe siècle et qui nous accompagne ? Harel est gaîté, douceur du regret, chaleur du corps et de l'âme, attente du jour savoureux, fraîcheur du matin, tristesse somptueuse du crépuscule, rêve, souvenir, vision, vie intense. Harel est le poème de la vie de France et sa poésie, où revivent Villon, Clément Marot, Virgile et La Fontaine, en est un délicieux abrégé.

Harel, l'honneur des bois
Et des mois.
Harel, la douce espérance
Des fleurs...

ALFRED POIZAT

***

Digitized by Google

Philippe BELLENOT

L'auteur de l'*Oratorio* de la bienheureuse Thérèse est M. Philippe Bellenot, le maître de chapelle de Saint-Sulpice. C'est un de ces modestes qui n'aiment pas qu'on les tire de l'ombre. Cependant M. Bellenot a bien voulu se souvenir qu'il me donna jadis des leçons d'harmonie, et me parler pendant quelques instants de sa nouvelle œuvre.

« Elle me fut demandée, voici quelques années, me dit-il, par M. l'abbé Marais, l'infatigable fondateur de la *Schola cantorum* de l'Orne, dont les belles auditions religieuses ne se comptent plus. J'ai suivi fidèlement le texte de Paul Harel. Cependant j'ai cru devoir le faire précéder d'un Prélude, qui évoque la merveilleuse destinée de l'enfant et expose les principaux *leitmotiv* de l'œuvre. Je me suis permis aussi d'interrompre parfois le poème pour faire entendre tout au moins un rappel de certaines hymnes, qui baignent ma musique profane dans une atmosphère liturgique. J'ai voulu aussi que ma petite sainte entrevît, dès avant sa profession, les étapes de son calvaire d'amour, et, par un procédé analogue à celui du cinéma, j'ai fait défiler sur l'écran musical les pressentiments et les rêves de l'enfant, le Mystère de l'Enfance, celui de la Passion, la souffrance, la mort précoce, le Ciel, la pluie de roses épandue sur la terre. Ce sont de grandes libertés, que certains m'ont reprochées ; j'ai conscience cependant qu'elles aideront à faire comprendre et à faire aimer la figure de la bienheureuse.

« Ce qu'est, musicalement, mon *Oratorio* ? Vous savez que, sans mépriser les novateurs, je suis un classique en écriture musicale. Vous savez combien j'admire Saint-Saëns et Gounod. Ils ont été mes maîtres. Ils demeurent mes modèles. »

L'œuvre de M. Bellenot a déjà connu un grand succès à Alençon, l'année dernière. Nul doute qu'à Paris elle ne reçoive, cette semaine, à Sainte-Clotilde et à Notre-Dame-des-Champs, le meilleur accueil du public qui aime la belle et saine musique religieuse.

PAUL RENAUDIN.

A l'exposition du *Touring-Club* que nous avions annoncée, figuraient un certain nombre de vues ornaises :

Boulan, J.-N. : Portail de Notre-Dame d'Alençon (peinture).
Choquet, J. : Vieille maison à Sées (gravure).
Desbois, P. : Château de Couterne (aquarelle).
Dubout (Mlle M.) : L'étang dans l'Orne (aquarelle).
Dupont, G. : Saint-Céneri (aquarelle).

Digitized by Google

Fouques, R.-H. : Temps de pluie, Le vieux pont à Saint-Céneri (peinture).

Main-Bécret, Alice : Pâturage à Bellême (aquarelle).

Marcis : La Vée, Bagnoles-de-l'Orne (peinture) ; Rue de Village près Tessé-la-Madeleine.

Millard, E.-J.-M. : Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (peinture).

Montader, A. : L'Orne à Argentan ; Le château d'O (peinture).

M. Xavier Rousseau, d'Argentan, envoie une communication qu'on lira avec intérêt à la suite du procès-verbal.

M. d'Hermigny de Bruce adresse à M. le Président un travail manuscrit dont il sera rendu compte dans la Chronique du Bulletin.

M. le Président recommande le concert qui sera donné au profit de la « Crèche alençonnaise » dont Mme Descoutures est présidente.

M. le Président remercie tout particulièrement M. Besnard qui offre à la Bibliothèque un tirage à part de son article sur ses 25 ans de présidence.

M. Eon nous dit que Mme Dusanne, de la Comédie-Française, a fait à Rennes une conférence sur Mme de Ségur.

M. Brouard nous fait maintenant le compte rendu financier et M. le Président le remercie de sa gestion si dévouée et si bien ordonnée ; puis il proclame le résultat des élections. Les membres sortants sont réélus.

La parole est maintenant à M. le docteur Beaudouin qui, pendant une demi-heure, nous tient sous le charme d'une causerie pétillante, comme toujours, de malice et d'esprit.

Le programme épuisé, la séance est levée à 16 h. ½.

Le Secrétaire,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Digitized by Google

Communication à la Séance du 29 Janvier 1925

Patois Ornais

Je lis dans un grand quotidien sous le titre : *Une innovation originale :*

M. Bruneau, professeur à la Faculté de lettres de l'Université de Nancy, vient de faire une curieuse démonstration à son cours public sur la littérature populaire en Lorraine.

Dans un village du nord de la Meuse, il eut l'occasion d'entendre une brave vieille femme narrer un conte simple et naïf, mais fort dramatique, qui remontait au temps des cosaques de l'invasion de 1815 et qu'elle tenait de ses parents. Cette paysanne, qui n'avait jamais quitté son village et ne savait ni lire ni écrire, interpréta le récit d'une manière tellement émouvante, en l'entremêlant de mots patois, que le professeur Bruneau le saisit sur le vif de son pur accent de terroir, à l'aide d'un phonographe enregistreur.

Et c'est ainsi qu'au grand amphithéâtre de la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, devant un nombreux auditoire de choix, ce rustique conte lorrain fut récité par une brave femme absolument fruste, avec une audition parfaite.

(*Le Matin*, 18 janvier 1925.)

Le mot innovation est tout à fait inexact, l'idée est très vieille et sa réalisation remonte à près de trois lustres. Le 3 juin 1911, effectivement, on inaugurait les « archives de la parole », et dans l'un des discours d'inauguration, je relève ce passage :

Nous avons tout autour de nous de grands vieillards qui se meurent, ce sont nos patois. Un à un, les villages, sous l'influence de l'école, de la presse, des relations commerciales, centuplées par les moyens nouveaux de communication, abandonnent leur vieux parler séculaire. Dans quelques années, il sera déformé ou aura vécu. Le français, qui n'a même pas sur ses frères le droit d'aînesse, aura pris pour lui toute la France du nord et une partie de celle du midi. Immense bienfait, sans doute, pour qui ne regarde que le côté politique et social, perte irréparable pour le curieux et l'artiste qui aime la variété pittoresque de la

Digitized by Google

vie, pour le savant qui en étudie les lois.... Un cylindre devant lequel un paysan, soigneusement choisi, aura parlé cinq minutes, sauvera de l'oubli et du néant les patois jusqu'ici négligés.

L'initiative du distingué professeur nancéen si intéressante qu'elle soit, ne saurait donc constituer, comme le veut mon chroniqueur, une innovation. Mais on est en droit de se demander ce qu'il est advenu des *Archives de la parole.* Après de beaux discours, il est à craindre qu'elles n'aient fini, comme tant de choses en France, par des chansons... qui n'étaient plus en patois...

Qu'importe après tout, puisque l'idée a été émise et qu'on la sait réalisable.

N'appartient-il pas plutôt, d'ailleurs, aux sociétés de province de noter sur le cylindre ou le disque les parlers les plus typiques de leur département ou de leur région ?

Sans doute, on ne saurait rien entreprendre sans argent et je sais notre groupe riche surtout de bonnes volontés et de sciences..., mais mon projet entraînerait-il de grosses dépenses ? Je ne crois pas. On pourrait tout d'abord ouvrir une souscription et limiter rigoureusement notre champ d'expériences à nos disponibilités..., puis l'étendre au fur et à mesure du développement de celles-ci.

Il me semble que notre Société n'a pas dépensé beaucoup d'activité dans le domaine des parlers locaux (ceci n'est pas un reproche), et on ne connaît guère que les travaux de Delestang, Le Vavasseur, Vérel. Il y a davantage à faire... Il y a même énormément à faire.

J'ai observé d'un canton à l'autre, et même d'une commune à l'autre, des différences importantes... et ceci aux portes mêmes d'Alençon.

Ainsi, je prends comme termes de comparaison les pronoms personnels. *Moi*, *toi*, et je note leur prononciation dans trois localités situées en pied de marmite et à moins de deux lieues l'une de l'autre. J'obtiens :

A *Carrouges* (mon pays natal) : *Mé*, *té*, à la mode normande.

A *Ciral* : *Meu*, *teu.*

A *Lignières-la-Doucelle* (Mayenne) : *Ma*, *ta.*

Digitized by Google

Une telle variété d'interprétation est certainement l'indice de l'existence de trois races, de trois peuplades qui sont demeurées longtemps voisines, sans se connaître, sans se fréquenter, sans s'allier.

L'observation que j'ai faite relativement à ces deux mots on pourrait la tenter sur d'autres vocables. Et peut-être arriverait-on à des conclusions intéressantes, voire inattendues.

Je me hâte de dire que ces différences très accusées, il y a 25 ans seulement, se fondent dans une uniformité désolante... comme ont fait nos traditions, nos costumes, nos coutumes.....

Il est temps, il est tout juste temps qu'on prenne en pitié dans l'Orne ces grands vieillards qui se meurent... Nous savons, grâce à M. Tournoüer, que les Cosaques sont venus aussi dans notre département.

XAVIER ROUSSEAU, *Argentan.*

Séance du 12 Mars 1925

Présidence de M. TOURNOÜER, président.

Le jeudi 12 mars 1925, à 14 heures, s'est tenue une réunion de la Société historique et archéologique de l'Orne à la Maison d'Ozé, sous la présidence de M. TOURNOÜER, président.

Etaient présents : Mmes BONY, DE COUESPEL, DE COURTILLOLES, DESCOUTURES, DE FRILEUZE, A. LEVEILLÉ, Ch. ROMET, Mlle BELLESSORT.

MM. le docteur BEAUDOUIN, Félix et Henri BESNARD, COLLIÈRE, le chanoine DAREL, A. et H. DESCHAMPS, Fr. EON, l'abbé FONTAINE, l'abbé GUERCHAIS, R. JOUANNE, LENOIR, le comte LE VENEUR DE TILLIÈRES, l'abbé TABOURIER, TOURNOÜER.

Excusés : Mmes la comtesse D'ANGÉLY-SÉRILLAC, BEAUGÉ, EON, TIERCELIN, TOURNOÜER, Mlles BEAUGÉ et DE SEMALLÉ.

Digitized by Google

MM. Jos. Besnard, Dalibert, Fr. Ferey, Fontaine, l'abbé Germain-Beaupré, P. Harel, Hubert, l'abbé Legros, Lemarquant, le vicomte de Romanet, Paul et Charles Romet, le baron des Rotours, Seguier, Et. de la Serre, V. Taunay.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Président communique les présentations suivantes comme nouveaux membres de la Société :

M. Léon Boschet, à Argentan, présenté par MM. X. Rousseau et Guillochim.

M. F. Le Carbonnier de La Morsanglière, étudiant, 31, rue des Carmélites, Caen, présenté par MM. l'abbé Tabourier et Coqueret.

M. Desboudard, notaire honoraire, 10, rue Octave-Feuillet, Paris-16e, présenté par MM. Lemarquant et Tournoüer.

M. le marquis de Frondeville, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e, présenté par MM. le marquis de Saint-Pierre et Tournoüer.

Par contre, M. le Président fait part du décès de M. le chanoine David ; de M. le bâtonnier Guillouard, l'éminent juriste continuateur de Demolombe ; de M. Frémont, avocat à Domfront. Il signale également le deuil qui vient d'atteindre M. Turgeon, doyen de la Faculté de droit de Rennes, qui a perdu sa femme ; il exprime à notre vénéré compatriote et à son fils, membre de notre société, la douloureuse sympathie de nos confrères.

M. Tournoüer donne lecture de la communication suivante de M. X. Rousseau, d'Argentan :

A la séance du 15 janvier 1924, notre confrère, M. Guérin-Séguier, demandait si « en Argentan, à l'angle de la rue principale et de la dernière rue qui la croise avant d'arriver à l'église Saint-Germain, il n'a pas été supprimé récemment un motif d'angle en bois sculpté représentant Adam et Eve, la boutique d'un charcutier venant d'être remise à neuf. »

L'information est exacte : à l'angle des rues de l'Horloge et Saint-Germain on voyait effectivement un motif d'angle, représentant ces personnages, qui a été dissimulé consciencieusement sous du lattage et du ciment, fin juin 1923 J'ai protesté dans un journal local contre cette stupide déprédation.

Digitized by Google

L'Orne archéologique et pittoresque donne quelques renseignements sur cette curieuse sculpture :

« Une ancienne sculpture en bois sur une maison d'Argentan nous montre encore le serpent tentateur avec la tête d'une femme. Un habitant de cette ville, M. Malfilâtre, nous fait remarquer que l'*Encyclopédie*, au mot *Guido Reni*, raconte que ce grand artiste, dans un accès de mauvaise humeur, peignit également le serpent avec une tête de femme, parce que le tentateur avait beaucoup parlé : nous ne croyons pas que cette intention épigrammatique ait dirigé les artistes du moyen-âge. » (P. 208.)

Je suppose que M. de La Sicotière parle de la sculpture qui intéresse notre confrère. Vimont ne signale pas que le démon tentateur avait figure de femme, le bois était bien rongé par le temps... et il est trop tard pour vérifier.

M. TOURNOÜER signale de notre confrère, M. G. HUBERT, une étude dont le *Bulletin de la Société préhistorique française*, séance du 23 octobre 1924 : « Contribution à l'étude de l'âge du cuivre. Analyse d'une hache plate du département de l'Orne ». Du même : « La Bague mystérieuse », séance du 27 décembre 1924.

Dans *Le Journal de l'Orne*, notre confrère, le comte BECCI, et dans *Le Courrier d'Argentan*, *Sées*, *Courtomer*, M. Xavier ROUSSEAU commentent l'un et l'autre les diverses interprétations concernant les armoiries de la ville d'Argentan et leur origine. M. le vicomte DU MOTEY s'est joint, dans *Le Journal de l'Orne*, à ces chercheurs pour donner son appréciation autorisée sur les armes d'Argentan, Alençon, Domfront.

Il avait été dit que l'original de l'acte de baptême de Charlotte Corday avait été perdu. M. le vicomte DU MOTEY signale qu'il se trouve dans les archives de la commune de Champeaux et dans notre bulletin de 1884 (p. 54), l'abbé Rombeaux en a publié un fac-similé. — Notre archiviste s'est occupé de cette disparition et on assure que cette pièce historique est rentrée au bercail à Ecorches.

M. l'abbé TABOURIER, continuant ses travaux sur le diocèse, étudie « Le culte de saint Claude au diocèse de Sées ». Il note cette dévotion à Saint-Germain-de-Loisé,

Digitized by Google

à Mérry, à Saint-Pierre-de-Sommaire et au manoir de Marmouillé.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'un article bibliographique paru dans *Le Polybiblion* de janvier dernier sous la signature du baron J. A. DES ROTOURS, où notre secrétaire général rend compte de « l'Histoire de l'Orne » de René Poisson (La Ferté-Macé, Romagné, éd. 1924), qu'il loue pour cet effort d'histoire régionale tout en faisant des réserves sur la valeur donnée aux différents époques les unes par rapport aux autres.

M. TOURNOÜER signale l'heureuse décision du Conseil municipal d'Argentan qui vient, pour la conserver, d'acquérir la chapelle Saint-Nicolas, désaffectée depuis 1707.

M. LE PRÉSIDENT rappelle à ce propos qu'un stock important de fiches sont à la disposition des personnes qui auraient un monument, un détail d'architecture, un objet intéressant à signaler au point de vue art ou archéologie. Ces fiches qui, une fois remplies, peuvent être remises à la Société ou adressées directement au ministère des Beaux-Arts, donnent droit à une perception de 8 francs. M. le Président ne doute pas que l'amour du gain ne gît point dans le cœur des archéologues, mais il espère que, par ce temps de vie chère, cette prime de l'Etat aux particuliers est une heureuse compensation des impôts qui nous grèvent et servira d'appâts aux chercheurs intéressés ou même désintéressés. Le but de ces fiches n'est pas de solliciter un classement de monument, mais de faciliter une surveillance et un droit de regard des services des monuments historiques.

M. TOURNOÜER signale une ordonnance de Mgr l'Evêque de Sées prescrivant la recherche des écrits du R. P. Marie-Joseph Coudrin et de la R. M. Henriette Aymer de la Chevalerie, pour servir aux causes de leur béatification et canonisation.

Pierre Coudrin, fondateur des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement de l'autel (dite de Picpus), né à Coussay-les-Bois (diocèse de Poitiers)

Digitized by Google

le 1er mars 1768, ancien vicaire général de Sées où il organisa le séminaire diocésain et séjourna de 1806 à 1809.

Louise-Victoire-Catherine-Henriette-Monique Aymer de la Chevalerie, née à Saint-Georges-de-Noisné (diocèse de Poitiers) le 11 août 1767, fondatrice de la Maison de l'Adoration de Séez où elle établit ses religieuses en 1807.

M. LE PRÉSIDENT signale encore que M. le marquis de Frondeville, membre des Antiquaires de Normandie et de la Société d'histoire de Normandie vient de publier la vie d'*Un prélat normand, évangélisateur et précurseur de l'influence française en Extrême-Orient, Pierre Lambert de la Motte, évêque de Béryte* (1624-1679). (Editions Spes, Paris. 94 p. grand in-8° avec portrait), qui était de sa famille.

Il naquit à Lisieux le 16 janvier 1624, de Pierre Lambert, sieur de la Motte, vi-bailli d'Evreux et de Catherine de Heudey de Pommainville. Il fit toutes ses études à Caen et fit montre dès son plus jeune âge d une piété très vive. Ayant fait son droit il s'inscrivit parmi les avocats au Parlement de Paris et acquérait bientôt une charge de conseiller en la Cour des Aides de Normandie, se fixant à Rouen. Il exerça ces fonctions pendant neuf ans et avec grand succès, mais détaché des préoccupations matérielles, il songea bientôt à se consacrer à Dieu et aux œuvres. Il songea même à l'évangélisation des âmes en pays lointains et, après avoir pris conseil, il entreprit, en 1655, pour s'y préparer, un « voyage d'abjection » où il eut à subir toutes les humiliations possibles. A son retour, il fut admis à la prêtrise et commença son apostolat par la direction qui lui fut confiée de l'Hospice général de Rouen. Il contribua en même temps à la fondation d'un Séminaire d'eudistes dans cette ville et à la création d'ur refuge pour les filles repenties Entre temps il se liait avec les organisateurs des missions d'Extrême-Orient et partait bientôt pour Rome afin de négocier l'envoi de vicaires apostoliques en Chine. Il fut nommé lui-même l'un de ces vicaires en 1658. L'œuvre des missions françaises était fondée. Pierre Lambert, devenu évêque de Béryte, quitta la France en 1660 pour n'y jamais revenir. On le suit au Siam, au Tonkin, en Cochinchine où son activité débordante fit des merveilles. Il mourut le 15 juin 1679 à Siam, avec la réputation d'un véritable saint.

De la famille Lambert sortirent les branches de Formentin, d'Argence, de Sanville et de Frondeville ; cette dernière seule subsiste aujourd'hui.

Un de nos membres distingués, M. Emile PICOT, vient d'être l'objet d'une notice lue à la séance du 11 juillet 1924

Digitized by Google

de l'Académie des Inscriptions dont l'auteur est M. Jean-Auguste Brutails, membre libre de l'Académie des Inscriptions. Voici le résumé de cette notice :

Emile Picot était né à Paris, le 23 septembre 1844. Il mourut en 1918.

M. Brutails le fait, par erreur, d'origine normande. Ses grands-parents habitaient Chartres.

Après son droit, il fut admis en 1866 au barreau de Paris. En 1867, il devint le secrétaire français de Charles de Hohenzollern, prince de Roumanie. En 1868, il fut nommé agent vice-consul à Hermannstadt et peu après à Témesvar. Rentré en France en 1873, il s'y maria et fut chargé de travaux particuliers. En 1875, il professa un cours libre de langue roumaine à l'Ecole des langues orientales vivantes.

En 1891, le duc d'Aumale l'emmène à Francfort pour négocier l'acquisition des miniatures de Fouquet que le prince paya 250.000 francs.

En 1897, il remplaçait M. de Mas-Latrie à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettrse.

Ses œuvres sont nombreuses. On lui doit, entre autres, le Catalogue de la Bibliothèque fameuse du baron James de Rothschild.

S'il n'était pas Normand de famille, il le devint en achetant le château du Mesnil, près Laigle, où il reçut avec tant d'amabilité notre Société en 1913 après les fêtes de Saint-Evroul.

Il laissa environ 300 000 fiches, sources merveilleuses pour les travailleurs, remises par Mme Picot à la Bibliothèque Nationale. M Omont s'occupe de les rassembler en 85 volumes qui seront mis à la disposition du public.

Il commença un dictionnaire normand resté manuscrit, que Mme Picot a l'intention de nous offrir.

M. Leboucher, agent voyer à Argentan écrit que les surélévations du niveau d'eau de la vallée de l'Orne condamnent les menhirs qui sont situés à cet endroit. Il propose qu'ils soient déplacés. La difficulté matérielle de cette opération semble réelle et M. H. Besnard estime qu'il faudrait en tous cas fouiller le sol à cet endroit au cas où il pourrait se trouver des objets ou des armes sous ces énormes pierres de la préhistoire. On apprend que rien n'a été conclu.

M. Dumoulin adresse une communication au sujet de pierres de silex situées dans le sol à Bocquencé et dont la disposition régulière veut à son avis signifier une intention.

Digitized by Google

M. LENOIR fait appeler l'attention de la Société par l'organe de M. Fr. EON sur les balcons anciens de fer forgé qui sont disséminés sur les vieilles demeures d'Alençon. Il désirerait les voir reproduits et édités en cartes postales. M. H. BESNARD répond que son frère Félix Besnard, architecte, a fait avant la guerre une série de dessins au trait de ces balcons et que la reproduction en serait ainsi facilitée.

M. le docteur BEAUDOUIN dit quelques mots sur Jacques-René Duval, qui fut un des premiers à tirer la profession de dentiste du discrédit qui confondait à la fois chirurgien et arracheur de dents. — J.-R. Duval (1758-1854) était originaire d'Argentan.

M. LE PRÉSIDENT rappelle le bal qui sera donné le samedi 5 avril à la Salle des Fêtes, sur l'initiative de la Société et dont le but est de procurer des fonds pour l'organisation du Congrès des Sociétés normandes à Alençon au mois de juin. Il espère que le succès répondra aux efforts faits.

Notre érudit confrère, M. Joseph BESNARD, n'ayant pu venir à Alençon faire la causerie annoncée sur « Marguerite de Lorraine à la cour du roi René », c'est M. le Président qui donne lecture de cette étude, lecture grandement facilitée par un graphisme que bien des secrétaires pourraient envier. L'étude de M. J. Besnard est extrêmement vivante et documentée en même temps et elle paraîtra dans un bulletin de notre Société complétant heureusement les travaux si appréciés sur le même saint personnage de M. le chanoine Guérin.

Cette étude fut extrêmement goûtée et à ce propos M. Fr. EON parle du livre d'heures de Jeanne de Laval à la bibliothèque de Poitiers, dont les miniatures sont attribuées au roi René. Il se demande si dans les gracieux personnages d'enfant ou de jeunes filles, le bon roi n'a pas « pourtraicturé » sa bien aimée petite-fille. C'est un point curieux, mais difficile à préciser de la rare iconographie de Marguerite de Lorraine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. ½.

Le Secrétaire-adjoint,
HENRI BESNARD.

Digitized by Google

Communication à la Séance du 12 Mars 1925

Jacques-René Duval, d'Argentan

(1758-1854)

Le docteur Beaudouin fait savoir à l'assemblée que le 21 janvier dernier, à la séance solennelle de la Société de chirurgie de Paris, le docteur Lenormant a fait l'éloge de Jacques-René Duval, né à Argentan en 1758 et mort à Paris en 1854, donc a plus de quatre-vingt-quinze ans.

Reçu en 1786 membre de l'Académie de chirurgie — fondée par Louis XV en 1731, sous la présidence de 1er chirurgien du roi, pour faire concurrence à la vieille faculté de médecine dont l'esprit frondeur déplaisait à la cour — Duval se livra surtout à l'art dentaire, que nous appellerions aujourd'hui stomatologie, et qu'il contribua beaucoup à faire sortir de l'ornière et du charlatanisme. Le 8 août 1793, alors que Duval allait être promu à la deuxième classe des académiciens (il en existait trois classes), l'Académie de chirurgie fut supprimée par la Convention, comme toutes les *Sociétés*.

Le 27 décembre 1820, Louis XVIII créa l'Académie de médecine qui comprenait médecins et chirurgiens. Le roi s'était réservé le choix des premiers titulaires, mais dès le mois de février 1821, l'Académie était autorisée à s'adjoindre onze nouveaux membres. Duval fut du nombre, élu ainsi par ses collègues.

Entre temps, il avait marié sa fille à un autre académicien, Nicolas Marjolin, chirurgien, dont le succès avait balancé celui de Dupuytren.

Mais vers 1840, la jeune chirurgie se trouvait à l'étroit dans l'Académie de médecine. Elle fonda donc la *Société de chirurgie*. René Marjolin, petit-fils et filleul de Duval, fut un des dix-sept fondateurs, et le plus jeune.

Cependant les vieux chirurgiens de l'Académie faisaient grise mine à cette société nouvelle. Un seul daigna en faire partie. René Marjolin amena son père, dit le Bon Marjolin.

Digitized by Google

Celui-ci étant mort en 1850, René Marjolin amena deux ans après son grand-père Duval, alors âgé de quatre-vingt-quatorze ans !

Duval fut ainsi le seul membre successivement de l'Académie royale de chirurgie, de l'Académie de médecine, de la Société de chirurgie.

Larrey lui souhaita la bienvenue : « J'ai fait, dit le docteur Beaudouin, dans une autre occasion, le parallèle entre Desgenettes et Larrey. Ce dernier était un grand caractère, un beau caractère, mais n'était pas un bon caractère. Il avait un orgueil insupportable, et manquait de l'éducation et de la finesse d'esprit qui caractérisaient Desgenettes. » Il trouve que dans l'occasion, il manqua un peu de délicatesse. Il félicita Duval de vouloir « rajeunir son passé en venant prendre place parmi les membres de la jeune société ». Mais il oublia (du moins le docteur Lenormant n'en fait pas mention) de féliciter la jeune société de s'enrichir de l'expérience de l'ancêtre. Cet âge (je parle de la jeunesse), cet âge est sans pitié ! ni vénération !!!

Du reste, la Société de chirurgie ne jouit pas longtemps de l'expérience de Duval ; il mourut seize mois après. Larrey prononça son éloge.

Jacques-René Duval, outre ses œuvres de chirurgie et de stomatologie, avait composé un ouvrage qui doit le rendre cher à notre société, une notice historique sur les médecins normands depuis Gilbert Maminot, évêque de Lisieux et médecin de Guillaume le Conquérant, jusqu'à son contemporain, Vicq d'Azyr, médecin de Marie-Antoinette.

Il avait fondé à la Société de chirurgie un prix de deux cents francs doublé par son petit-fils. C'est à l'occasion de ce prix que le docteur Lenormant vient de prononcer son éloge.

Digitized by Google

Séance du 26 Mars 1925

A Paris, 5, boulevard Raspail.

Présidence de M. Tournoüer, président.

Présents : Mmes la comtesse d'Andlau, la comtesse Becci, la marquise de Broc, la comtesse de Brossard, la baronne de Caix, Chevalier, de Corcelle, la marquise de Frondeville, Gobillot, de Lagarenne, Etienne de la Serre, de Lavigerie, la comtesse Le Marois, Margaritis, Jacques Margaritis, Pierrey, Rivière, la baronne des Rotours, Thoureau, Tournoüer, Trébucien, la marquise de Verdun de la Crenne ; Mlle Mouchel.

MM. Barillet, Beau, le comte Becci, le comte de Brossard, Creste, Delobel, Desboudard, Douin, Dulong de Rosnay, Durand de Saint-Front, Foucault, de France de Tersant, Gobillot, Guérin-Séguier, Jaulme, le docteur Joly, Jousselin de Saint-Hilaire, Etienne de la Serre, Léger, le comte Le Marois, Lemarquant, Leroux, le docteur Leroy, Loysel de la Billardière, du Mesnil du Buisson, le comte de Nazelle, Jean Porcher, Rivière, le baron des Rotours, Taunay, Thoureau, Tomeret, Tournoüer, Vézard.

Excusés : Mmes Arrou, Danloux, la comtesse Amédée d'Harcourt, Loysel de la Billardière, de Mallevoue, Emile Picot.

MM. le comte d'Andlau, René Barth, Joseph Besnard, Adrien de Cénival, le marquis de Frondeville, l'abbé Germain-Beaupré, le comte Amédée d'Harcourt, l'abbé Hébert, Kerchner, l'abbé de la Serre, le baron Le Guay, de Marcère Mouchel, Pierrey, Jacques Porcher, le comte Rœderer, Paul Romet, Etienne Voisin.

M. le Président remercie ses confrères d'être venus si nombreux à cette seconde réunion parisienne. Cette innovation faite l'an dernier, a été heureusement appréciée, et doit être continuée. Elle permet aux membres de la

Digitized by Google

Société, éloignés d'Alençon, de se connaître et de se maintenir en liaison avec elle et entre eux. Aussi importe-t-il de les mettre au courant de la marche de la Société depuis l'année dernière.

Le procès-verbal de la précédente réunion a déjà paru dans le bulletin. Rappelons brièvement que divers vœux y avaient été émis, parmi lesquels figuraient :

Le maintien des réunions parisiennes ;

La réédition à Paris de certaines conférences faites à Alençon ;

La participation des membres de la Société aux excursions de la Société Française d'archéologie ;

Le recrutement de nouveaux membres.

Nous nous sommes efforcés de les réaliser. C'est aujourd'hui notre seconde réunion à Paris. Une conférence va être faite par le Président, qui croit devoir ouvrir le feu. Il espère être suivi de nombreux autres conférenciers, qui seront écoutés avec grand plaisir.

La proposition ayant trait aux promenades de la Société Française d'Archéologie n'a pu aboutir. Le Conseil de cette Société s'y est opposé, la considérant comme difficile à accepter en bloc, pour des membres d'une Société autre que la Société Française. Mais individuellement, le président, M. Marcel Aubert, mettra de la meilleure grâce du monde des cartes à la disposition de ceux de nos collègues qui voudront suivre les promenades.

Enfin l'effectif de la Société ne cesse de s'accroître. Il atteint aujourd'hui 520, ce qui est un chiffre respectable pour une Société provinciale. Nous espérons cependant faire mieux encore.

M. LE PRÉSIDENT expose ensuite en quelques mots quelles ont été en 1924 les manifestations de l'activité de la Société historique et archéologique de l'Orne et indique ce qu'il compte faire pour cette année 1925.

Il rend compte tout d'abord des conférences ou causeries faites à Alençon.

Digitized by Google

En janvier : conférence de M. Beaugé sur « La mosquée d'Omar ».

En février : Conférence du vicomte du Motey sur « Jacques de Silly, évêque de Sées », et du baron des Rotours sur « la députation de l'Orne en 1824 ».

Enfin, nous avons fait l'an dernier une de nos plus belles excursions dans un pays ravissant, et nous avons visité des monuments et des églises du plus haut intérêt, en allant à Pont-Audemer, Bernay et Honfleur. Le compte rendu en paraîtra dans un prochain bulletin sous la signature autorisée de M. le comte Becci.

Qu'allons-nous faire cette année ?

Nous préparons une grosse manifestation.

En 1923, a été créée à Honfleur la Fédération des Sociétés régionalistes de Normandie. M. Léon Le Clerc, qui nous a fait visiter Honfleur et nous l'a décrit avec tant de charmes, était un des promoteurs du mouvement. Il existe en effet en Normandie une centaine de Sociétés savantes, ou scientifiques, qui s'ignorent, tout en poursuivant le même but ou des buts analogues. Il semblait tout indiqué de les grouper.

Arcisse de Caumont avait senti l'intérêt de cette réunion en instituant les assises de Caumont. Elles se tiennent tous les cinq ans dans un des cinq départements de la Normandie ; mais leur créateur est mort depuis longtemps, et les assises de Caumont sont peu suivies.

C'est une idée à reprendre. Une réunion a eu lieu il y a deux ans à Honfleur, nous l'avons dit, une autre s'est tenue l'an dernier à Fécamp ; elle a eu un caractère trop local. Nous essayons de faire mieux cette année à Alençon. Des convocations ont été lancées ; nous avons déjà une cinquantaine d'adhésions venant du Calvados, de l'Eure et d'une partie de la Seine-Inférieure. Les Sociétés rouennaises observent une certaine réserve ; celles du Havre au contraire sont très favorables.

Le programme du congrès a été rendu aussi intéressant que possible. Il aura lieu, avec la participation de « la Pomme » du 24 au 28 juin prochain et doit comprendre des séances d'études, des conférences, une représentation

Digitized by Google

théâtrale, une exposition de la dentelle, des Beaux-Arts, une exposition d'artisanat avec partie rétrospective, et exposition des œuvres des apprentis. Le programme en a d'ailleurs été donné par la presse régionale.

M. LE PRÉSIDENT fait appel aux collections particulières pour rendre ces diverses expositions aussi attirantes que possible ; les objets prêtés seront soigneusement traités et garantis par une assurance.

M. Léon Le Clerc donnera le jeudi une conférence sur « la Chanson normande » avec audition de Mlle Migevant.

Un opéra comique inédit, *Le Royal Dindon*, de Luigi Bordèse, qui se rapporte au passage de Henri IV à la Maison d'Ozé, à Alençon, y sera représenté pour la première fois, par des artistes de Paris.

Le vendredi, concert par la Société philharmonique.

Le samedi, excursion à Carrouges, Saint-Cénery, les Alpes Mancelles ; le soir, conférence de Gaston Rageot, Président de la Pomme, sur « l'esprit normand ».

Le dimanche et le lundi seront occupés par les manifestations de « la Pomme ».

LE PRÉSIDENT invite tous les assistants à venir à Alençon à cette occasion. Il signale en outre que le 25 avril doit avoir lieu un bal, à Alençon, organisé par la Société au profit du congrès.

En ce qui a trait à l'excursion de 1925, elle aura pour but Saint-Lô et sa région, avec au nord, l'abbaye de Lessay et Coutances, au sud, Villedieu-les-Poêles. L'excursion à Jersey serait très tentante ; elle est difficile à effectuer tant que le cours de la livre restera aussi élevé ; peut-être pourrait-on la remplacer par la visite des îles Chausey, qui ne demande qu'une courte traversée. Le projet est à l'étude et les membres de la Société seront avertis en temps opportun de ce qui pourra être réalisé.

Des applaudissements saluent les explications de notre président.

M. TAUNAY demande la parole et rappelle la cérémonie qui a eu lieu à Alençon le 23 septembre pour fêter les vingt-cinq années de présidence de M. Tournoüer. Il se fait

Digitized by Google

l'interprète de tous pour marquer à celui-ci que les sociétaires parisiens de la Société tiennent à s'associer à cette manifestation et à adresser leurs remerciements à M. Tournoüer pour les services qu'il a rendus à la Société au cours de ses vingt-cinq ans de présidence.

M. Tournoüer remercie en quelques mots émus.

Il donne alors communication de sa conférence sur « Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise et d'Alençon », dont les Alençonnais ont eu, il y a deux ans, la primeur.

A 6 h. ½, la séance est levée.

Le Secrétaire,
Comte BECCI.

Séance du 24 Avril 1925

Présidence de M. TOURNOÜER, président.

La séance, tenue à la Maison d'Ozé, est ouverte à 14 heures sous la présidence de M. TOURNOÜER, président.

Etaient présents : Mmes la comtesse D'ANGÉLY-SÉRILLAC, CHAUVEAU, DE CORCELLES, DE COUESPEL, DE CROYER, A DESCHAMPS, DESCOUTURES, EON, RUFFRAY, TOURNOÜER, Mlles BELLESSORT, DES MAZIS, DE SEMALLÉ.

Excusés : Mmes Ach. FOULD, P. DAVID.

MM Ch. BEAUGÉ, A. FONTAINE, LEMARQUANT, P. ROMET, le baron J. A. DES ROTOURS, Et. DE LA SERRE.

M. LE PRÉSIDENT fait les présentations suivantes :

Mlle des Mazis, Les Douves, Savigné-l'Evêque (Sarthe), par M. et Mme Lebourdais.

M. Gérard de Banville, à Aube (Orne), par Mme la vicomtesse de Banville et le comte de Nazelle.

M. le docteur Loupie, à Fresnay-sur-Sarthe, par MM. l'abbé Tabourier et l'abbé Duhazé.

Digitized by Google

M. le docteur Demantké, à Dreux, par MM. l'abbé Guerchais et le docteur Miquet.

M. André Jaulme, archiviste-paléographe, ancien élève de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, 161, rue Saint-Jacques, Paris, et 2, rue du Buat, à Laigle, par MM. Guérin-Ségnier et Henry Leroy.

M. Georges Porchet, agrégé d'histoire, professeur au Lycée de Caen, 50, rue Ecuyère, à Caen, et à La Carneille (Orne), par Mme Tiercelin et M. Louvel.

M. Tournoüer fait part de la perte inattendue et très douloureuse de l'un nos membres les plus fidèles, le comte Le Veneur de Tillières, dont le nom est attaché à la plus vieille histoire de Normandie. Il adresse à sa famille la profonde sympathie de la Société. Une étude biographique sera réservée au bulletin à notre regretté confrère. Nous déplorons également la perte de M. le chanoine Robert, décédé le 14 mars 1925.

M. Tournoüer fait part de la nomination de M. Francis Eon à Angers ; il félicite notre confrère de cet avancement tout en regrettant vivement ce départ qui nous privera d'un membre au langage savoureux, à l'érudition aimable, alençonnais depuis dix-sept ans.

M. Francis Eon remercie le président de ses paroles sympathiques et l'assure qu'il viendra volontiers faire des conférences à Alençon ; il en promet une l'hiver prochain pour ne point perdre tout contact avec l'Orne, dont il garde un vif souvenir.

M. le Président signale qu'au congrès de des Sociétés savantes des communications sur notre histoire locale ont été faites, dont l'une par notre archiviste M. Jouanne.

Il annonce que le Congrès de la Société française d'archéologie aura lieu dans la région de Blois du 18 au 23 mai prochain ; un congrès forestier international aura lieu à Grenoble du 22 au 30 juillet.

M. le Président fait part à ce propos de l'itinéraire du congrès de notre Société vers le 23 août prochain. La

Digitized by Google

Société se rendra à Saint-Lô, Coutances, Granville, les îles Chausey.

L'Association normande tiendra son Congrès provincial à Valognes pour rayonner du 29 juillet au 2 août 1925.

M. Patrie nous adresse un petit guide de Château-Gonthier, dû à M. Gaucher, et dont beaucoup de croquis et illustrations sont de notre confrère, M. Patrie.

Le Père Ubald d'Alençon envoie une note où il rectifie une erreur qui a passé inaperçue dans un de nos bulletins (*Bulletin* 1914), où il est dit que c'est à *Robert* de Semallé qu'est dû le « Précis sur la Paroisse, les fiefs et la famille de Semallé », Alençon, 1888, in-8°, 26 pages, extrait du Bulletin de la Société. Or c'est *Roger* de Semallé qu'il faut lire.

A propos de la famille de Semallé, le P. Ubald communique l'extrait d'un manuscrit de la bibliothèque franciscaine de Bry-sur-Marne, à laquelle travaille notre confrère. Ce manuscrit parle de la rare piété de « Mère Marie-Anne-François, capucine à Tours au XVIIe siècle », et dont le P. Ubald donne brièvement les indications biographiques suivantes :

Françoise-Judith de Semallé était fille d'Abraham II de Semallé, sieur de la Giroudière et de Marie de la Fontaine (mariés le 8 juin 1632), fille de Mathurin, sieur de Sévillé et de Marie de Pinel. Il y eut sept enfants de ce mariage dont deux filles, Anne-Gabrielle et notre Françoise-Judith. Ces enfants sont mentionnés par d'Hozier, sans que l'on puisse connaître absolument l'ordre des naissances. Anne-Gabrielle de Semallé fut baptisée le 31 décembre 1637 à Notre-Dame d'Alençon (Souancé)

Au XVIe siècle, Georges de Semallé, mort en 1507, laissa deux fils : *Louis*, qui continua la branche normande, aujourd'hui éteinte, — et *Guy*, qui constitua la branche du Maine. C'est à cette famille du Maine qu'appartenait notre religieuse, Françoise-Judith de Semallé, dite Mère Marie-Anne-François, capucine à Tours.

Elle naquit sans doute vers 1633-1634 pour mourir vers 1691.

M. Lemarquant signale que la chapelle Saint-Nicolas d'Argentan, acquise récemment par la ville, a été désaffectée en 1767 et dépendait du château (actuellement Palais de

Digitized by Google

Justice). C'est dans cette chapelle que Marguerite de Lorraine prononça des vœux monastiques en 1519 Il paraîtrait que la municipalité d'Argentan se propose de la faire restaurer pour en faire un marché couvert ou une salle des fêtes ; en l'absence de renseignements sur ces transformations, il apparaît que sa nouvelle destination semble un peu sentir le fagot

M LEMARQUANT donne le résumé suivant de l'éloge prononcé le 21 janvier 1925 à la Société de Chirurgie par M. Ch. Lenormant, professeur à la Faculté de Médecine, et chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, sur le docteur Jacques-René Duval, dont le docteur Beaudouin nous a dit quelques mots à la précédente réunion :

Le Docteur J.-R. DUVAL

Membre de l'Académie de Médecine

Le 21 janvier 1925, M. Charles Lenormant, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien à l'hôpital Saint-Louis, a prononcé, à la Société de chirurgie, l'éloge du docteur Jacques-René Duval, né à Argentan le 12 novembre 1758, et décédé à Paris le 16 mai 1854.

En voici le résumé :

Après avoir reçu les leçons d'un prêtre, ami de sa famille, Jacques Duval fut envoyé au collège du Mont, à Caen. Il y fit de solides études classiques, dont il garda l'empreinte toute sa vie. Il eut toujours le goût de l'érudition et de l'histoire, et ses ouvrages, tous ornés de citations grecques, latines et françaises, sont la preuve de sa connaissance approfondie des littératures ancienne et moderne. Etant à peine adolescent, il pénètra un jour, par curiosité, dans une salle où des médecins pratiquaient une autopsie ; il prit à ce spectacle un tel intérêt qu'il résolut de devenir chirurgien.

Il commença ses études médicales à l'hospice d'Argentan, puis il alla à Caen et vint à Paris en 1777. Il travailla d'abord à Bicêtre, sous la direction de Chopart, professeur royal, et ancien commissaire de l'Académie de chirurgie, l'un des meilleurs chirurgiens de l'époque, à qui il inspira assez de confiance pour que celui-ci le plaçât auprès de l'un de ses plus illustres clients d'Alembert, atteint de calculose vésicale, dont il mourut le 29 octobre 1783.

Digitized by Google

Le 12 juin 1786, Duval soutint une thèse remarquable sur l'Anévrysme artério-veineux, qui lui valut le grade de maître en chirurgie, et lui ouvrit les portes de l'Académie Royale en qualité de membre libre.

Duval fut assidu aux séances de l'Académie et prit une part assez active à ses travaux sous forme de communications et de rapports relatifs à des opérations chirurgicales. Le 5 mai 1791, à la séance publique annuelle, il lut un mémoire historique sur l'art du dentiste chez les anciens, pour lequel il avait mis à contribution les petits poètes et les faiseurs d'épigrammes de Rome. A partir de cette époque, il se spécialisa comme dentiste ; il aborda la dentisterie, dit Larrey, « non pas comme un mécanicien ou un industriel, mais en chirurgien et en savant, parce qu'il la considérait comme partie intégrante de la médecine. » Il était devenu le gendre de Le Roy de la Faudiguière, le plus célèbre dentiste de l'époque, installé place Royale.

Duval fit partie dès sa fondation, de la Société de médecine de Paris qui, créée en l'an VIII, hérita des archives de la Société de chirurgie, supprimée en 1793, comme tous les autres corps savants Duval y fit de nombreuses communications ; il y lut, en 1812, une notice historico-médicale sur les Normands, dans laquelle il énumère tous les médecins célèbres de la province depuis Gilbert-Maminot, qui fut le médecin de Guillaume, jusqu'à Vicq d'Azyr, membre de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, décédé en 1794.

La situation scientifique et professionnelle de Duval le désignait tout naturellement pour entrer à l'Académie de Médecine, fondée le 29 décembre 1820 ; il fut élu en février 1829 dans la section de chirurgie, où il se montra l'un des membres les plus assidus.

Il a légué à la Société de Chirurgie une somme dont les revenus sont destinés à décerner un prix de 300 francs à la meilleure thèse de chirurgie publiée dans l'année.

M. Tournoüer signale dans *Le Journal des Débats* du 25 mars 1925 un article de G. Allix sur « Malbrouk et Villoteau », ce dernier musicographe de l'armée d'Egypte dont notre confrère, M. Beaugé, nous avait entretenu de façon fort intéressante. De même une note bibliographique de *La Vie catholique* du 21 mars 1925 sur « La demi-heure d'Ecriture Sainte ; Evangile selon saint Matthieu, Séez, 1925 », par M. le chanoine Geslin.

Une courte note émanant de notre confrère Francis Eon, parue dans *L'Echo d'Alençon* du 24 février 1925, rappelait la mémoire de Charles Pitou, poète percheron. M. Francis

Digitized by Google

Eon signale l'évocation intéressante des jardins de la Maison d'Ozé parue dans le même journal le 28 février 1925, sous la signature de M. Titard, jardinier de la Préfecture. Il y a là une intéressante suggestion pour la réfection du jardin de la Maison d'Ozé

Dans le numéro de mars 1925, *Le Divan* publie avec un commentaire approprié de M. Francis Eon trois lettres de George Sand à Mme Louise Valory, mère de notre membre disparu, M. Reynold Descoutures. Avec M. Eon, nous souhaitons qu'une notice fasse revivre la curieuse figure de cette femme de lettres romantique, bien alençonnaise de famille et de naissance, mais qui a renié assez brutalement la province. Elle laissa à Alençon une bourse en faveur d'un jeune artiste ou étudiant de sciences, et plusieurs de nos membres lui restent reconnaissants d'avoir aidé des débuts de carrière.

M. Francis Eon nous dit une pièce de vers dédiée à Fagus (poète catholique venu d'assez loin, des frontières de l'anarchisme), en l'honneur de la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus. De mauvaises langues prétendent que la veine païenne de Francis Jammes est supérieure à sa veine de poète converti, on n'en dira pas de même de l'autre Francis, nos confrères en jugeront par la pièce qui se trouve dans le bulletin.

M. Tournoüer raconte que la réunion des membres parisiens a eu lieu le 26 mars dernier et se trouvait très fournie de sociétaires zélés.

M. Tournoüer parle du Congrès qui va avoir lieu à Alençon du 25 au 28 juin prochain ; déjà cinquante-cinq Sociétés normandes ont envoyé leur adhésion.

M. le vicomte du Motey prend la parole et fait part de la visite très curieuse qu'il a reçue du comte d'Eglington, de la famille des Montgommery ; son spirituel récit nous démontre que si son visiteur était bien anglais, l'humour est quelquefois français.

Digitized by Google

Mme la comtesse d'ANGÉLY offre à nos archives une pièce d'inventaire et une affiche de 1795.

M. l'abbé TABOURIER prend alors la parole pour sa communication annoncée sur « Claude de Morenne, poète profane et mystique, prédicateur du Roy, évêque de Séez, 1550-1610 »; sa très spirituelle causerie débitée avec d'expressives mimiques, fut des plus appréciée et un texte résumé sera donné au bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. ½.

Le Secrétaire-adjoint,
HENRI BESNARD.

Digitized by Google

Compte rendu moral et financier de la Société pour 1924

Au cours de l'année 1924, la Société historique et archéologique de l'Orne a tenu à son siège social de la Maison d'Ozé, à Alençon, six séances ordinaires ; une autre eut lieu à Paris pour les membres qui y résident.

A la première réunion générale, les membres du Bureau de la Société dont les pouvoirs expiraient furent réélus à l'unanimité :

MM. le vicomte DU MOTEY, vice-président ;
le baron Jules DES ROTOURS, secrétaire général ;
Henri BESNARD, secrétaire-adjoint ;
Emile BROUARD, trésorier-comptable ;
Jean COLLIÈRE, trésorier-adjoint ;
Albert MEZEN, membre de la Commission du Musée ;
Louis BARILLET, — — —

Le recrutement de la Société a été des plus satisfaisants puisqu'elle atteint le chiffre de 521 membres avec 55 nouveaux pour l'année 1924.

Malgré les dépenses considérables occasionnées par sa publication, le Bulletin de la Société a paru régulièrement.

Outre les procès-verbaux des séances, on y trouve :

Excursion de la Société dans le Passais Normand et le Mortainais, par M. HUBERT.

Compte rendu de la séance solennelle et publication des rapports et des discours.

Notice sur M. l'abbé Letacq, par J. LEBOUCHER.

Domfront et les premiers barons de Lucé, par A. SURVILLE.

Guillaume-André Villoteau, par Ch. BEAUGÉ.

Un médecin de Molière père d'un évêque de Sées, par le docteur BEAUDOUIN.

Digitized by Google

Souvenirs inédits sur Nicolas Conté, par Ch. BEAUGÉ.

Services des correspondances de Regmalard à Pont-l'Evêque et la ligne au temps des Celtes et des Gaulois, par J.-O. MOUCHEL.

La maladie et la mort de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, par le docteur BEAUDOUIN.

Le costume ecclésiastique à travers les âges, par l'abbé TABOURIER.

Etude sur les noms de lieux d'origine scandinave de l'arrondissement d'Argentan, par J. Adigard des Gautries.

Le pseudo dolmen de Ceaucé, par G. HUBERT.

Remise d'une médaille à M. Henri Tournoüer, par René JOUANNE.

La comtesse de Ségur, sa vie, son œuvre, par René GOBILLOT.

Un inventeur Alençonnais : Jacques-Antoine Maurey, par René JOUANNE.

Notes concernant le château de Lanchal à Semallé, par le P. UBALD.

Les voies romaines, leur relation avec l'industrie gauloise et gallo-romaine, par G. DUBOURG.

A propos de trois noms de communes : Coulmer, Omméel, Ommoi, par J. ADIGARD DES GAUTRIES.

Les réunions de la Société furent très suivies ; on y fit de nombreuses communications intéressant l'histoire du pays. De plus, à la salle Loutreuil, ont eu lieu, comme les années précédentes, de grandes conférences historiques et artistiques devant un public de plus en plus nombreux.

On a même eu le plaisir d'entendre deux maîtres comme Claude Farrère et Henri Bordeaux, délégués par la Société des grandes conférences de Paris.

Enfin, dans une réunion spéciale, le 25 septembre 1924, la Société fêta le vingt-cinquième anniversaire de présidence de M. Henri Tournoüer et lui offrit une médaille grand module frappée à son effigie et due au talent de Louis Barillet, membre de la Société.

Les discours qui, à cette occasion, furent prononcés par M. Paul Romet, M. le vicomte du Motey, le baron Jules

Digitized by Google

des Rotours, M. Triger, président de la Société du Maine, M. d'Ocagne, de l'Académie des sciences professeur à l'Ecole polytechnique et M. Tournoüer, ont été réunis dans une jolie plaquette par les soins du Comité d'organisation.

Le Secrétaire de la Société historique et Archéologique de l'Orne,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Membres du Bureau :

Président : Henri TOURNOUER.
Vice-Président : Vicomte du MOTEY,
— Paul HAREL,
— Paul ROMET,
— Chanoine GUESDON.
Secrétaire : Abbé GERMAIN-BEAUPRÉ.
Secrétaire-adjoint : Henri BESNARD.
Trésorier : Emile BROUARD.
Trésorier-adjoint : Jean COLLIÈRE.
Bibliothécaire : JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE.
Bibliothécaire-adjoint : Charles BEAUGÉ.
Archiviste : René JOUANNE.

Digitized by Google

RECETTES

Solde créditeur 31 décembre 1923.	99 65	
Intérêts et arrérages.....	297 55	
Cotisations.....	7.215 »	
Vente de bulletins.....	991 85	
Subvention du Conseil général...	450 »	
Frais de recouvrement remboursés.	314 »	
		9.368 05

DÉPENSES

Impression de bulletins, brochures hors texte	5.863 25	
Clichés	648 80	
Lettres pour convocations et frais envoi	502 10	
Envoi bulletins.....	153 65	
Frais de recouvrement, timbres, etc., etc.....	299 70	
Achat de bulletins.....	120 »	
Souscription tombeau abbé Letacq.	100 »	
Assurance et impôts.....	54 05	
Location des salles et indemnité au concierge	351 15	
Divers	183 65	
Dixième des cotisations pour fonds de réserve.....	721 50	
		8.997 85
Solde créditeur.....		370 20

Fonds de réserve 31 *décembre* 1924

Solde créditeur 31 décembre 1923.....	4.902 70
Rachat de cotisation.....	300 »
Dixième des cotisations de 1924.....	721 50
Solde créditeur au 31 décembre 1924.....	5.924 20

Le Trésorier,

E. BROUARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

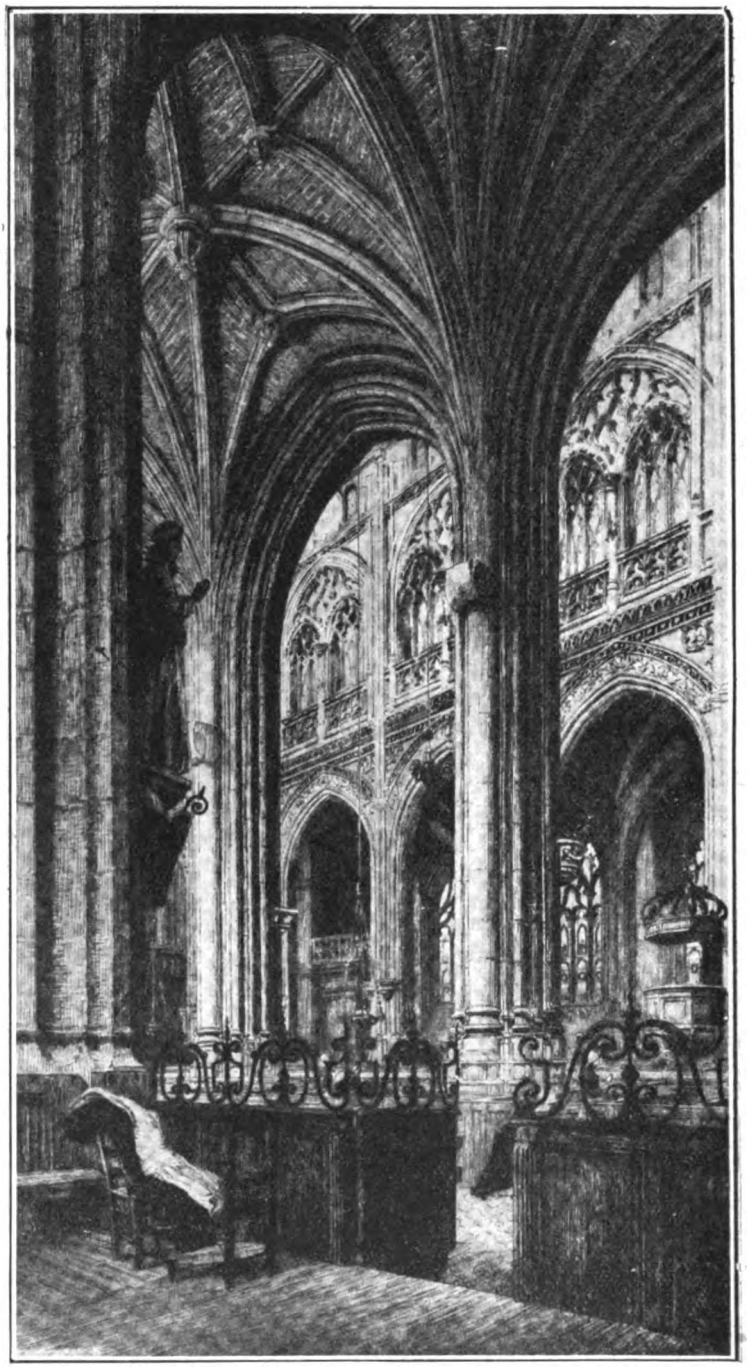

PONT-AUDEMER : Eglise Saint-Ouen.

(D'après une eau-forte de M. Brunet-Debaines.)
(Collection de M. Tournoüer.)

Digitized by Google

EXCURSION

de la Société Historique et Archéologique

DANS

Le Lieuvin, le Roumois, la plaine du Neubourg et le pays de Caux.

PREMIÈRE JOURNÉE

Lundi 25 Août

PONT-AUDEMER

Si les étangs du Perche se crevaient,
Pont-Audemer et Bernay périraient.

Il a tant plu depuis un mois qu'on peut se demander si le dicton ne se réalisera pas, au cours de notre excursion.

En fait nous n'avons été gênés à aucun moment par la pluie, et si le soleil n'a pas permis la prise de belles photographies pour illustrer ce compte rendu, nous avons pu, du moins, exécuter entièrement notre programme.

L'hôtel du Lion-d'Or a été choisi comme centre ; mais les excursionnistes sont venus en si grand nombre que force a été d'en loger quelques-uns chez l'habitant. Vers deux heures et demie, tout le monde se trouve groupé, et la visite de Pont-Audemer commence, sous la conduite de M. Grégoire, avocat, président de Section à la Société libre de *l'Eure*, en

Digitized by Google

l'absence de M. Robert Duquesne, conservateur de la bibliothèque, qui devait primitivement nous servir de guide.

Pont-Audemer (1), *Pons Aldemari*, qualifié parfois un peu pompeusement de Venise normande, est une vieille cité, composée surtout de trois rues presque parallèles, et qui a conservé des vestiges de son ancienneté. Nommée d'abord Breviodurum, elle fut agrandie par un seigneur normand qui s'appelait Aldemar, et dont elle prit le nom.

La ville occupe une position pittoresque entre deux collines boisées, qui la dominent. Celle du sud porte le nom de mont du Gibet ; on y accède en gravissant le chemin de la Justice ; on y jouit d'une vue magnifique.

Traversée par la Risle, sur le passage de la voie romaine de Lillebonne à Lisieux, Pont-Audemer paraît s'être formée dès le xe siècle. Elle faisait partie du domaine d'un des principaux barons du duc Richard Ier, Turoff, qui le transmit à ses descendants, Onfroy, Roger à la Barbe, Robert et Waleran de Meulan, auxquels appartenait en même temps la seigneurie de Beaumont.

Lorsque Rollon, maître de la Normandie, la partagea, en 914, entre ses compagnons d'armes, il donna, suivant une tradition locale, Pont-Audemer à Bernard le Danois, tige de la maison d'Harcourt.

Au XIe siècle un château fut construit sur la hauteur au nord-est de la ville. En 1122, Henri Ier, roi d'Angleterre, après avoir pris Montfort, vint mettre le siège devant Pont-Audemer. Il brûla d'abord la ville, qui était grande et riche, puis il fit l'attaque du château. Au bout de sept semaines, il s'en empara et le livra aux flammes. Les remparts de la ville furent reconstruits dès le XIIe siècle, et vers ce temps, une charte de commune fut accordée aux bourgeois. Elle fut renouvelée par Philippe-Auguste. La fondation de l'hospice remonte au XIIe siècle.

Dix conciles provinciaux se tinrent à Pont-Audemer de

(1) La ville de Pont-Audemer : de gueules à un pont de trois arches d'argent crénelé de trois pièces et de deux et demi du même et maçonné de sable, chaque arche garnie d'une coulice d'or, le pont sur les eaux d'azur et un chef aussi d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or. (*Armorial général*, 1696.)

Digitized by Google

1257 à 1321. Vers cette époque, saint Louis y vint plusieurs fois. Les Etats de Normandie s'y réunirent en 1350, à l'occasion de la guerre contre les Anglais. En 1353, le roi Jean céda à Charles le Mauvais, le château, le domaine et la ville de Pont-Audemer ; puis, trois ans après, il en vint faire le siège. Elle était, au bout de deux mois, sur le point de se rendre, lorsque le duc de Lancastre vint à son secours, et força les assiégeants à se retirer. Le roi de France racheta la place, mais, dans l'espace de deux ans, elle fut tour à tour prise deux fois par les Anglais, et deux fois par les Français, qui, en dernier lieu, en 1360, la rendirent, par traité, à Charles le Mauvais.

Du Guesclin l'assiégea par terre et par eau en 1378, et il fit détruire le château avec les murailles et les tours de la ville.

Les Anglais occupèrent Pont-Audemer en 1418. En 1449, les comtes de Dunois et de Saint-Pol, à la tête de quatre mille hommes, les en expulsèrent. La ville avait été brûlée en partie. Les fortifications furent relevées dans la seconde moitié du xve siècle. Quant au château, il ne fut jamais rebâti depuis 1378, et il en reste peu de vestiges.

En 1512 et en 1522, les Etats de Normandie se réunirent à Pont-Audemer. Le parti protestant s'en rendit maître en 1562. Les églises furent pillées : peu de temps après, le duc d'Aumale reprit la ville au nom du roi ; il y eut un pillage général et un massacre des protestants. Les ligueurs s'en emparèrent en 1589. Dans un intervalle de moins de dix-huit mois, cinq autres sièges se succédèrent et les habitants furent rançonnés tour à tour par les deux adversaires.

En 1592, d'Hacqueville de Vieuxpont, gouverneur de la ville, la livra au duc de Mayenne et à l'amiral de Villars. Enfin, en 1593, elle fut définitivement soumise par Henri IV.

Pendant la Fronde, les bourgeois de Pont-Audemer prirent momentanément parti pour le duc de Longueville ; mais en 1649, ils dûrent ouvrir leurs portes au comte d'Harcourt.

Pont-Audemer était sous l'ancien régime, le siège d'une vicomté, d'un bailliage, d'une élection, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts et d'un grenier à sel. Un certain nombre d'établissements religieux se trouvaient sur son territoire, notamment :

Digitized by Google

1. La chapelle de l'Ermitage, vers le bas de la côte de la Pierre, dépendant de l'abbaye de Corneville.

2. La chapelle de l'ancienne forteresse, qui fut, en 1421, donnée par le roi d'Angleterre à Guillaume du Désert.

3. Le prieuré de la Madeleine, dont la fondation remonte au XIe siècle.

4. Le prieuré de Saint-Gilles, dont l'emplacement est aujourd'hui compris dans le territoire de Saint-Germain-Village. C'est à son bénéfice que fut créée au XVIIe siècle, la foire Saint-Gilles, qui existe encore aujourd'hui.

Il y avait en outre des couvents de Carmes, de Cordeliers, d'Ursulines et de Carmélites. Les tribunaux et la prison occupent aujourd'hui les bâtiments conventuels de ces dernières, on y mit pendant une trentaine d'années les bureaux de la Sous-Préfecture.

Les églises de Pont-Audemer, au nombre de quatre, avaient été données à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux. L'église Saint-Aignan a été détruite. Celle de Notre-Dame du Pré ne possède plus que sa nef, aujourd'hui propriété particulière ; celle de Saint-Germain est devenue la paroisse de Saint-Germain-Village. Enfin l'église Saint-Ouen subsiste ; c'est par elle que nous commençons la visite de la ville.

Situé rue de la République, ce beau monument, mélange de style gothique et de style Renaissance, se compose d'une tour et d'un chœur romans, et d'une nef restée inachevée, construite entre 1485 et 1518 après la reprise de la ville sur les Anglais, sur une ancienne église du XIe siècle. Extérieurement, elle porte encore des traces de boulets, souvenirs de sièges anciens. Des deux côtés du chœur, on voit le départ de plusieurs arcs, et on se rend compte que les pierres étaient mises en place toutes sculptées.

Nous pénétrons à l'intérieur, où un tableau immense frappe nos regards : le sacrifice d'Abraham, surmontant l'arcade du chœur. Il fut commandé et mis en place par un ancien curé de la paroisse, l'abbé Brochu.

Le chœur est bas et étroit ; il se compose, sur chaque côté de deux arcades inégales formant avec celles de l'entrée et de l'autel un carré long. La voûte en pierre s'appuie sur

Digitized by Google

de très forts piliers, flanqués de colonnes barbarement mutilées pour placer des bancs, et ornés de chapiteaux Renaissance. Le dernier seul, du côté de l'Evangile, est assez grossièrement sculpté. Il représente le combat de deux chevaliers. Le chœur paraît avoir appartenu à la chapelle qui existait avant l'église. Après l'érection de la nouvelle paroisse, on aurait bâti, en avant de la muraille postérieure de l'ancien monument, la nef moderne. Cette muraille est, extérieurement, ornée de lancettes aveugles, de forme ogivale, ce qui semble bien indiquer une modification de la chapelle primitive, à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle. La nef actuelle fut construite après l'expulsion des Anglais, de 1485 à 1518. Ce furent les paroissiens de Saint-Ouen qui, poussés par un zèle supérieur à leurs ressources, s'imposèrent cette lourde entreprise. Le premier maître de l'œuvre fut Michel Gohier, dont on trouve le nom en 1488, puis ce furent, en 1505, Guillaume Morin et Thomas Théroulde, « maistres et ouvriers de la machonnerie de l'église et ville de Caudebec ». Enfin, vers 1518, les travaux s'arrêtèrent, faute d'argent, et l'église est restée inachevée.

Elle avait été conçue sur un plan très vaste. Les murs d'équerre du haut de la nef indiquent qu'elle devait être en forme de croix. La hauteur de l'édifice eût peut-être été hors de proportion avec sa largeur, si les fenêtres supérieures du chancel avaient été faites, comme c'est l'usage, sur le modèle des arcades intermédiaires. Mais l'insuffisance des ressources a forcé d'y distribuer, ainsi qu'à la voûte qui aurait été en pierre, de petites fenêtres sans caractère et un maigre cintre en bois, sans harmonie avec le reste du monument.

Telle qu'elle est, la nef, large de vingt-huit mètres, est formée de sept arcades.

Elle est richement décorée de sculptures gothiques et Renaissance. Les bas côtés et les douze chapelles qui les accompagnent sont voûtés en pierre, sauf quelques parties inachevées, qui ont été récemment voûtées en bois etpeintes; ils sont enrichis de nervures, de culs-de-lampe et de rosaces, délicatement sculptés.

Digitized by Google

Les peintres qui ont exécuté les vitraux ne méritent pas moins d'éloges que les architectes qui ont conçu le monument. Ils se sont inspirés des trois écoles française, italienne et allemande. Nous allons examiner rapidement ces vitraux en parcourant les chapelles.

A la base de la tour du côté de l'épître, dans une chapelle inachevée, se trouve l'ancien maître-autel, avec deux statues en marbre du xve siècle représentant sainte Barbe et saint Ouen.

Sur la muraille a été placée la liste des victimes de la grande guerre. Elle comprend deux cent quatre-vingts noms, parmi lesquels nous lisons celui du fils de notre guide, Raymond Grégoire, tombé glorieusement aux Dardanelles.

Un beau christ en bois de l'époque Renaissance, est placé contre le mur. Il doit être mis en valeur, paraît-il, lors de la prochaine restauration d'un banc d'œuvre. La voûte, en bois, est encore due à l'abbé Brochu.

Au passage, nous admirons les beaux vitraux des chapelles. La fête du Saint-Sacrement, dans la première du côté du sud ; l'Annonciation et l'Ensevelissement du Christ, dans la suivante, vitrail de l'école française de 1516. Un tableau de Jouvenet représentant l'Assomption se trouve dans la troisième. Son vitrail a été brûlé par suite de l'incendie d'une maison voisine. La quatrième contient un vitrail de l'école allemande, de 1519, saint Eustache et saint Nicolas, d'un effet médiocre. Le cinquième vitrail, de l'école italienne, représentant la Dormition de la Vierge, est d'une grande beauté ; il est merveilleux comme coloris. Le sixième retrace la vie de saint Jean-Baptiste ; la chapelle renferme une statue de sainte Geneviève, mutilée à la Révolution. Un curieux tableau de 1784, représente la confrérie du Saint-Sacrement et porte le nom des frères à cette date.

Le long du chœur, courent des frises sculptées.

La partie de l'ancienne église, du xie siècle, est contemporaine de Honfroy de Vieilles et de Roger d'Epaignes. Le premier chapiteau du côté de l'Evangile rappelle leurs combats. La verrière qui se trouve derrière le maître-autel est composée de débris de vitraux anciens assemblés. L'autel est moderne.

Digitized by Google

Dans la première chapelle au nord, on nous montre un candélabre en cuivre ciselé, provenant de l'abbaye de Préaux ; il porte l'inscription suivante : « Les six chandeliers à pans ont été procurés par le F. Eloy Lerminié à la maison des Cordeliers du Pont-Audemer. 1745. » Cette chapelle est éclairée par un beau vitrail de l'école italienne, le plus beau de l'église, daté de 1556, dont les inscriptions « devant la loy, sous la loy, soubz la grâce, » indiquent le sujet. Elle renferme de merveilleuses piscines.

Le vitrail de la seconde chapelle, en partie brisé, représente saint Nicolas, patron des avocats. Les murs sont ornés de peintures qui ont été retrouvées par M. Honoré. directeur des magasins du Louvre, alors qu'il était ingénieur aux papeteries de Pont-Audemer.

La troisième chapelle était dédiée à saint André, apôtre : le vitrail est en partie brisé. Le vitrail de la quatrième dépeint la vie de saint Honoré, et fut donné en 1536 par la corporation des boulangers.

Le cinquième vitrail représente l'apparition de Jésus à ses apôtres. La sixième chapelle renferme une verrière de Pierre Le Bienvenu, datant de 1551 : elle est dédiée à saint Fiacre, autrefois à saint Sébastien, l'un des patrons de la ville. On l'invoquait en cas de peste, et on faisait brûler devant sa statue une corde enduite de suif, d'une longueur égale à celle des remparts de la cité.

La septième est celle des fonts baptismaux, avec un baptistère sculpté. On y a placé deux très belles statues d'albâtre qui se trouvaient autrefois de chaque côté du maître-autel.

Un tableau peu connu, faisant partie du mobilier de l'église, vient d'être identifié, grâce aux recherches de M. Assire, de Pont-Audemer. C'est un Décalogue peint sur bois, entouré d'un cadre Renaissance. Le sujet du tableau est indiqué par l'inscription suivante qui y figure :

Les dix commandements de la Loi de Dieu. Exode XX.

On y voit les tables de la loi portant les commandements, avec de nombreux versets qui ne laissent aucun doute sur l'origine protestante du tableau.

Digitized by Google

Comment se trouve-t-il à Sairt-Ouen ?

L'érudit M. Robert Duquesne rappelle qu'un temple protestant qui existait à Pont-Audemer fut supprimé lors de la Révocation de l'édit de Nantes. Il est possible qu'à cette époque ou ultérieurement, pour le sauver de la destruction, on l'ait apporté à l'église catholique (1).

Nous notons au passage les armes figurant sur un des vitraux, sans doute celles du donateur : Coupé, au 1, d'azur à deux roses d'argent, au 2, d'argent au fer de lances de gueules.

Ce sont les armes de la famille de Fréville de Lorme, qui longtemps a joué un rôle important dans la région de Pont-Audemer (2). Elle est représentée aujourd'hui même au milieu de nous, par Mme la comtesse de Nazelles, née de Fréville de Lorme, qui fait partie de l'excursion, et à laquelle ce souvenir familial n'a point échappé.

La principale cloche de la sonnerie de Saint-Ouen, datant de 1514-1515, est très ornée. Elle porte un buste, peut-être celui de François Ier ; une salamandre ; une tête de femme ; un saint Ouen, et une Egyptienne, avec l'inscription suivante :

Je suis qui dis la bonne aventure.

En 1736, le clergé de Saint-Ouen se composait d'un curé, d'un vicaire et de six prêtres habitués ou chapelains. Ils officiaient comme s'ils avaient eu le titre de chanoines. L'aumusse leur avait été conférée par Philippe Cospéan, évêque de Lisieux ; mais Léonor de Matignon n'ayant voulu confirmer cette donation que sous certaines conditions, onéreuses pour eux, ils préférèrent abandonner leur titre plutôt que de s'exécuter.

Nous sortons de l'église, et nous prenons la rue de la République. Nous passons devant la bibliothèque municipale, composée en majeure partie d'ouvrages sur la Normandie, laissés par M. Canel, le savant écrivain normand, à sa ville

(1) SPALIKOWSKI : *Petit Journal*. Edition de Normandie, 8 septembre 1924.

(2) En 1789, Michel-Pierre de Fréville, sieur de l'Orme, était procureur du roi en l'amirauté de Quillebeuf.

Digitized by Google

natale. La façade toute moderne est ornée du buste de Canel. En face se trouve l'Hôtel de Ville, moderne lui aussi

Toujours sous la conduite de M. Grégoire, nous nous dirigeons, au travers d'un dédale de rues curieuses, qui ont conservé leur aspect vieillot, vers Notre-Dame du Pré.

En passant, le marquis de Saint-Pierre nous signale l'ancien hôtel de sa famille, vendu vers 1840. Un peu plus loin, nous voyons la poste, malencontreusement logée dans un hôtel du XVIIIe siècle, l'ancien hôtel de la famille Hébert, où fut élevé le ministre Emile Hébert. De l'autre côté du pont, on nous montre un garage, qui fut l'hôtel du Louvre, où logea Mme de Sévigné ; enfin notre guide nous fait visiter une intéressante maison ancienne dont il est propriétaire, avec une tourelle intérieure, dont il active la restauration.

Nous suivons l'antique rue des Pâtissiers, qui longe la rivière, et dont la succession de petits ponts évoque, avec un peu de bonne volonté, le pont des Soupirs et la lagune vénitienne..

A mi-côte, nous apercevons le château de Fréville, puis l'ancien manoir du vicomte. Nous allons voir encore l'emplacement de l'élection et du bailliage, à l'angle de la Grande-Rue et de la rue des Carmes. Un souvenir personnel s'attache pour moi à cette visite.

Au mois de décembre 1741, un édit du roi réunissait à perpétuité la juridiction du bailliage de Pont-Authou au bailliage de Pont-Audemer. Mon aïeul maternel, Gaspard Legrix de la Poterie (1), seigneur de Pont-Authou, était alors lieutenant général civil, lieutenant général de police, et lieutenant particulier civil du bailli de Rouen au bailliage de Pont-Audemer. Ces charges étaient dans sa famille depuis l'an 1623. La réunion de ces deux juridictions accumulait sur sa tête toutes ces fonctions en double. De gros inconvénients devaient en résulter pour les plaideurs, M. Legrix de la Poterie ne pouvant, malgré toute son activité, suffire à remplir utilement toutes ces charges. Il les assuma cependant jusqu'à sa mort, survenue en 1772. A cette date,

(1) Legrix de la Poterie, de la Fontelave, de Préville : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois serres d'aigles d'argent onglées d'or, deux en chef, une en pointe. (*Armorial général*, 1696.)

Digitized by Google

l'accord n'ayant pu se faire entre mon bisaïeul, gendre de M. Legrix de la Poterie et l'intendant, sur la cession de ces offices, ceux-ci restèrent pendant cinq années sans titulaire et ce ne fut qu'en 1777, après avis du délégué de l'intendant, que la division en fut réalisée. M. Gibert, secrétaire du roi, et conseiller du bailliage devint lieutenant général civil ; M. de Morceng (1), avocat, lieutenant général criminel, et lieutenant particulier civil, et M. Hellot de Bellemare, lieutenant général de police.

PONT-AUDEMER :
Ruines de l'église Notre-Dame du Pré.
(Cliché de M. Robert Duquesne.)

Nous arrivons enfin à l'église du Sépulchre, ou Notre-Dame du Pré, devenue la propriété de M. Robert Duquesne, après avoir été longtemps à usage de tannerie. Nous contemplons ce qui en reste ; une des arches a été transportée à l'église Saint-Germain, il y a une quinzaine d'années.

Ce qui lui a fait, dans la suite, donner le nom de Sépulchre, lisons-nous, dans les notes de Langlois, c'est une chapelle assez grande, construite à côté du chœur, aux frais d'un des vicomtes de Pont-Audemer, sur le modèle du Saint-Sépulchre de Notre-Seigneur.

(1) Le Sens de Morceng : de gueules au chevron d'or accompagné de trois encensoirs d'argent (Saint-Allais.)

Digitized by Google

Avant la Révolution, l'église s'étendait jusqu'à la rue du Sépulchre ; la nef était traversée par un petit canal, qui pouvait jadis avoir servi de lit à la rivière de Tourville. Une partie de la nef subsiste seule, mais ce débris est précieux, en ce qu'on y reconnaît les premières ogives qui marquèrent le passage du roman au gothique. Le roman pur y occupe encore une large place. Le portail est ce qu'il y a de plus remarquable. Entre la porte et la fenêtre qui la surmonte, la muraille forme une saillie, au-dessus de laquelle se développe une rangée de corbeaux presque continue, placés sur des plans différents, et dont certains présentent encore des traces de sculpture.

Autrefois, l'église du Sépulchre renfermait un grand nombre de statues de saints. Elles ont été utilisées comme pierres de fondations, pour le bâtiment qu'on appelle la manufacture, rue de Bernay.

Avant de quitter ces ruines, M. Tournoüer nous donne lecture de la note suivante, parue dans la bibliothèque de l'Ecole des chartes. T. LIV, 1893, p. 790.

L'église Notre-Dame du Pré, à Pont-Audemer, était un joli monument du XIIe siècle, d'un style simple et excellent, assez bien conservé. Elle servait, depuis le commencement du XIXe siècle, de magasin à écorces. Elle a été vendue l'an dernier à de nouveaux propriétaires. Ceux-ci, sans doute égarés par une fausse esthétique, lui ont fait subir les mutilations suivantes : le toit a été enlevé ; les murs, les colonnes et les chapiteaux ont été grattés. Quelques chapiteaux et la plupart des corbeaux sculptés que M. Canel signalait en 1838 avec raison comme remarquables, ont été descellés et on s'en est servi pour édifier dans le jardin voisin du propriétaire (un jardin d'usine) une construction très bizarre qui ressemble assez aux murailles d'un château de dominos. Faire de fausses ruines avec des vraies, cette opération qui aurait comblé de joie Bouvard et Pécuchet, s'il leur eût été donné de s'y livrer, a été accomplie à Pont-Audemer en 1893, sans soulever d'objection.

Heureusement pour les ruines de Notre-Dame du Pré, M. Robert Duquesne s'en est rendu acquéreur, et nous n'avons plus à craindre pour l'avenir, les pratiques désastreuses que signale Ch.-H. Langlois.

Digitized by Google

M. André Turgis prend alors la tête de notre troupe, pour nous faire visiter l'auberge du Vieux-Puits, ancienne tannerie récemment aménagée avec beaucoup de goût en hostellerie normande par M. Harlay. La salle à manger est d'une vraie couleur locale, avec son immense cheminée : son plafond à poutrelles, ses petites tables rustiques, ses étains et ses cuivres. La cour intérieure contient de nombreuses tonnelles garnies de vignes vierges et de glycines sous lesquelles il doit être fort agréable de prendre ses repas, quand la chaleur de l'été le permet. Dans un coin, un vieux puits rapporté de Rouen, et contre lequel, dit la chronique, Mme Bovary venait rêver. C'est à lui que l'hostellerie emprunte son nom.

Nous passons devant l'église des Cordeliers, devenue tannerie depuis la Révolution, et nous pénétrons dans la très importante tannerie de MM. Turgis et Carliez, que M. Turgis veut bien nous faire visiter en détail. La tannerie était dès le XIIIe siècle, la principale industrie de Pont-Audemer

Nous allons suivre la série des opérations qui, en quinze mois environ, permettent de transformer les peaux, reçues principalement de l'Amérique du Sud, en ce cuir qui est universellement connu et apprécié sous le nom de cuir de Pont-Audemer.

Nous assistons d'abord au travail de rivière, dessalage, rinçage, et lavages, à la suite desquels la peau est grattée pour en faire tomber les poils. Mille peaux environ sont traitées par mois. Puis nous pénétrons dans la salle des cuves, où des bains successifs vont gonfler les peaux, de manière à leur donner l'épaisseur voulue et à permettre au tannin de les pénétrer,

Nous visitons la salle des machines, dont la chaudière a le grand avantage de ne brûler que de la tannée préalablement séchée.

Le tan est, comme on le sait, produit par les écorces de bois divers. Celles-ci sont hachées mécaniquement, quatre mille kilogrammes à l'heure environ. Au moment de la saison, l'usine reçoit de tous les pays du monde, les écorces

Digitized by Google

très variées qui lui sont nécessaires, pour son alimentation, soit sept à huit cent mille kilogrammes .

Lorsque les peaux ont été ainsi préparées, on les met les unes sur les autres dans des cuves avec le tan et le jus, dont la composition reste le secret de chaque fabricant, et on les y laisse séjourner trois ou quatre mois.

Au bout de ce temps elles sont portées dans des séchoirs, soit à l'air libre, soit à l'air chaud, et enfin battues mécaniquement avant d'être livrées au commerce. Un homme peut en battre vingt-cinq par jour.

Nous sortons de la tannerie et nous passons devant la plaque où sont inscrits les noms des victimes de la grande guerre ; sur la première ligne figure le nom de M. Gabriel Turgis, le frère de notre cicerone.

Celui-ci veut nous montrer avant de quitter le quartier des tanneries, ce qu'était autrefois un établissement de ce genre, en nous conduisant à l'ancienne tannerie de son grand-père, toute voisine. Tout le travail s'y faisait à la main ; elle ne comprenait qu'une quinzaine de cuves : le battage était fait sur une table de marbre avec un maillet de cuivre, et un ouvrier ne battait qu'une peau par jour. La plupart des tanneries étant groupées dans le même quartier, le bruit des marteaux résonnait tout le jour, avec un rythme particulier.

En terminant, M. Turgis nous fait visiter chez lui une fort intéressante collection de bénitiers en faïence polychrome, au nombre d'une centaine environ, et qui fut constituée par le grand-père de Mme Turgis.

Nous nous dirigeons alors vers l'église de Saint-Germain-Village.

L'aspect général de l'église de Saint-Germain-Village présente une très grande analogie avec l'église Notre-Dame-sur-l'Eau de Domfront. Des cartes postales apportées par notre président permettent la comparaison. Les parties les plus anciennes de l'église actuelle appartiennent au xe siècle. Cette date semble déterminée par l'orientation de l'édifice sud-ouest, nord-est. Ce n'est pas en effet au levant d'hiver qu'elle est tournée, mais au levant d'été, comme l'était l'ancienne église Saint-Paul de Rouen, qui datait du xe siècle.

Digitized by Google

Une tradition locale rapporte que, comme on plaçait les fondations de cette église, un marchand, qui conduisait des bœufs à Paris, promit d'en offrir un, au profit de l'œuvre, si, à son prochain voyage, les travaux s'élevaient à la hauteur de l'autel. Comme il les trouva très avancés, il accomplit son vœu, et en souvenir de ce don, la tête de l'animal fut représentée en relief en plusieurs endroits de la muraille extérieure. Ainsi explique-t-on les vestiges d'animaux qu'on y voit encore.

L'église Saint-Germain était très grande, elle mesurait environ quarante-cinq mètres de longueur. Disposée en forme de croix, elle était terminée au nord-est par trois absides semi-circulaires, correspondant à la nef et aux bas côtés. Mais à différentes époques elle a subi de nombreux changements.

Le XIIIe siècle l'a gratifiée de plusieurs fenêtres et d'une tour carrée. Au XIVe siècle, l'abside du chœur et celle des bas côtés furent remplacées par une muraille droite, percée de deux grandes fenêtres. Cette partie de l'édifice a été reconstruite en 1868. La partie du XVe siècle se remarque dans les deux fenêtres originales, ouvertes à l'extrémité des bras de la croix.

L'antiquité de l'église Saint-Germain se reconnaît aussi à la coupe et à la nature des pierres employées dans sa construction, aux arcades intérieures, à la forme cintrée des petites fenêtres à colonnes, aux modillons ou corbeaux placés sous la corniche qui supporte le toit, à l'abside semi-circulaire qui à survécu aux deux autres.

Vers 1817, des travaux assez importants furent exécutés, de nouvelles fenêtres sans caractères furent percées, et on raccourcit la nef de huit mètres, détruisant un portail curieux qui eût pu être conservé. Celle-ci s'étendait jusqu'au bel if mesurant plus de trois mètres de tour, que nous admirons dans le cimetière. Elle ne comprend plus que trois arcades romanes ; un portail a été rapporté de l'église du Sépulchre.

L'intérieur de l'église n'offre rien de remarquable : on peut y voir un chandelier pascal en bois sculpté, une Vierge ancienne, et des vitraux restaurés. Dans la sacristie, se

Digitized by Google

trouve un tombeau de la famille de Malhortie de Candeau(1).

Le chemin de croix, moderne, a été offert par M. Turgis père, maire de Pont-Audemer en 1870, qui a aussi largement contribué à la restauration de l'édifice.

Rappelons brièvement en quittant Saint-Germain-Village, l'histoire de l'hospice de Pont-Audemer.

Avant sa fondation, il avait existé à Pont-Audemer, comme dans la plupart des villes et bourgs de Normandie, une léproserie dite de Saint-Gilles, fondée en 1135 par Galeran de Meulan qui la dota de biens importants : elle était administrée par les religieux du prieuré du même nom.

L'hôpital, sous le patronage de saint Jean remontait au XIVe siècle ; on ne possède d'ailleurs que fort peu de renseignements sur son origine, tous les anciens titres ayant disparu à la suite des guerres. Il était régi dans les premiers temps par des dames de charité pour l'intérieur, et par les officiers municipaux pour l'extérieur. En 1700, l'hôpital des malades et invalides de Pont-Audemer était tenu de recevoir les pauvres des quatre paroisses de la ville. Un arrêt du conseil lui remit le tiers des biens des léproseries de Saint-Gilles, et de la maladrerie de Saint-Jacques. A cette époque, l'hospice comptait 7.665 livres de revenu dont 926 livres de fieffes d'héritages, 140 livres de rentes en grains, 5.599 livres de fermages et 1.000 livres environ, produit du travail des pauvres.

Le seigneur d'Iclon y avait droit à trois lits, le seigneur de Tourville à une place, à cause, le premier, de la maladrerie de Saint-Christophe, fondée par ses ancêtres, le second à cause de la léproserie de Sainte-Catherine-des-Hestrées, fondée par ses prédécesseurs.

La construction d'un nouveau bâtiment à l'Hôtel-Dieu de Pont-Audemer, en 1750, donna lieu à une contestation assez vive entre l'Hôtel de Ville de Pont-Audemer et Messire Sebin, prêtre prieur de l'Hôtel-Dieu. Les officiers municipaux voulurent prendre pour médiateur, dans ce différend, l'évêque de Lisieux, mais le curé de l'Hôtel-Dieu

(1) De Malhortie : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de pique renversés de même. (*Armorial général*, 1696.)

Digitized by Google

s'y refusa. L'affaire fut portée devant le conseil, mais M. de Folleville, procureur général au parlement de Rouen parvint à concilier les parties.

En 1787, l'hospice était desservi par quatre religieuses et pouvait recevoir six malades (1).

La visite des monuments terminée, les uns regagnent leur home temporaire, d'autres, séduits par un site aperçu trop rapidement à leur gré, veulent y jeter un coup d'œil moins hâtif, et attendent en flânant que l'heure du dîner sonne. Tout le monde est exact, cependant, lorsque le président donne le signal de passer à la salle à manger. Pour être archéologue, on n'en est pas moins homme. Il faut songer à réparer ses forces mises à l'épreuve par les fatigues d'aujourd'hui et en conquérir de nouvelles pour affronter celles qui nous attendent demain. Le menu du dîner permet aux plus difficiles de se déclarer satisfaits et chacun peut constater que la réputation de l'hôtel du Lion-d'Or n'est point surfaite.

(1) *Archives de la Seine-Inférieure*. C. 1000.

Digitized by Google

DEUXIÈME JOURNÉE

Mardi, 26 *Août*

Personne ne manque au rendez-vous ; nous sommes au début de l'excursion ; le zèle des congressistes, qui ne se dément jamais, n'est pas encore modéré par les fatigues accumulées à la suite de plusieurs étapes, et c'est pleins d'entrain que nous prenons la route d'Evreux.

Nous traversons sans nous arrêter la bourgade de Corneville-sur-Risle, que l'opérette de Robert Planquette a rendue plus célèbre par ses cloches que les événements de son histoire, et nous arrivons à Appeville-Annebaut.

APPEVILLE dit ANNEBAULT : Portrait de l'église.

(Cliché de M. R. Duquesne.)

Appeville est une petite ville fort ancienne, située sur la voie romaine de Juliobona à Noviomagus. Dès le moyen-âge, elle possédait une église, des chapelles et une léproserie.

L'église fut donnée à l'abbaye du Bec par Robert de Montfort, en même temps que celles de Montfort et de Flancourt, vers la fin du XIe siècle. Elle était dédiée à saint André. Elle fut reconstruite en 1550 par l'amiral d'Annebaut. Les parties remarquables sont la nef, la tour carrée, et le portail qui présente d'intéressantes sculptures.

La chapelle de la léproserie était sous l'invocation de sainte Marguerite. Elle était située près de la Fontaine aux Malades, entre l'église de la paroisse et celle de Corneville.

Digitized by Google

La chapelle de Saint-Milford s'élevait dans un endroit appelé le vieux Montfort, peut-être près de l'ancienne demeure de Robert de Montfort, seigneur d'Appeville, au XIe siècle. Enfin il y avait encore la chapelle de Sainte-Catherine, relevant de l'abbaye de Corneville.

En 1387, Robert d'Annebaut (1) est indiqué pour la première fois comme seigneur d'Appeville ; mais depuis plus d'un siècle, les seigneurs d'Annebaut-en-Auge, près Lisieux, avaient des intérêts dans la vallée de la Risle.

Le plus illustre représentant de cette famille fut Claude d'Annebaut, amiral et maréchal de France, qui fit bâtir le château de son nom à Appeville, de 1522 à 1546. Les proportions en étaient si énormes, que ni lui, ni ses successeurs ne purent l'achever. Le pavillon nord fut seul terminé ; de toutes ces constructions, il ne reste que des ruines. L'amiral obtint, en 1549, l'érection de la terre d'Appeville, en baronnie sous le nom d'Annebaut. La terre passa ensuite par héritage, en 1605, à Charlotte de Vieuxpont, mariée à Bernard Potier, sieur de Blerencourt, lieutenant général de la cavalerie légère de France. En 1640, la baronnie fut élevée pour ce dernier en marquisat. Il la légua à sa mort à René Potier, duc de Tresme et de Gesvres (2), son frère aîné. Au décès, sans enfants, de ce dernier, en 1723, Jean-Baptiste Danican d'Annebaut (3) racheta au nom de sa femme, descendante de Madeleine d'Annebaut, le marquisat, pour la somme de quatre cent cinquante mille livres. Il rentra aussi en possession de la vicomté de Pont-Audemer, au sujet de laquelle il eut, avec le bureau des finances, royales un procès qui se prolongea pendant plus d'un siècle. La terre d'Appeville-Annebaut fut achetée en 1777 par Clément de Barville, qui se rendit acquéreur aussi de la vicomté de Pont-Audemer. Celle-ci lui fut enlevée en 1784, et la Révolution acheva la destruction du marquisat d'Annebaut.

(1) Annebaut : de gueules à la croix de vair.

(2) Potier de Gesvres : d'azur à deux mains d'or au franc quartier échiqueté d'argent et d'azur.

(3) Danican d'Annebaut : d'azur à la sphère d'argent cerclée d'un zodiaque de sable, en fasce, accompagnée en chef d'une étoile d'or et d'un grand vol de même en pointe qui s'élève et enclave la sphère.

Digitized by Google

Après une courte visite à l'église, nous nous engageons dans la forêt de Montfort, dont le marquis d'Annebaut prétendit jadis être propriétaire. En lisière de la forêt se trouve le bourg de Montfort, adossé à une colline escarpée, d'où l'on aperçoit Pont-Audemer et Brionne. Le château de Montfort qui fut aux XIe et XIIe siècles une des principales places fortes de la Normandie, n'offre plus que des ruines insignifiantes. Il existait à Montfort une léproserie ; l'église était sous la dépendance de l'abbaye du Bec. Il y avait jadis une vicomté, supprimée lors de la réunion de ce domaine à la couronne.

Par des chemins sinueux et ombragés, on gagne le Bec-Hellouin où nous allons faire notre premier arrêt important.

LE BEC-HELLOUIN

De quelque part que le vent vente,
L'abbaye du Bec a rente.

Le temps est assez beau lorsque nous arrivons. Nous faisons une rapide visite à l'église paroissiale, dont le chœur est du XIVe siècle. Elle renferme quelques épaves intéressantes de l'abbaye : une porte de tabernacle en émail, du XVIIe siècle, des boiseries, un nombre assez important de statues de bois, quelques pierres tombales, et surtout depuis 1792, la sépulture du bienheureux Hellouin.

Lorsque nous sommes tous réunis, nous nous dirigeons vers l'abbaye. Un charmant petit chemin, que longe le ruisseau du Bec, ou de Saint-Martin, y conduit. L'aspect des lieux a gardé son empreinte monastique et lorsqu'on aperçoit la grande tour du XVe siècle, les immenses constructions conventuelles du XVIIIe, on croit que les moines sont partis d'hier et reviendront demain.

Nous sommes reçus par M. le vétérinaire en premier, Anne, commandant le dépôt de remonte, qui veut bien nous autoriser à visiter l'abbaye en détail. Nous regrettons l'absence du chanoine Porée, le savant historien du Bec, mais nous aurons le plaisir de le retrouver ce soir à Bernay. M. le chanoine Porée a écrit, à notre intention, quelques notes

Digitized by Google

dont le président nous donne lecture, et dont je me suis inspiré, ainsi que des autres ouvrages du même auteur, pour rédiger la courte notice qu'on va lire.

L'abbaye du Bec (1) n'offre pas aux regards des visiteurs les ruines grandioses et pittoresques de Jumièges, de Saint-Wandrille ou de Mortemer. Elle ne garde que les souvenirs de son passé, mais quels souvenirs et quels noms pourraient être comparés à ceux de Lanfranc ou de saint Anselme ? Si ses commencements furent humbles, ses écoles, devenues rapidement célèbres, firent du Bec une des abbayes les plus illustres de la chrétienté. Cantorbéry lui demanda trois archevêques, et l'un des élèves de son école, Anselme de Baggio, alla s'asseoir sur le trône pontifical, sous le nom d'Alexandre II.

La fondation de l'abbaye est due à Herluin, parent des comtes de Flandre, l'un des chevaliers les plus accomplis de son temps. Il naquit à Bonneville vers 994. Ayant fait vœu, dans un combat, de se consacrer au service de Dieu, il fonda en 1035, sur son fief de Bonneville, une église en l'honneur de la Sainte Vierge. Ordonné prêtre par l'évêque de Lisieux, il groupa autour de lui plusieurs de ses compagnons d'armes, leur fit adopter la règle de saint Benoît, et devint leur abbé.

Le monastère de Bonneville ne dura que cinq ans. Faute d'eau potable, les religieux durent l'abandonner pour se transporter dans la vallée voisine, à l'endroit où le ruisseau du Bec vient se perdre dans la Risle. Bientôt, Herluin vit arriver Lanfranc qui devait jeter une si grande illustration sur l'abbaye. Italien d'origine, Lanfranc venait en France pour visiter les écoles. Il s'arrêta au Bec, et ne tarda pas à y prononcer ses vœux. Devenu prieur, il ouvrit cette fameuse école du Bec, qui pendant cinquante ans, fut la plus célèbre de l'Europe, et le centre du mouvement philosophique et intellectuel en Occident. C'est autour de sa chaire que se forma l'élite des penseurs et des savants de cette époque.

(1) Le couvent des religieux bénédictins de l'abbaye du Bec : de gueules semé de fleurs de lis d'argent. (*Armorial général*, 1696.)

Digitized by Google

Vers 1051, les moines du Bec engagèrent avec Béranger de Tours, au sujet de la présence réelle dans l'Eucharistie, une lutte dont ils devaient sortir victorieux. Peu de temps après, Anselme, Italien lui aussi, attiré par le renom de l'abbaye, vint au Bec, pour y suivre l'enseignement de Lanfranc. Le nombre des religieux s'accrut tellement que l'édification d'un établissement plus vaste s'imposa. Les nouvelles constructions furent commençées en 1060.

Sur ces entrefaites, Lanfranc ayant été nommé abbé de Saint-Pierre de Caen, puis archevêque de Cantorbéry, Anselme le remplaça comme prieur. Ce fut lui qui termina les bâtiments claustraux et la basilique abbatiale, placée sous l'invocation de Notre-Dame. Lanfranc vint en faire la dédicace le 23 octobre 1077. L'année suivante Herluin mourut, et selon son désir, fut inhumé au milieu du chapitre.

Son successeur fut Anselme. Celui-ci fit plusieurs voyages en Angleterre et après Lanfranc, fut nommé archevêque de Cantorbéry. L'abbaye déjà puissante s'enrichit des dons des seigneurs qui avaient suivi Guillaume à la conquête de l'Angleterre, et auxquels les terres avaient été distribuées. Ces avantages, d'ailleurs, n'allèrent pas sans inconvénients : l'élite intellectuelle des moines fut appelée de l'autre côté du détroit, pour administrer les possessions nouvelles, et un troisième archevêque de Cantorbéry fut choisi dans ses rangs, en la personne de Thibaut, cinquième abbé du Bec.

Sans énumérer la longue suite des abbés du Bec, nous retiendrons seulement les noms de ceux qui, par leurs travaux, ont contribué à l'illustration ou à l'embellissement de l'abbaye. Letard, sixième abbé, construisit avec les libéralités de Robert du Neubourg, un nouveau cloître en 1140. L'an 1141, la congrégation s'accrut de la célèbre collégiale de Beaumont-le-Roger, qui lui fut donnée par le comte Galleran de Meulan. Le cloître fut terminé en 1146.

Roger Ier, septième abbé, agrandit considérablement l'église abbatiale dont la première pierre fut posée par l'évêque Rotrou, le 14 août 1161. Les travaux durèrent dix-sept ans ; la dédicace eut lieu en 1178 C'est à cet abbé qu'on doit la construction de l'infirmerie et de la maison des hôtes. Les possessions de l'abbaye s'accroissaient sans

Digitized by Google

cesse ; son influence était considérable : douze abbayes avaient pour abbés des moines du Bec : l'impératrice Mathilde voulut être inhumée dans l'église de l'abbaye. Là étaient aussi les sépultures des seigneurs du Neubourg.

En 1273, l'église s'effondra : la chronique du Bec, relate ainsi l'événement :

L'an de grâce mille deux cents
Sexante et treize, virent gens
la maistre Tour du Bec descendre
lendemain du jour de la Cendre.
Entour prime fut la ruyne
l'œuvre desoubz n'était pas fine
pour ce la tour se descendi
Tout le cueur cassa et fendi
De la nef une grande partie
quassa la tour de l'abbaye
mez Dieu merci, le roi chieri
oncques homme n'y ont peri
Ce fut au temps de l'abbé Pierres
à qui eschetz maintes pierres
Pour ce qu'en pierre habonda
Sur ferme pierre la fonda (1).

Elle s'était déjà écroulée cent ans avant : Richard de Saint-Léger l'avait fait reconstruire en partie en 1215. Pierre de la Cambe, dix-septième abbé, fit reconstruire en 1276 le chœur et les transepts.

En 1282, sous l'abbé Ymer de Saint-Ymer, on retrouva dans les ruines de l'église les restes de l'impératrice Mathilde, veuve de Henri Ier, roi d'Angleterre, décédée en septembre 1168 à Rouen. Les travaux de reconstruction continuèrent sous la direction du maître Robert de Fontaine. Guilbert de Saint-Etienne, dix-neuvième abbé, acheva l'abbatiale.

Sous Robert des Courroyes, vingt-deuxième abbé, eut lieu l'invasion anglaise. Louis d'Harcourt, gouverneur de la Normandie, voulut pour arrêter l'ennemi, faire démolir l'église à peine achevée, et la remplacer par deux tours fortifiées ; on se contenta d'entourer la basilique et le chapitre d'ouvrages de défense précédés d'un fossé. Trois côtés du

(1) *Chronique du Bec*, p. 44.

Digitized by Google

cloître furent abattus ainsi qu'une partie du dortoir et du cellier. Ce fut un moment de grande indigence pour le Bec. Etout d'Etoutteville, vingt-quatrième abbé, aggrava encore la situation. Frère de l'évêque de Beauvais et de l'évêque de Lisieux, il réussit à se faire nommer abbé, et contribua à la ruine de l'abbaye, par des dépenses excessives. Nommé abbé de Fécamp, il emporta du Bec tout ce qu'il put en livres et en objets précieux, et s'en servit pour fonder, avec son frère, le collège de Lisieux à Paris.

Guillaume IV d'Auvillars, vingt-sixième abbé, acheva les fortifications de l'abbaye ; Robert III du Bec, vingt-septième abbé, fut élu en 1418. Peu après, le duc de Clarence vint mettre le siège devant l'abbaye, s'en empara et la mit au pillage. Henri V d'Angleterre séjourna au Bec, après la soumission de la Normandie ; il restitua à l'abbé Robert les biens qu'il avait confisqués. Les Français ayant repris la tour du Bec en 1421, l'abbé Robert fut considéré comme traître, et emprisonné à Rouen pendant cinq mois. Après qu'il se fut justifié, il fut remis en liberté, et le temporel de son abbaye lui fut rendu, mais les fortifications furent rasées.

Thomas Frique, vingt-huitième abbé, dut, à cause de l'état de guerre continuel, résider presque constamment à Rouen. L'abbaye fut mise plusieurs fois au pillage, et les terres restèrent incultes. Selon la *Gallia Christiana*, cet abbé assista à la prétendue abjuration de Jeanne d'Arc. Il fit faire par Jean Sandrin les seize statues de pierre qui sont aujourd'hui à Bernay.

Geoffroy d'Epaignes, trentième abbé, 1452, marque son administration par une augmentation des possessions et des revenus de l'abbaye, la restauration de l'église et des bâtiments claustraux. Ce fut lui qui commenca la grande tour Saint-Nicolas, mais tous les travaux furent interrompus par les guerres de religion. En 1562, l'abbaye fut pillée par les Huguenots.

Jean IV Bochard, trente-et-unième abbé commendataire, fit achever le beffroy et dresser par Dom Pierre de Chretienville, moine du Bec, un catalogue de la bibliothèque. Dès le milieu du XIIe siècle, la bibliothèque de l'école du Bec se composait de cent soixante volumes manuscrits, dont

Digitized by Google

les auteurs étaient surtout des pères et des docteurs de l'Eglise. En 1164, ce nombre fut doublé par l'adjonction de cent treize autres volumes, donnés par Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux (1).

Adrien Gouffier, cardinal de Boissy, évêque de Coutances, trente-cinquième abbé, fit remanier la porte d'entrée. Jacques d'Annebaut, trente-huitième abbé, 1543, plus tard cardinal, fut une véritable cause de ruine pour le monastère par sa déplorable administration. Dominique de Vic, quarante-deuxième abbé, introduisit au Bec le 10 juillet 1626, les pères de la réforme de la congrégation de Saint-Maur (2). Ceux-ci purent faire faire de très importants travaux : le portail de l'église abbatiale, un nouveau cloître, la réparation des bâtiments, la refonte des cloches, sont leur œuvre. Les revenus de l'abbaye s'élevaient alors à 85.000 livres. En 1550, les bénéfices, pour la France seulement comprenaient 165 cures, 18 prieurés et 22 chapelles. En 1591, la nef de l'église s'était écroulée faute d'entretien. Les travaux de restauration effectués à ce moment permirent de sauver le chœur de la ruine.

Jacques-Nicolas Colbert, deuxième fils du célèbre contrôleur des finances, fut nommé abbé du Bec en 1665 ; il fit terminer tous les travaux commencés sous ses prédécesseurs. Il fit exhumer et recueillir les reliques du bienheureux Hellouin.

A partir de 1742, on reconstruisit sur un plan simple, mais grandiose, les bâtiments conventuels qu'on admire aujourd'hui.

Yves de Marbeuf fut le quarante-sixième et dernier abbé du Bec. Nommé en 1777 évêque d'Autun, puis archevêque de Lyon, il se retira en Allemagne à la Révolution et y mourut la même année.

En 1791, la communauté ne comptait plus qu'une trentaine de religieux ; la plupart quittèrent de leur plein gré

(1) L'abbaye possédait un magnifique chartrier, dont il reste un inventaire à la bibliothèque nationale. Il a été détruit en 1810, et on fit de la cire à brûler avec les sceaux des différentes pièces.

(2) C'est à ce moment-là que les moines quittèrent la robe blanche pour la robe noire.

Digitized by Google

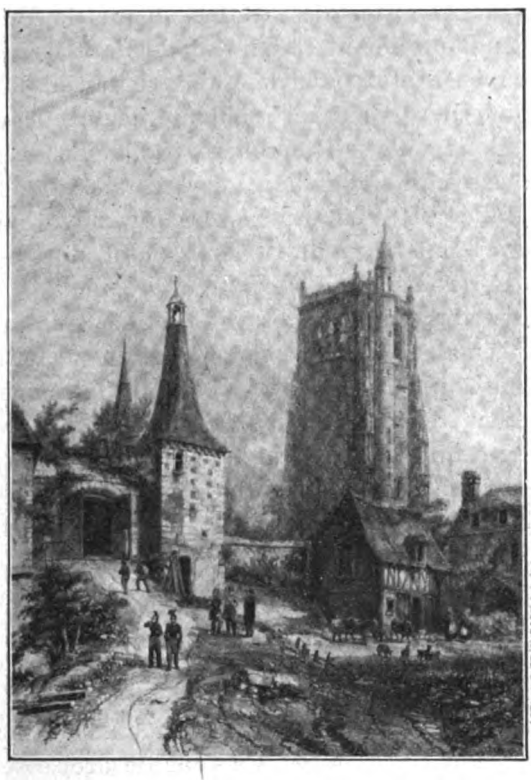

L'ENTRÉE ET LA TOUR DU BEC
(Collection de M. le Comte Becci.)

l'abbaye et prêtèrent le serment constitutionnel. L'abbaye abandonnée fut mise au pillage, le mobilier fut vendu à vil prix et les cloches envoyées à Rouen pour être fondues.

On peut se figurer l'influence de l'abbaye du Bec en Normandie, par l'importance de ses possessions. Celles-ci s'étendaient dans le diocèse de Rouen, dans celui de Lisieux,

Digitized by Google

dans celui d'Evreux et dans celui de Chartres. Elles comprenaient trente prieurés et cent vingt églises. Au moment de la Révolution ses revenus dépassaient cent quatre-vingt mille livres. Mais si ses revenus étaient immenses, sa charité était sans limite. Tous les jeudis, depuis la Purification jusqu'au jeudi précédant la Saint-Jean-Baptiste, inclusivement, la mense abbatiale de l'abbaye faisait une distribution d'une livre de pain à chaque pauvre des paroisses d'Aptot, Bonneville, Boscrobert, Calleville, Ecaquelon, Glos, La Haye-de-Calleville, Le Bec, Grostheil, Livet, Authou, Malleville, Pont-Authou, Saint-Eloy, Saint-Paul-de-Fourques, Saint-Léger-du-Genetay, Saint-Martin-du-Parc, Saint-Taurin-des-Ifs, Thiéville et Voiscreville.

Cette distribution s'élevait de douze à quatorze cents livres la semaine. Cette aumône était volontaire. Les aumônes faites par la mense conventuelle, également volontaires, étaient de toutes espèces. Elles étaient évaluées à environ six cents livres par an. Les pauvres des paroisses des environs de l'abbaye ainsi que ceux des paroisses ci-dessus désignées y trouvaient de grands secours, tant en médicaments que pour les besoins de la vie (1).

Parcourons rapidement les rares témoins qui subsistent de si grands souvenirs.

L'ancienne porte d'entrée de l'abbatiale fut construite par Robert d'Evreux, abbé de 1484 à 1491. Elle se compose de deux tourelles carrées à corniche feuillagée portant un comble très aigu en ardoises. La tour de droite servait de gêole, celle de gauche de logement au frère portier. Au-dessous de l'arcade surbaissée de la porte, était une niche élégamment sculptée, abritant une statue de Notre-Dame. Le cardinal de Boissy, qui tint la commende de 1516 à 1519, y avait fait placer ses armes : d'or à trois jumelles de sable. Elles se voient encore aujourd'hui très mutilées. A droite, dans un mur en damier, bâti en retour d'équerre, s'ouvrait une porte charretière au-dessus de laquelle se voit un *B* traversé en pal par une crosse. Ces constructions variées forment un ensemble très pittoresque.

(1) *Archives de la Seine-Inférieure*, abbaye du Bec, cote 995.

Digitized by Google

Une plaque commémorative a été apposée en 1889, lors du Congrès archéologique pour rappeler les dates mémorables de l'abbaye : elle porte ces mots :

ABBAYE DU BEC
DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT
FONDÉE PAR HERLUIN
EN 1034
DES ECOLES DANS TOUT L'OCCIDENT
Y FURENT FONDÉES PAR LANFRANC ET SAINT ANSELME
L'HOSPITALITÉ DES RELIGIEUX FUT LARGE
LEUR CHARITÉ INÉPUISABLE
LEUR SCIENCE ÉGALA LEUR PIÉTÉ
L'IMPÉRATRICE MATHILDE Y FUT INHUMÉE DANS L'ÉGLISE
EN 1167
SAINT LOUIS Y SÉJOURNA EN 1256
L'ABBAYE FORTIFIÉE EN 1356
PILLÉE PAR LES ANGLAIS EN 1421
FUT RESTAURÉE PAR L'ABBÉ GEOFFROY D'ÉPAIGNES
EN 1453
ELLE ADOPTA LA RÉFORME DE SAINT MAUR EN 1626
ET JETA UN DERNIER ÉCLAT DANS LES LETTRES
ELLE FUT SUPPRIMÉE EN 1790

JUILLET 1889

Au fond de la cour, les bâtiments de l'abbatiale terminés en 1705 se relient aux constructions plus anciennes du prétoire de la justice.

En pénétrant dans l'enceinte, on se trouve devant la tour Saint-Nicolas, vrai colosse de pierre, aujourd'hui classée, agrémentée sur ses contreforts des statues de saint André, saint Louis, saint Benoît, saint Jacques, saint Nicolas, saint Jean l'Evangéliste, saint Michel et Notre-Dame. Des inscriptions gothiques en silex noir incrusté dans la pierre, se lisent sur les flancs de la tour ; sur le côté méridional : « *Christus est filius Dei* » ; sur la face occidentale, « *Maria*, « *Jésus christus est filius Dei* », « *Salvator mundi miserere* (nostri) ». Ce beffroi renfermait autrefois une puissante sonnerie de cloches. La plus grosse ne pesait pas moins de dix mille livres.

Digitized by Google

L'église abbatiale fut abattue et rasée vers 1810. Le chemin traverse son emplacement. Il n'en reste plus qu'une grande arcature gothique. Celle-ci ornait le mur terminal qui appartenait à la reconstruction de Pierre de la Cambe et de Ymer de Saint-Ymer. Deux bases des piliers de l'abside furent mis à jour vers 1880. Elles ont été recouvertes de nouveau par des terrassements récents.

En remontant vers l'est, on remarque de nombreuses pierres encore en place, qui permettent de reconstituer par la pensée, une partie du plan des chapelles absidiales.

A une trentaine de mètres de l'abside, se trouvent les restes d'une grosse tour ronde, avec d'épais murs de silex, noyés dans le mortier. Des arbres aux racines énormes, plus que centenaires, ont librement poussé dans ces ruines. Cette tour faisait partie du système de fortification élevé du XIVe au XVe siècle par les abbés Geoffroy Harenc et Guillaume d'Auvillars, pour protéger le monastère et l'église contre les incursions des Anglais. C'était peut-être même le donjon ou citadelle, car voici ce qu'écrivait Dom Bourget au siècle dernier :

> Tout ce qui reste de cette forteresse sont les ruines d'une tour encore visible s'élevant à huit ou dix pieds au-dessus du sol, et les fondations de quelques autres, avec des souterrains de communication.

Ces souterrains ont sans doute été comblés, le souvenir en est perdu. Les caves creusées sous la colline sont une construction voûtée en berceau aigu avec doubleaux, qui peut remonter au début du XIVe siècle. Elles comprennent un très long couloir avec des retraits de chaque côté pour loger les tonneaux.

En revenant vers les bâtiments conventuels, on voit une colonnette romane qui a conservé sa base, et son chapiteau à feuillages plats, avec un commencement de nervure et d'arc diagonal. C'est à peu près tout ce qui reste de l'ancien chapitre démoli en 1817, en même temps que la sacristie; mais ce fragment est précieux : il fixe la date de la construction. La salle capitulaire du Bec avait été construite aux frais de Robert du Neufbourg, sénéchal de Normandie, de

Digitized by Google

1141 à 1146. Cette belle salle, divisée en trois travées presque carrées et recouverte de trois croisées d'ogives, était un modèle de hardiesse et d'élégance. Sa longueur atteignait douze mètres. Les vestiges que nous en voyons sont un des rares spécimens de l'architecture de cette époque dans la région normande.

Près de là, se développe l'immense escalier, achevé en 1751, qui conduisait de l'église à l'étage des cellules. La belle rampe de fer forgé a été enlevée au moment de la Révolution.

La première pierre du cloître fut posée le 6 mai 1644. Les travaux marchèrent avec une lenteur extrême, puisqu'ils ne furent achevés qu'en 1666 par Frère Guillaume de la Tremblaye qu'on peut considérer comme le véritable architecte du cloître. C'est une construction spacieuse, un peu lourde, ornée de pilastres dans le style de la Renaissance.

Les voûtes en plein cintre portent à la section des nervures, de larges clefs enlacées. Au-dessous de la porte d'entrée sont sculptées les armes du jeune Colbert, abbé du Bec : d'or à une couleuvre d'azur posée en pal. Autour du cloître, sur une superficie considérable, s'étendaient les bâtiments conventuels, tout en pierre de taille, d'une simplicité et d'une ampleur qui rappellent ceux de Saint-Etienne de Caen.

Le 24 juin 1742, le prieur, muni de la procuration de l'abbé, comte de Clermont, posa solennellement la première pierre du réfectoire et du dortoir, placés parallèlement à l'église. On mit six ans à parfaire cet immense corps de bâtiments, qui comprend un rez-de-chaussée et un premier étage très élevé. Le pavillon qui le termine du côté du jardin, fut bâti sur pilotis, à cause de la proximité de la rivière. Dès la veille de la Pentecôte 1747, les religieux avaient inauguré le réfectoire ; cette splendide salle voûtée mesure soixante-quinze mètres de long sur neuf mètres de large.

En 1750, on acheva sur les mêmes plans, le retour d'équerre du bâtiment neuf de soixante-six mètres de long prolongeant le dortoir. Il y avait dans ces ailes trente-six cellules s'ouvrant sur un vaste corridor dallé, et donnant sur le parterre.

Digitized by Google

Leur disposition rappelle celle des cellules de Mondaye, que nous avons visitées il y a deux ans.

Aujourd'hui, le cloître sert d'écurie, comme le réfectoire et l'orangerie. Transformé en dépôt de chevaux de l'armée dès 1792, la situation du Bec-Hellouin fut régularisée par deux décrets de 1804 et de 1810. Il devint dépôt d'étalons, et l'église servit de magasin à fourrage, jusqu'à ce que sa démolition fut décidée comme devenue inutile. Depuis 1833, l'établissement a été transformé en annexe du dépôt de remonte de Caen et qualifié de « dépôt de transition ». L'effectif des jeunes chevaux varie de cent cinquante à quatre cents suivant le moment de l'année. Les chevaux ne font au Bec aucun travail, ils prennent de l'exercice en liberté dans des paddocks, et nous aurons le plaisir dans un moment d'assister à leur sortie des écuries.

Les arcades du cloître ont été fermées par des murs de briques. Des planches auxquelles sont fixés les rateliers et les auges dissimulent à peine d'admirables sculptures.

L'église romane avait été dédiée le 29 octobre 1077 par Lanfranc, devenu archevêque de Cantorbéry. Cette première église, puis trois autres, furent successivement détruites par des incendies.

Une cinquième fut construite ; c'est celle qui subsista durant tout le moyen-âge, jusqu'à la Révolution. Commencée en 1275, terminée en 1320, elle ne fut cependant consacrée que le 14 septembre 1342. Déjà ébranlée par un ouragan en 1551, et faute de réparations faites à temps, la nef s'écroula presque entièrement en 1591. On ne put conserver que les deux travées les plus rapprochées du transept. Lorsqu'elle était dans son intégrité, l'église abbatiale rappelait par ses proportions et son style, l'église de Saint-Ouen de Rouen. Elle avait cent trente mètres de longueur ; le chœur seul en mesurait quarante.

Voici ce qu'Expilly en disait en 1752 :

Le chœur est un des plus grands et des plus riches qu'on puisse voir ; l'or y brille de toutes parts, et l'éclat en est relevé par l'azur dont il est accompagné.

Digitized by Google

La décoration intérieure comprenait quatre grandes statues des apôtres, un autel très orné, un jubé et un dallage en marbre, qui, heureusement, ont été sauvés de la démolition en 1808, par arrêté du ministre de l'intérieur, Cambacérès, et donnés à l'église Sainte-Croix de Bernay, où nous pourrons les admirer. La chaire est à la cathédrale d'Evreux.

L'église était vouée à la destruction, avons-nous vu, par le gouvernement impérial. On commença par enlever le plomb des couvertures. On en tira cent douze mille kilogrammes. Une voix cependant s'éleva, en 1807, pour la conservation du monument, celle du préfet de l'Eure, le baron Chambaudouin :

> L'église forme avec les autres bâtiments un ensemble si beau, donne à ces lieux un tel caractère de majesté, que je n'ai pu réfléchir sans peine au dessein que l'on a conçu de la faire disparaître....., je crains qu'on ne détruise ainsi un des plus beaux monuments qui existent (1).

L'église n'en fut pas moins abattue, et nous avons vu les rares vestiges qui en subsistent.

Constatons en terminant que si les modifications effectuées pour transformer les bâtiments du monastère en dépôt de chevaux, sont regrettables, il convient cependant de se réjouir de cette mesure, car c'est évidemment à elle seule qu'est due la conservation de ce qui reste de l'abbaye. A un autre point de vue, cette affectation offre des inconvénients, car une faible partie des bâtiments est seule utilisée. A une époque où la crise du logement sévit avec tant d'intensité dans les villes, peut-être des services agricoles, ou une école d'agriculture, pourraient-ils être installés dans les bâtiments inemployés, soit par le département, soit par l'Etat, pour le plus grand bien de ceux qui bénéficieraient de cette création. Le Bec pourrait redevenir ainsi partiellement le foyer intellectuel qu'il fut jadis, et la vie renaîtrait dans ces murs qui furent témoins de tant d'activité.

Nous sortons de l'abbaye en jetant encore un coup d'œil admiratif sur la belle tour Saint-Nicolas, le seul monument

(1) *Archives de l'Eure*. Bec-Hellouin.

Digitized by Google

classé de tout l'ensemble, et derrière, sur l'ancien logis abbatial, aujourd'hui propriété particulière du commandant Teissier. Puis nous remontons en auto, et par une série de chemins étroits et assez compliqués, nous arrivons au village d'Harcourt. Tout le monde met pied à terre, et se dirige sur le château, qu'on nous dit être très voisin et qui est, en réalité, distant encore de près d'un kilomètre.

Nous pénétrons à l'intérieur, et, descendant le vieil escalier de pierre, du côté où le château a conservé presque intact son antique aspect, je donne lecture des notes suivantes sur Harcourt et son histoire.

HARCOURT

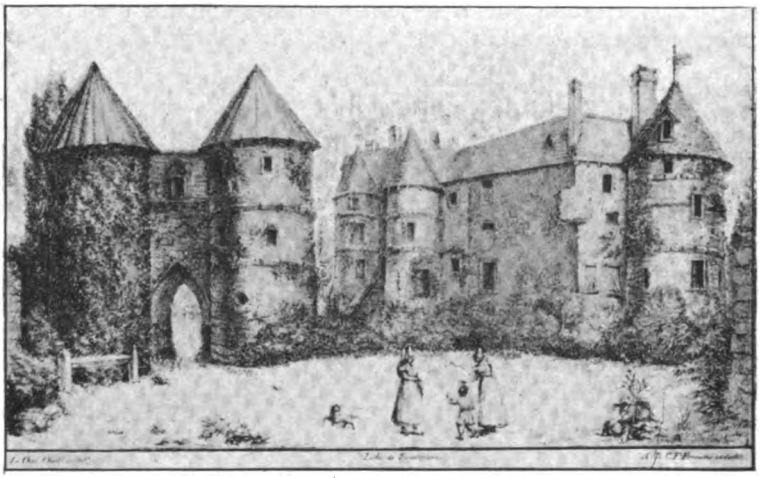

Château du VIEIL-HARCOURT.

(Collection de M. Tournoüer.) (Le Chev. Challan del.)

Le village d'Harcourt, situé près de la voie romaine qui va d'Evreux à Brionne est le berceau de la maison de ce nom, illustre depuis tant d'années, en France et en Angleterre. Trois monuments seulement méritent d'être étudiés : l'église, l'hospice et surtout le château.

L'église a été construite d'un seul jet dans le premier

Digitized by Google

quart du XIIIe siècle. Le chœur peut passer pour un petit chef-d'œuvre : à l'extérieur, on remarque la disposition extrêmement originale et peut-être unique des contreforts, dont les parois fuyantes dégagent complètement les étroites lancettes du rond point.

La sonnerie, une des plus belles de France, était dans une tour isolée de laquelle un souterrain remontait jusqu'au château.

A l'intérieur, on admire la manière harmonieuse dont s'arrondit la muraille du sanctuaire, l'habileté avec laquelle neuf travées ont été ménagées dans un espace relativement restreint, la légèreté des huit branches d'ogives qui, rayonnant autour d'une clef centrale, viennent, en soutenant d'étroits voûtains, reposer soit sur des colonnettes posées en encorbellement, soit sur des consoles en forme de chapiteaux. On peut y voir un grand crucifix en bois de la fin du XVe siècle, des fonts baptismaux en pierre de la fin du XIVe et un lutrin à cariatides du XVIIe siècle.

Le 9 avril 1695, Mme Françoise de Brancas, princesse d'Harcourt (1), dame du palais de la reine Marie-Thérèse, fonda à Harcourt, du consentement de son fils, seigneur et propriétaire du comté d'Harcourt, un hôpital pour les pauvres malades du comté, et pour les enfants des deux sexes. A cet effet, elle fit élever des bâtiments dans lesquels elle établit des chambres séparées pour les petites filles pauvres, auxquelles on devait apprendre non seulement la piété chrétienne, mais encore l'art de la dentelle, pour qu'elles parviennent à gagner leur vie.

La princesse d'Harcourt fit à ses frais toute l'installation, acheta un grand enclos avec des bâtiments et des arbres fruitiers, des pâturages qu'elle garnit de bestiaux, et légua à l'hôpital trois cents livres de rente, à prendre sur tous ses biens. En même temps, par arrêté du conseil du 13 janvier 1696, elle faisait unir au nouvel hôpital les biens et revenus de la maladrerie de Saint-Thomas d'Harcourt, de

(1) Brancas : d'azur au pal d'argent chargé de trois tours de gueules et accosté de quatre griffes de lion d'or affrontées et mouvantes du flanc de l'écu. (La Chesnaye des Bois.)

Digitized by Google

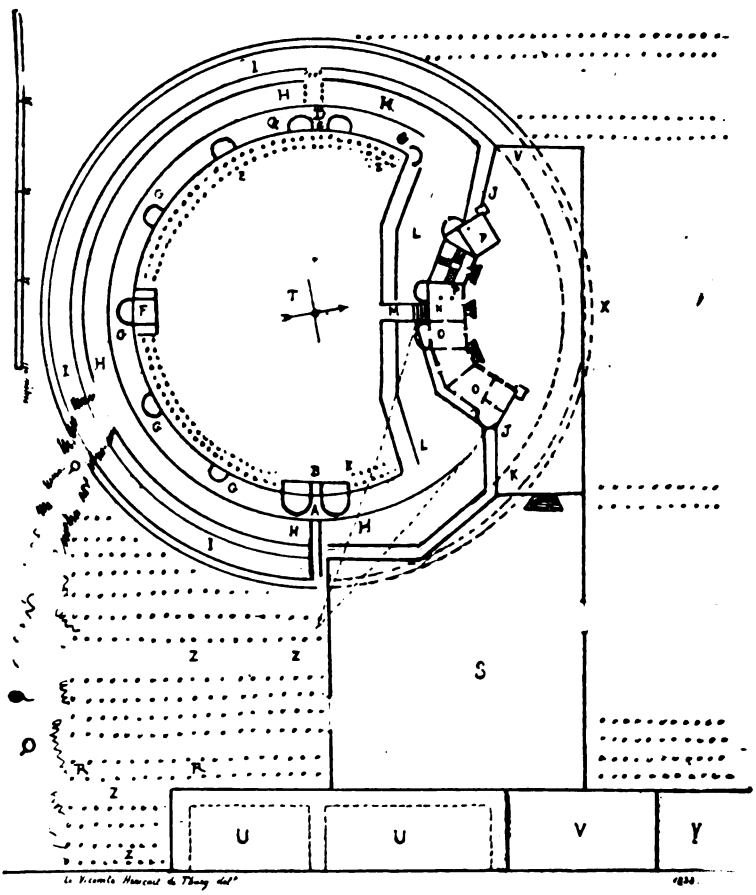

Ancien plan du château d'Harcourt.

(Collection de M. le Comte Becci.)

Digitized by Google

l'Hôtel-Dieu, ou hôpital Saint-Antoine de Beaumont-le-Roger, et de la maladrerie de Saint-Laurent de Beaumontel. Enfin par un autre arrêt du 2 mars suivant, les biens et revenus de l'ancien hôpital, de la maladrerie de Saint-Michel de Brionne, de Saint-Thomas de Cantorbéry, d'Harcourt, de Sainte-Marguerite-l'Hortier, d'Annebault et d'Orival lui étaient attribués. La princesse d'Harcourt confia la direction du nouvel établissement aux religieuses de Gentilly.

Les registres de comptabilité contiennent d'intéressants détails sur l'industrie de la dentelle, jusque-là inconnue dans le pays. L'aune de petite dentelle se vendait environ une livre. Cette manufacture ne survécut guère à la mort de Mme d'Harcourt, survenue le 12 avril 1715.

En 1788, l'hôpital accusait trois mille cinq cent vingt-deux livres de revenus et trois mille cinq cent quarante livres de dépenses (1).

Le château d'Harcourt (2) remonte au commencement du XIIe siècle. Il a été remanié à plusieurs reprises, au XVe et au XVIIe siècles, mais on distingue parfaitement le plan primitif.

Huit tours flanquent les murailles de la première enceinte ; ces tours de forme demi-circulaire sont de petite dimension. Elles mesurent à peine cinq mètres de diamètre extérieur. Deux d'entre elles encadraient et défendaient chacune des deux portes ménagées aux extrémités de l'enceinte. De la porte du nord, il ne reste que des ruines. La porte du sud sert encore d'entrée. Elle a été reconstruite à la fin du XVIe siècle. C'est à ce moment-là qu'on introduisit dans les pieds-droits, à l'extérieur et à l'intérieur, des croix de Lorraine en briques, à la suite de l'extinction de la branche aînée de la famille d'Harcourt dans la maison de Lorraine.

Le tout forme un magnifique ensemble de tours et de tourelles qu'enlacent de toutes parts des lierres séculaires, montant jusqu'aux toitures. Au premier plan, l'entrée profonde et sombre, entre deux tours qui semblent deux senti-

(1) *Archives de l'Orne*, C. 274.

(2) Toutes les notes sur le château d'Harcourt sont extraites des travaux de l'Académie d'agriculture, mis très obligeamment à ma disposition par le bibliothécaire, M. Daviet, que je tiens à remercier ici.

Digitized by Google

nelles avancées ; une enceinte semi-circulaire se prolonge le long des fossés encombrés de lierre, de plantes sauvages et d'arbres poussés au hasard (1).

Maintenant reportez-vous par l'imagination, au temps de la splendeur de ce château grandiose ; remplacez l'agreste beauté des ruines par l'image du monument dans sa jeunesse et dans sa force ; arrachez ces voiles de verdure, creusez ces fossés, déblayez ces glacis, faites arriver une eau vive et profonde qui baigne les murailles, relevez les douze tours de l'enceinte et du donjon, rendez-leur la ceinture de mâchicoulis et la couronne de créneaux qui en faisaient la parure, ouvrez toutes ces fenêtres à croix de pierre malencontreusement murées, meublez à l'antique ces vastes appartements aujourd'hui nus et délabrés, et faites retentir sur les dalles sonores le pas des destriers, briller les armures, sonner les cors et vous aurez Harcourt, digne demeure des barons et comtes de ce nom, issus du célèbre Bernard le Danois, de ces fidèles compagnons d'armes des ducs de Normandie, dont l'histoire est celle de la France.

Château d'Harcourt.
(Cliché de M. G. de Banville.)

Nous avons un témoin oculaire de ce qu'était Harcourt au XVIIe siècle : Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire de Géographie*, écrit ce qui suit en 1704 :

(1) *Normandie illustrée*, vol. I, V° Harcourt.

Digitized by Google

Le château, bâti à l'antique, avec des fossés profonds, accompagné d'un donjon et d'une chapelle, est très logeable et a bel air. Les appartements ont été rétablis à la moderne avec un jardin bien ordonné et fort propre. Au pied de ce château, et d'un parc fermé de murailles, est un prieuré claustral de chanoines réguliers de Saint-Augustin, sous le titre de Notre-Dame-du-Parc. On y conserve des reliques très précieuses et anciennes. Le comté d'Harcourt comprend vingt paroisses.

La première mention dans l'histoire du château d'Harcourt date de 917, époque à laquelle Bernard le Danois, premier baron d'Harcourt (1), conduit de son château d'Harcourt trois cents hommes d'armes au secours de Guillaume Longue-Epée.

En 1078, Enguerrand d'Harcourt, revenant en Normandie après avoir pris part avec Guillaume, à la conquête de l'Angleterre reconstruit son château d'Harcourt.

En 1328, la baronnie d'Harcourt est érigée en comté par lettres de Philippe de Valois données à Vincennes le 9 mars.

En 1124, sous Louis VI, la guerre s'allume ; les châteaux de Brionne, Valville, Beauficel, Harcourt sont pris et repris.

En 1179, Robert d'Harcourt fonde à l'extrémité de son parc un prieuré sous l'invocation de saint Thomas de Cantorbéry et y établit la sépulture de sa famille.

Pendant la captivité du comte d'Harcourt fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1315, le duc de Clarence, frère de Henri V d'Angleterre, ravagea le pays d'Evreux et s'empara, en 1418, du château d'Harcourt et des richesses du comte Jean, un des plus riches seigneurs de France. Suivant Le Ferron et Boulenc, il avait plus de trois cent mille écus d'or dans son trésor, un riche cabinet d'armes, des images d'or des douze apôtres, une poule d'or, avec douze poussins d'or. Il se faisait servir par douze chevaliers, chacun faisant un mois par an ; il avait une chapelle de chantres et de musiciens. En 1415, il donna à l'abbaye du Mont-Saint-Michel une statue d'argent du poids de soixante-seize marcs.

Dépossédé de ses biens, le comte d'Harcourt assista au

(1) Harcourt : de gueules à deux fasces d'or.

Digitized by Google

sacre et au couronnement de Charles VII, en 1429, assis sur le banc des grands officiers de la couronne.

En 1449, le sire de Talbot, poursuivi par Dunois, se réfugie dans le château d'Harcourt, qu'il laisse peu après sous la garde du chevalier de Froquenval. Après quinze jours de siège, le château doit se rendre.

Repris aux Anglais la même année, le château est rendu par le roi de France au comte Jean d'Harcourt.

En 1484, le comté d'Harcourt passe dans la maison de Lorraine par suite du mariage, en 1417, de Lydie d'Harcourt avec Antoine, duc de Lorraine, comte de Vaudemont, qui

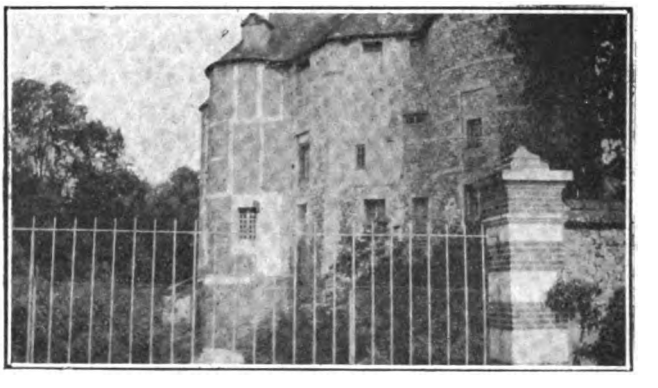

Château d'Harcourt.

(Cliché de M. G. de Banville.)

en rendit hommage au roi, à Tours, le 21 décembre 1464. Dans le courant du XVIIe siècle, le prince d'Harcourt abandonna à sa femme, Françoise de Brancas, dont il vivait séparé, le vieux château en ruines. Il avait été rebâti sous François Ier au milieu de l'enceinte de l'ancien château primitif, et comprenait un grand corps de logis, avec des tours aux angles et sur les ailes, surmonté d'un donjon très élevé, d'où on apercevait les autres châteaux du comté. La princesse d'Harcourt y fit de nombreux travaux, et le corps de logis inhabitable reçut une façade sur le parc ; le donjon fut démoli, les fossés comblés ; sur leur emplace-

Digitized by Google

ment on fit une cour d'honneur, une terrasse et un parterre ; depuis cette date, aucune restauration n'a été tentée.

En 1784, le château passa aux héritiers de la princesse de Poix, sur licitation entre Mme la princesse de Noailles-Poix et M. le duc de Richelieu-Fronsac, descendant comme elle, des anciens princes de Guise. Ceux-ci vendirent en 1786 une grande partie des terres. En 1802, M. Delamare, ancien procureur au Châtelet, se rendit acquéreur devant le tribunal de Bernay, du château du Vieil-Harcourt, sans l'avoir vu, et d'environ quatre cents hectares de terres qui l'accompagnaient. Il voulait s'y livrer à l'agriculture, et surtout à la sylviculture, pour laquelle il professait des théories particulières, qu'il voulait mettre en pratique. Il trouva le château dans un tel état de délabrement qu'il dut renoncer à toute idée de restauration. Il se contenta de faire réparer les toitures et murer toutes les fenêtres. Il replanta en arbres rares et surtout en pins, les bois abandonnés, et les landes incultes qui entouraient le château. Il mourut en 1828, laissant Harcourt à la Société royale d'Agriculture, aujourd'hui Académie d'Agriculture. Dans l'esprit du donateur, le domaine d'Harcourt devait servir sinon d'exemple, du moins de preuve et de démonstration des immenses revenus qu'on peut tirer de la culture et de l'administration des bois méthodiquement dirigés. Il voulait créer ainsi une école théorique et pratique de la culture des bois et de leur exploitation.

Les idées de M. Delamarre sont exposées dans un ouvrage dont je possède un exemplaire, et qu'il laissa, avec son château d'Harcourt, à la Société royale d'Agriculture : il est intitulé : *Cent cinquante hectares de Pins. Histoire d''une richesse millionnaire en pins.* (Paris, 1827, Mme Huzard.)

On y lit notamment des phrases comme celle-ci :

> Je suis parvenu à créer une richesse millionnaire en pins sur le sol le plus siliceux et le plus aride.

Au chapitre XIV, il promet un produit de un million cinq cent mille francs au bout de quarante à cinquante ans, pour une plantation en pins d'une surface de trente-quatre hectares.

Digitized by Google

Ces quelques indications suffisent à montrer dans quelles erreurs énormes, M. Delamarre a pu tomber, pour ses évaluations.

Quand la Société royale d'Agriculture prit possession du domaine, il comprenait deux cent quatre-vingt-neuf hectares environ en bois et vingt-et-un en terre. Aujourd'hui il comprend environ quatre cent cinquante hectares. Les exploitations faites normalement à douze ans jusqu'en 1874, ont cessé d'être suivies. Le revenu a varié de 13.000 fr. environ en 1870 à 26.500 francs en 1888 ; il n'a jamais atteint les chiffres élevés que M. Delamarre escomptait. La culture des arbres y est intéressante au point de vue scientifique et offre des spécimens magnifiques de la flore de tous les pays. Le jardin, d'une contenance de quatre-vingt-cinq ares environ, est occupé par une pépinière d'arbres exotiques : sapins weymouth, mélèzes, épicéas, chênes d'Amérique. L'arboretum, une des curiosités du domaine, a été établi dans l'ancien verger ; on y cultive des Abies Douglasii, Nordmaniana, Pinsapo, Pin Laricio, Sequoia gigantea, etc.

L'ensemble de ces arbres splendides et rares forme un parc d'un aspect extraordinaire par ses variétés et ses coloris.

En 1255, Jean, sire d'Harcourt et d'Elbeuf, fonda près de son château sous le nom de Prieuré du Parc (1), un prieuré conventuel, pour servir de sépulture à sa famille, dans lequel il installa des chanoines réguliers, tirés de l'ordre du Val-des-Ecoliers. D'après l'aveu de 1684, le seigneur d'Harcourt avait le droit de présenter au prieuré

...situé près d'Harcourt, joignant notre parc, auquel prieuré il doit y avoir quinze religieux chanoines de l'ordre de Saint-Augustin, qui sont maintenant entretenus de notre aumône, à laquelle prieuré mes prédécesseurs ont fait bâtir l'église et monastère, et dans laquelle église est la sépulture de nos prédécesseurs.

Au XVIIIe siècle, le revenu du prieuré était d'environ cinq mille livres. Le clocher renfermait une sonnerie magni-

(1) Le Prieuré du Parc d'Harcourt : de gueules à deux fasces d'or semées de croix de Lorraine de sinople et accompagnées de trois coquilles d'argent rangées en chef.

Digitized by Google

fique de sept cloches ; dix hommes étaient nécessaires pour les mettre en branle.

Les registres de catholicité donnent des indications intéressantes à l'occasion de leur baptême ; nous y lisons entre autres celles-ci :

Ce jourd'hui 21 décembre 1716, nous soussigné, prieur curé d'Harcourt, en vertu de la permission à nous accordée par Msgr l'évêque d'Evreux, avons fait la bénédiction de la grosse cloche de la paroisse dudit Harcourt, laquelle a été nommée Marie-Louise-Henriette, par S. A. Mgr le duc d'Elbeuf et S. A. Mme la comtesse d'Harcourt, representez, sçavoir mondit seigneur le duc par Monsieur le Chevallier de Bethune, et madite dame par damoiselle Françoise Louise Henriette de Lorraine princesse d'Harcourt, en presence de Monseigneur le Comte d'Harcourt, de Mre Charles de Sainct Jean bailly dud. Harcourt et de Mre Claude Amelot procureur fiscal et autres soussignez.

L'an 1730, et le 14 Decembre a été faite la benediction de la grosse cloche, avec les cérémonies accoustumées. Le parrain est Son Altesse Monseigneur de Lorraine, prince de Guize, et la marraine haute et puissante dame Marie de Castillon Princesse de Guize son épouse. La de cérémonie faite en leur absence par Mr Homo de Bray et nous présent prieur d'Harcourt soussigné. Ladite cloche pese deux mille cinq cents

Cette belle cloche, nommée Marie-Christine, existe toujours ; elle est la tonique des trois cloches que renferme l'antique tour de l'église.

Deux autres cloches de dix mille et de sept mille livres furent transportées en 1791 à la cathédrale d'Evreux, où elles sont encore. Les autres furent fondues au moment de la Révolution.

M. le chanoine Guérin, président de la Société historique de Trévières, qui fait partie de l'excursion, nous signale que la marraine de la seconde cloche fut « très haute, très puissante et très excellente princesse, Madame Marie-Sophie-Charlotte de la Tour d'Auvergne, épouse de très haut et très puissant prince, Monseigneur Charles-Juste de Beauvau Craon, chevalier des Ordres du roy, maréchal des camps et armées du roy », en 1759. C'était une des aïeules de la comtesse d'Harcourt, la gracieuse châtelaine du Champ-de-

Digitized by Google

Bataille, qui tout à l'heure va si aimablement nous faire les honneurs de sa belle demeure.

Nous regagnons les voitures et après quelques kilomètres rapidement parcourus, nous arrivons au château du Champ-de-Bataille.

Nous sommes accueillis par le comte d'Harcourt, ancien député du Calvados, et la comtesse, née de Beauvau. Réunis dans la cour d'honneur, je donne lecture des quelques notes suivantes, pour lesquelles le comte d'Harcourt a bien voulu me documenter.

LE CHAMP-DE-BATAILLE

Château du CHAMP-DE-BATAILLE.

(Cliché de M. Mouchel.)

Le château du Champ-de-Bataille que nous allons visiter date de la fin du XVIIe siècle. Il fut commencé vers 1680 et terminé vers 1701. Il s'élevait alors au milieu d'un vaste domaine de quatre mille hectares, qui avaient fait partie de la vieille terre féodale du Neubourg, détachée elle-même de la seigneurie de Beaumont-le-Roger, à la mort de Roger de Beaumont.

La terre du Neubourg, baronnie, puis marquisat en 1619, après avoir appartenu aux puissantes familles de Neu-

Digitized by Google

bourg (1), de Meulan (2) et de Vieux-Pont (3), fut divisée en 1644 en trois lots entre les enfants d'Alexandre de Vieux-Pont.

Le nom du Champ-de-Bataille viendrait, d'après certains historiens, d'une bataille livrée en cet endroit en 935, entre l'armée de Riouf, comte de Cotentin, venu avec quarante mille hommes demander la souveraineté de la Normandie à Guillaume Longue-Epée, et l'armée de ce prince, commandée par Bernard le Danois. Le château, construit par Alexandre, comte de Créquy (4), fils de Jean-Baptiste de Créquy, baron de Combon et de Renée de Vieux-Pont, reçut tout naturellement le nom du lieu sur lequel il fut édifié. Le comte de Créquy était fort âgé, et veuf sans enfants de Marie Maignard de Bernières (5), lorsqu'il commença les travaux ; il en vit à peine l'achèvement, puisqu'il mourut en 1702. Il laissait comme héritier un autre vieillard, son neveu, Gabriel-René, marquis de Mailloc (6), en Normandie, baron de Combon, qui avait épousé en 1720 Claude-Lydie d'Harcourt, sœur de François, duc d'Harcourt, maréchal de France, et du duc Anne-Pierre d'Harcourt, gouverneur de la province de Normandie. Ce dernier reprit le domaine à la mort de sa sœur en 1750, par droit de retrait lignager, et le donna à son second fils, Anne-François d'Harcourt, duc de Beuvron, dont le frère aîné, François-Henri, fut aussi gouverneur de la Normandie jusqu'à la Révolution. Le duc de Beuvron quitta son château au moment des troubles révolutionnaires avec sa femme. Il échappa à grand peine aux massacres successifs, se réfugia à Amiens où il mourut et fut inhumé, avec la duchesse.

Le château du Champ-de-Bataille ne fut ni saisi ni pillé, malgré quelques visites des bandes révolutionnaires venues

(1) De Neubourg : bandé d'or et de gueules.

(2) De Meulan : écartelé aux 1 et 4, échiqueté d'or et de gueules ; aux 2 et 3 de sable au lion d'argent la queue fourchue.

(3) De Vieuxpont : d'argent à dix annelets de gueules. 3, 3, 3 et 1.

(4) De Créquy : d'or à un crequier de gueules.

(5) Maignard de Bernières : d'azur à une bande d'argent chargée de trois roses de gueules.

(6) Mailloc : de gueules à trois maillets d'argent.

Digitized by Google

du Neubourg. Vers 1810, les enfants du duc de Beuvron furent contraints de le vendre.

Il fut acheté par le comte de Vieux (1). Celui-ci, à la suite des méfaits d'un intendant, qui hypothéqua le domaine à l'insu de son propriétaire, dût le revendre vers 1850. M. et Mme Prieur, négociants à Elbeuf, s'en rendirent acquéreurs. M. Prieur voulait le démolir, mais Mme Prieur s'y plut et l'habita très simplement. Peu de temps après la guerre, M. Michon, ancien préfet du Loiret, dont le fils et le petit-fils sont des nôtres, en devint propriétaire. Vers 1876, une famille d'Anglais catholiques, les Consett, l'acheta et y habita jusqu'en 1896. En 1903, le château fut racheté par le comte Charles d'Harcourt (2), descendant du gouverneur de Normandie, et la comtesse, née de Beauvau, qui l'ont fait restaurer avec un goût parfait, joint à un grand souci du confortable.

On ignore le nom de l'architecte, maître de l'œuvre du Champ-de-Bataille, mais c'était à coup sûr un artiste de talent. L'ensemble des bâtiments est constitué par deux vastes constructions qui s'allongent en bordure d'un quadrilatère de quatre-vingts mètres de côté par deux constructions parallèles, presque identiques, au point de vue architectonique. Le tout est relié d'un côté par un portique à galerie de l'autre par une grille à hauts piliers formant colonnade et portique monumental. Il forme un ensemble imposant, malgré la simplicité voulue des lignes de constructions. L'heureuse combinaison des briques et des pierres égaye les façades fort belles par elles-mêmes. Les quatre angles du quadrilatère tracé par les bâtiments, indiquent les quatre points cardinaux. La façade qui regarde le parc est au sud-est. Au centre, un pavillon tout en pierre, portant trois fenêtres et un étage avec attique et fronton triangulaire.

Ce pavillon est coiffé d'un toit cintré surmonté d'un lanterneau. Deux grandes ailes à cinq fenêtres le flanquent

(1) De Vieux *Franche--Comté* : de gueules à la fasce d'or accompagnée de trois croisettes du même.

(2) D'Harcourt : de gueules à deux fasces d'or

Digitized by Google

à droite et à gauche, terminées elles-mêmes par deux pavillons moins élevés.

La façade vers la cour d'honneur est d'une disposition un peu différente. Les pavillons des ailes et celui du centre forment des saillies moins accusées. Le portique à galerie et la grille colonnade les accompagnent heureusement. L'unité de l'ensemble est obtenue par l'aspect des communs avec pavillon central, ailes et pavillon aux extrémités, rappelant

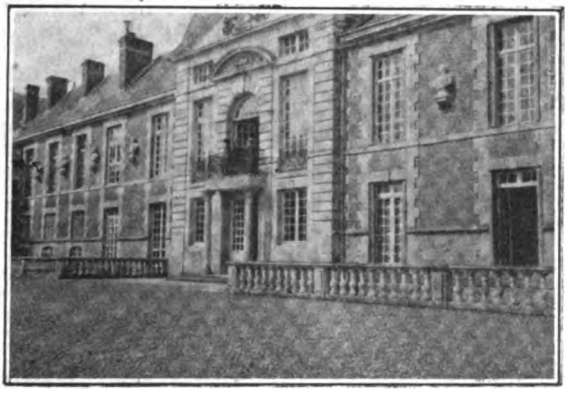

Château du CHAMP-DE-BATAILLE.

(Cliché de M. Mouchel.)

la structure du bâtiment principal. A l'intérieur, se trouve la cour de l'ancienne vénerie.

Au delà de la façade du château regardant le parc, s'étend la vaste avant-cour entourée de murs que couronnent, en guise de vases et de pots à feu, d'énormes et belles pommes de pin. A son extrémité, les deux pilastres de pierre encadrant la grille, sont surmontés de trophées, moulages récents de ceux de Gabriel, au musée de la marine. De grosses boules de buis mettent çà et là leurs notes de verdure sur la blancheur de la pierre.

A l'intérieur, le grand vestibule occupe au rez-de-chaussée le pavillon central. De chaque côté, un long couloir de communication dessert à gauche les salons du rez-de-chaussée du pavillon nord-est ; à droite, il conduit à la chapelle

Digitized by Google

occupant le pavillon sud-ouest, ainsi que différentes pièces de service.

Dans l'aile nord-est, après le grand vestibule, la bibliothèque, le cabinet de travail et les appartements particuliers du comte d'Harcourt ; à gauche du grand vestibule, le très bel escalier avec ses grands panneaux de stuc dans leur encadrement de pierre, et sa rampe en fer forgé de style Louis-XVI. Deux autres escaliers existent dans les ailes.

Sur le palier du premier étage, s'ouvre d'un côté le couloir desservant les chambres des invités, qui regardent le parc et le salon de musique ; de l'autre, les appartements de réception qui s'éclairent sur les deux façades.

Le salon suivant, meublé dans le style Louis XVI, tout blanc, renferme le portrait du duc François d'Harcourt, celui qu'on a appelé l'académicien, et qui est un des précurseurs des jardins à l'anglaise. Il est l'auteur de *La décoration des dehors et des parcs.*

La salle à manger est en chêne clair, avec des tapisseries de damas vert. A la suite se trouvent les petits apparte-

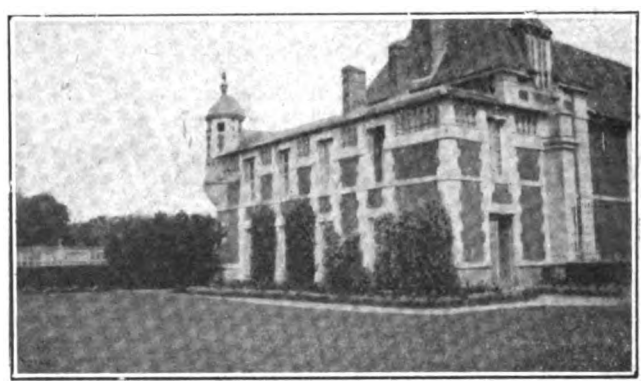

Château du CHAMP-DE-BATAILLE.

(Cliché de M. G. de Banville.)

ments de la comtesse d'Harcourt, rappelant ceux de Trianon avec de ravissants petits meubles et de très belles gravures. Une salle de théâtre est aménagée dans le bâtiment des communs.

Digitized by Google

On voit combien cette belle demeure se prête par ses dispositions heureuses, aux exigences de la grande réception, comme au charme de la vie intime.

Mme la comtesse d'Harcourt veut bien, en quelques mots aimables, me dire qu'elle a été sensible à mes brèves explications.

M. le Président remercie M. et Mme d'Harcourt de leur accueil si bienveillant, puis la longue file des autos s'engage dans l'avenue de quatre kilomètres, plantée d'arbres magnifiques, qui mène directement au Neubourg.

Le comte d'Harcourt nous ayant fait le plaisir d'accepter l'invitation de notre président, nous aurons l'agrément de passer en sa compagnie quelques moments de plus, autour de la table de l'Hostellerie du Soleil-d'Or, où M. Harlay nous a préparé un excellent déjeuner.

LE NEUBOURG

Le Neubourg a obtenu le nom de ville sous la Restauration. Il doit son origine à une forteresse que le comté de Beaumont-le-Roger fit bâtir dans la plaine ou campagne du Neubourg pour affirmer sa puissance.

La terre du Neubourg, dit Le Prevost, était une extension de l'immense domaine de Beaumont-le-Roger, enlevé à l'abbaye de Bernay par les seigneurs de Pont-Audemer, mais elle n'en faisait pas partie à l'origine. Ce qu'il y a de certain, c'est que Roger de Beaumont la possédait et qu'elle fut démembrée pour former le lot de son second fils, le pieux et loyal comte de Warwick, père de Robert de Neubourg (1).

En 1118, Henri Ier, roi d'Angleterre, assiégea le château-fort, l'emporta de vive force, et brûla tout le bourg. Après la mort de ce roi, en 1135, les barons normands ayant à prendre parti entre les prétendants au trône d'Angleterre, tinrent une réunion dans ce château, et s'y décidèrent en faveur d'Etienne. Ce fut là aussi qu'en 1160 fut célébré le

(1) Le Neubourg : bandé d'or et de gueules. (*Armorial général*, 1696.)

Digitized by Google

mariage de Marguerite de France, fille de Louis VII, avec Henri Courmantel, fils aîné de Henri II, roi d'Angleterre. Philippe-Auguste prit le Neubourg en 1193. Jean sans Terre le brûla en 1198. Les Anglais l'occupèrent longtemps, pendant les guerres de Charles le Mauvais. En 1590, les ligueurs d'Evreux, après la prise d'Harcourt, vinrent devant le château et le forcèrent à se rendre.

Le Neubourg, bâti dans une plaine privée d'eau, est à la naissance d'un ravin qui descend à la vallée de la Risle. C'est sur le bord de ce pli de terrain que fut construit le château. Du côté de la campagne, subsistent une poterne et de hautes murailles, flanquées de tours et en partie couronnées de mâchicoulis ; du côté de la ville, il a été transformé en habitation. Comme la plupart des constructions militaires de cette époque, le château du Neubourg devait être une sorte de quadrilatère plus ou moins régulier formé de tours, reliées par des courtines. Du côté nord, une tour existe encore, presque intacte, dans son manteau de lierre ; le donjon, démoli en 1786, se trouvait sur l'emplacement de la rue du Champ-de-Bataille. C'était la résidence des barons du Neubourg, jusqu'au moment où ils allèrent habiter le château de ce nom.

Dans le corps de bâtiment en façade sur la place eut lieu, en janvier 1661, la première représentation de *La Toison d'Or*, musique de Lully, livret de Pierre Corneille. Les machines étaient d'Alexandre de Rieux, marquis de Sourdéac (1), baron du Neubourg, qui fit venir de Paris, à ses frais, la troupe royale du Marais.

Amateur passionné de comédie, et grand inventeur de machines, le marquis de Rieux convia à ce spectacle toute la noblesse de la contrée (2). Il y a quelques années, la salle d'opéra laissait encore voir une partie de son machinisme et de ses décorations.

Le château du Neubourg est l'édifice le plus ancien de

(1) De Sourdéac de Rieux : d'azur à dix besans d'or : 3, 3, 3 et 1.

(2) La pièce fut ensuite jouée à Paris, à l'hôtel de Sourdéac, 8, rue Garancière, toujours aux frais du marquis de Rieux, qui donna une série de représentations gratuites à l'occasion du mariage du roi et de la paix avec l'Espagne. C'est actuellement le siège social de *La Revue Hebdomadaire*.

Digitized by Google

la ville. L'église date du xve siècle et est sous le vocable de saint Paul. Elle a été incendiée sous la Fronde. On y voit encore quelques restes d'une abbaye de femmes (1) fondée en 1637 et une chapelle gothique appelée le Prieuré.

Le Neubourg avait eu, tout d'abord, une léproserie fondée en 1150 par Robert du Neubourg et les bourgeois de la ville, sous l'invocation de sainte Madeleine. Elle fut érigée en prieuré en 1258 ; en 1693, ses biens furent réunis à l'hospice.

Celui-ci avait été fondé en 1250. En 1638, la veuve d'Alexandre de Vieux-Pont, gouverneur du Neubourg, convertit l'Hôtel-Dieu en monastère : des lettres patentes d'érection furent délivrées en 1697. Il existe encore.

Sur la place, devant l'église, s'élève la statue de Dupont de l'Eure (1767-1855), né au Neubourg, et qui est l'oncle de notre archiviste de l'Orne, M. René Jouanne.

Réunis à l'Hostellerie du Soleil-d'Or, après avoir apprécié comme il convient, un déjeuner parfaitement servi, nous saluons de nos applaudissements le toast de notre président, exprimant au comte d'Harcourt combien nous avons été touchés de l'accueil si sympathique trouvé au Champ-de-Bataille. En quelques mots, M. d'Harcourt remercie le président, et lui dit le plaisir qu'il a eu, ainsi que Mme d'Harcourt, à recevoir la visite de la Société historique et archéologique de l'Orne.

Mais l'heure s'avance, nous avons encore beaucoup de chemin à faire et beaucoup de choses intéressantes à voir.

Les voitures s'ébranlent, et sous une pluie fine qui recommence à tomber, et nous empêche de jouir complètement du paysage, nous prenons la direction de Bernay, où nous arrivons par la belle route plantée d'arbres qui relie Rouen à Alençon. Nous nous dirigeons de suite vers l'Hôtel de Ville.

Nous y trouvons réunis et nous attendant : M. Vieillot, président du Tribunal civil ; M. le chanoine Moussillon, archiprêtre de Sainte-Croix ; M. Pottier, secrétaire général de la Société libre de l'Eure, section de Bernay ; M. Deshayes, trésorier ; M. le Président du Syndicat d'initiative, et M. le chanoine Porée, correspondant de l'Institut et

(1) L'abbaye du Neubourg : d'or à un créquier de gueules.

Digitized by Google

membre de notre Société, qui n'a pas craint, malgré son grand âge, d'abandonner son presbytère de Bournainville, pour venir nous faire visiter en détail l'abbatiale de Bernay dont il est le savant historien.

M. Pottier nous souhaite la bienvenue, et présente les excuses du duc de Broglie, président de la Section bernayenne de la Société libre de l'Eure.

Puis, guidés par M. le chanoine Porée, nous commençons la visite de la ville, rendue plus intéressante encore par les savantes explications qui l'agrémentent.

BERNAY

Bernay est une chenille au milieu des fleurs.
Mme DE STAËL.

Bernay (1), *Bernacum*, remonte à une haute antiquité. Des inscriptions romaines ont été trouvées sur les murs de l'église actuelle. Le nom de Bernay est mentionné pour la première fois dans la charte par laquelle Richard II, duc de Normandie, établit un douaire pour sa femme, la duchesse Judith de Bretagne, en l'an 1008. Celle-ci en 1013, y jeta les fondements d'une abbaye de religieux de l'ordre de Saint-Benoît. La charte de fondation fut signée en 1026, et dès cette époque, Bernay avait un marché et plusieurs foires annuelles.

Le premier prieur fut Guillaume de Dijon, remplacé bientôt par Raoul de Beaumont, fils de Honfroy de Vieilles, auquel succéda Théodoric, ou Thierry. Celui-ci céda au père de Roger de Montgomery, son parent, la moitié du bourg de Bernay pour y loger quand il y viendrait. C'est à cette cession qu'il faut attribuer l'origine de la comté de Bernay, comprenant une partie de la ville relevant du bailliage d'Alençon. Roger de Montgomery fit élever aussitôt une forteresse dans la portion qui lui fut concédée. Les Mont-

(1) Bernay : d'azur à un lion d'or lampassé et armé de gueules. (*Armorial général.*)

Digitized by Google

gomery étant devenus comtes d'Alençon, la ville prit leurs armes : d'azur au lion rampant d'or armé et lampassé de gueules.

Le fils de Roger de Montgomery, mort en 1094, fut Robert de Bellême, surnommé le Diable ; il eut pour sa part Séez et Bernay. Ses fils, comtes d'Alençon, continuèrent à jouir de l' « honneur de Bernay », puis les domaines passèrent par mariage aux Malet de Graville (1).

L'autre partie de la ville, appelée la Baronnie, était possédée par l'abbaye et relevait du bailliage d'Evreux. Elle fit retour au domaine royal et fut incorporée au XIVe siècle au comté d'Evreux.

Au XIIe siècle, la ville était fortifiée. En 1231, saint Louis y vint tenir ses assises de justice.

Au XIIIe siècle, Bernay était le siège d'une vicomté ; elle était réputée pour ses étoffes. On fixe à l'an 1357 la destruction de l'église primitive de Sainte-Croix, par Charles le Mauvais, héritier d'une partie de Bernay au droit de son père, Philippe, comte d'Evreux et roi de Navarre. Il s'empara de la ville, et la livra aux flammes. En 1378, Charles V, roi de France, ayant décidé d'enlever la Normandie au roi de Navarre, vint mettre le siège devant Bernay. Du Guesclin commandait les troupes d'attaque, la ville était défendue par Pierre du Tertre. Celui-ci dut la rendre après un siège de quinze jours. A la mort de Pierre, comte d'Alençon, sa fille, Marguerite, eut Bernay dans son lot. De là, la ville passa à Jean Ier, duc d'Alençon, et à Jean II. En 1413, une partie de la seigneurie de Bernay sortit de la maison d'Alençon et fut achetée par Jean, comte d'Harcourt et d'Aumale, moyennant huit mille livres tournois.

En 1418, Bernay tomba au pouvoir des Anglais et ne fut recouvré qu'en 1449 par Charles VII, bien qu'en 1421 les Français eussent réussi momentanément à y pénétrer.

Le dernier duc d'Alençon de la maison de Valois mourut en 1524. François Ier réunit, vers 1550, le duché et Bernay à la couronne. Ils ne devaient plus en être séparés que pen-

(1) Malet de Graville : de gueules à trois fermeaux d'or. (*Armorial général.*)

Digitized by Google

dant quelques années durant lesquelles ils constituèrent le domaine de Marie de Médicis.

Les guerres de religion se firent durement sentir à Bernay. En 1563, l'amiral de Coligny s'en empara ; les prêtres furent massacrés, la ville et l'abbaye furent pillées et brûlées, avec leurs trésors, chartriers, etc. Notre-Dame de la Couture fut seule épargnée.

En 1589, les Gauthiers, paysans soulevés par le parti du duc de Mayenne, y furent taillés en pièces par le parti du duc de Montpensier. Tous les édifices de la ville furent ruinés, et la forteresse rasée En 1596, la peste exerça dans la population de cruels ravages. Ce ne fut guère qu'au XVIIe siècle que Bernay put réparer les pertes des siècles précédents. Les fortifications furent rétablies. Elles étaient percées de cinq portes donnant sur des faubourgs, qui ont conservé leurs noms : Orbec, Lisieux, Rouen, Paris, Les Champs. Les bâtiments qui datent de cette époque renferment aujourd'hui la sous-préfecture, la mairie et les tribunaux.

Sous la conduite du chanoine Porée, nous visitons la belle église abbatiale, un des plus anciens et des plus curieux édifices romans de notre contrée. On y rencontre quelque chose de l'architecture simple, noble et sévère de l'abbaye de Fécamp, et aussi du style pittoresque de celle de Jumièges. M. le chanoine Porée a étudié d'une façon complète l'histoire de l'abbaye et l'église de l'abbatiale, et nous sommes heureux de l'entendre nous donner le résumé de ses savants travaux.

Bernay et ses environs furent donnés en douaire, peu après l'an 1000, par Richard II, duc de Normandie, à son épouse Judith, fille de Conan le Tors, duc de Bretagne. Cette pieuse princesse voulut consacrer les biens reçus de son époux à la fondation d'un monastère d'hommes, soumis à la règle de Saint-Benoît, chargés de prier pour le repos de son âme et peut-être aussi de veiller sur son tombeau. Ce projet de dotation fut encouragé par Guillaume de Vulpiano ou de Dijon, que Richard venait d'appeler en Normandie pour réformer plusieurs monastères : Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, Jumièges, le Mont Saint-Michel. Ce fut ce saint homme qu'elle chargea de la réalisation de ses

Digitized by Google

projets. Guillaume entreprit cette grande œuvre vers 1015. Judith n'eut pas la consolation de la voir terminée. Elle mourut en 1017. Mais Richard acheva ce que sa femme avait commencé ; au moment de sa mort en 1026, il signa la charte de fondation de l'abbaye, qui a été conservée.

De vastes domaines lui étaient concédés, s'étendant de Giverville à Courtonne, et de Cernières à Beaumont.

La liste des abbés a été conservée ég lement ; elle comprend quarante noms. Nous avons vu que les guerres de religion furent vivement ressenties par l'abbaye ; la réformation de Saint-Maur y fut introduite en 1628 par l'abbé Hennequin de Villeneuve. L'abbé Léon Potier de Gesvres, trente-huitième abbé, tint la commende pendant près d'un siècle, de 1666 à 1744. Il devint archevêque de Bourges et cardinal.

Au moment de la Révolution, l'abbaye (1) ne contenait plus que quatre religieux.

L'église abbatiale sert aujourd'hui de Halle au Blé. On y a installé en outre un gymnase, le matériel des fêtes de la ville et des pompes funèbres, le commissariat de police et de nombreux autres services. Elle est en forme de croix latine. Jadis la nef comprenait sept travées avec bas-côtés. Les bénédictins de Saint-Maur, introduits à Bernay en 1628, supprimèrent deux travées qui avaient beaucoup souffert du pillage des Huguenots en 1563. Ils utilisèrent deux des fenêtres et construisirent la façade actuelle. Deux hautes absidioles s'ouvraient vers l'ouest, sur un transept saillant ; un chœur de deux travées droites terminées par une abside en quart de sphère, lui-même flanqué de deux collatéraux, donne le plan tel qu'il a été tracé au XIe siècle ; il n'a pas été modifié depuis ; on y voit seulement la trace d'un mausolée qui a disparu.

L'appareil est composé d'assises de pierres dures, avec de gros blocs de pierre paraissant provenir de constructions romaines. L'un d'eux porte l'inscription suivante :

(1) Abbaye Notre-Dame de Bernay : d'azur à une Notre-Dame tenant son fils Jésus d'or. (*Armorial général*. 1696.)

Digitized by Google

DM M
AUDACI
VICTORIN
MILL. OPTI.

Remarquons qu'on ne rencontre nulle trace de constructions romaines à Bernay : il est possible que celles-ci aient été apportées de Berthouville. On y rencontre encore la pierre de Caen, dans la nef et dans le chœur, le calcaire travertin, et enfin une pierre dure, à grains assez fins ; mais on n'y remarque pas la pierre de Goupillières, carrière voisine de Bernay, car celle-ci ne fut guère ouverte qu'au XIIIe siècle.

La longueur totale de l'église est de 67 mètres. Le transept a 35 m. 50, la largeur totale, à la hauteur des nefs, est de 19 m. 50. La hauteur totale des murailles est de 16 m. 50. La base primitive des piles de la nef se trouve à 1 m. 30 au-dessous du sol actuel. Les hautes fenêtres de la nef ont été élargies au XVIIe siècle. Le bas-côté sud était primitivement voûté en calotte, il a été refait au XVIIe siècle (1).

Les quatre gros piliers du transept supportaient autrefois une tour centrale, basse, surmontée d'un clocher en charpente. Elle est aujourd'hui rasée à la hauteur des combles. La sculpture de l'époque romane est excessivement rare : l'abbatiale de Bernay offre une série intéressante de chapiteaux de cette époque. L'un d'eux porte l'inscription suivante :

ME FEC. I ZEMBARDUS.

mais l'énigme qu'elle renferme n'est pas encore résolue.

La fondation de l'abbaye se place, nous l'avons vu, vers l'an 1033. De cette époque datent les piles rectangulaires, tout au moins jusqu'à une certaine hauteur, et les murs des bas-côtés de la nef.

A la période suivante appartient le chœur, jusqu'à la hauteur des arcs à boudin. Les portes hautes de la nef et

(1) Voir vues cavalières de 1674 ; *Archives Nationales*, NIII, Eure4 ; et *Monasticon Gallicanum*, 1687.

Digitized by Google

du transept semblent pouvoir être attribuées à l'abbé Vital, de 1055 à 1076. L'église devait être presque terminée quand Vital fut nommé à l'abbaye de Westminster. Elle est due à la collaboration d'ouvriers normands et bourguignons. La caractéristique de son architecture est l'emploi de l'arc à gros boudin dans tout l'édifice. L'abbaye de Bernay offre une grande analogie avec celle de Jumièges : mais elle est plus logique et plus complète.

Avant de sortir, nous remarquons dans la nef trois écussons :

1° Echiqueté d'or et d'azur au franc quartier d'hermines : ce sont les armes de la maison de Dreux, adoptées par l'abbaye ;

2° Pax, dans une couronne d'épines, sommé d'une fleur de lys et soutenu des trois clous de la passion : ce sont les armoiries de la Congrégation de Saint-Maur.

3° D'argent au chevron d'azur soutenu de trois lions de gueules vilenés, dont deux affrontés en chef et un en pointe : ce sont les armes de Louis des Haules, abbé mort en 1524. Nous les retrouverons dans un vitrail de Notre-Dame de la Couture (1).

Nous nous dirigeons alors vers le Musée, installé dans la maison de l'abbé sur l'emplacement du bas fort.

Nous y voyons des moulures rapportées d'Egypte par Lottin de Laval, une très intéressante collection de faïences réunies par M. Assegond, ancien commissaire-priseur, de belles faïences de Rouen notamment une assiette à musique très rare (on n'en connaît que quatre de ce modèle) ; une reproduction du trésor de Berthouville (2).

(1) Abbé Blais : *Notre-Dame de la Couture.*

(2) Le trésor de Berthouville, actuellement au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, se compose de pièces d'orfèvrerie d'argent ciselé, au nombre de soixante-neuf, remontant à l'époque romaine, du Ier au IIIe siècle, et pesant ensemble plus de vingt-cinq kilos. Il a été découvert en 1830, au hameau du Villeret, à Berthouville, près Bernay. Il provient très probablement d'un temple de Mercure ; on y voit deux statues de ce dieu. Ce trésor, d'une valeur inestimable, offre pour moi un intérêt particulier. Il a été trouvé dans un domaine qui, pendant deux siècles, a appartenu à ma famille maternelle, Morin de Berthouville et de Ressencourt, devenue Morin de la Rivière, aujourd'hui au château de Vaucelles, près Bayeux. Je ne puis regretter que mes ancêtres n'aient pas fait eux-mêmes cette découverte. Le trésor de Berthouville ne saurait être nulle part mieux placé qu'au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale.

Digitized by Google

Nous gravissons un magnifique escalier et nous arrivons dans l'ancien réfectoire des moines, orné de belles boiseries, dont les voûtes gothiques ont été restaurées en 1694. Depuis 1790, on y rend la justice et c'est aujourd'hui la salle d'audience du Tribunal civil. Un certain nombre de tableaux provenant de l'ancienne abbaye, décorent ses murs.

Au second étage, se trouve la bibliothèque, riche d'environ dix mille volumes, provenant en grande partie de l'abbaye du Bec et de l'abbaye de Bernay.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, se trouve la statue de Jacques Daviel (1696-1762), célèbre chirurgien oculiste, inventeur de la cataracte, dont notre collègue, le docteur Onfroy, a étudié la vie et les travaux. Tout près de là une très vieille maison appelée encore la Cohue ; c'est l'ancien prétoire de la vicomté d'Orbec, dont ressortissait Bernay. Enfin nous passons devant l'ancien couvent des Cordeliers, datant de 1275, mais détruit en 1588. Les bâtiments actuels datent de 1616.

Le collège communal est établi dans l'ancien couvent de la comté, donné à la ville en 1805 par Napoléon. Il avait été construit en 1651 par des chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin pour instruire les jeunes filles. On les appela dames de la Comté à cause de l'origine des terrains sur laquelle le monastère était bâti. L'Hôtel-Dieu n'existe plus. La tradition affirme qu'il rappelait le voyage fait en Normandie par saint Louis en 1231, année de son mariage avec Marguerite de Provence, pour y tenir les grands jours. Rien d'ailleurs ne vient confirmer cette légende. Ayant été reçu avec de grandes manifestations de joie, le roi reconnaissant, dit-on, envers la ville, fonda en 1250 un Hôtel-Dieu, d'abord desservi par des religieuses cordelières, puis, en 1504, par les Sœurs Grises de Saint-François, qui hospitalisaient quatre malades, et y restèrent jusqu'à la Révolution (1).

(1) MALEBRANCHE : *Notice sur l'hospice de Bernay*. Evreux, 1861

Digitized by Google

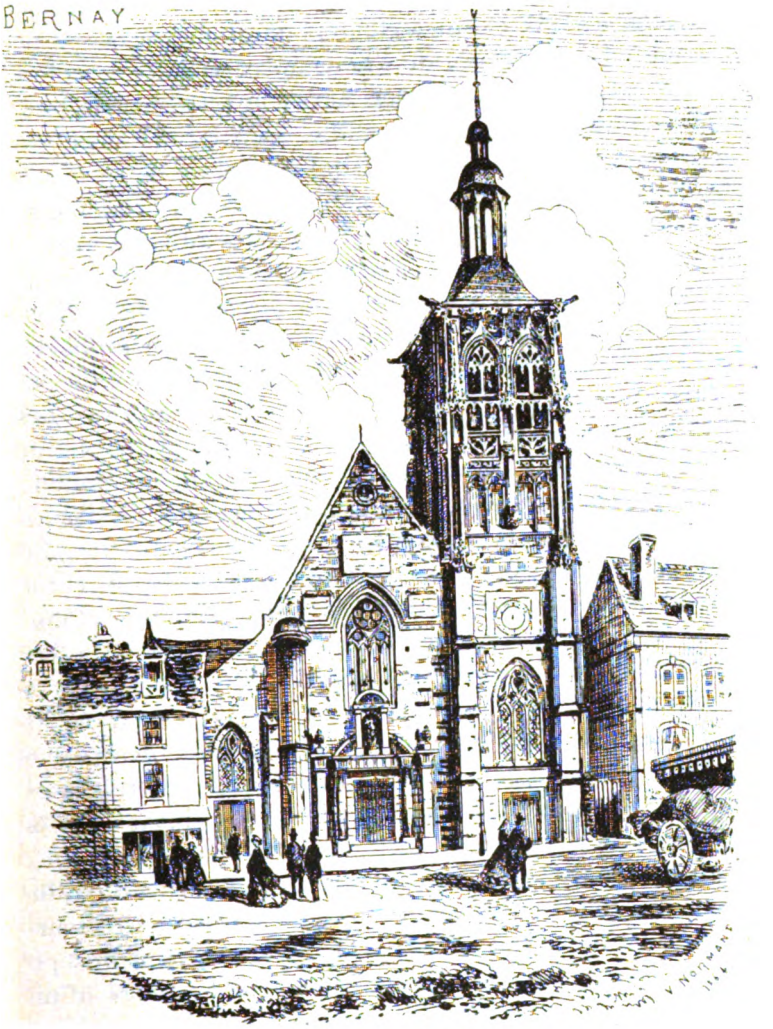

SAINTE-CROIX

(Collection de M. Tournoüer.)

Nous n'avons pas le temps d'aller visiter l'Hospice, fondé sur la route de Lisieux par Mme de Ticheville, en 1697, sous le nom d'Hôpital Général.

Nous nous dirigeons vers l'église Sainte-Croix. Cette église fut commencée en 1374. Elle est due à la générosité

Digitized by Google

d'un habitant de Bernay, nommé Bellot Taillefer, qui donna une maison et un terrain pour qu'une église y fût construite. Les religieux de l'abbaye, et ensuite le roi de Navarre accordèrent les autorisations nécessaires. En 1497, elle fut considérablement agrandie. Elle est dominée par une tour sculptée du xve siècle, qui est privée de sa flèche. Celle-ci, en 1687, tomba sur la nef. La porte principale date de 1724. A l'intérieur, Sainte-Croix est du style ogival flamboyant. La plus belle partie est le chœur. Les deux nefs latérales sont seules voûtées en pierre. La nef principale et les transepts ont des voûtes en bois, qui probablement ont été reconstruites après l'incendie de la ville par les calvinistes en 1555. On y voit de beaux vitraux des xve et xvie siècles. Les chapiteaux du transept, avec leur moulure horizontale, sont intéressants. Le chœur, dont le pavage est échiqueté de noir et de blanc, est orné de statues colossales des apôtres, provenant de l'abbaye du Bec. Le maître-autel de marbre rouge a la même provenance. Il fut donné au curé de Sainte-Croix par l'archichancelier Cambacérès en 1808. Il est formé de huit grandes colonnes formant un hémicycle au-dessus de la table. C'est l'œuvre du frère architecte Guillaume de la Tremblaye, qui le fit établir en 1680. Il s'inspire de l'architecture décorative des retables à baldaquins mis à la mode par le Bernin, lors de son voyage en France : on en voit un spécimen dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Roch à Paris (1). Le tabernacle porte un enfant Jésus couché sur la paille de la crèche, en marbre blanc, d'une éxécution si remarquable qu'on l'attribue à Puget. La Vierge et saint Joseph sont en bois peint. Le devant d'autel est décoré d'un bas-relief en bronze doré, qui représente Jésus succombant sous le poids de sa croix. Le sanctuaire est fermé par une balustrade en marbre rouge, restes du jubé du Bec dont nous voyons les colonnes gisantes dans une cour intérieure.

(1) Le beau groupe qu'il recouvre fut exécuté par Michel Augier pour la chapelle du Val-de-Grâce en 1682. Il fut transporté à Saint-Roch sous la Restauration. La Vierge était, paraît-il, le portrait de Mlle Mignard, fille du peintre, qui avait épousé le comte de Feuquières.

Digitized by Google

Les dalles tumulaires dressées le long des murs ne sont pas moins dignes d'intérêt. Elles ont la même provenance et recouvraient les restes des abbés du Bec. Ce sont de vrais chefs-d'œuvre de l'art du tombier. Il y en avait sept quand on les apporta à Bernay. Il n'en reste que cinq. L'une d'elles ornait la tombe de Guillaume d'Auvillars, abbé du Bec de 1399 à 1418 ; c'est, dit la *Chronique du Bec*, l'œuvre de Jehan de Chambray, qui reçut quarante écus pour ce travail. La composition architecturale qui encadre l'effigie funéraire représente une travée d'église gothique. L'abbé est représenté crossé et mitré ; les deux pieds-droits qui le flanquent sont ornés de vingt-quatre figurines. Les lames de cuivre portent des inscriptions qui ont été refaites par Lottin de Laval. La seconde tombe, très bien conservée, mais sans ornements de métal, est celle de Robert Vallée, 1418-1430. La troisième, dont la moitié a disparu, était celle de Thomas Frique, 1430 à 1446. C'est lui qui fit enluminer en 1433 moyennant quatre-vingt-seize livres tournois par Jean Sandrin, peintre de Rouen, les grandes statues d'apôtres qui ornent aujourd'hui Sainte-Croix. La quatrième ne porte aucun nom ; elle a dû être réutilisée comme pierre tombale. M. le chanoine Porée pense qu'elle pourrait être celle des abbés Jean de la Motte ou Geoffroy d'Epaignes ou Robert d'Evreux. La cinquième est celle de Guillaume Guérin, dernier abbé régulier du Bec, de 1491 à 1515. Elle est citée dans l'*Itinéraire de Normandie* de Dubuisson-Aubenay, comme étant « de pierre fine avec incrustations de marbre et de bronze ». On y voit encore les armes de l'abbaye : de gueules semé de fleurs de lys d'argent et celles de l'abbé Guérin : de gueules à deux coquilles d'or en chef et au cœur de même en pointe. Ces deux dernières pierres ont été restaurées et appliquées sur le mur depuis la guerre.

La chaire est du XVIIe siècle, les verrières sont modernes. Elles ont été exécutées en 1864 dans le style allemand.

Nous pénétrons dans la sacristie, où M. le chanoine Moussillon, archiprêtre de Sainte-Croix, nous montre un important morceau de la vraie croix, donné au XVIIIe siècle par un prédicateur venu d'Angleterre ; un bel ornement ancien

Digitized by Google

en soie ; divers tableaux. Les boiseries de la sacristie ont été apportées en 1869 du château de Malouy.

Dans le clocher, une curieuse cloche, qui porte une inscription gothique, sert depuis un temps immémorial à sonner la retraite, qu'anciennement les Normands appelaient couvre-feu.

Nous regagnons les voitures pour nous transporter de l'autre côté de la ville, après avoir traversé la ligne du chemin de fer, à l'église Notre-Dame de la Couture.

Suivant une tradition fort ancienne, une image de la Sainte Vierge trouvée dans un bois près de Bernay donna lieu, vers la fin du xe siècle, à la construction d'une chapelle qui, dans la suite, fut érigée en chapelle paroissiale sous le nom de Notre-Dame de la Couture, du nom de la campagne qui y conduisait (1). L'église actuelle, réparée et décorée par Anne Dauvet, seigneur de Bouffey, conserva cette statue jusqu'à la Révolution. Elle attirait un grand concours de peuple (2) étant renommée par de nombreuses guérisons de malades, particulièrement de possédés. Elle est encore aujourd'hui le but de pèlerinages fréquents. Le plus important a lieu le lundi de la Pentecôte.

L'église est remarquable par ses vastes proportions et l'ensemble élégant de son architecture, beau modèle du style gothique du xve et du xvie siècles. Elle est construite en silex taillé, alternant par assises avec la pierre. Pour bâtir sur la pente assez rapide du cimetière, on a été obligé de creuser la colline d'un côté, à quatre ou cinq mètres de profondeur. Du haut des marches, on aperçoit tout l'ensemble de l'édifice ; on est frappé par les fines ciselures des pinacles du portail, et les sculptures des vantaux de la porte, bien que la Révolution l'ait dépouillée de ses statues.

L'intérieur de l'église a soixante-quatre mètres de long. Il est formé de trois nefs ; la plus vaste, très claire, est soutenue par treize piliers ronds d'une grande légèreté, réunis par des arcades à nervures. La majeure partie de

(1) Le Bertre : *Abrégé des merveilles de Notre-Dame de la Couture et de sa merveilleuse édification.* Rouen, 1667.

(2) *Almanach de Mistral.* Lisieux, 1787.

Digitized by Google

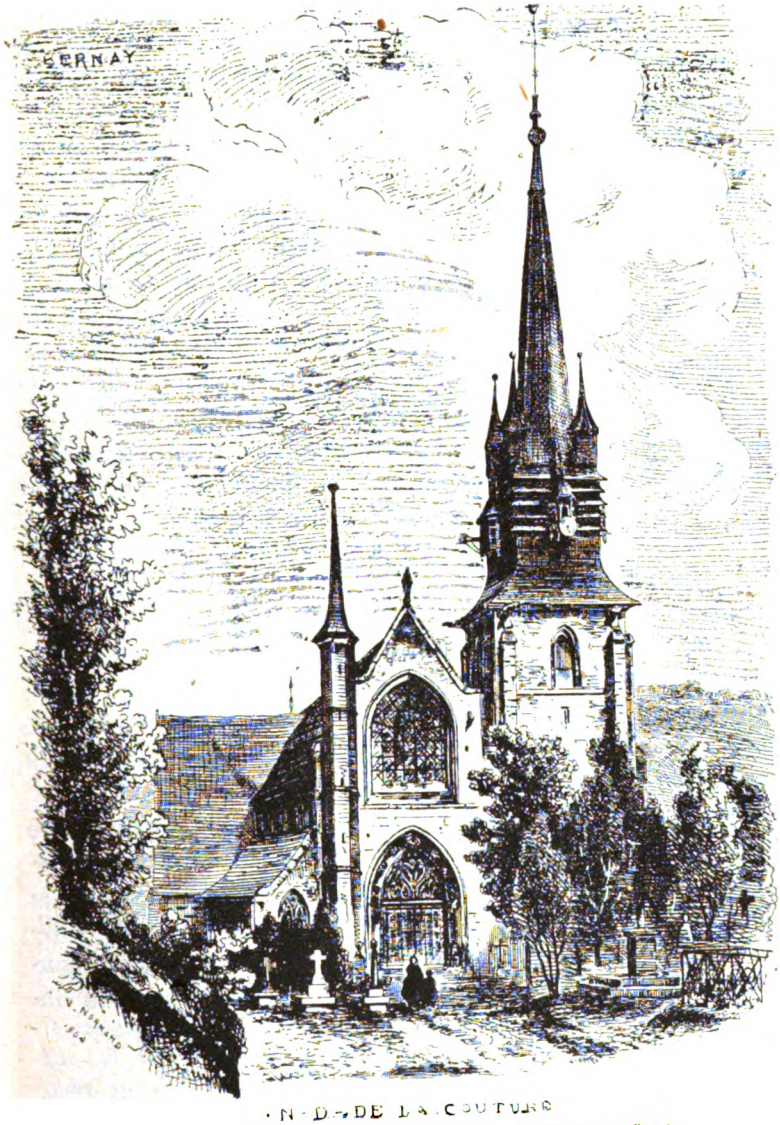

N.-D.-DE LA COUTURE
(Collection de M. Tournoüer.)

l'édifice date du XVIe siècle. Les transepts, très larges, sont divisés en deux par un pilier supportant deux arcades. Le pourtour du chœur a des voûtes à nervures entrecroisées ornées de pendentifs.

Digitized by Google

Le chœur renferme soixante-quatre stalles, dues au ciseau de Dumoulin. Sur le dossier d'un certain nombre d'entre elles, sont sculptées les armes des titulaires. L'autel est moderne.

La chapelle de la Sainte Vierge date de 1602. Les autres chapelles sont du XVIe siècle. Chacune d'entre elles était jadis affectée à une confrérie et avait un chapelain spécial.

La chaire est délicatement sculptée. Trente lustres modernes provenant de l'église Saint-Roch à Paris, font l'ornement de la nef. Les belles peintures sur verre qui décorent Sainte-Croix méritent l'examen. Généralement d'un assez piètre dessin, elles sont d'un coloris admirable. Celles de la nef et des transepts sont les plus anciennes ; elles datent des XVe et XVIe siècles. Les plus modernes et les plus éclatantes sont dans les chapelles du chœur et représentent l'Ascension, la Résurrection, l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem, dont l'église de Beaumont-le-Roger a la réplique, enfin sur les fenêtres hautes du chœur, on voit le Couronnement de la Vierge, avec des portraits du temps.

L'église est surmontée d'une tour dont la flèche en bois, revêtue d'ardoises, et accompagnée de tourelles du XVe siècle, était autrefois ornée de décorations de plomb ouvragé. Cette tour renferme quatre cloches : la plus grosse pèse trois mille deux cents kilogrammes.

La visite de Bernay est terminée. Avant de partir, notre président se fait notre interprète pour adresser à M. le chanoine Porée nos remerciements pour les renseignements si précis et si pleins d'intérêt qu'il nous a donnés sur la ville et ses monuments. Nous remontons en voiture, et la longue file d'autos se met en route pour Pont-Audemer qu'elle regagne par Lieurey et la route suivie au départ.

Le dîner qui attendait les congressistes à l'hôtel du Lion d'Or, fut apprécié comme il convenait.

Excellent et fort bien servi au point de vue matériel, il fut, en outre, un régal intellectuel. Nous eûmes, au dessert, le plaisir de goûter un toast porté par notre dévoué secrétaire général, le baron des Rotours ; la réponse de notre président fut celle que vous pouvez penser : pleine de la

Digitized by Google

finesse et de l'érudition qui font le charme de ses allocutions.

La soirée du 24 août 1924 fut donc doublement agréable. Nous rapportons seulement, à notre vif regret, les paroles de notre secrétaire général, qui s'exprima ainsi :

MESDAMES,
MES CHERS CONFRÈRES,

Bien que nous soyons loin d'avoir épuisé toutes les satisfactions que nous ménage notre tournée de cet été en Haute-Normandie, une tournée pour laquelle notre cher Président s'est véritablement surpassé, je tiens beaucoup à le remercier, en votre nom à tous, aujourd'hui même, le jour où il nous a fait visiter Bernay.

Je dois en effet vous confesser que plusieurs fois, et peut-être même avec une insistance un peu radoteuse, je m'étais permis de lui faire observer qu'il me semblait y avoir comme une petite lacune dans la belle série de nos excursions. Vous savez que l'ancienne généralité d'Alençon qui, de par nos statuts, est notre domaine, comprenait neuf élections. Avant même 1913, nous en avions déjà visité huit : Alençon, Argentan, Conches, Domfront, Falaise, Lisieux, Mortagne et Verneuil. Il ne manquait plus que Bernay. Je n'irai pas jusqu'à dire que cela manquât beaucoup à votre bonheur la visite de ce modeste chef-lieu d'élection d'abord, puis de district et enfin d'arrondissement. Mais tout de même cette petite ville, où venait régulièrement, dans ses tournées, notre intendant alençonnais et qui, dans ce qui reste de son abbatiale, offre l'un des plus anciens exemplaires de l'architecture romane en Normandie, ne méritait pas d'être absolument délaissée. J'ajouterai que, M. le chanoine Porée n'étant plus un jouvenceau, il ne convenait pas d'ajourner indéfiniment notre promenade, si nous voulions être certains de la faire en la compagnie du plus compétent et du plus gracieux des guides.

Quel aimable savant, n'est-ce pas, quel délicieux vieillard ! Il est bien demeuré tel que le présentait, il y a quelque vingt ans (1), un fin écrivain qui vient d'être reçu à l'Académie française « Le chanoine Porée, écrivait l'abbé Henri Brémond, est l'un des hommes les plus dignes d'envie qui soient en France. La seule liste de ses savantes brochures éveille des idées de béatitude. Note sur les *apôtres* de Bernay ou sur un vitrail de la Renaissance, histoire de la statuaire en Normandie..., pèlerinages quotidiens au petit ruisseau bordé de saules qui coule paisiblement

(1) Dans *Enfant et la Vie* (1902). Epilogue : *L'ourse et le petit ours*, chronique du XIIe siècle.

Digitized by Google

à travers les ruines du Bec, collection patiente et acharnée de tous les documents, de toutes les poussières qui gardent le souvenir de l'abbaye d'Herluin, de Lanfranc et d'Anselme ; enfin, après trente ans d'un travail joyeusement interrompu, chaque jour, par la visite des malades de la paroisse et le catéchisme des enfants, l'histoire, la définitive histoire de l'*Abbaye du Bec*, en vérité, n'est-ce pas là, pour un prêtre curieux et savant, ce que le bon Gabriel du Moulin — encore un Normand dont M Porée a réchauffé la gloire — appelait dans sa langue savoureuse *un petit avant-jeu du paradis ?* »

Nous vous sommes reconnaissants, mon cher Président, non seulement de nous avoir conduits à Bernay, mais encore de nous mener plus loin, au delà même de l'ancienne généralité d'Alençon. Celle-ci, bien qu'elle rassemblât des contrées fort intéressantes, pouvait regretter de n'avoir pas de sortie sur la mer. Vous lui en ouvrez une, mon cher Président, et vraiment une belle sortie. Je suis certain, mes chers Confrères, que vous ne me démentirez pas demain et après-demain.

Digitized by Google

TROISIEME JOURNÉE

Mercredi 27 Août

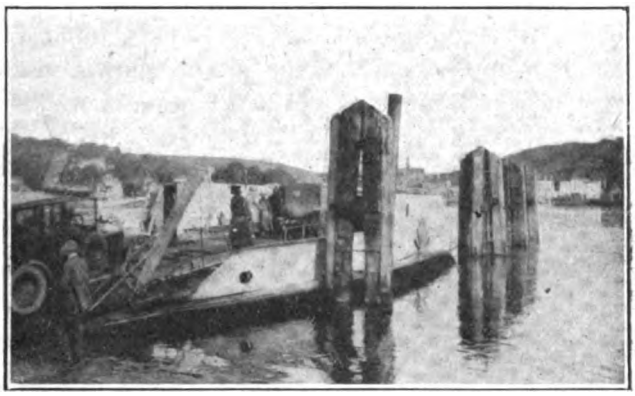

En bac, vers Caudebec.

(Cliché de M. G. de Banville.)

Dès huit heures, les excursionnistes se groupent autour de l'auto-car et des voitures particulières. Le ronflement des moteurs et l'appel des trompes font hâter les retardataires, que la longueur de l'étape d'hier a sans doute un peu fatigués. La journée d'aujourd'hui promet d'être plus mouvementée encore, car nous allons franchir la Seine en bac, à l'aller et au retour.

Prenant la route qui traverse la Risle, nous dépassons Fourmetot, dont nous apercevons au passage la tour romane, surmontant une église du XIIe siècle. Après Bourneville, nous entrons dans la forêt de Brotonne. Nous allons la parcourir pendant dix kilomètres, sous un orage assez violent, qui va transformer les chemins les plus secs en lacs de boue, et les paysages les plus lumineux en visions nocturnes.

Cette magnifique forêt, qui appartient à l'Etat, d'une superficie de près de sept mille hectares, est sillonnée de

Digitized by Google

belles routes, et coupée de vallons profonds. Elle contient de grands massifs de très beaux hêtres, et offre, dans certains coins des gorges d'un aspect tellement sauvage qu'on a peine à se croire dans cette belle et riante Normandie, où pas un pouce de terre n'est laissé inculte, que nous commençons à bien connaître, et qui cependant nous réserve chaque année de nouvelles et agréables surprises.

Après avoir dépassé Saint-Nicolas-de-Blicquetuit, nous prenons la route qui mène à la Seine pour atteindre le bac.

La largeur du fleuve n'a jamais permis, en aval de Rouen, la construction d'un pont, et les communications d'une rive à l'autre doivent se faire par bateau. J'ai passé jadis la Seine sur un bac à rames : c'était avant l'invention des automobiles. La traversée était fort longue ; aujourd'hui le bac marche électriquement, il faudra néanmoins plus d'une heure et demie pour que toutes les voitures soient rendues sur l'autre rive.

Lorsque le dernier voyage est effectué, sous un ciel un peu

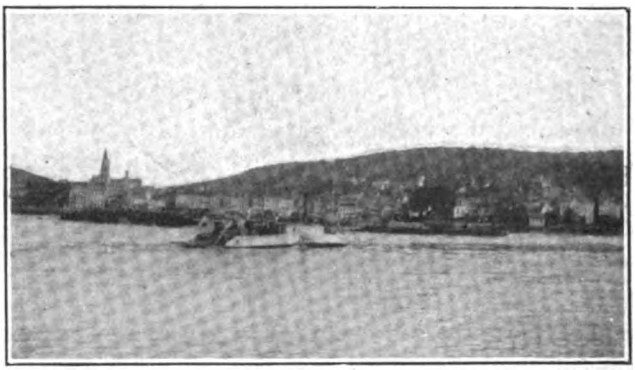

CAUDEBEC : Arrivée en bac.

(Cliché de M. G. de Banville.)

rasséréné qui permet aux photographes de prendre des vues de la traversée, toute la colonne se met en route pour Jumièges, en laissant à gauche Saint-Wandrille, que nous allons visiter au retour.

Digitized by Google

Nous traversons la forêt du Trait sur une longueur de neuf kilomètres, et le tout récent village du même nom, cité ouvrière, appartenant à la société de constructions de navires, Worms, du Havre.

Les maisonnettes, entourées de jardins fleuris, ne peuvent que développer chez les ouvriers qui les habitent, le goût de la propriété individuelle, inné chez tous les Français et que le communisme s'efforcerait en vain de détruire.

La route suit les méandres de la Seine, que nous dominons à gauche et nous apercevons bientôt les hautes tours de Jumièges.

Après les formalités nécessaires pour pénétrer dans le parc de Mme Lepel-Cointet, nous nous avançons vers l'ancienne église de l'abbaye et un de nos collègues, M. Louis-Marie Michon, ancien élève de l'Ecole des Chartes, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, nous donne les très intéressants et très documentés renseignements, d'après lesquels j'ai rédigé les notes qu'on va lire (1).

JUMIÈGES

Les coteaux de Jumièges
enferment de leurs bois la Seine aux longs détours ;
de l'antique abbaye, on aperçoit les tours,
et bientôt le manoir des royales amours,
où Charles, tant de fois heureux de sa tendresse,
porta les pas légers d'une amoureuse ivresse.

GUTTINGUER.

Venez avec nous dans le plus magnifique monastère de la Normandie, l'abbaye de Jumièges (2) si célèbre par la science de ses docteurs, par la science de son grand historien, Guillaume de Jumièges. Jumièges, — ainsi nommée, disent les uns, parce que les religieux gémissaient tout le jour, ainsi nommée, disent les autres, du mot Gemma, pierre

(1) M. Michon prépare en ce moment une monographie de Jumièges.

(2) Le couvent des religieux de Jumièges : d'azur à une croix d'or cantonnée de quatre clefs d'argent.

Digitized by Google

précieuse, car l'abbaye de Jumièges brillait de l'éclat du diamant, parmi les monastères du monde chrétien, — Jumièges est une presqu'île de la Seine, entre Rouen et Caudebec. Saint Filbert en fut le premier fondateur ; dignitaire de la cour de Charlemagne, il abandonna le monde pour se vouer à la charité et à la solitude. Ayant rencontré sur le rivage de la Seine les ruines d'un château romain, brûlé par les barbares, il s'y fixa et y construisit trois églises, l'une en forme de croix, dédiée à la sainte Vierge, la seconde au nord, à saint Denis ou saint Germain ; la troisième au midi, dédiée à saint Pierre. Il ne tarda pas à grouper autour de lui un nombre important de religieux, auxquels il fit embrasser la règle de Saint-Benoît. Les peuples de la Neustrie bénissaient ces nouveaux venus qui leur donnaient l'exemple de toutes les vertus humbles et fortes (1). Dès ce temps, l'abbaye mérita le nom de Jumièges l'aumônier, qui lui a été conservé. Après la mort de saint Filbert, en 682, saint Aicadre le remplaca. L'abbaye à ce moment était dans une très grande prospérité : elle comprenait, dit-on, neuf-cents religieux, quinze-cents serviteurs. Au point de vue intellectuel, elle était devenue le centre le plus influent de la culture en Neustrie. Ses revenus étaient importants, par suite des terres considérables dont les rois de France lui avaient fait don.

JUMIÈGES : Entrée de l'abbaye.
(Cliché de M. le Comte Becci.)

Sous l'abbatiat de Landric, septième abbé, Tassillon de

(1) J. JANIN : *La Normandie*, p. 413.

Digitized by Google

Bavière, et son fils Théodon vinrent se retirer à Jumièges, après avoir été dépouillés de leur Etat par Charlemagne. A leur mort, ils furent enterrés dans le chapitre ; en 934, lors de la restauration de celui-ci, ils furent placés dans le chœur. Sans doute faut-il voir là l'origine de la légende des énervés. Vers le XIIIe siècle, un tombeau leur fut élevé, qui consacra une légende accréditée depuis plus de deux cents ans.

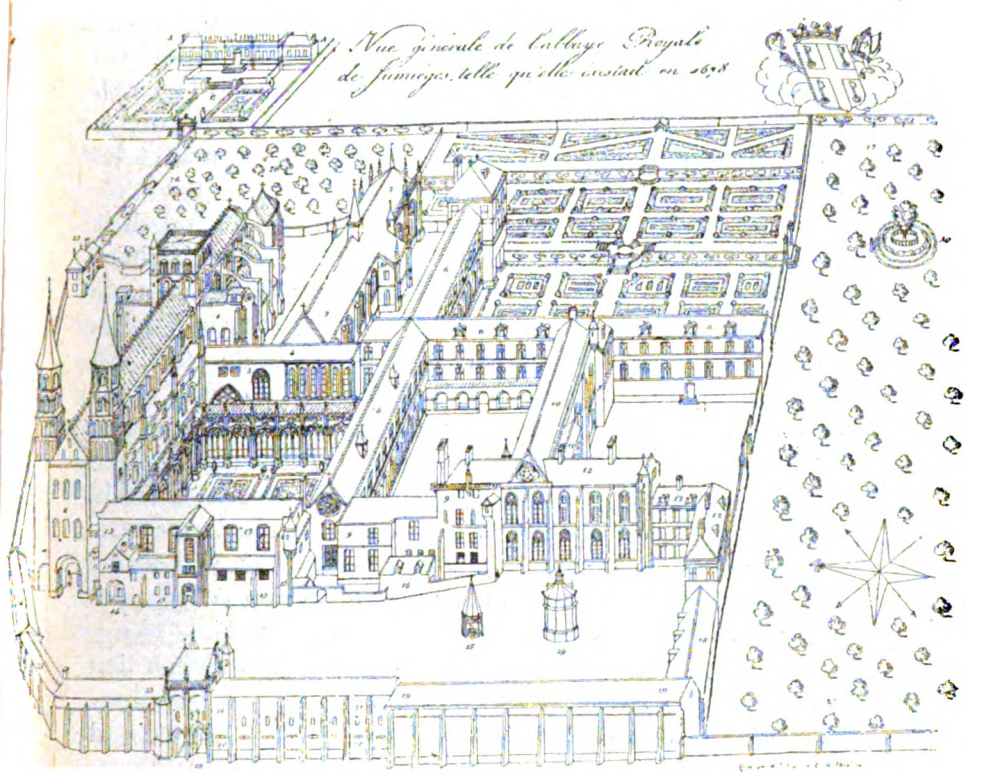

(Gravé par Mlle Esp. et M. E.-H. Langlois.)

(Collection de M. Tournoüer.)

L'histoire de l'abbaye aux IXe et Xe siècles est mal connue. C'est l'époque des premières invasions normandes. L'abbaye abandonnée par ses habitants, qui se retirèrent à Aspres, près de Cambrai, fut pillée de fond en comble et incendiée. Elle resta abandonnée pendant plus de soixante-quinze ans, jusqu'au traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911. En l'an 926,

Digitized by Google

Beaudouin et Gondouin, deux anciens moines de Jumièges, y revinrent et s'y installèrent. En 928, Guillaume Longue-Epée les y découvrit par hasard, en chassant. Il les prit sous sa protection, et réédifia partiellement le monastère.

En 945, l'abbaye subit de nouveaux ravages. Elle est entièrement dévastée par les troupes de Raoul Tourte, gouverneur de Normandie. Deux tours seules, dit l'histoire, échappent à la destruction : elles sont rachetées par le clerc Clément. Sont-ce celles que nous voyons aujourd'hui ? Guillaume de Jumièges l'affirme ; mais l'examen de ces tours ne permet pas de les faire remonter jusqu'à l'an 935. Il s'agit donc de l'église Saint-Pierre, dont il reste le porche, la base des deux tours, avec les escaliers intérieurs, et les deux premières travées du mur nord de la nef.

Le XIe siècle fut témoin d'un relâchement général dans la discipline ecclésiastique. Pour y remédier, le duc Richard appella à Jumièges le grand réformateur, Guillaume de Vulpiano, puis Thiérry. Celui-ci voulut rebâtir l'église Notre-Dame. Les bases et la façade seraient de 1020. En 1037, Robert Champart, depuis, évêque de Londres, puis archevêque de Cantorbery, continua les travaux. Le chœur fut terminé en 1052. L'église fut achevée en 1066 et consacrée en 1067 par saint Maurille, archevêque de Rouen. C'est la seule date certaine que nous ayions, concernant cette période. Cette séance solennelle, à laquelle assistèrent Guillaume le Conquérant et toute sa cour, fut l'occasion de grandes largesses, faites à l'abbaye, aux écoles et au peuple.

Le XIIe siècle fut troublé par des guerres qui eurent lieu sous Robert Courte-Heusse, jusqu'à l'entrée de Geoffroy Plantagenet à Rouen, en 1144. A cette période correspond une grande indigence matérielle et morale pour l'abbaye. L'ordre ne fut rétabli, avec la prospérité, que par Roger du Bec.

Le XIIe siècle se signala surtout par les œuvres de l'abbé Alexandre, auteur de manuscrits et d'ouvrages précieux, aujourd'hui à la Bibliothèque de Rouen. En 1208, Robert Poulain, archevêque de Rouen, fit construire l'infirmerie et la chapelle. En 1251, eut lieu la dédicace d'un nouvel autel à l'église Saint-Pierre. En 1257, fut faite la dédicace

Digitized by Google

de l'autel de l'infirmerie. En 1278, le maître-autel de la grande église fut remplacé. La dédicace en fut faite par Guy du Merle, évêque de Lisieux. En 1325, furent commencés par l'abbé Mathieu Cornet, cinquantième abbé, les travaux du chœur gothique. L'an 1332 vit le début de la reconstruction de Saint-Pierre, dont une partie fut désaffectée quelques années plus tard, par Guillaume VII dit le Jeune, cinquante septième abbé, pour être transformée en vestibule, avec une bibliothèque au-dessus.

C'est pour le monastère l'époque d'une grande prospérité ; celle-ci ne devait pas tarder à être troublée par l'occupation anglaise et par la guerre de Cent ans. Tout le diocèse de Rouen est mis à sac, l'abbaye est abandonnée jusqu'en 1421.

En 1409, l'abbé Simon du Bosc reçoit la mitre des mains du pape Alexandre V. En 1434, les paysans se révoltent et marchent contre l'abbaye ; les moines s'enfuient à Rouen, et restent dans une situation très précaire jusqu'au moment où les armées de Charles VII s'emparent de cette ville.. Le roi vint lui-même à Jumièges et s'y rencontra avec Agnès Sorel. Au milieu des luttes intestines, et des guerres civiles, l'infortuné souverain put filer à Jumièges quelques belles journées d'oisiveté et d'amour. La dame de Beauté était aimée à la cour de France des plus magnifiques seigneurs. Le duc d'Orléans, Charles de Bourbon, l'illustre et beau Dunois, le brave Potron de Xaintrailles, la trouvaient de bon conseil, de noble caractère, pleine de respect pour la reine. L'inimitié du Dauphin lui valut une mort rapide, due sans doute au poison. A ses derniers moments, elle montra beaucoup de dévotion et de repentir. Son cœur et ses entrailles furent, selon sa volonté, déposés à Jumièges. Son corps fut porté à Loches et placé dans le chœur de la collégiale. On lui éleva dans les deux endroits un mausolée de même forme.

Le tombeau édifié à Jumièges, dit M. Deshayes, dans son *Histoire de Jumièges*, était placé dans la grande église au milieu de la chapelle de la Vierge. Il était de marbre noir et élevé d'environ trois pieds au-dessus du pavé. Jadis, il était surmonté d'une statue de marbre blanc qui représentait Agnès à genoux, tenant entre ses mains un cœur, qu'elle offrait à la Vierge pour

Digitized by Google

la supplier de la réconcilier avec Dieu. Deux petits anges tenaient un carreau sur lequel elle reposait sa tête ; deux agneaux étaient couchés à ses pieds. Autour du cénotaphe, on lisait en lettres d'or :

« Cy gist damoiselle Agnès de Sorel, en son vivant dame de Beauté, Rocheri., etc., piteuse envers toutes gens, et qui largement donnait son bien aux églises et aux pauvres, laquelle trépassa le 9e jour de Février 1449. Priez Dieu pour le repos de l'âme d'elle. Amen. »

La statue fut détruite par les Calvinistes au XVIe siècle. Le monument lui même fut saccagé dès le début de la Révolution. Les débris en furent dispersés, et le marbre qui le recouvrait fit partie pendant bien des années du balcon d'une maison, sise rue Saint-Maur, à Rouen. Il a été rendu à sa première destination en 1838 et est aujourd'hui au musée lapidaire.

Le tombeau des Enervés ne fut pas plus respecté.

En 1472, Louis et Jacques d'Amboise, soixante-deuxième et soixante-troisième abbés, commendataires, laissèrent le désordre pénétrer dans l'abbaye.

Au XVIe siècle, en 1515, la réforme de Chezal Benoît est introduite dans le monastère, non sans de grandes résistances, par Philippe de Luxembourg, soixante-cinquième abbé. Il fait construire un vaste dortoir au midi de Saint-Pierre. En 1530, il est remplacé par l'abbé François de Fontenay. Celui-ci fait construire un cloître, dont il ne reste rien, et donne à l'abbaye quatorze calices de vermeil. Il fait faire des réparations à l'église Notre-Dame, aux tours et aux voûtes du chœur.

En 1532, l'abbé Gabriel Le Veneur décharge la tour d'une haute et lourde flèche, en plomb, haute de soixante-six mètres, qui menaçait de s'effondrer.

En 1562, l'abbaye est pillée par les Protestants de Caudebec.

Au XVIIe siècle, l'histoire est mal connue faute de documents. C'est à cette époque que furent reconstruits les murs de clôture, et les caves. En 1648, le logis abbatial, abandonné depuis plus de cinquante ans, est démoli, ainsi que la chapelle Sainte-Madeleine. En 1671, est achevé le manoir abbatial

Digitized by Google

actuel, habité par Mme Lepel-Cointet. En 1663, une nouvelle bibliothèque est construite, au sud du porche de l'église Notre-Dame. En 1666, une grosse cloche nommée Marie est placée dans le clocher. Elle fut transportée en 1809 à l'église Saint-Ouen de Rouen. De 1688 à 1692, des réparations sont effectuées à la nef de Notre-Dame. On fait de fausses voûtes. En 1701, Jacques Bayeux, architecte rouennais, édifie un grand dortoir de quarante-neuf cellules. En 1789, il ne reste plus à Jumièges que seize religieux qui prêtent serment à la Constitution civile du clergé. Le 29 novembre 1790, le maire adresse une demande au directoire de Caudebec, pour que l'abbaye soit conservée. Par arrêté de celui-ci, en septembre 1791, Notre-Dame de Jumièges est proposée comme église paroissiale au curé de Jumièges. Celui-ci la refuse. Les curés des paroisses voisines sont alors invités à venir prendre dans l'abbaye ce qui peut leur convenir.

L'église servit une dernière fois au culte en février 1793, pour le départ des volontaires.

Le 13 août 1793, le logis abbatial fut acheté par Michel Ebran et l'année suivante, quatre bâtiments de l'abbaye et la grande porte furent mis en vente pour être démolis.

En 1796, le logis abbatial fut acquis par Pierre Lecuyer, receveur des domaines nationaux ; on lui donna tout le reste par-dessus le marché pour le prix de quarante-mille six-cents livres.

En 1797, un banquier de Paris, nommé Capron, racheta la terre et la morcela. En 1802, les deux églises et le bâtiment monastique sont acquis par Lefort, marchand de bois à Canteleu, pour en tirer profit. Il fait sauter le chœur, une partie de la tour lanterne s'écroule, les matériaux sont pillés ou vendus, et pendant plus de vingt ans, servent de carrière pour toutes les constructions du pays.

En 1824, M. Caumont hérite de l'abbaye : il arrête la destruction, et fait désormais son possible pour sauver ce qui reste des ruines.

En 1854. M. Eric Lepel-Cointet se rend acquéreur de Jumièges, et y fait d'importants travaux de consolidation. C'est ainsi que furent découverts dans le mur ouest du céllier, un curieux type de fenêtres trilobées du XIIe siècle, d'un

Digitized by Google

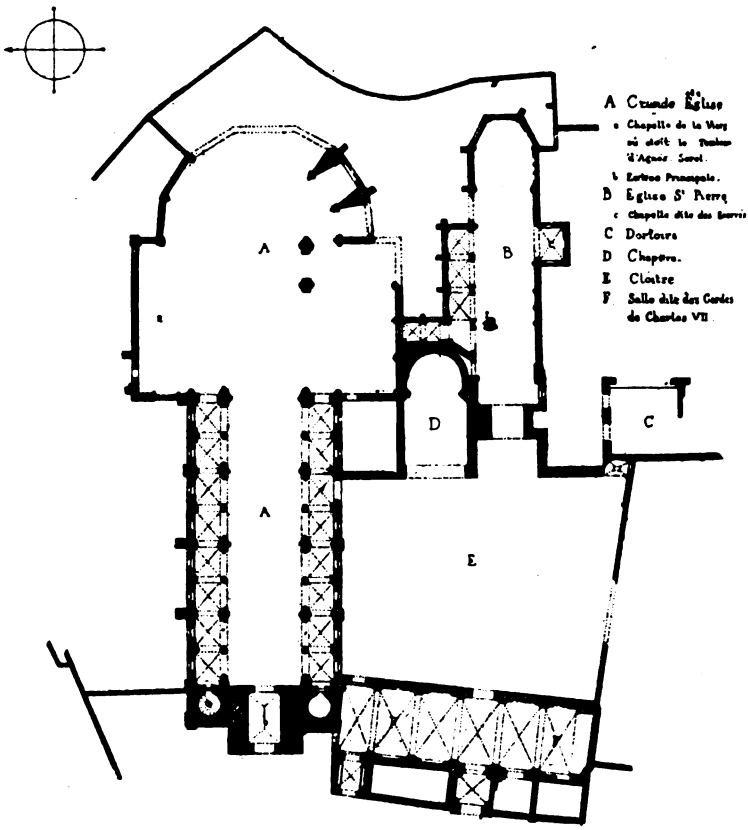

Plan des ruines de l'abbaye de Jumièges.

Alph. de Cailleux, 1819. (Collection de M. Tournoüer.)

Digitized by Google

exemple unique en Normandie et, dans l'église Saint-Pierre, deux travées du xe siècle, qui sont la fraction la plus ancienne des ruines.

Au printemps de 1908, les voûtes des tribunes du premier et du second étage ont été reconstruites avec les anciens matériaux.

Avant sa dévastation, l'abbaye se composait d'un mur d'enceinte qui avait un développement immense, et auquel s'adossaient des bâtiments de service de tous genres. L'intérieur ressemblait à une petite ville ; l'entrée principale donnait accès dans une cour où se présentait, à droite, un grand bâtiment nommé le vieux Charles VII, parce que le roi y logea. C'était là qu'on recevait les visiteurs. D'un côté se trouvait l'infirmerie, de l'autre la bibliothèque ; à l'extrême-gauche, le portail et les deux tours majestueuses de l'église, placée sous l'invocation de Notre-Dame. Derrière ces bâtiments venaient deux cours et un cloître. Le long des cours régnaient les dortoirs et les réfectoires, puis un jardin et une autre église plus petite, nommée Saint-Pierre. En dehors de la grande enceinte, au nord-est, se trouvait la maison abbatiale qui avait son jardin et son entrée à part. Au sud s'étendait un vaste enclos.

Si, après ce coup d'œil d'ensemble, pour lequel j'ai puisé des renseignements dans le *Monasticon Gallicanum*, nous voulons arriver à l'étude archéologique du monument, nous examinerons successivement l'église Notre-Dame, puis l'église Saint-Pierre ; nous donnerons un coup d'œil sur le passage de Charles VII, la salle capitulaire, le cloître, la porte d'entrée, et enfin le reste des bâtiments monastiques.

Dans l'église Notre-Dame, on peut distinguer deux périodes de construction bien distinctes, les parties datant de l'époque romane et les parties de style gothique.

A la première appartiennent une petite partie du transept et du chœur, la nef et les collatéraux, les tours et le porche.

A la seconde, la majeure partie du chœur et les murs antérieurs des collatéraux.

Nous avons la largeur exacte du transept par l'écartement des deux piles de croisée nord-ouest et sud-est, portant encore un des quatre grands arcs de plein cintre sur lesquels

Digitized by Google

s'élevait la tour lanterne. Ce transept était surmonté d'une tribune qui en occupait entièrement les bras. C'est un plan fort rare en Normandie. Il avait sans doute pour but d'accroître le nombre de places réservées aux religieux, et de laisser la nef disponible pour les fidèles. Notre-Dame, en effet, a servi longtemps d'église paroissiale. Extérieurement, le transept était très simple. Celui du nord est presque entièrement détruit. On voit qu'au deuxième étage, il existait une galerie de circulation, comme à Saint-Etienne et à la Trinité de Caen, et à l'ancienne abbaye de Bernay. Sur la croisée, s'élevait une magnifique tour, dont le pan ouest seul a subsisté. Elle avait deux étages, éclairés de huit et douze fenêtres. La flèche romane, tout en pierre, était excessivement lourde et menaçait de s'effondrer ; aussi fut-elle descendue en 1557, et la tour resta sans flèche jusqu'à la Révolution.

Du chœur gothique, il ne subsiste que deux chapelles rayonnantes du XIVe siècle. Tous les vestiges du chœur roman ont disparu. Le plan en a été retrouvé en 1905 par M. Martin du Gard ; il comprenait une abside circulaire précédée d'un chœur à deux travées, avec collatéraux correspondants, et deux absidioles sur les faces est du transept.

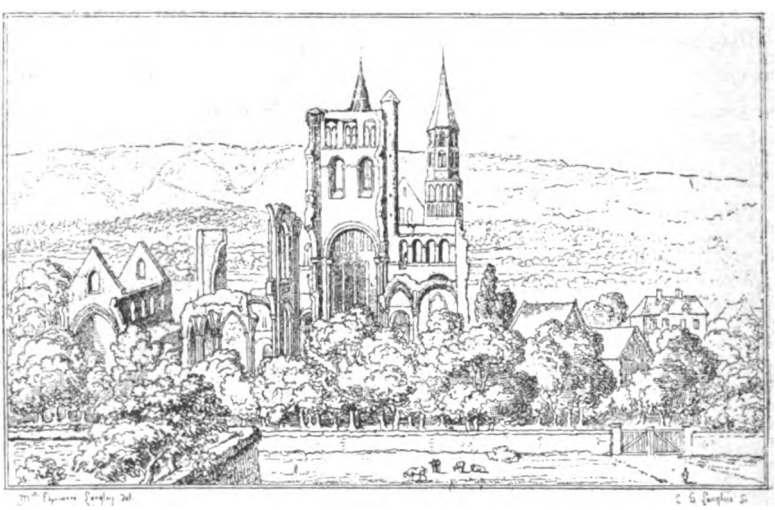

JUMIÈGES : Vue orientale des ruines de l'abbaye prise du logis abbatial en 1823.
(Collection de M. Tournoüer.) (Mlle Esp. Langlois del.)

Digitized by Google

La nef et les collatéraux sont la partie la moins ruinée. Le collatéral nord possède encore ses voûtes et les principaux éléments de sa tribune. Le collatéral sud est presque entièrement détruit. On y remarque huit travées dont les piles alternent avec les colonnes isolées ; ce qui a donné lieu à des hypothèses diverses sur lesquelles nous ne nous appesantirons pas. A chaque double travée correspondaient deux travées collatérales. Le mur latéral du bas-côté sud a disparu ; celui du nord reste seul ; le bas est roman, le haut du XIVe siècle.

En ce qui concerne les tours, le texte de Guillaume de Jumièges prétend qu'elles ont été sauvées en 945 du pillage de Raoul Tourte, par le clerc Clément qui les racheta. Il ne pouvait s'agir que de celles de Saint-Pierre. L'œuvre basse qui subsiste est du début du XIe siècle ; le reste a disparu. Les tours actuelles de Notre-Dame sont postérieures. Les tours des monastères répondaient à un triple but ; elles étaient à la fois des clochers, des tours de défense, et un signe extérieur de l'importance de l'abbaye. Celles de Jumièges mesuraient quarante-six mètres de hauteur. Elles étaient composées de quatre étages d'assises irrégulières ; les deux premiers, carrés, les deux du haut, octogonaux, mais de hauteurs différentes. Elles furent, en effet, construites au cours de six ou sept campagnes successives. Le premier étage construit fut le premier étage de la tour nord (1014-1028) ; le dernier fut le quatrième étage de la même tour de 1020 à 1080.

Les flèches tombèrent de 1830 à 1856. Il y avait neuf cloches. La plus grosse est maintenant à Saint-Ouen de Rouen.

Le porche est situé entre les deux tours, et comprend un rez-de-chaussée avec deux étages superposés. Un arc de plein-cintre légèrement surbaissé porté par deux doubles colonnes faisait partie de la façade primitive. On peut distinguer, dans ce porche, quatre états différents : 1er état, en 1052, à la mort de Robert Champart, le chœur existait, la nef était inachevée. Il existait un porche primitif. — 2e état, 1067 : la nef vient s'appuyer contre le porche et les tours ; mais la tribune du porche est plus basse que les

Digitized by Google

tribunes collatérales, ce qui nécessite la création d'un escalier et amène la suppression des baies géminées, qui sont remplacées par deux nouvelles baies hautes. — 3e état : la façade est remaniée, vers la fin du XIIe siècle ; le mur est avancé de 2 m. 80, tandis que le pignon reste à l'ancien alignement. On y perce trois arcades, au deuxième étage, et trois fenêtres au premier étage. — Enfin le 4e état, très postérieur, de 1690 ou 1700, amène dans le porche la disposition actuelle.

Les parties de l'époque gothique se trouvent dans le chœur : il n'en reste que deux chapelles en mauvais état ; mais en 1325, quand fut commencé le chœur gothique, qui fut achevé vers le milieu du XIVe siècle, le chœur roman existait encore. D'abord, on procéda à des remaniements du transept nord, de la chapelle de la Vierge, puis on travailla au transept sud, et on procéda enfin à l'adjonction d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes. Celles de Saint-Jean et de Saint-Michel subsistent seules. La chapelle absidiale, datant de 1350, était dédiée à saint Denis ; elle a été détruite, et seuls les dessins d'Hyacinthe Langlois peuvent nous en donner un aperçu.

Les derniers remaniements importants datent du XVIIe siècle. En 1688, la nef fut recouverte de nouveau en charpente et disparut sous un plafond simulant une voûte. La haute colonne fut piochée et remplacée par une colonne flanquée de deux minces colonnettes. De deux en deux, on encastra des chapiteaux, formant console, dans la muraille, pour voûter la nef ; ces chapiteaux existaient encore en 1821.

En 1704, « la charpente était éloignée de plus de deux pieds de la tour du chœur et penchée du côté du portail », le pignon de façade dût donc être refait, c'est celui qui existe aujourd'hui.

Sur l'église Saint-Pierre, nous avons fort peu de documents, les fouilles n'ayant fourni aucun renseignement. Elle est au nord-est de Notre-Dame et on y accède par une galerie qui existe encore. On peut voir que les murs de la nef portaient deux travées romanes et trois travées gothiques. Le triforium est composé d'un arc de plein cintre

Digitized by Google

divisé en deux parties. Le reste de l'église était gothique.

En 1828, le chœur s'écroula. Tout l'ensemble a été dégagé par M. Lepel-Cointel de 1855 à 1860.

Vers 1330, la partie la plus ancienne fut partiellement désaffectée et convertie en vestibule ; au-dessus fut édifiée une bibliothèque. Elle resta dans cet état jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; le tombeau des Enervés était placé dans le chœur.

Le passage dit de Charles VII faisait communiquer le transept de l'église Notre-Dame, avec la première travée du bas-côté nord de Saint-Pierre qui fut à partir de 1330, la seule entrée de Saint-Pierre. La tradition attribue à une donation de Charles VII la construction de ce passage, vers 1450. C'est un couloir peu élevé, voûté d'ogive et composé de deux travées rectangulaires.

La salle capitulaire est située entre Notre-Dame et Saint-Pierre. Elle présente deux constructions distinctes : l'hémicycle et la salle capitulaire proprement dite. L'hémicycle est voûté en cul-de-four, il date peut-être du début du XIIe siècle. La salle capitulaire est un carré de dix mètres voûté d'ogives ; au-dessus de cette salle, au XIVe siècle, on avait construit un étage.

Le cloître occupait un emplacement de trente mètres sur quarante-cinq. La galerie nord était adossée au collatéral sud de Notre-Dame, la galerie ouest au cellier, la galerie sud au dortoir, la galerie est au vestibule.

On connaît l'existence de quatre cloîtres successifs, dont il ne reste rien. Le premier, de la fondation au VIIIe ou IXe siècle, le second, de la restauration de Guillaume Longue-Epée au Xe siècle, le troisième contemporain des remaniements de Saint-Pierre au XIVe siècle. Le dernier fut construit en 1530 sous la direction de l'abbé François de Fontenay ; sa disparition est restée mystérieuse ; on prétend qu'il aurait été acheté, au début du XIXe siècle, par un Anglais, à M. Lefort et emporté en Angleterre.

Toutes les recherches pour le retrouver sont demeurées sans résultat. Il ne nous en reste qu'une perspective dans le *Monasticon*, des dessins de Fragonard dans l'ouvrage de

Digitized by Google

Nodier et Taylor, et des croquis de Hyacinthe Langlois à la bibliothèque de Rouen.

La porte d'entrée existe encore ; elle a été défigurée en 1860 par l'adjonction d'un bâtiment de service.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la description des bâtiments monastiques et des autres constructions ; sous une partie des plus anciens bâtiments, des souterrains subsistent.

Nous nous dirigeons vers le logis abbatial, qui n'est pas celui du début du monastère. Celui-ci se trouvait à l'extrémité du dortoir construit en 1516. A côté s'élevait une chapelle dédiée à sainte Madeleine. Elle fut détruite en 1668. Le manoir actuel a été construit de 1668 à 1671. Il comporte deux belles façades, des terrasses, un perron, et des jardins à la française. C'est la résidence de Mme Lepel-Cointet, veuve de l'ancien agent de change, propriétaire de Jumièges.

Sur le devant de l'église, à quelques trente mètres, l'ancien puits du monastère donne encore de l'eau. Enfin, dans une partie des communs aménagée spécialement, le musée constitué par M. Lepel-Cointet. Il renferme le tombeau des Enervés, le tombeau d'Agnès Sorel et une foule de vestiges ou de débris provenant des ruines, des meubles, des armures, des tableaux, des étoffes, des épis du Pré d'Auge, des tapisseries des Gobelins, etc.

M. le Président remercie M. Michon de sa très intéressante communication, si précise et si documentée.

Les autos pendant ce temps ont fait demi-tour, sur la petite place de Jumièges. Nous franchissons l'élégante grille du parc de Mme Lepel-Cointet et nous remontons en voiture pour gagner Saint-Wandrille que nous allons encore visiter avant d'aller déjeuner à Caudebec.

Nous traversons à nouveau le village du Trait, puis nous quittons la route de Caudebec pour nous engager dans une voie beaucoup plus étroite qui nous amène à Saint-Wandrille ou Fontenelle.

Digitized by Google

SAINT-WANDRILLE

SAINT-WANDRILLE : Couronnement du lavabo du cloître.

(Collection de M. Tournoüer.)

A quelques kilomètres de Caudebec, la vue s'arrête sur un riche vallon boisé, dont l'aspect a quelque chose de sauvage. C'est là que gisent les ruines du monastère de Fontenelle, fondé par saint Wandrille au VIIe siècle. L'origine de ce monastère (1), l'un des plus illustres de l'ordre de Saint-Benoît et le plus ancien de la Normandie après celui de Saint-Ouen de Rouen, remonte à la onzième année du règne de Clovis II, règne si malheureux et en même temps si fécond en grands établissements religieux. Wandrille, ou plus exactement Vandregisile, était originaire de Verdun. Il avait été élevé à la cour du roi Dagobert, et y avait exercé des charges considérables ; il était issu de parents illustres, et descendait même des rois de France par une de ses aïeules, Blithide, fille de Clotaire Ier. Ce pieux personnage résolut, malgré les honneurs que lui promettaient ses mérites et sa naissance, de renoncer au monde pour se consacrer à Dieu, et persuada à sa femme d'embrasser la vie monastique. Après avoir demeuré en divers lieux, il passa en

(1) Le couvent des religieux bénédictins de Saint-Vandrille : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1.

Digitized by Google

Neustrie, et se rendit auprès de saint Ouen, qui le fit, malgré sa résistance, sous-diacre, diacre et enfin prêtre. Cependant Vandregisile cherchait un lieu de retraite ; il découvrit, près de la Seine, un bois dépendant du désert de Jumièges, et portant le nom de Bothmar ou Bothmari. En ayant obtenu la disposition par libéralité du roi, il y érigea son nouveau monastère en l'an 684, sous le titre de Saint-Pierre. Outre la principale église du nom de cet apôtre, à laquelle il donna, dit-on, deux cent quatre-vingt-dix pieds de long sur trente-sept de large, il en construisit encore deux autres : l'une d'elles fut dédiée à saint Laurent, l'autre à saint Pancrace ; elles abritèrent des reliques de ces deux martyrs qui avaient été rapportées de Rome par son neveu Godon. Dans les actes les plus anciens de cette époque l'abbaye est quelquefois appelée du nom de ces deux saints : mais on lui donne plus communément le nom de Fontenelle, à cause du ruisseau sur lequel elle est assise et qui prend sa source à cinq cents pas du monastère, près du sol où s'élève la chapelle de

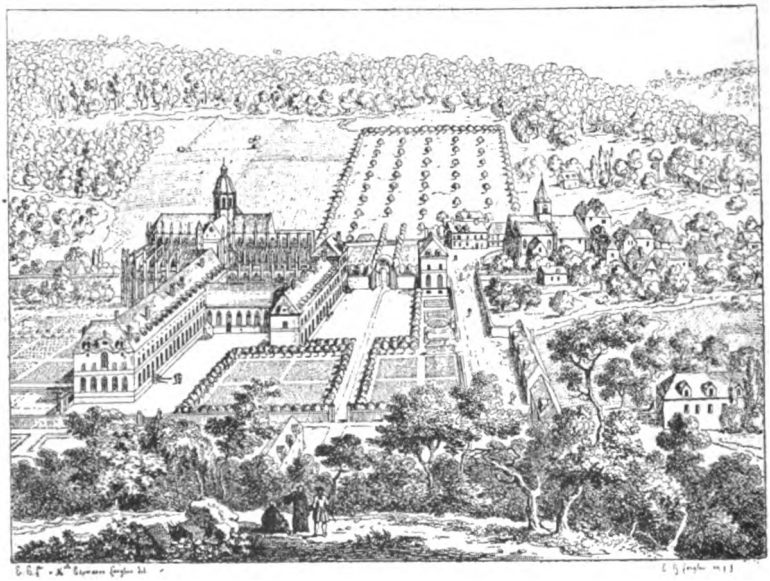

SAINT-WANDRILLE : vue de l'abbaye et du village du même nom, prise de la chapelle S. Saturnin.

(Collection de M. Tournoüer.) (F.-H. Langlois, del.)

Digitized by Google

Caillouville. Une quatrième église fut encore érigée par le même fondateur C'est celle de Saint-Paul, que Dom Alexis Bréard appelle dans son *Trisergon de Fontenelle*, le Sancta Sanctorum du monastère.

Celui-ci s'accrut tellement qu'en peu de temps il compta jusqu'à trois cents moines, soumis à la règle de Saint-Benoît. Saint Vandregisile travaillait de ses mains, même dans sa vieillesse, pour montrer l'exemple à ses disciples. Il prêchait dans le voisinage, à travers le pays de Caux, pour la conversion des pécheurs et des idolâtres. Il mourut à quatre-vingt-seize ans. Dans la suite, le monastère changea son nom de Fontenelle en celui de Saint-Vandregisile, dont le peuple a fait Saint-Wandrille.

Parmi les disciples les plus fameux de son saint fondateur, il faut citer saint Lambert et saint Ansbert, abbés et archevêques, le premier de Lyon, le second de Rouen ; saint Eremberg, évêque de Toulouse, et nombre d'autres.

Dans ces temps de barbarie, l'abbaye de Saint-Wandrille fut comme celle de Jumièges, un asile pour les âmes souffrantes et les esprits distingués qui sentaient le besoin de cultiver les sciences et les lettres. Elle eut un immense rayonnement : souvenons-nous que de ce monastère, aujourd'hui ruiné, sont sortis trente-six saints et onze pontifes.

Vers l'an 735, fut élevée l'église Saint-Michel, avec les matériaux gallo-romains de Lillebonne ; elle devint ensuite paroisse du bourg. Une légende s'attache au souvenir de sa cloche. L'ouvrier chargé de la fonte de celle-ci avait détourné une partie du métal ; on s'en aperçut le jour où elle fut mise en branle, parce que tout le temps qu'elle sonnait, l'ouvrier faisait entendre une sorte d'aboiement convulsif. Interrogé, il reconnut son vol et dût réparer le dommage causé. Incendiée en 756, elle fut rétablie dans la deuxième moitié du IXe siècle.

L'abbaye n'eut point à se louer des supérieurs non ecclésiastiques qui lui furent donnés. Le plus fameux, Teutsinde, fut plus préoccupé de la chasse et de la bonne chère que de l'administration de son monastère.

En 751, le dernier prince mérovingien Thierry entra à Fontenelle. C'est là qu'il fut inhumé. Cinq ans après, la

Digitized by Google

basilique construite par saint Wandrille fut complètement incendiée. Pendant que saint Gervold abbé jetait un nouveau lustre sur l'abbaye par ses travaux d'histoire, de théologie et de chant ecclésiastique, il essayait de la relever de ses cendres.

La nouvelle église ne fut achevée qu'en 833 par saint

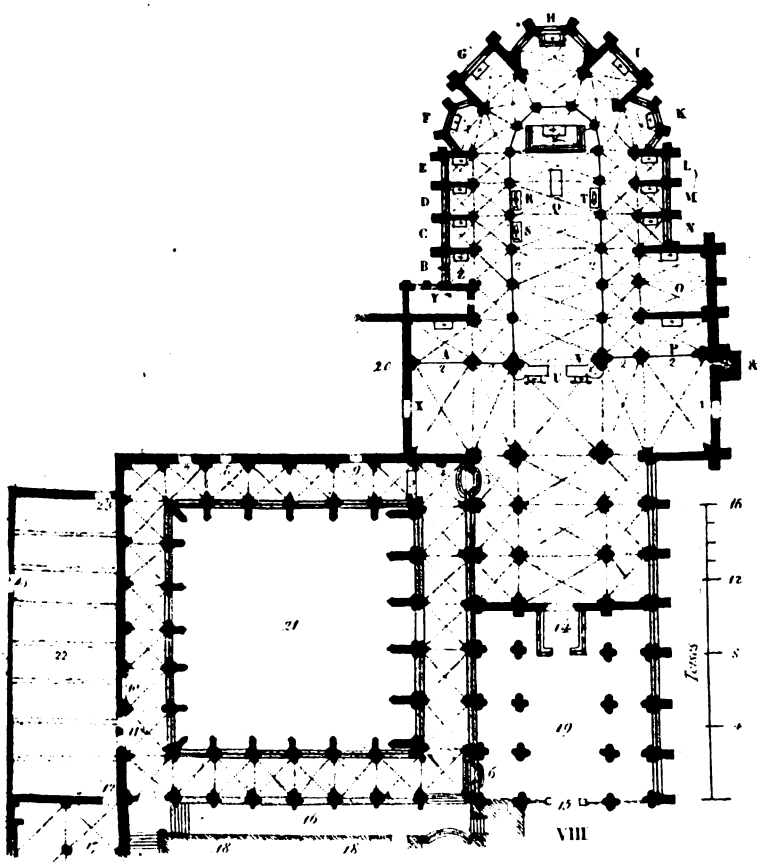

SAINT-WANDRILLE : Plan de l'abbaye.

(Collection de M. Tournoüer.) (Mlle Esp. Langlois del.)

Anségise, le premier compilateur des *Capitulaires* de Charlemagne. Très peu de temps après, l'invasion des Normands la mettait complètement au pillage. Les moines s'enfuirent

Digitized by Google

en Belgique, à Saint-Pierre-de-Blanquenbergues, où ils emportèrent les reliques de saint Wandrille. Elles y sont restées. Son chef est actuellement à l'abbaye de Maredsous (Belgique).

La ruine et l'abandon de Fontenelle durèrent près de cent ans. Les travaux furent repris par Dom Maynard, d'abord prieur, puis abbé. Ce ne fut qu'en 966 qu'on recommença les travaux à l'église abbatiale et aux bâtiments claustraux ; en 1012, un ouragan terrible détruisit de nouveau l'église. Celle-ci, reconstruite encore une fois, la dédicace solennelle en eut lieu le 12 septembre 1033 par Robert Poulain, archevêque de Rouen.

Les années qui suivent sont assez obscures. Nous savons seulement qu'en 1250, un nouvel incendie ayant détruit l'église et le monastère, des travaux de réédification furent entrepris dans le style gothique, et que le 6 janvier 1302, le maître-autel fut consacré dans l'église inachevée : elle ne comprenait encore que le chœur, le transept et les premières travées de la nef. Elle resta ainsi pendant tout le XIVe siècle, ainsi, d'ailleurs que beaucoup de monuments de ce temps. De 1302 à 1320, l'abbé Guillaume de la Douillie fit construire le cloître, qui fut ensuite démoli. C'est à lui que sont dues la porte du cloître et la statue de la Vierge qui subsistent.

Pendant l'occupation anglaise, Fontenelle eut peu à souffrir. Henri V lui reconnut même certains privilèges : c'est ainsi que le samedi avant la mi-carême, les droits d'entrée de la ville de Caudebec étaient doublés et touchés par l'abbaye de Saint-Wandrille, qui mettait aux portes sept hommes pour les percevoir.

Les moines étaient dispensés de tout péage sur la Seine à la condition que celui qui transportait les marchandises jouât un air de flageolet, et dise : « Ceci est pour les moines de Saint-Wandrille. »

Enfin, par le fait même de leur profession, ils étaient considérés comme barons de Normandie et traités partout comme tels.

En 1502, Guillaume La Vieille, prieur de Marcoussis, fit achever le cloître et construire le lavabo et la porte du réfectoire. Ils sont à l'heure actuelle dans toute leur intégrité.

Digitized by Google

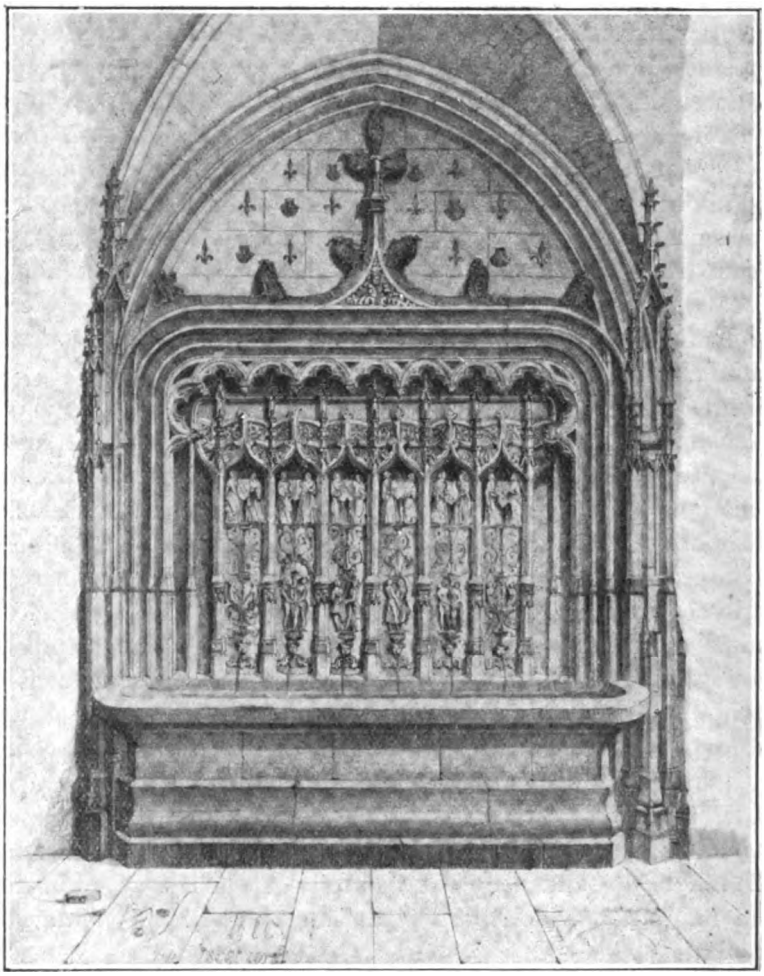

SAINT-WANDRILLE : Lavabo du cloître.

(Collect. de M. Tournoüer.) (D'après le Moyen-Age monumental et archéologique.

C'est un lavabo gothique avec des motifs Renaissance. Les lavabos de ce modèle sont fort peu nombreux. Ils sont généralement circulaires et placés au milieu du cloître ; celui-ci représente des scènes religieuses et des scènes païennes.

L'abbaye eut beaucoup à souffrir des guerres de religion.

Digitized by Google

En 1562, les protestants pénètrent dans le monastère et s'y livrent au pillage, brisant notamment les statues du cloître, les mettant dans l'état où nous les voyons aujourd'hui.

L'an 1483 vit la nomination du premier abbé commendataire de Fontenelle en la personne d'André d'Espinay, archevêque de Bordeaux. A sa mort, en 1500, les moines tentèrent de réagir contre cet usage, et nommèrent Dom Hommet. Il fut le dernier abbé régulier.

Un nouveau désastre vint s'abattre sur Fontenelle en 1631. Dans la nuit du 20 au 21 décembre, la tour, bâtie en 1331, qui était surmontée d'une flèche magnifique, et supportée par quatre gros piliers qui séparaient le chœur de la nef, s'écroula faute d'entretien ; les dommages furent considérables, le chœur fut renversé, la nef détruite, le croisillon méridional écrasé, la chapelle de la Vierge ruinée, les stalles du chœur, qui étaient splendides, furent mises en morceaux.

L'abbaye n'était point assez riche pour relever de telles ruines. Les moines ne pouvaient se résoudre cependant à les laisser dans cet état ; aussi l'abbé Ferdinand de Neufville résolut-il de faire appel à la Congrégation de Saint-Maur. Elle devait rester à l'abbaye jusqu'à la Révolution.

L'accord fut fait en 1635 et l'entrée solennelle des Mauristes eut lieu le 14 janvier 1636. Ils venaient de Jumièges avec Guillaume Gérard, et amenaient avec eux des règles d'observance plus étroites et une discipline plus stricte. Dom Philibert Cotelle, prieur, rétablit le chœur de la grande église, mais émit la prétention d'arrêter là les travaux et de démolir tout ce qui restait d'autre. Cette destruction ne fut évitée que par l'intervention du prieur de Jumièges.

La restauration date du 20 juillet 1647 ; pendant les travaux, l'ancienne salle capitulaire avait été détruite, et une nouvelle salle de quarante mètres de long, pour prolonger le dortoir, avait été édifiée. Elle était éclairée d'une double rangée de fenêtres soutenues par des colonnes doriques majestueuses. C'était le chef-d'œuvre de l'architecte Etienne Boynet, auquel on doit la construction de la plupart des bâtiments qui subsistent. Il avait placé dans l'église abba-

Digitized by Google

tiale un jubé qui fut exécuté de 1670 à 1672, des grilles autour du chœur et des verrières aux fenêtres. Le clocher ancien fut remplacé par une coupole qui reposait immédiatement sur les quatre axes centraux et chaque pendentif représentait un évangéliste.

Le pavillon de l'hôtellerie et celui de l'infirmerie, qu'on voit encore aujourd'hui, sont de cette époque. En 1674, furent réorganisés la bibliothèque et le chartrier. En 1692, la communauté, ayant été décimée par la fièvre miliaire qui fit beaucoup de victimes, des prières à saint Sébastien y mirent fin. La dévotion à ce saint est restée depuis ce temps à Saint-Wandrille.

C'est vers cette époque que fut élevée la grande porte en coquille qui donne entrée dans les jardins, et que furent faites les boiseries qu'on voit encore à Caudebec et à Yvetot. Les lettres et les arts ne furent point négligés. Pendant cette période, Dom Alexis Bréard écrivit son *Trisergon* sur Fontenelle et ses saints, Dom Toustain et Dom Tassin, *La Chronique* du monastère.

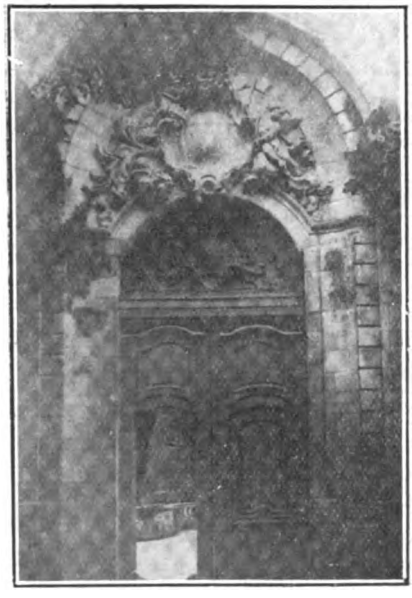

SAINT-WANDRILLE

(Cliché de M. le Comte Becci.)

L'histoire de l'abbaye au XVIIIe siècle n'offre aucun événement saillant, mais les doctrines jansénistes et gallicanes avaient franchi ses murs et y avaient trouvé de nombreux adeptes. Aussi, au moment de la Révolution et de la Constitution civile du clergé, le prieur Jean Ruault, avec ses vingt religieux, n'hésita pas à prêter le serment constitutionnel. Sécularisés, les moines se répandirent dans le diocèse, où ils

Digitized by Google

prirent des paroisses. Le 17 juin 1792, le monastère et l'église furent vendus à Cyprien Lenoir, moyennant le prix de cent mille francs, qui fut payé en assignats.

Les bâtiments claustraux devinrent une filature, l'église

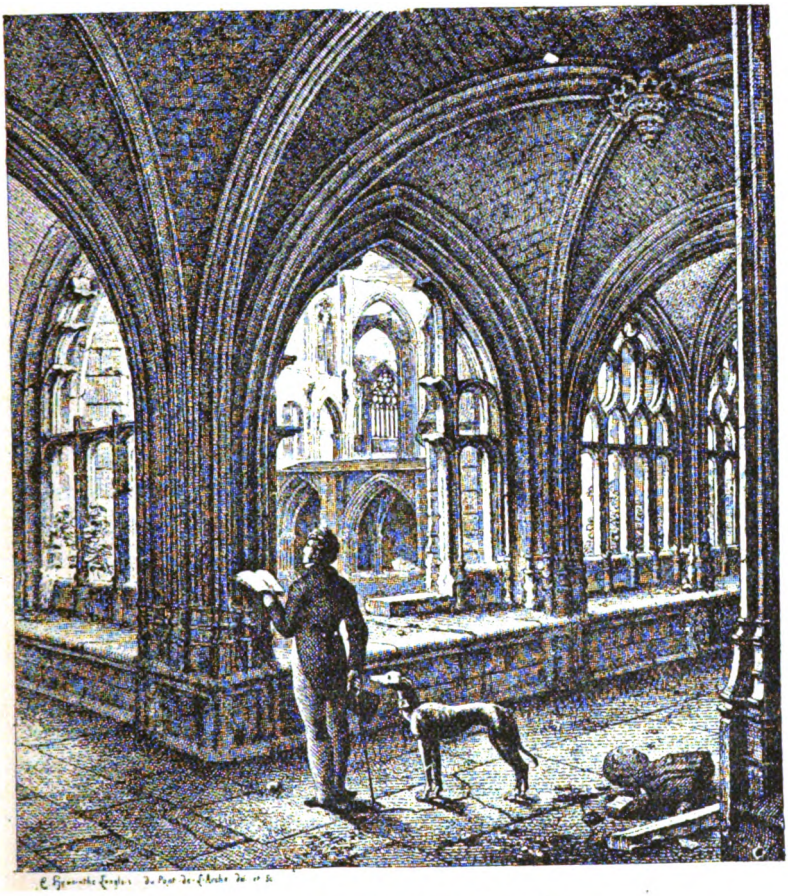

SAINT-WANDRILLE : Vue du cloître.

(Collection de M. Tournoüer.) (E. Hyacinhte Langlois del.)

fut démolie et les matériaux en furent vendus avec ceux de la sacristie, des dortoirs, des promenoirs, de la maison des hôtes. Des dessins de 1826, parus dans l'ouvrage de l'archéologue Langlois, montrent en quel état se trouvait cette

Digitized by Google

année-là le monastère. Le 24 juillet 1824, la duchesse de Berry visita, avec Hyacinthe Langlois, Fontenelle désolé ; Victor Hugo s'y rendit et n'y fut point reçu avec assez d'honneurs à son gré. Il se vengea de la froideur de cet accueil en inscrivant sur le registre des visiteurs de Jumièges où, au contraire, il avait été magnifiquement traité : « En sortant de chez l'immonde propriétaire de Saint-Wandrille, je ne puis que féliciter Jumièges d'être à Caumont et Caumont d'être à Jumièges. »

En 1863, l'abbaye morcelée fut rachetée à divers propriétaires par le marquis de Stacpoole, et l'ère des réparations commença.

L'ancienne sacristie fut convertie en oratoire et décorée dans le goût italien du XVIIe siècle. La salle capitulaire fut restaurée ; on peut regretter la disparition presque complète de la salle dorique, chef-d'œuvre d'Emmanuel Boynet, dont une seule travée reste debout.

Des statues mutilées d'une mise au tombeau, trouvées dans l'église, furent restaurées et placées dans un petit édifice élevé au fond du jardin, qui fut inauguré le 30 avril 1871.

A la mort du marquis de Stacpoole, la propriété fut mise en vente par sa fille. Sur l'initiative du cardinal Thomas, archevêque de Rouen, une société civile se constitua pour la racheter et la loua aux Bénédictins qui y firent une rentrée solennelle le 13 février 1894. Le premier prieur fut Dom Pothier, bien connu pour ses travaux sur le chant grégorien. Léon XIII accorda la restauration en sa faveur du titre abbatial de Saint-Wandrille, et Dom Pothier fut élu, le 24 juillet 1898, le soixante-dix-huitième abbé de Saint-Wandrille.

C'était, hélas, pour peu d'années. Les lois spoliatrices de 1902 allaient chasser à nouveau de leur résidence séculaire les fils de Saint-Benoît. Ceux-ci se réfugièrent en Belgique, au château de Vonèche, où j'eus l'occasion de loger, tout au début de la guerre, avec les 3e et 8e régiments de hussards, au moment où le corps de cavalerie Sordet tentait son raid sur Liège. Le monastère était encore en partie habité. Seuls les religieux français avaient tenu à se rendre à l'appel du

Digitized by Google

pays pour défendre, contre l'envahisseur, une patrie d'où cependant ils avaient été injustement bannis.

Lors de la liquidation des biens congréganistes, M. Julien Chappée, du Mans, s'était rendu adjudicataire devant le tribunal de La Flèche, le 20 décembre 1906, des bâtiments conventuels.

L'abbaye, depuis ce temps, a été transformée en habitation particulière. Elle a d'abord été occupée par M. et Mme Maurice Maeterlinck, puis ensuite par M. et Mme Jean Latham, le constructeur d'hydravions bien connu. Celui-ci a installé, à proximité, ses usines et de charmantes maisons ouvrières bordent la route que nous venons de parcourir.

A notre arrivée, Mme Jean Latham veut bien nous accueillir. Il ne reste qu'une faible partie de l'ancienne abbaye, le réfectoire au nord, le chapitre à l'ouest, au sud la nef de l'église, à l'est des bâtiments conventuels, la maison des hôtes, forment une cour carrée autour de laquelle s'étend le cloître qui tombe de vétusté ; la galerie du midi remonte au XIVe siècle ; les autres côtés sont plus jeunes d'un siècle.

A l'extrémité orientale de la galerie sud-est, est percée une porte ogivale qui donnait accès dans la basilique près du transept. Sur le tympan se détache en bas-relief le couronnement de la Vierge ; les voussures abritent six statues d'abbés et de pontifes, dont les têtes furent brisées par les calvinistes.

Une admirable statue de la Sainte Vierge, un peu plus grande que nature, fait angle avec la porte et s'adosse au mur de la galerie orientale. Gracieusement cambrée dans sa niche, au baldaquin en flèche, elle sourit à l'Enfant Jésus qu'elle porte sur le bras gauche. Ce n'est pas la simple et la froide beauté d'une statue. Un charme puissant et presque divin se dégage de Notre-Dame de Fontenelle et attire vers elle la foule des pèlerins.

A l'opposé de la porte de la Vierge, à l'autre bout de la galerie, s'ouvre une seconde porte, dont le feuillage déchiqueté dénonce un remaniement de la Renaissance. On raconte qu'au XVIe siècle, un certain Gruchy, indigne sacristain de Fontenelle, a été enterré là, au bas des degrés. Ce misérable osa profiter de la confiance des religieux pour voler de pré-

Digitized by Google

cieux manuscrits, le calice, la croix de saint Vulfran et d'autres objets encore. Son complice, chef de brigands, fut pendu. Lui sut, pendant sa vie, échapper à la justice des hommes. Après sa mort, il fut poursuivi sur cette terre même par la colère céleste. Tous les jours, sur sa tombe, naissait une telle quantité de crapauds, « race de divine engeance », qu'on ne pouvait arriver à les exterminer.

Au-dessus du monastère, s'élèvent encore les ruines

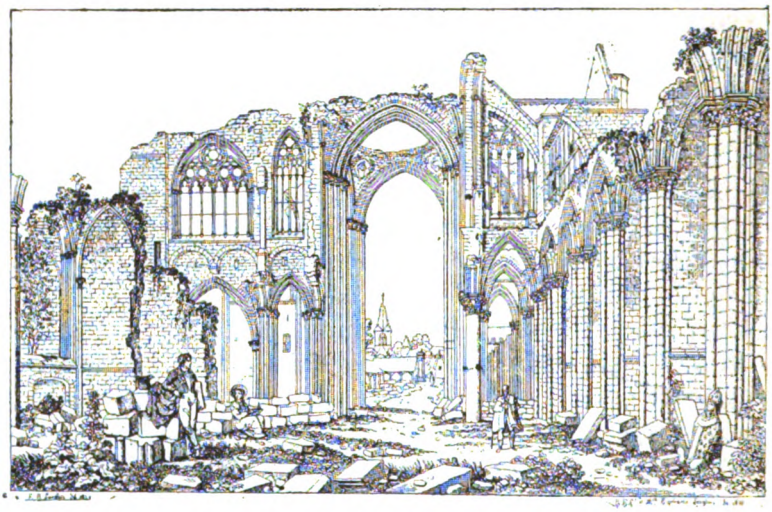

SAINT-WANDRILLE : Vue générale des ruines.

(Collection de M. Tournoüer.) (E.-H. Langlois dei. 1825.)

mélancoliques de l'église abbatiale. Le transept nord subsiste seul, avec des débris des chapelles latérales. D'élégants faisceaux de colonnes sur lesquels venait s'appuyer jadis l'arc triomphal, s'élancent jusqu'à l'épanouissement des chapiteaux. De hautes fenêtres gothiques se dessinent sur le ciel, dont la teinte grisâtre a remplacé les vitraux disparus.

A mi-côte, se voit la petite chapelle Saint-Saturnin, vénérable sanctuaire de pierres blanches, vieux de dix siècles.

Nous visitons le réfectoire, vaste salle oblongue, défigurée par une galerie en bois qui court sur deux des côtés, et à laquelle on accède par un escalier droit. Elle servit longtemps d'atelier de tannerie. Sous une sorte de porche, une statue

Digitized by Google

classée de saint Romain, ornée de cabochons et d'émeraudes. C'est dans cette salle, qu'au temps où l'abbaye était habitée par le poète Maeterlinck, fut représentée devant un public choisi la tragédie de *Macbeth*. Mme Georgette Leblanc-Maeterlinck tint le rôle de l'héroïne de Shakespeare avec toute la puissance de son beau talent ; les scènes se déroulèrent successivement dans les différents décors de l'abbaye. Cette représentation a laissé dans la mémoire de tous ceux qui eurent la bonne fortune d'y assister un souvenir inoubliable.

Au milieu des ruines de l'église abbatiale, notre président nous donne lecture d'un article d'André Hallays, *En flânant*

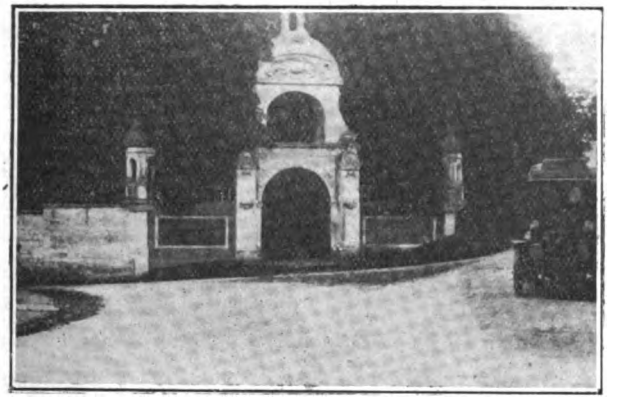

Saint-Wandrille.

(Cliché de M. le Comte Becci.)

à Saint-Wandrille ; un peu plus loin, nous contemplons, vers la colline, un paysage du plus pur romantisme ; puis nous repartons pour Caudebec.

Au déjeuner, préparé à l'hôtel de France, ont bien voulu prendre part : M. James, notaire, conseiller général, président de la Société du Vieux Caudebec ; M. Leroux, maire, secrétaire du Vieux Caudebec, et M. Paul-Louis Robert.

A la fin du repas, M. James souhaite la bienvenue aux membres de la Société ; notre président lui répond et le

Digitized by Google

remercie des paroles aimables qu'il vient de prononcer et que nous avons eu plaisir à entendre.

Et sous la conduite de M. Leroux, nous commençons la visite de la ville. Nous sommes heureusement frappés par la vue de plaques en émail, avec inscriptions indicatrices, apposées sur les maisons les plus intéressantes. La ville est d'une certaine importance. C'était le siège de l'ancien bailliage de Caux. Yvetot ne devint sous-préfecture qu'après la Révolution.

Rue aux Bourses, nous nous arrêtons devant la plus vieille maison de Caudebec, la maison de la Levrière, qui porte encore les traces du bombardement de la ville en 1590. Rue de la Boucherie, nous visitons une maison du XVe siècle, en cours de restauration, propriété de la Société des Amis du Vieux Caudebec. Nous nous dirigeons vers l'église pour la restauration de laquelle M. de Caumont, ancien maire de la ville, légua, à sa mort, une somme de quarante mille francs. Au cours de cette promenade, M. Leroux nous donne quelques indications sur l'histoire de la ville, dont il est le premier élu, et dont il a, à juste titre, le droit d'être fier.

CAUDEBEC (1)

Calidobecum, Coldebech, Beccum Caletensium.

Joseph Vernet, bon juge en cette matière, regardait le point de vue près du quai de Caudebec comme l'un des plus beaux qui fût en France, par l'ellipse parallèle que décrit la Seine au-dessus et au-dessous de ce point. En effet, il est admirable. Si les regards se dirigent sur la ville, les yeux sont également satisfaits ; il semble qu'on n'ait travaillé là que pour eux. Un clocher gothique, orné de guirlandes de roses artistement sculptées dans la pierre s'élève au milieu d'un groupe d'arbres et de maisons. « C'est la plus jolie chapelle

(1) Caudebec : d'azur à trois poissons d'argent posé en fasce l'un sur l'autre. (*Armorial général*. 1696.)

Digitized by Google

que j'aie encore vue », disait Henri IV, en extase devant cette église

Un amphithéâtre couvert de bosquets, de jardins, de pavillons, un beau quai orné d'arbres taillés en portiques, et le long desquels une rangée de navires attend le moment de mettre à la voile ; à travers tout cela, quelques jolies Cauchoises fraîches et accortes, voilà Caudebec Trois mille habitants sont condamnés à voir ce merveilleux tableau avec indifférence. Heureux passants, si vous avez une âme délicate, quelle douce émotion vous devez éprouver en le contemplant ! Caudebec montre encore sur les débris de ses murailles les trois éperlans d'argent qu'elle avait dans ses armoiries ; c'est en effet une ville fort ancienne.

Guillaume le Conquérant passa la Seine à Caudebec en allant punir la révolte du comte d'Arques en 1097. Le fameux Talbot gouvernait cette place en 1442, époque de douloureuse mémoire, où la France était livrée aux Anglais. Caudebec s'était rendu par capitulation au comte de Warwick, après six mois de siège. Mais las du joug de l'étranger, les habitants de Caudebec essayèrent de le briser. La fortune trahit leur courage. Les Anglais cantonnés à Harfleur, informés de leurs projets, livrèrent aux Caudebecais un combat sanglant près de Tancarville. Caudebec y laissa plus de mille de ses meilleurs défenseurs et resta au pouvoir des Anglais jusqu'en 1449.

La révocation de l'Edit de Nantes porta un coup terrible à l'industrie de Caudebec. C'est en effet à Caudebec que se fabriquaient les chapeaux de feutre à larges bords que portaient tous ceux qui se piquaient de bon ton, à la cour et à la ville : on ne pouvait porter que des « Caudebec ». Boileau, dans son épitre à Lamoignon, écrit, on s'en souvient :

> Pradon a mis au jour un livre contre vous
> Et chez le chapelier du coin de notre place,
> Autour d'un Caudebec, j'en ai lu la préface.

L'industrie de la tannerie, non moins florissante, fut, elle aussi, mortellement atteinte. L'activité de Caudebec ne devait jamais s'en relever.

Digitized by Google

Nous arrivons à l'église. C'est un magnifique édifice qui domine la ville et la vallée de la Seine et un légitime sujet de fierté pour les Caudebecais.

La tour, qu'on peut voir en détail de la place du Marché se compose de trois parties distinctes superposées : un corps carré supportant un corps octogone, supportant lui-même

CAUDEBEC : Vue de la Porte Maulevrier.

(Collection de M. Tournoüer.)

la tiare. Elle porte une galerie ajourée, nommée galerie du *Viri Galilei*, parce que deux chantres y montent le jour de l'Ascension pour y faire entendre ce chant : elle est toute en pierre blanche.

En 1859, les deux étages inférieurs de la tiare furent garnis d'un revêtement en brique dans le but de la conso-

Digitized by Google

lider, mais qui la rendirent méconnaissable. Elle a été restaurée en 1883 ; puis, à la suite de la chute de la foudre, de nouveau en 1894 et 1900. On y travaille encore.

La partie inférieure du clocher porte un cadran solaire et un globe mobile indiquant les phases de la lune. Cet instrument est du XIVe siècle. Au-dessous est écrit dans la pierre : « Nos sol, vos luna regit ». A droite du clocher, se trouve la chambre du trésor.

Le portail sud est protégé par un porche. Trois grandes galeries entourent l'église ; la troisième est formée de lettres gothiques dorées de cinquante centimètres de hauteur et porte des versets à la louange de la Vierge : « Tota pulchra es, amica mea... », etc.

La petite flèche en aiguille est de 1491. Elle a été dépouillée de ses ornements au moment de la Révolution. Le portail nord, dont les statues sont très mutilées, représente la Cène ; le grand portail comporte deux étages de niches, un certain nombre privées de leurs statues, mais où l'on peut encore voir plus de cent statuettes décapitées.

Le portail principal est surmonté de deux tourelles couvertes en ardoises reliées par une haute balustrade, avec cariatides et encore de très nombreuses statuettes. Les trois portails sont de style gothique, les deux tourelles et la balustrade sont Renaissance. On est là, encore, en train d'enlever les briques malencontreusement mises comme soutien, et les travaux terminés permettront de voir à nouveau ce beau portail dans toute sa splendeur.

L'intérieur de l'église est à trois nefs avec dix-neuf petites chapelles. Les verrières sont anciennes. Dans la chapelle des fonts baptismaux, on peut admirer une cuve baptismale en bois, octogonale, datant de 1590, avec des panneaux sculptés d'une grande finesse ; le chapiteau se trouve à Saint-Romain de Rouen. Un moulage en a été fait pour le musée du Trocadéro.

Quelques pierres tombales venant peut-être de Jumièges se trouvent à l'intérieur.

Dans le chœur, des stalles qui proviennent de Saint-Wandrille ou de Jumièges ; enfin un lutrin, en cuivre, repré-

Digitized by Google

sentant un aigle, de 1656. On y voit aussi plusieurs dalles tumulaires illisibles.

Le portail méridional est de la fin du xve. C'est une des parties les plus anciennes de l'église. La Salle du Trésor ou sacristie des enfants de chœur porte une inscription indiquant que la nef fut commencée en 1426.

Le grand orgue porte les armes de Normandie et celles de Caudebec ; le buffet a des ornements répandus à profusion. La tribune a été placée en 1539 ; l'orgue date de 1540. Une grande rosace éclaire et domine le tout.

Notre guide nous signale en passant, sur la place, d'anciennes maisons en bois défigurées par un plâtrage.

Nous traversons la place Saint-Pierre, ancien cimetière, nous longeons les quais et nous passons devant le magasin à sel, puis devant l'emplacement de l'hôtel de l'Agnus Dei, ou du Pied du degré. Celui-ci jouissait, depuis l'an 1446, d'une rente sur l'hospice de Rouen. Elle a été récemment rachetée.

Nous nous dirigeons vers l'Hôtel de Ville, et nous faisons une rapide visite au musée, qui renferme, entre autres curiosités, une collection de jolis parapluies rouges normands et un recueil factice de toutes les gravures reproduisant des vues ou des paysages de la région.

Nous regagnons les voitures, et après avoir adressé par les soins de notre président à M. le Maire de Caudebec nos remerciements pour son aimable accueil, nous prenons la route de Lillebonne par Villequier, en longeant la rive droite de la Seine.

Nous faisons ainsi à flanc du coteau quelques kilomètres, jouissant, à notre gauche, de la vue de la vallée de la Seine, des méandres du fleuve et des collines boisées qui le dominent, laissant, à notre droite, de belles habitations entourées de jardins fleuris, et de pelouses verdoyantes.

Sous le charme de cette agréable route, assurément une des plus belles de la région, nous arrivons à Lillebonne, où nous sommes reçus par M. Alphonse Martin, membre de la Société des Etudes Havraises.

Digitized by Google

LILLEBONNE

Saluons la *Juliobona* des Romains, la capitale des Calètes. Ses aqueducs, ses bains, son vaste théâtre et ses antiques monuments attestent le séjour des dominateurs du monde. Là, sont encore leurs dieux que le christianisme avait renversés et inhumés comme de vils mortels, là aussi sont les effigies de leurs héros dont le temps et la rouille ont respecté les images, empreintes sur le bronze.

A quelle époque fut bâtie cette ville, en quel siècle sonna l'heure de sa destruction, voilà ce que nous ignorons ; la muse de l'histoire est muette, imitons forcément son silence (1).

En 1823, près du théâtre antique, on trouva une statue fruste de plus de six pieds de haut, en bronze doré, couchée à trois pieds de profondeur. Une tête de marbre couronnée de laurier, de grandeur plus qu'humaine, est aussi sortie de ces ruines.

Lillebonne, que pourront faire pour toi ces dieux ressussités au milieu d'un bourg de trois mille âmes ? On aura beau leur dire que tu as eu des évêques et des conciles, ils ne croiront pas à ton antique splendeur ; en vain tu leur montreras tes filatures de coton, tes établissements industriels qui vivifient tes ruines, les yeux resteront fixés sur ton théâtre et sur le vieux château, greffé sans doute sur un sauvageon romain, ancien manoir de Guillaume le Conquérant, qui l'appelait son palais ducal et y signait des chartes, devenu ensuite propriété de la maison d'Harcourt, qui y a fait sculpter ses armes.

Ce fut à Lillebonne que Guillaume assembla les Barons normands, pour leur communiquer ses projets de descente en Angleterre : pour cette expédition, l'évêque de Bayeux, Odon, frère de Guillaume, fournit cent navires, et l'abbé de Saint-Ouen, quinze et cent chevaliers.

Sous Henri Ier, Lillebonne figura parmi les quinze plus

(1) MORLENT : *Voyage du Havre à Rouen.*

Digitized by Google

importantes places du duché : elle n'offre plus aujourd'hui que de belles ruines et de glorieux souvenirs.

Nous descendons au milieu des gradins, par un escalier assez bien conservé, et M. Alphonse Martin, membre de la Société des Etudes Havraises, nous fait la communication suivante :

L'Amphithéatre Romain de Lillebonne

L'amphithéâtre romain de Lillebonne est mentionnée pour la première fois, en 1761, ainsi que le château-fort voisin, par le comte de Caylus dans son *Recueil d'antiquités*, mais à cette époque les parties apparentes ne comprenaient que deux murs parallèles épais de trente-six pieds ou douze mètres distants l'un de l'autre de trente et une toises et ils étaient terminés par un mur en demi-cercle. L'autre extrémité, figurant le diamètre de ce demi-cercle, était déjà détruite en 1761.

M. de Caylus constatait que, déjà, on avait enlevé les pierres de taille du parement des murailles sauf quelques assises de briques, que l'on reconnaissait dans leur épaisseur des corridors des gradins et des sièges pour les spectateurs.

C'est surtout à partir de l'année 1816 que cet emplacement, en partie couvert de ronces a été déblayé, parce que, avant la Révolution, il dépendait du château et que M. Caron s'en était rendu acquéreur pour le revendre ensuite au département. Peu s'en fallut qu'en 1816 il ne fût remblayé pour l'établissement de la route nationale dont l'axe fut heureusement reporté vers le nord.

La construction de ce vaste édifice doit remonter au Ier ou au IIe siècle de l'ère chrétienne en même temps que la création de la cité romaine à laquelle il était destiné.

Sa destruction doit être reportée au IIIe siècle de la même ère, ainsi que les habitations et autres édifices de cette ville, détruits ou incendiés lors de l'invasion barbare qui saccageait tout le pays.

Au cours des guerres qui survinrent dans la suite, les ruines de ce vaste édifice furent utilisées comme forteresse, de même que d'autres amphithéâtres, tel que celui de Nîmes, car on a reconnu à Lillebonne que d'anciennes ouvertures ont été fermées par des pierres séchées de façon à constituer une enceinte entièrement close au lieu des portiques ouverts par lesquels entraient les spectateurs.

Cette construction étant adossée à une colline, il n'avait pas été nécessaire d'établir une muraille ou clôture extérieure, sauf à l'ouest et à l'est, le long du penchant de la colline. Cette muraille et l'entrée existent encore à l'ouest, du côté de la ville, où se

Digitized by Google

trouvait sans doute la principale entrée du publie, pour se diriger vers les vomitoires ou passages donnant accès aux gradins en talus mais recouverts de pierres plates en forme de sièges.

La surface de ce monument étant d'environ huit mille mètres carrés, on calcule que s'il pouvait contenir trois mille spectateurs cela supposerait pour la ville une population de vingt-cinq à trente mille habitants.

Signalons que Lillebonne n'est pas seule en Normandie à conserver les ruines d'un théâtre gallo-romain. Il en existait un à Valognes, un autre à Lisieux, l'ancien *Noviomagus Lexovorium*.

Ils offrent tous une grande analogie dans leur disposition.

L'enceinte de forme ovale et d'étendue moyenne pour un amphithéâtre, était très vaste pour un théâtre. Le monument, en effet, devait répondre à cette double destination. C'était un édifice mixte, comme on en voyait un certain nombre dans le nord de la Gaule.

Dans l'arène, plate, sablée, protégée par une forte barrière, avaient lieu les combats d'animaux et de gladiateurs. Les gradins n'occupaient que la partie de l'hémicycle appuyée sur la colline. Le reste figurait une véritable scène où se jouaient les pantomimes et les divertissements. Le fond était formé par un motif d'architecture ordinairement important, composé de niches alternativement carrées et semi-circulaires, au-dessus duquel l'œil du spectateur se reposait sur les hauteurs verdoyantes qui dominaient l'édifice.

En construisant de semblables théâtres, les Romains, quand ils le pouvaient, les plaçaient souvent à cheval sur un cours d'eau. Outre la disposition naturelle des rives qui facilitait les travaux de terrassement, ils y trouvaient le grand avantage d'utiliser les eaux pour y faire jouer des Naumachies. Tel était par exemple celui de Lisieux (1).

Ancien chateau-fort de Lillebonne

Construction dont la partie la plus ancienne doit être du XIIe siècle, mais la tour octogone, aux trois quarts détruite, est

(1) Communication de M. Lahaye, président honoraire de la Société historique de Lisieux.

Digitized by Google

du XIIIe siècle d'après le style des ogives à l'intérieur et au sommet.

Les nervures qui soutiennent les voûtes de la tour ronde, ou donjon, paraissent du XIIe siècle. Sa hauteur est de trente mètres, son diamètre de dix-sept mètres et les murailles ont trois mètres d'épaisseur.

Elle pouvait renfermer une centaine de soldats.

L'enceinte du château, c'est-à-dire la courtine, avait soixante mètres de longueur et vingt mètres de hauteur ; c'était donc un poste avantageux facile à défendre et difficile à attaquer.

A cette muraille était adossé, encore en 1823, un logement avec plusieurs arcades.

Eglise de Lillebonne

Après la reprise de la Normandie sur les Anglais, le pays de Caux était dans un état de dévastation et de pauvreté qui rendait difficile la reconstruction des églises démolies en partie au cours de l'occupation anglaise ; c'est seulement à la fin du XIIIe siècle qu'ont commencé les restaurations et réédifications.

Lillebonne avait deux églises dédiées l'une à saint Denis, aujourd'hui supprimée, et l'autre à la Vierge Marie, remplacée entièrement au commencement du XVIe siècle.

Dès l'année 1498, des approvisionnements de pierres avaient été faits ; mais les travaux interrompus ne reprirent une grande activité qu'en 1512. L'église fut livrée au culte le 23 avril 1517. Toutefois, le clocher, qui ressemble à celui de Harfleur, ne fut terminé qu'en l'année 1537. Michel Delafosse en était l'architecte.

Il est à remarquer que le portail principal, d'un style un peu différent, paraît appliqué sur un précédent dans le même style que la tour. La raison vient de ce que le premier portail achevé en 1543, ayant été frappé par la foudre, un nouveau présenté en 1547 le remplaça et fut terminé en 1553.

Ce nouveau portail, avec ses multiples colonnettes et sa voussure ogivale, ornée de tores, rappelle celui de Saint-Rémy de Dieppe.

Cette église a trente-trois mètres de longueur et seize mètres de largeur. A l'origine, il n'y avait qu'un bas-côté soutenu par trois piliers et entre chaque pilier se trouvaient quatre chapelles.

Le chœur, ainsi que la nef, étaient surmontés d'un berceau en planches supprimé en 1827.

Une belle œuvre d'art en marbre, connue sous le nom de Pieta, représente le Christ après la descente de la croix reposant sur sa mère.

La foudre, tombée en 1782 sur le clocher, aurait enlevé cinq mètres de pierre qui n'auraient pas été remplacés.

Digitized by Google

Après lecture de cette intéressante communication, M. Etienne Michon, conservateur au musée du Louvre, nous donne quelques détails complémentaires sur les fouilles faites à Lillebonne ; et notamment sur un vase, qui est actuellement au Louvre (1).

Bac du Port-Jérôme, vers Quillebeuf.

(Clichés de M. le Comte Becci.)

(1) M. l'abbé Boissey, curé de Beauchêne (Orne) et membre de la Société, avait signalé à M. le Président : tout d'abord que le rouleau de Saint-Vital dit qu'il y avait à Lillebonne, au commencement du XIIe siècle, une école cléricale, ce qu'on appellerait aujourd'hui un collège ou un petit séminaire, dont le souvenir est perdu ; en second lieu, qu'en 1080, un concile provincial fut tenu à Lillebonne. Il fut l'occasion d'un document très curieux, dont une copie, très ancienne elle-même, est conservée aux archives de l'évêché de Bayeux. Ce document donne le nombre des feux de chaque paroisse de ce diocèse à la fin du XIe siècle.

Digitized by Google

Puis nous reprenons les voitures, et nous gagnons Port-Jérôme où nous devons repasser la Seine.

Comme ce matin, en présence du nombre considérable de véhicules à transporter, la traversée sera assez longue.

Nous profitons avec notre président du premier bateau, et en attendant l'arrivée des autos, nous allons visiter Quillebeuf son port et son église.

QUILLEBEUF

Quillebeuf (1) est une ville fort ancienne, mentionnée dès l'an 930, dans une charte de Guillaume Longue-Epée, qui donne à l'abbaye de Jumièges le patronage de ses églises et les droits se levant sur son domaine ; on lit son nom dans les rôles de l'Echiquer de Normandie.

En 1460, Charles VII accorda aux habitants de Quillebeuf des lettres patentes les exemptant de tous impôts moyennant certaines redevances, et y fixa un siège d'amirauté.

Quillebeuf prit de l'importance comme port militaire à partir des guerres de religion. Henri IV en fit une place de guerre, pour être maître de la navigation de la Seine ; elle soutint victorieusement en 1592 un siège du duc de Mayenne et des troupes de la Ligue. En récompense de sa fidélité, le roi lui donna le nom d'Henricarville, la confirma dans ses privilèges et une charte de 1596 accorda à ses marins le droit exclusif de pilotage pour conduire sur la Seine les navires venant de la mer.

Louis XIII démantela Quillebeuf.

La ville fut pillée pendant la Fronde pour s'être déclarée pour le duc de Longueville.

En 1789, Michel de Fréville, sieur de l'Orme, était procureur du roi en l'amirauté de Quillebeuf.

L'église, dédiée à Notre-Dame du Bon Port, était à la présentation de l'abbé de Jumièges. C'est le seul monument

(1) Quillebeuf : de gueules à un bœuf passant d'or, surmonté de trois fleurs de lys en chef, du même.

Digitized by Google

Vue de Quillebœuf.

(Collection de M. Tournoüer.)

qui mérite d'être visité. Elle est située à l'extrémité des quais, vers la mer.

La façade et le portail, en partie muré de briques, sont de style roman. La tour, de même époque, a été restaurée. Au deuxième étage se trouvent des parties refaites ; la date de 1786 y est sculptée dans la pierre.

Le chœur remonte aux XVe et XVIe siècles. Il n'est pas terminé. M. le Curé, qui veut bien nous faire visiter son église, nous apprend qu'il fut reconstruit à la suite d'un incendie.

C'est surtout à Quillebeuf que se font sentir les effets du mascaret, ou barre.

La barre, monstre marin redoutable, auquel la Seine immole souvent des victimes, se montre tantôt vers Grestain tantôt sous la grève d'Orcher, quelquefois sur une seule rive, souvent sur toutes deux (1). D'abord elle s'annonce par

(1) NOEL : *Essai sur le département de la Seine-Inférieure.*

Digitized by Google

un léger frémissement dans l'eau, un petit flot s'élève ensuite : il remonte doucement contre le courant. Déjà l'obstacle qu'éprouve la barre semble l'irriter : elle murmure et se couvre d'une légère écume. Au moment où elle s'est formée on pouvait la suivre au pas ordinaire ; à présent il faut courir pour l'atteindre. Contrainte et réservée au milieu des passes étroites des barres, elle paraît s'indigner des nouveaux obstacles qui gênent son passage. Un bruissement la précède, sa rapidité devient celle d'un torrent, imposant et superbe ; un mugissement tumultueux signale sa marche. Ses vagues couronnées d'écumes élèvent leurs ailes inégales ; elles semblent obéir à des vents sous-marins. Arrivée sur les bancs de Quillebeuf, la barre se déroule avec fracas au milieu d'eux. Bientôt elle occupe tout le passage trop étroit pour le volume d'eau qui la suit. Elle remonte à contre-courant, pousse tout ce quelle trouve devant elle, frappe indistinctement tous les objets qu'elle rencontre, détruit les portions angulaires des terres qui l'arrêtent, inonde les prairies, dévore les îles ou en forme d'autres et consterne le cultivateur dont elle engloutit les possessions, en portant partout la désolation et l'effroi.

Cette barre, terrible pour les navigateurs, a pour cause le refoulement des eaux de la Seine par le flot de la mer montante. C'est à l'époque de la pleine et de la nouvelle lune et des équinoxes qu'elle est le plus à craindre ; malheur aux marins qui oseraient alors la braver sans le secours d'un pilote ; ils périraient infailliblement. Le passage ne dure ordinairement qu'un quart d'heure mais il inspire tant de frayeur que le temps paraît d'une longueur insupportable. Telle est la barre que rencontrent les navigateurs qui viennent de Rouen, à peu près entre Quillebeuf et Vieux-Port, ce joli hameau dont on distingue sur la rive gauche, à travers un riant feuillage, la chapelle champêtre qu'un viel if couvre de ses rameaux (1).

Un peu plus loin, Aiziers, port pour les navires. Derrière cette côte commence la forêt de Brotonne que nous avons traversée ce matin et qui, enceignant la péninsule

(1) MORLENT : *de Rouen au Havre.*

Digitized by Google

jusqu'au Lendin, va se perdre à l'horizon. Le 15 septembre 1839, on découvrit dans cette forêt, à l'endroit connu sous le nom de butte à l'écuyer, à peu de distance de la Seine, et en face de Villequier, une mosaïque romaine d'une belle exécution et remarquablement conservée.

Puis nous regagnons Pont-Audemer par le marais Vernier au sujet duquel M. le marquis de Saint-Pierre à redigé les notes qu'on va lire.

LE MARAIS-VERNIER

En sortant de Quillebeuf, la caravane de la Société traverse dans toute sa largeur le Marais-Vernier en suivant la célèbre « chaussée des Hollandais » de Saint-Aubin au château du Marais-Vernier. Etrange paysage en vérité : un vaste hémicycle, bordé par des hauteurs boisées se terminant d'un côté par la pointe riante de Quillebeuf, de l'autre par un à-pic de cinquante mètres sur la Seine, la pointe de la Roque.

La chaussée des Hollandais — seule route praticable à travers le marais, — le sépare en deux zones distinctes : au sud, le « marais » proprement dit, vaste et fertile tourbière d'un rouge brunâtre avec ses rigoles et fondrières, et au fond la Grande Mare, trop profonde pour être desséchée ; au nord les « bancs », plaine herbue plus récemment conquise sur les eaux.

La paroisse du Marais-Vernier est une des dépendances primitives de l'antique abbaye fondée par saint Samson, évêque de Dol, et a fait partie jusqu'à la Révolution de l'évêché de Dol en Bretagne, avec Conteville, saint Samson et La Roque. Cette abbaye, la « penitale » du saint évêque, souvent appelée à tort abbaye de Pentalle, détruite par les Normands païens, n'avait pas été relevée. Les ducs de Normandie avaient bien restitué à Dol la domination spirituelle de l'ancien domaine de saint Samson et même la propriété temporelle de ce qui fut depuis lors la baronnie de Saint-Samson-sur-Risle, mais s'étaient réservé les domaines de Conteville et du Marais-Vernier, celui-ci relevant de celui-là. Après la mort d'Herluin de Conteville, mari de la belle Arlette et beau-père de Guillaume le Conquérant, et le partage vers 1085 de la vicomté de Conteville entre ses trois fils, l'un d'eux, Raoul, construisit le château de Sainte-Marie-Eglise (aujourd'hui Saint-Pierre-du-Val) duquel le demi-fief de haubert du Marais-Vernier a été tenu jusqu'en 1789. Pendant la captivité de Richard Cœur-de-Lion, le vice-roi, Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, donna le Marais-Vernier, tombé en déshérence, à

Digitized by Google

son frère Henri de Longchamp (1) qui mourut en 1197-98 et dont les héritiers ont conservé le fief jusqu'à la fin du xve siècle.

Après la mort du vice-amiral Charles du Bec, héritier du Marais-Vernier du chef de sa mère, Marguerite de Roncherolles, le domaine fut décrété (1531) et adjugé au conseiller Guillaume Jubert, seigneur de Vesly, puis porté par ses descendants aux du Bec (1571-1580), aux barons de la Luthumière (1580-1648), enfin aux Goyon-Matignon (1648-1698). Ceux-ci le vendirent en 1698 à un nouveau riche, intelligent et énergique, Pierre Cousin, baron de Conteville, qui dépensa ainsi que son fils une véritable fortune pour l'assainissement de la basse Risle. A la fin du xviiie siècle, le château du Marais n'était plus, entre les mains du marquis de Nagu et de son gendre, le marquis de Mortemart, qu'un rendez-vous de chasse, annexe du château de la Meilleraye.

Le château a été reconstruit, mais l'ancien colombier subsiste. L'église, dédiée par l'évêque Baudry de Dol en 1129, a été remaniée au xvie siècle ; elle présente à l'intérieur un joli vitrail du xvie, malheureusement endommagé, et une curieuse cloche provenant du célèbre carillon de l'abbaye d'Eename.

Le seigneur du Marais-Vernier avait le patronage de la paroisse, et son fief en comprenait la totalité, y compris le tiers environ du marais. Les deux autres tiers appartenaient respectivement au seigneur des *Rois* — aujourd'hui simple ferme à Saint-Ouen-des-Champs — comme patron de Saint-Ouen (anciennement Rois) et de Bouquelon ; et au seigneur de *la Mare* — château sur pilotis au xiie siècle, doublé d'un manoir sur la hauteur voisine, tous deux disparus — comme patron de Sainte-Opportune-de-la-Mare et de Saint-Thurien-de-Beuville.

Quand la compagnie hollandaise, dirigée par Humfroy Bradley, vint entreprendre en 1617 la construction d'une digue et le dessèchement du marais, elle eut à traiter avec ces trois seigneurs, mais elle dut compter avec les paroissiens leurs vassaux, qui jouissaient du droit ancien de pâture, puis soutenir divers procès contre l'abbé de Jumièges, comme patron de Quillebeuf et de Saint-Aubin, et contre les paroissiens de ces mêmes localités, de Trouville et de Vieux-Port, qui réclamaient divers droits d'usage et s'opposaient à l'opération (1626). Le dessèchement, immédiatement entrepris, a été continué jusqu'au xviiie siècle, et l'un des fossés de drainage porte encore le nom de Mortemart, dernier seigneur du Marais-Vernier. C'est au xixe siècle seulement que les travaux ont progressé, au delà de la chaussée des Hollandais et que les « bancs » ont pu être livrés aux bestiaux d'une manière constante.

(1) Une interessante charte portant le sceau de Henri de Longchamp et traitant avec l'abbé de Jumièges, seigneur de Quillebeuf, des droits respectifs de leurs vassaux, a été reproduite en fac-similé par la Société de l'Histoire de Normandie à l'occasion de son cinquantenaire en 1919.

Digitized by Google

La Tour Romane.
(Cliché de M. Robert Duquesne.)

La vue de la pointe de la Roque est splendide ; par malheur, son accès est difficile, et son à-pic fort dangereux. Aussi le touriste pressé a-t-il avantage à s'arrêter au haut de la côte, sur le territoire de Bouquelon, pour jouir de la vue du Marais-Vernier et à regagner la Côte-de-Grâce — où ces inconvénients n'existent pas — pour admirer l'ensemble de l'estuaire.

Le marais est aujourd'hui communal et est une source de richesse pour les riverains. La nature du sol interdisant presque totalement

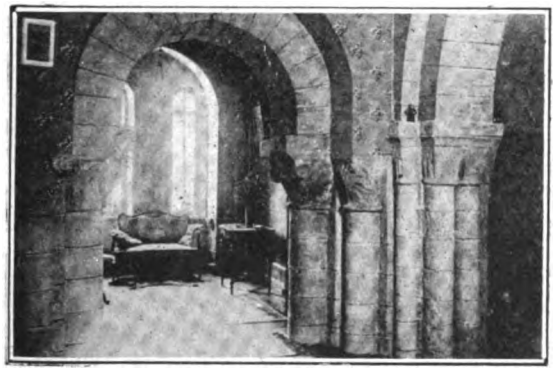

La Tour Romane.
(Cliché de M. Robert Duquesne.)

la création de chemins ruraux et par suite l'emploi des charrettes et banneaux, les hommes circulent à cheval et les femmes à dos d'âne ; et c'est un spectacle pittoresque que le retour du marais, le soir, après la traite des vaches, d'une longue file d'ânes montés, cuirassés de cannes à lait.

Digitized by Google

Un devoir nous restait à remplir : remercier celui qui a été pour le président un auxiliaire précieux dans l'organisation du séjour de la Société à Pont-Audemer, en même temps qu'un guide érudit pour la visite de ses monuments.

J'ai nommé M. Robert Duquesne.

Nous n'avons eu garde d'y manquer, et nous sommes allés, au retour, lui rendre visite, attirés par la sympathie qu'il a su inspirer, peut-être un peu aussi, je l'avoue, par le désir de voir l'ancienne église de Saint-Mards-sur-Risle, dont il a su tirer un merveilleux parti pour en faire son habitation particulière.

Je ne puis mieux faire que de lui céder la plume pour la décrire :

L'ancienne église de Saint-Mards-sur-Risle, désaffectée en 1793, d'abord convertie er grenier à foin par son propriétaire, M. d'Osmoy, puis quelque peu restaurée, privée enfin de sa nef par un possesseur maladroit, vient d'être sauvée dans son œuvre essentielle et restaurée par son nouveau propriétaire, qui a transformé en habitation fort originale le chœur, la tour et l'abside, c'est-à-dire les parties offrant un réel intérêt artistique et archéologique.

L'édifice est situé sur un mamelon découvert qui s'adosse à la côte boisée de Bouquelon et domine d'une part le frais vallon de Saint-Mards, et d'autre part la jolie vallée de Risle. Une abondante source aux eaux claires se jette en cascade chantante à ses pieds. Le site est des plus exquis qu'on puisse rêver.

L'église était orientée exactement dans la direction nord-ouest à sud-est. Une longue nef se rattachait au chœur par un *arcus choralis* en plein cintre, appuyé de huit colonnes romanes et qu'on voit encore aujourd'hui.

Le chœur, intérieurement, offre un vide de huit mètres sur six. La tour, flanquée au sud-ouest, est large de cinq mètres sur trois, d'œuvre à œuvre. L'abside donne quatre mètres cinquante dans les deux sens.

Les voûtes du chœur et de l'abside ont disparu depuis longtemps, mais celle de la tour, ornée d'une croisée d'ogive fort curieuse, est parfaitement conservée.

On peut examiner successivement l'abside, la tour et le chœur, de l'extérieur et à l'intérieur.

L'abside arrondit sa courbe vers le sud-est. Elle offre les caractéristiques du style roman de la seconde moitié du XIe siècle. Le profil de ses moulures rudes, ses contreforts plats, sa muraille de blocage, sa corniche à gros modillons ouvragés sont symptomatiques. Mais les trois ouvertures cintrées offrent des moulures à

Digitized by Google

profil plus récent, probablement du XVIe. Elles ont remplacé des fenêtres romanes préexistantes.

Le chœur, nous l'avons dit, s'ouvre par l'*arcus choralis*, et s'unit sur la nef à l'abside (S.-E.) et à la tour (S.-O.). Il n'offre que peu d'intérêt par lui-même, car sa fenêtre principale est ogivale et les autres modernes. Mais il communique avec la tour par deux superbes cintres du plus pur roman appuyés de part et d'autre sur trois colonnes massives engagées, à chapiteaux magnifiques. Chacun de ces chapiteaux mérite une description particulière, car si tous ont une identique astragale à boudin et un tailloir à profil pur roman, l'ornementation est différente. L'un, d'inspiration nettement byzantine, s'inspire d'un décor vannerie. Son voisin représente deux personnages en costume de l'époque : un charpentier avec sa hache et un maçon avec ses outils. Les autres s'ornent de motifs afférents à la flore romane (palmettes surtout) et se roulent en superbes volutes symétriques. La croisée d'ogives de la voûte, parfaitement conservée nous l'avons dit, est formée d'un boudin engagé sur méplat. Le point de croisement est orné d'une très jolie fleur à dix-sept pétales prolongés de rayons sur la gloire lapidaire qui l'entoure. Sa présence ici, dans l'œuvre certainement antérieure à la première moitié du XIIe siècle, intéressera plus d'un archéologue.

Vue de l'extérieur, la tour est un édifice carré dont l'ornementation extrêmement élégante ravit les artistes. A peine peut-on regretter que le toit à pans ait fait place aux crénaux qu'on y voit depuis une quinzaine d'années. Elle fait saillie hors le chœur vers le sud-ouest. Si sa riche décoration architecturale, formée de baies semi-ogivales aux nombreuses arcatures soutenues de colonnettes finement modelées marque la seconde moitié du XIIe siècle, et l'annonce immédiate de l'ogive ; il n'est pas douteux pourtant que le gros œuvre de la tour date au plus tard de la seconde moitié du XIe. La présence d'une petite porte cintrée sur la partie du chœur non seulement contiguë mais liée directement à l'œuvre de la tour le démontre déjà. Mais on a d'autres raisons de le savoir, notamment par des découvertes faites récemment au moment de la restauration intérieure. Enfin, il a été trouvé, au pied de la tour, il y a deux ans, en creusant une série de *bétoures*, à une profondeur uniforme de quatre mètres, une demi-douzaine de sépultures en pierre de la forme usitée du XIe siècle, ainsi qu'une colonnette de style roman primitif dont le chapiteau fait corps avec le fût et qui vraisemblablement provient de la fenêtre à baies jumelées de la tour primitive.

Terminons en disant que la vieille église de Saint-Mards-sur-Risle est à peine connue des archéologues, et que des ouvrages savants comme ceux d'Emile Mâle en ignorent complètement l'existence. Pourtant, elle a été classée naguère monument histo-

Digitized by Google

rique. Et l'on est amené à se demander pourquoi un édifice aussi curieux, aussi beau et aussi parfaitement caractérisé, a été tenu complètement à l'écart des répertoires dressés par tant d'artistes et de savants.

La Société archéologique de l'Orne est heureuse et fière d'être la première à signaler ce remarquable monument à l'attention des archéologues.

Digitized by Google

QUATRIEME JOURNÉE

Jeudi 28 *Août*

HONFLEUR

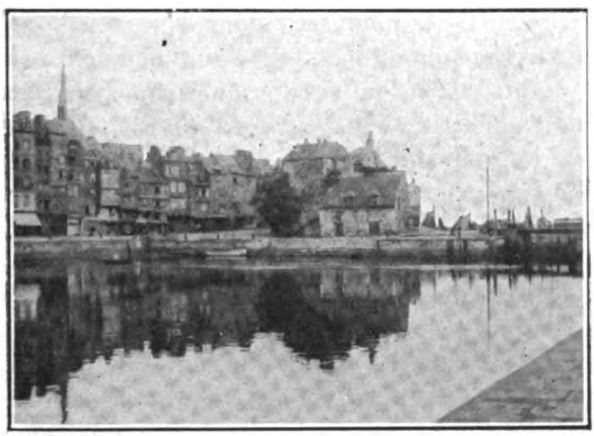

HONFLEUR : Le vieux Port. La Lieutenance.

(Cliché de M. le Comte Becci.)

Nous arrivons à Honfleur, par la côte, d'assez bonne heure, et nous nous dirigeons immédiatement vers l'ancienne église Saint-Etienne, située au bord du bassin de l'Ouest : siège social et musée de la Société du Vieux Honfleur. Après un rapide coup d'œil sur le dehors de cette petite église de style gothique, que précède un porche en bois, et que surmonte un clocher couvert en essente, nous pénétrons à l'intérieur où nous sommes accueillis par MM. Emile-Albert Sorel, président du Vieux Honfleur, et Léon Le Clerc, artiste peintre, qui fut le fondateur de la Société et en est demeuré le secrétaire.

Digitized by Google

M. Emile-Albert Sorel, en quelques mots, nous dit le grand plaisir qu'il éprouve à souhaiter la bienvenue à la Société historique et archéologique de l'Orne. Il s'excuse, lui, romancier, de prendre la parole au nom d'une Société d'archéologues, car, dit-il, un homme ne doit parler que de ce qu'il sait.

L'honneur qui lui est ainsi fait, doit en revenir au nom qu'il porte. Ses concitoyens, en le nommant président d'une société comme le Vieux Honfleur, ont voulu honorer en lui la mémoire de son père. Une des œuvres de jeunesse d'Albert Sorel a été, en effet, une histoire de Honfleur, dont il a retrouvé le manuscrit dans des papiers paternels. Ce n'est pas sans émotion qu'il se souvient encore de l'intérêt et de la satisfaction avec lesquels son père parcourait en sa compagnie les vieilles rues de la ville, en lui en contant tous les souvenirs.

Et qu'on ne vienne pas prétendre que ces études d'histoire locale sont dénuées d'intérêt. Ce sont des pages détachées qui facilitent la lecture du grand livre de l'histoire de France. Elles portent leurs fruits plus loin qu'on ne le pense. Balzac doit une partie de sa célébrité aux descriptions faites avec un talent inimitable, de la vie provinciale et des personnages qui l'animent. C'est pourquoi, lui romancier, ne peut rester indifférent à des manifestations comme celles de la Société historique et archéologique de l'Orne, dont les travaux fournissent, à qui veut les lire, une documentation des plus riches et des plus précieuses. Il tient à marquer à ses membres toute sa sympathie et toute sa satisfaction de les voir à Honfleur.

De nombreux applaudissements saluent ces quelques mots de M. E.-A. Sorel.

M. le Président lui répond en lui disant combien les archéologues ornais sont sensibles à son accueil si sympathique. Nul ne saurait en être surpris. M. Emile-Albert Sorel porte un nom qui rappelle à la fois une gloire normande et une gloire française. M. le Président ne peut mieux faire que de répéter le jugement de M. Georges Picot sur Albert Sorel : ce fut un profond penseur, passionné de la gloire nationale.

Digitized by Google

La Société historique et archéologique de l'Orne est heureuse de profiter de sa venue dans la ville natale du grand historien pour rendre hommage à sa mémoire, et elle tient à exprimer à son fils ses remerciements, pour les paroles aimables qu'il vient de prononcer.

M. Léon Le Clerc, secrétaire de la Société du Vieux-Honfleur avant de nous conduire dans la vieille ville qu'il aime autant qu'il la connaît, veut nous donner quelques renseignements sur son histoire et nous tient de trop courts moments sous le charme de sa parole chaude et colorée comme les tableaux qu'il sait faire jaillir de son pinceau.

Le nom de Honfleur, dont les formes primitives furent Honèfle, Honneflou, Honnefleur, dénote une origine scandinave. Le marquis de Saint-Pierre précise même une origine norvégienne. Il est donc infiniment probable que sa fondation est due à quelque roi de mer, venu à la suite de Rollon.

L'endroit était admirablement choisi pour créer un port. Entre deux verdoyantes collines, qui fournissaient un abri et d'importantes provisions de bois, une rivière s'épanouissait en une large crique ; c'est sur ses bords que furent édifiées les premières habitations.

On possède deux documents du XIe siècle, concernant Honfleur, et ses environs immédiats. L'un de 1023, a trait à la chapelle de Grâce, l'autre de 1055, est un acte de donation de Saint-Etienne.

Donc, dès le milieu du XIe siècle, il existait à Honfleur une agglomération suffisamment importante pour posséder au moins une église. Des documents plus nombreux des XIIe et XIIIe siècles montrent que le port commence à prendre un certain développement.

Au XIVe siècle, la marine honfleuraise est assez puissante pour armer cinq nefs, montées par cinq cent quarante hommes, qui prirent part à la bataille de l'Ecluse (1340). A la suite de ce désastreux combat, les amiraux décidèrent de défendre l'embouchure de la Seine, et d'entourer Honfleur de travaux de fortification, ce qui d'ailleurs n'empêcha pas quelques temps après, la prise de la ville par les bandes anglo-navarraises. Elle ne fut délivrée que par le traité de Brétigny (8 mai 1360).

Digitized by Google

Charles V, redevenu maître de la place, acheva de la fortifier, et y établit une garnison à demeure. Il rendit la seigneurie à la famille Bertrand de Roncheville, mais conservant la souveraineté, appela comme gouverneur Jean de Vienne.

Le souvenir de ces mesures royales, qui allaient donner à Honfleur une importance militaire considérable, est conservé dans la partie inférieure d'un vitrail de Saint-Etienne,

HONFLEUR : La Lieutenance.

(Cliché de M. le Comte Becci.)

où l'on aperçoit les ouvriers travaillant aux murs des remparts. A partir de cette époque, Honfleur fut divisée en trois quartiers distincts, encore aujourd'hui nettement séparés.

La petite église Saint-Etienne, où nous nous trouvons, a été bâtie en 1869.

Honfleur, devenu une forteresse redoutable, et un port de guerre important, excita la convoitise des Anglais. En 1415, ils tentèrent, sans succès, de s'en emparer. Ils renouvelèrent cette tentative en 1417. Enfin ils la prirent en 1419, alors que la province était complètement investie.

Ils la gardèrent trente et un ans.

Henri V déclara Honfleur propriété de la couronne, fit usage des droits seigneuriaux, nomma le curé de Saint-Etienne (tous ces documents se trouvent aux archives de

Digitized by Google

Londres). Henri VI, trouvant la ville à son goût, y résida à maintes reprises avec sa cour ; il agrandit notamment la façade de Saint-Etienne, où il assistait à la messe.

Le port devint une base militaire importante ; des transports rapides y assurèrent les communications avec Londres ; Honfleur était le point de départ et d'arrivée des ambassadeurs.

Pendant cette triste période, la majorité des habitants resta fidèle à son pays. Le seigneur de Gonneville, ayant pactisé avec l'ennemi, fut cruellement châtié ; son château fut brûlé de fond en comble ; cette scène vengeresse est commémorée par un vitrail.

En janvier 1450, l'armée de Charles VII campa dans les environs, le roi s'installa à Grestain, malgré la rigueur de l'hiver ; la ville, entourée de troupes, se rendit à Dunois.

En perdant Honfleur, les Anglais perdaient la dernière forteresse qu'ils possédaient sur la terre de France. Ce fut à Rouen grande allégresse ; une procession fut instituée sous le nom de procession de Recouvrance, pour commémorer cet événement. Elle dura jusqu'à la Révolution et fut reconstituée depuis, une seule fois, en 1899, en présence du cardinal Amette.

C'est à Honfleur que l'on doit ce glorieux épisode de la guerre de Cent ans :

Le 20 août 1457, une flotte de soixante bâtiments transportant un corps expéditionnaire de quatre mille hommes, fut confiée au commandement de Pierre de Brézé. Il s'agissait de venger Jeanne d'Arc.

La petite armée débarqua aux îles Sandwich ; elle s'empara de la ville ; au retour, elle livra un combat victorieux à la flotte anglo-portugaise, et les marins honfleurais rentrèrent au port ramenant un important butin.

La même année, fut fondée la Confrairie des mariniers, dont nous possédons encore les registres : les noms des plus grands marins de l'époque y figurent.

Honfleur était devenu le premier port de la Manche. Ses escadres étaient partout redoutées, ses navires marchands sillonnaient les mers, connues et inconnues. Il paraît

Digitized by Google

hors de doute que les marins de Honfleur pêchaient à Terre-Neuve, avant la découverte de l'Amérique.

C'est vers cette époque que se placent les voyages de Binot Paulmier. Celui-ci, appelé quelquefois Gonneville, était originaire de Gonneville-sur-Honfleur. Il quitta Honfleur au mois de juin 1503, voulant se diriger vers les Indes. Tous ceux qui l'accompagnaient étaient Normands. Son navire arriva assez heureusement au cap de Bonne-Espérance, mais il fut assailli par une violente tempête qui dura plusieurs jours. Binot Paulmier perdit sa route, et quand les vents se furent apaisés, et que le ciel fut redevenu calme, le navigateur honfleurais se trouva dans une mer inconnue ; le vol des oiseaux lui indiqua la proximité d'une terre et il aborda sur un continent qu'il ne connaissait pas.

Quelle était cette terre, c'est ce qu'il est impossible de préciser. Le livre du bord manque ; on n'a plus que le journal du capitaine ; nous n'avons aucun détail sur le chargement que rapportait le navire.

Certains auteurs pensent que la terre où aborda Binot Paulmier était la Nouvelle Hollande ; d'autres que c'était le Brésil. Nos marins y séjournèrent pendant environ six mois et avant de la quitter pour revenir dans leur pays natal, ils songèrent à en faire solennellement une prise de possession au nom de la mère patrie, au nom de la France. A cet effet, on fit une croix de bois, haute de trente-cinq pieds et « moult bien peinturée ». Le jour de Pâques, on l'arbora sur un coteau élevé, en présence des indigènes. Sur cette croix on grava ce distique :

Hic sacra Palmorius posuit Gonevilla Binotus
Grex socius pariter Neustraque progenies.

C'est Binot Paulmier de Gonneville qui a élevé en ce lieu, ce monument. L'honneur de cette érection en revient encore à tous ceux qui l'accompagnaient, aux enfants de la Neustrie.

Le 3 juillet 1504, les navigateurs prirent le chemin du retour, rapportant de nombreuses productions du pays qu'ils avaient découvert. Mais un corsaire anglais les rencontra en vue des côtes de France, les dépouilla de leurs

Digitized by Google

marchandises et s'empara de tout ce qu'il y avait de précieux sur le navire, ainsi que de tous les papiers du bord.

Telle fut la fin de l'expédition.

En 1506, un autre marin, le capitaine Jean Denis, entraîné par l'esprit d'aventure, organisa une campagne. Il reconnut pour la première fois les côtes du Canada et le fleuve Saint-Laurent. Avec l'aide du pilote Gamard, il en dressa la première carte. En 1519, il explora les côtes du Brésil.

Des documents dignes de foi établissent que ce capitaine retourna au Canada et y fit souche. Le marquis de Frontenac, dernier gouverneur français, aurait été son arrière-petit-fils : si cela est, la coïncidence serait extraordinaire : Honfleur aurait présidé à la naissance et à la fin du Canada français.

Au commencement du XVIe siècle, Honfleur posséda le plus beau navire de guerre construit à cette époque, la *Grande Louise*, portant sept cents hommes d'équipage, et qui battait pavillon de l'amiral Malet de Gravillle.

En ce temps d'extraordinaire activité, la ville devait présenter un aspect bien curieux. De nombreux documents, encore actuellement conservés, permettent de s'en faire une idée exacte.

Nous allons, si vous le voulez bien, jeter un rapide coup d'œil sur cet Honfleur du XVIe siècle, dont vous verrez tout à l'heure de nombreux vestiges. Cette vue d'ensemble sera la meilleure préparation à notre promenade de ce matin.

Jusqu'en 1562, Honfleur connut une ère de grande prospérité. A partir de cette date, les fléaux s'abattent sur la ville. C'est d'abord la guerre civile ; le 26 avril 1562, les calvinistes avec Helye Chaudet s'emparent de la ville ; les églises sont pillées. Saint-Léonard, centre de la résistance, est incendié avec plus de trois cents maisons environnantes. Claude de Lorraine reprend la ville.

En 1563, Honfleur est ravagé par la peste.

Puis la guerre civile recommence. Honfleur est pris et repris ; et à chaque fois pillé et incendié. En 1590, Henri IV assiège la ville et s'en empare. Les ligueurs la reprennent en 1591.

En 1594, Henri IV revient assiéger Honfleur. Le siège

Digitized by Google

dura presque un mois. Les faubourgs furent brûlés. La ville reçut plus de trois mille boulets ; enfin, le 8 juin, le chevalier de Crillon qui défendait la place, se rendit, mais il obtint de sortir, lui et sa vaillante troupe, avec les honneurs de la guerre. Honfleur était définitivement rendu au roi de France et en 1598, Henri IV ordonna le démantèlement de la place.

Aussitôt la paix rétablie, les marins honfleurais recommencent leurs expéditions ; à Terre-Neuve, à la côte d'Afrique, aux Antilles et au Brésil. Les noms du marquis de La Roche, de Pierre de Chauvin et de Dupont Gravé sont encore présents à la mémoire. En 1608, Samuel Champlain dirige une expédition au Canada et fonde la ville de Québec ; la relation de son voyage nous est parvenue.

En 1619, se place le voyage d'Augustin Beaulieu aux Indes ; il ne revint à Honfleur qu'après deux années d'absence ; il avait été précédé par le capitaine Le Lièvre, qui avait ramené de Java, Sumatra, et Achem trois navires chargés d'une riche cargaison.

Cette expédition fut la dernière qui partit de Honfleur, car en 1642, la Compagnie des Indes fut créée et établit au Havre ses comptoirs et ses armements.

En 1664, les négociants fondent à Honfleur, la Compagnie des Indes occidentales, dont le siège est rue de la Barde.

La pêche de la baleine, de la morue, du hareng et du maquereau prennent une si grande importance, qu'en 1672, la ferme des Gabelles fait bâtir à Honfleur trois vastes magasins, destinés à recevoir le sel nécessaire à la préparation de ces poissons. Ils pouvaient contenir six à sept mille muids de sel (dix millions de kilogrammes environ). Ces magasins vendus comme biens nationaux en 1791 existent encore, rue de la Ville.

Le commerce était devenu si considérable que, en 1780, la ville dut contribuer pour cent mille livres tournois (près de cinq cent mille francs de notre monnaie), à l'achèvement du vieux bassin à flot commencé par Louis XIV

En 1686, un édit du roi établit un service journalier entre Honfleur et Le Havre, au moyen de quatre bateaux à voiles. Deux de ceux-ci étaient la propriété de l'hôpital

Digitized by Google

de Honfleur, les deux autres, la propriété de l'hôpital du Havre. Les produits du fret formaient un chapitre de ces établissements charitables. Ils conservèrent leur monopole jusqu'en 1789.

Dès les premières années du XVIIIe siècle, le commerce de Honfleur était devenu si florissant que ce port fut ouvert à la navigation avec les colonies, avantage qui ne fut accordé à Marseille que deux ans plus tard. Cherbourg et Libourne n'en profitèrent que cinquante ans après.

Honfleur posséda alors une flotte de plus de cent navires, affectés pour la plupart aux voyages au long cours.

Mais la guerre de Trente ans avait porté un premier coup à son commerce. Celles de la Révolution et de l'empire achevèrent sa ruine. Pendant cette dernière période, qui fut particulièrement troublée, un grand nombre de navires furent armés en course et infligèrent à l'ennemi des pertes sensibles.

L'histoire de Honfleur, dans la période contemporaine ne présente guère d'événements saillants et en tous cas susceptibles d'intéresser des archéologues et des historiens.

La conférence de M. Léon Le Clerc si vivante et si documentée, est applaudie comme elle le mérite.

Celui-ci nous fait alors les honneurs de son musée, consacré à l'histoire locale : le musée du Vieux Honfleur, dont il est le fondateur, et qu'il a établi dans l'église Saint-Etienne. Il nous montre tout d'abord un grand retable à colonnes torses en bois doré, provenant de l'église Sainte-Catherine, puis des armes, des canons et des modèles de bateaux anciens, les bustes des Honfleurais célèbres, des portraits, des tableaux ou des dessins se rapportant à la ville ou au port de Honfleur.

Nous sortons pour visiter, tout à côté, dans la rue de la Prison, la vieille maison de bois, datant de 1550, qui fait partie du musée ; nous sommes obligés de nous diviser ne petits groupes pour parcourir la curieuse reconstitution d'intérieurs normands qu'elle renferme.

Au rez-de-chaussée, les anciennes prisons, avec les fers ; une maison rapportée de Lisieux, par M. Léon Le Clerc, qui l'a fait remonter sur place sous ses yeux ; l'escalier vient de

Digitized by Google

Rouen et est pavé en anciens pavés du Pré d'Auge.

Au premier étage, une collection de faïences du Pré d'Auge près de Lisieux et de vieux épis ; les outils d'un cirier au XVIIe siècle, enfin des bois sculptés de différentes époques.

Nous traversons la cour pour visiter la maison qui fait face à celle-ci, intéressante par ses reconstitutions d'intérieurs normands. Au premier étage, une boutique d'épicier avec tous ses accessoires, une collection de costumes du XVIIe et du XVIIIe siècles, des broderies, des blouses normandes, des uniformes du premier Empire. Au second étage, l'intérieur d'un pêcheur, l'intérieur d'un paysan, l'intérieur d'un bourgeois et un atelier d'imprimeur.

Nous quittons l'étroite rue de la Prison, et après avoir longé les quais, nous passons le pont tournant, laissant à notre gauche le bâtiment dit de la Lieutenance, reste du château du lieutenant du roi à Honfleur, qui renferme le petit musée municipal et dans lequel est enclavée l'ancienne porte de Caen ; nous traversons la place Hamelin, et nous arrivons à l'église Sainte-Catherine.

Cette église est un édifice unique en son genre. Elle est en bois et elle présente l'aspect d'un double navire renversé. Elle fut en effet construite par les charpentiers de navires vers la fin du XVe siècle. Elle appartient au style ogival flamboyant. Elle a en outre deux bas côtés ; un affreux portail du XVIIIe siècle la défigure. En 1826, un curé voulut la transformer en temple romain ; un de ses successeurs chercha à la rétablir dans son état primitif, il dut s'arrêter faute de ressources.

Le mobilier intérieur se compose d'un banc d'œuvre Henri II, avec des écoinçons représentant les instruments de la passion et toute une couronne de lumières à la partie supérieure. La tribune et l'orgue sont sculptés, tous les personnages tiennent un instrument de musique du XVIe siècle.

Sur un lutrin de cuivre du milieu du XIXe siècle est représentée l'histoire de sainte Catherine Un autre lustre, plus petit, du XVe ou XVIe siècle, a figuré dans la section rétrospective de l'exposition universelle de 1900. Enfin on

Digitized by Google

y voit deux tableaux de l'école flamande dus au pinceau d'élèves de Rubens, et un tableau de Jordaëns.

Le clocher, entièrement en bois, est séparé de l'église. On donne à cela deux raisons ; d'abord son poids qui empêchait de le placer au-dessus de la nef, puis son utilisation comme beffroy. Il contient cinq cloches et sur l'une d'elles, on sonne le couvre-feu. Lorsqu'on sonne à la volée, il oscille sur ses bases, sans que pour cela, paraît-il, sa solidité soit compromise.

M. Léon Le Clerc nous montre quelques maisons curieuses : la maison natale d'Alphonse Allais, allée 35 ; plus loin, la place de la Fontaine Bouillante. Nous voyons ce qu'était la maison d'un ancien armateur, avec sa cour intérieure et sa porte donnant directement sur le quai, pour permettre le déchargement des navires. Elle appartient au docteur Dumont-Pallier. Au 54, se trouve la maison de Pierre de Chauvin, où est venu Samuel Champlain.

Nous nous dirigeons par des rues étroites, la rue de Trouville et une montée extrêmement rapide, vers la côte de Grâce, qui domine de quatre-vingt-dix mètres l'estuaire de la Seine. Du calvaire moderne, qui a remplacé une croix de 1628, emportée par un éboulement du sol, et au pied duquel se trouve une table d'orientation du Touring-Club, se déroule un admirable panorama ; tandis que les pentes boisées de la côte de Grâce s'inclinent vers la Seine, on voit à gauche la mer et en face Le Havre, dominé par les coteaux d'Ingouville et de Graville. Vers la droite, à la suite du Havre, on aperçoit Harfleur et la côte de Tancarville.

Une esplanade aux vertes pelouses et aux beaux arbres, tilleuls, hêtres, marronniers, précède la chapelle de Notre-Dame de Grâce.

Cette chapelle, but de pèlerinage très suivi à certains jours de l'année, fut fondée, dit-on, par Robert le Magnifique, père de Guillaume le Conquérant, à la suite d'un vœu fait pendant une tempête. En 1538, les côtes de Normandie furent ravagées par un tremblement de terre. Le 1er septembre un éboulement considérable eut lieu au cap de Grâce. La chapelle fut emportée presque en entier. Seuls, un pan de muraille, un autel et une statue de la

Digitized by Google

Sainte Vierge restèrent debout. La dévotion du peuple à ce lieu privilégié était telle que de nombreux pèlerins continuèrent pendant plus de soixante ans à venir prier près de ces débris. Cet éboulement est le premier dont on ait conservé la mémoire, mais il y en avait eu d'autres évidemment auparavant.

En 1602, les derniers vestiges du sanctuaire furent enlevés par une nouvelle chute de la falaise sans que pour cela la

HONFLEUR : Notre-Dame-de-Grâce.

(Cliché de M. le Comte Becci.)

piété des fidèles se ralentisse ; aussi, dès 1610, les Honfleurais regrettant toujours leur chapelle, le sieur Gontier entreprit-il d'élever à la Vierge des marins un nouveau sanctuaire. Il fit creuser les nouvelles fondations à cent pas des anciennes vers le sud-ouest, mais dut s'arrêter, faute de ressources et de protection. Le terrain sur lequel il avait commencé les travaux appartenait à Mlle de Montpensier, vicomtesse de Ronchéville et dame de Honfleur ; il fallait son autorisation. Grâce à l'intendant, le marquis de Fontenay, celle-ci fut accordée, avec le don d'une acre de terrain et la permission de choisir dans la forêt de Touques huit chênes pour construire la charpente du nouvel édifice. Les offrandes des habitants de Honfleur firent le reste, et moins d'une année

Digitized by Google

après, en 1613, la chapelle s'éleva, très pauvre, isolée au milieu des bois, couverte de chaume, ressemblant plutôt à une grange qu'à un oratoire. Elle existe encore. Si la couverture a été modifiée, et l'intérieur embelli, l'ensemble du monument est resté très simple.

Un petit porche, couvert d'un dôme et surmonté d'une tourelle à campanile, précède la chapelle.

A l'intérieur, un autel de bois doré et la statue de la Vierge entourée d'ex-voto sans nombre, plaques de marbre, tableaux, cœurs dorés, petits navires, presque tous ouvrages des marins qui ont tenu à accomplir les vœux faits à Notre-Dame de Grâce au cours de leur aventureuse existence.

La chapelle de Notre-Dame de Grâce a reçu des visites illustres.

En 1824, la duchesse de Berry, de passage à Honfleur, tint à monter à la chapelle, où un *Te Deum* fut chanté en son honneur.

Le 26 février 1848, Louis-Philippe, obligé de fuir devant la révolution, s'en fut se cacher sur la côte de Grâce, dans la maison d'un ami, le colonel de Perthuis. La reine Marie-Amélie alla prier la Vierge des marins et des affligés dans son sanctuaire vénéré. Au bout de quelques jours, la présence du roi commença à être connue. Aussi, le 2 mars 1848, les deux époux et leur suite quittèrent leur asile et s'embarquèrent pour Le Havre, d'où le navire anglais *Express* les emporta en exil.

Nous gagnons, après un court arrêt à la chapelle, l'hôtel du Mont-Joli, où un excellent déjeuner nous est préparé: coquillages, poissons, ont été pêchés à notre intention et préparés avec art, pour nous aider à réparer nos forces.

A la fin du déjeuner, M. Tournoüer remercie M. Léon Le Clerc et les membres de la Société du Vieux Honfleur de leur si aimable accueil. Il nous apprend qu'au cours du déjeuner, il a décidé M. Léon Le Clerc a venir faire cet hiver à Alençon une conférence, qui sera fort goûtée, nous en sommes assurés, de nos concitoyens.

Il fait part à l'assemblée de la naissance de deux jeunes excursionnistes, dans les familles du Mesnil du Buisson et Guillemain d'Echon.

Digitized by Google

M. Léon Le Clerc exprime à notre président les sentiments d'admiration que lui inspirent la vitalité et l'intérêt des réunions de notre Société et la cordialité qui règne entre ses membres. Il reporte sur le président, ainsi qu'il est juste, une grande partie de ce succès, et annonce qu'il viendra volontiers à Alençon faire une conférence sur les vieilles chansons normandes.

Il veut bien nous donner un avant-goût de ce que sera sa conférence, en nous chantant *Le Châtiment d'une jeune fille*, une de ses chansons de terroir, dont son répertoire est si abondamment pourvu.

Il est très vivement applaudi, et M. Tournoüer lui adresse les félicitations de l'auditoire.

Nous remontons en auto pour nous diriger vers le château de Barneville-la-Bertrand, appartenant Mme la comtesse

Château de BARNEVILLE.
(Cliché de M. le comte Becci.)

d'Andigné, entouré d'un parc superbe et dont M. Le Clerc nous a fait ouvrir les portes. C'est au château de Barneville que furent écrits les *Contes de fées* de la comtesse d'Aulnoy (1). Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, née

(1) Ouvrages de la comtesse d'Aulnoy : *Mémoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe de* 1672 *à* 1679. 2 vol., 1692. — *Mémoires de la cour d'Espagne.* 2 vol., 1690. — *Relation des voyages d'Espagne.* 2 vol., suite des précédents.

Digitized by Google

vers le milieu du XVIIe siècle, est morte en janvier 1705 (1). Elle est l'auteur de romans et de notices historiques, qui souvent sont œuvre d'imaginaion ; de quatre volumes de *Contes de fées*, et d'un roman intitulé ***Histoire de Jean de Bourbon, prince de Carençy***. Les contes offrent un mélange de naïveté et de finesse qui rend la lecture agréable, « On peut, dit La Harpe, mettre de l'art et du goût jusque dans les frivolités. Mme d'Aulnoy est celle qui paraît y avoir le mieux réussi. Elle y a mis l'espèce d'intérêt dont ce genre est susceptible, et qui dépend, comme dans toute fiction, d'un degré de vraisemblance conservé dans le merveilleux et d'une simplicité de style convenable à la petitesse du sujet. »

Nous mettons pied à terre à l'entrée du parc, pour parcourir les allées Marguerite, traversant les bois du château, tout le long de la mer. Des éclaircies permettent de temps à autre, d'apercevoir, au travers des arbres, l'estuaire de la Seine, en face, le Havre, avec le cap de la Hève et au large les navires qui se dirigent vers l'Angleterre et l'Amérique. La vue est idéale, et rappelle celle dont on jouit de la corniche de l'Esterel. L'azur du ciel et le bleu de la mer Méditerranée sont ici remplacés par une teinte uniformément grise, très caractéristique, particulière à la Normandie, pendant une grande partie de l'année, mais que néanmoins, le mauvais temps a accentuée à une époque où le soleil devait briller.

Nous suivons à pied, quatre kilomètres d'allées bordées de rhododendrons, au milieu d'arbres magnifiques, et la route nous semble courte, charmés que nous sommes par la conversation si variée de M. Le Clerc, qui a pris la tête de notre troupe.

Nous remontons dans les autos, et après quelques kilomètres parcourus dans des chemins étroits bordés d'arbres, et très accidentés, nous arrivons au château de Barneville, construction du XVIIIe siècle, habitée par la comtesse d'Andigné et le marquis et la marquise de Laubespin, ses enfants. Tout près du château se trouve l'église. Celle-ci n'offre guère d'autre intérêt au point de vue architectural, qu'un clocher

(1) Elle était veuve de François de la Mothe, comte d'Aulnoy ; elle fut enterrée en l'église Saint-Sulpice. — B. N. 8626, f° 20. (Communication de M. Tournouër).

Digitized by Google

roman, mais elle renferme un beau retable et surtout un curieux tableau de l'école Flamande, offert par le seigneur de Barneville, père de la comtesse d'Aulnoy, à la suite d'un vœu fait pendant la bataille des Flandres. Le donateur y est représenté en costume Louis XIII, avec fraise, ce qui a fait quelquefois dire à tort que le tableau représentait un vœu de Louis XIII.

Près des fonts baptismaux, se trouve la tombe de Françoise Doublet, fille du fameux corsaire, décédée à l'âge de quinze ans. La tombe de Jean Doublet se trouve dans le cimetière : il était l'ancêtre des Chauffer de Barneville, dont descendait la comtesse d'Aulnoy. Aucune marque extérieure ne signale les deux sépultures. Près de l'entrée, entouré d'une grille, se trouve le petit cimetière de la famille Le Jumel de Barneville (1) avec des tombes de Piéfort, d'Andigné et de Laubespin. Ce n'est pas sans émotion que je lis sur l'une des pierres, le nom d'Antonin de Laubespin, camarade de classe de mes enfants à l'école Fontanes, décédé l'an dernier, à l'âge de treize ans.

La dernière visite de l'excursion nous reste à faire. Ce n'est pas la moins intéressante. Par des chemins extrêmement difficiles, et qui mettent à l'épreuve la science des conducteurs, nous arrivons, au chalet Guttinguer, aujourd'hui propriété de M. Dubourg, membre de la Société du Vieux Honfleur, qui nous y accueille avec la plus grande amabilité.

Ulric Guttinguer, poète, littérateur et journaliste, était né à Rouen en 1785 ; il mourut à Paris en 1866. Il s'adonna de bonne heure à la culture des lettres et, sous l'inspiration des auteurs classiques, écrivit, en 1812, un poème anonyme intitulé *Gohrès ou les mineurs sauvés*.

A l'éclosion du mouvement littéraire dû à l'école romantique, il se rallia à ce mouvement, dont *La Muse française* était l'organe. Il y publia de nombreuses pièces de vers, qui eurent beaucoup de succès et furent réunies par lui sous le titre de *Mélanges poètiques*. Elles se distinguent par une facture élégante, harmonieuse, des idées délicatement rendues, et une certaine nonchalance de style qui ne messied

(1) Le Chevalier Le Jumel de Barneville : d'azur à trois chevaliers d'argent, membrés et becqués de gueules.

Digitized by Google

pas à son genre de talent. Il a encore écrit un poème tiré de l'histoire locale : *Charles VII à Jumièges*, et diverses autres poésies : il fut un des écrivains les plus abondants de la presse légitimiste, et a aussi laissé quelques romans : comme *Yadir*, *Arthur*, *Amour et opinion* (1).

Né à Rouen, nous l'avons vu, président de l'académie de cette ville, il s'était toujours senti retenu par son pays d'origine. Il obtint d'acheter dans la forêt de Saint-Gatien, un lot boisé, situé tout au bord de la mer, et il y fit édifier un chalet, le premier de ceux qui, depuis, se sont multipliés sur la côte. Il aménagea ce petit coin de forêt, de manière à en respecter les arbres, et à cependant jouir de la vue de l'estuaire de la Seine et de la mer. Il planta partout des rhododendrons de couleurs variées, aménageant au travers des massifs, des allées aux méandres sinueux.

Vers le bas du parc, une source limpide, sous les grands arbres, reçut le nom de fontaine Virginie, nom de sa première femme.

Le chalet est tel que Guttinguer l'a construit ; un vaste balcon court sur tout le devant de la façade, d'où l'on domine la mer. Les rhododendrons plantés vers 1850 ont poussé et sont devenus des arbres : ce sont les plus beaux d'Europe, ils garnissent environ deux hectares. Au printemps, lorsqu'ils se couvrent de larges fleurs de colorations variées, le spectable doit être ravissant, leurs branches tortueuses, à l'aspect serpentant, s'enchevêtrent de manière à former un fouillis inextricable, dans lequel le sécateur du jardinier doit chaque année opérer des coupes sévères pour maintenir les allées qui traversent leurs massifs.

C'est là que Guttinguer recevait ses amis, tous les fervents de la jeune école romantique : Victor Hugo, Charles Nodier, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Balzac, Chateaubriand, Antoine de la Tour, Alfred de Vigny, Arvers. C'est du chalet que furent écrites les lettres de Mme Hugo. Tous venaient se grouper chez Guttinguer qui leur offrait la plus large et la plus cordiale hospitalité.

(1) M. Chesnier du Chesne a publié, dans *Le Mercure de France* du 1er septembre dernier un article sur le Ronsard de Victor Hugo, dans lequel il a intercalé diverses poésies qui lui avaient été dédiées par des amis : une longue pièce de vers de Guttinguer y est reproduite. (Note de M. Lemarquant.)

Digitized by Google

Guidés par le propriétaire, M. Dubourg, nous descendons vers les Rouges fontaines, situées à mi-côte dans le bois, en un endroit extrêmement pittoresque. Guttinguer, nous l'avons dit, les débaptisa pour les appeller fontaines Virginie, C'est un véritable théâtre de verdure, avec de grands arbres, de la mousse et tout un aspect sauvage qui avait séduit les amoureux de la nature, fréquentant chez Guttinguer. C'est là, dit-on, que Mme Victor Hugo se rencontrait avec Sainte-Beuve. Une allusion y a été faite dans l'article de la *Revue des Deux Mondes* signé du comte d'Haussonville et consacré au Centenaire de Sainte-Beuve.

En 1830, au moment des Ordonnances de Charles X, Sainte-Beuve se trouvait précisément chez son ami.

M. Dubourg, qui nous donne tous ces détails, en guidant notre promenade à travers son beau parc, nous ramène au chalet

Nous montons sur le balcon qui, du premier étage, permet de dominer tout l'estuaire de la Seine. Dans la brume qui couvre, en face de nous, le port du Havre, nous pouvons distinguer, au milieu de mille autres, les trois cheminées rouges du *Paris*, le plus grand et le plus rapide des bateaux de la Compagnie Générale Transatlantique, à droite Tancarville, la rade du Havre, les navires qui s'apprêtent à entrer avec la marée, plus près le banc du Ratier, et les bancs de sables qui, pour le port de Honfleur, et la baie, sont un perpétuel danger d'ensablement.

Avant de nous laisser partir, M. Dubourg, très aimablement, tient à nous offrir un verre de champagne. Notre Président, en quelques mots, lui exprime combien la société a été touchée de son accueil.

Puis chacun se sépare, car l'heure s'avance. Les uns regagnent Honfleur, d'où ils ne repartiront que demain matin, d'autres n'hésitent pas à se mettre en route pour rentrer ce soir même chez eux.

Tous conservent de l'excursion de 1924 le meilleur souvenir et chacun se dit en se séparant : « à l'année prochaine ».

Paris le 25 *Janvier* 1925.

Comte BECCI.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Je n'ai nullement l'intention de donner une bibliographie complète des villes ou des monuments que nous avons visités au cours de notre excursion de 1924, dans l'Eure et dans la Seine-Inférieure.

J'ai cru cependant devoir signaler à ceux de nos confrères qui seraient tentés d'approfondir des questions que je n'ai pu qu'effleurer, dans mon compte rendu, un certain nombre d'ouvrages que j'ai lus avec plaisir et avec fruit. Ils pourront ainsi se documenter plus amplement sur la région que nous avons parcourue.

Pont-Audemer et l'Eure

L. Boivin-Champeaux : *Notice pour servir à l'Histoire de la Révolution dans le département de l'Eure.* Evreux, 1864.

De Balincourt : *Le vicomte et la vicomté de Pont-Audemer en* 1533. Nîmes, 1892.

A. Canel : *Histoire de la ville de Pont-Audemer.* 2 vol. Pont-Audemer, 1885.

A. Canel : *Essai historique, archéologique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer.* Paris, 1833-1834.

Charpillon et Caresme : *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure.* 2 vol. Les Andelys, 1868.

Dom Toussaint Duplessis : *Description géographique et historique de la Haute Normandie.* Paris, 1740.

Du Buisson Aubenay : *Itinéraire de Normandie.* Bibliothèque Mazarine.

Léopold Delisle et Louis Passy : *Mémoires et notes de Aug. Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure.* 6 vol. Evreux, 1862-66.

Duchemin : *Les Assemblées du département de Pont-Audemer en* 1788. Pont-Audemer, 1887.

Duchemin : *Le département de l'Eure avant la Révolution.* 2 vol. Rouen, 1907.

Guilmeth : *Histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer.* Paris, 1832.

Le Verdier : *Un procès séculaire. La sergenterie et vicomté de Pont-Audemer.* Rouen, 1888.

L. Régnier : *Pont-Audemer et Quillebeuf. Notes archéologiques.* Caen, 1899 (*Annuaire de l'Association Normande*, 1899.)

Saint-Denis et Duchemin : *Notices historiques et statistiques sur les communes de l'arrondissement de Pont-Audemer.*

Bernay

L. Boivin-Champeaux : *Notices Bernayennes.* Evreux, 1893.

A. Canel : *Quelques documents pour servir à l'histoire de Bernay.* Evreux, s. d.

Aug. Blais : *Notice historique et archéologique sur Notre-Dame de Bernay.* Evreux, 1852.

Goujon (colonel) : *Histoire de Bernay.* Evreux, 1875.

Lottin de Laval : *Bernay et son arrondissement.* Bernay, 1890.

Digitized by Google

Chanoine PORÉE : *Le registre de la charité des Cordeliers de Bernay.* Rouen, 1887.

Chanoine PORÉE : *L'église abbatiale de Bernay.* Caen, 1910.

Chanoine PORÉE : *La date et la construction de l'église abbatiale de Bernay.* Caen, 1912.

L. RÉGNIER : *Coup d'œil historique sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay.*

VEUCLIN et BAZIN : *Histoire de la ville de Bernay.* Bernay, 1875.

VEUCLIN : *Brochures diverses.*

JUMIÈGES

A. CANEL : *Armorial de la Province, des villes, des évêchés, des chapitres et des abbayes de Normandie.*

C.-A. DESHAYES : *Histoire de l'abbaye royale de Jumièges.* Rouen, 1829.

C.-A. DESHAYES : *La terre gémétique ou notice sur les communes de Jumièges, du Mesnil et d'Yainville.* Jumièges, 1821.

DES FORTS : *Le Transept de l'église de Jumièges.* Caen, 1902.

G. HUET : *La Légende des énervés de Jumièges.* Nogent-le-Rotrou, 1916.

Julien LOTH : *Histoire de l'abbaye royale de Jumièges.* 3 vol. Paris, 1885.

MARTIN DU GARD : *L'abbaye de Jumièges.* Montdidier, 1909.

VERNIER : *Chartes de l'abbaye de Jumièges.* 2 vol., Rouen, 1916.

LE BEC-HELLOUIN

Dom BOURGET : *The History of the royal abbey of Bec near Rouen in Normandy.* London, 1779.

Chanoine PORÉE : *L'église abbatiale du Bec.* Caen, 1910.

SAINT-WANDRILLE

Dom André BASQUIN : *L'abbaye de Saint-Wandrille.* 1899.

Dom Lucien DAVID : *Légende monastique et page d'histoire contemporaine.* Paris, 1902.

Ferdinand LOT : *Etudes critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille.* Paris, 1913.

E.-H. LANGLOIS : *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille et sur plusieurs autres monuments des environs.* Paris, 1827.

HONFLEUR

UN ENFANT DE HONFLEUR : *Histoire de Honfleur.* Honfleur, 1867.

P.-P.-U. THOMAS : *Histoire de la ville de Honfleur.* Honfleur, 1840.

CAUDEBEC

JOURDAIN : *Quelques notes sur l'église Notre-Dame de Caudebec en Caux.* Caudebec, 1911.

R. DE MAULDE : *Une vieille ville Normande : Caudebec-en-Caux.* Paris, 1879.

VALMONT (Gustave) : *Esquisse de l'histoire de Caudebec-en-Caux et de sa région.* Caen, 1913.

DIVERS

L. DU BOIS : *Itinéraire descriptif et monumental des cinq départements de la Normandie.* Caen, 1828.

A. BOSQUET : *La Normandie pittoresque et merveilleuse.* Paris, 1845.

GONDINET : *Voyage en Normandie.* Paris, 1832.

J. JANIN : *La Normandie.* Paris, s. d.

NODIER, TAYLOR et DE CAILLEUX : *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France.* 3 vol., Paris, 1820-1825.

NODIER : *La Seine et ses bords.* Paris, 1836.

DE LA ROQUE (Gilles-André) : *Histoire généalogique de la Maison d'Harcourt.* Paris, 1662.

Digitized by Google

Ont pris part à tout ou partie de l'excursion :

SOCIÉTAIRES

Mmes

Angély (la comtesse d').
Banville (la vicomtesse de).
Bourdon (Maurice).
Caix (la baronne de).
Courtilloles (de).
Descoutures (Reynold).
Lebourdais (Frantz).
Léveillé (André).
Pierrey.
Romet (Paul).
Sainte-Preuve (la baronne de)
Tournouer (Henri).
Trébucien.

Mlles

Bellessort (Marguerite).
Fromont de Bouaille (Elisabeth de).
Hébert.
Mouchel.
Mazis (des).
Semallé (de).

MM.

Banville (Gérard de).
Becci (le comte).
Bobot-Descoutures.
Bourdon (Maurice).
Chappée (Julien).
Creste (Georges).
Deshayes (Louis).
Deshayes (Bernard).
Doin (Paul).
Dulong de Rosnay.
Hébert (l'abbé).
La Serre (l'abbé de).
La Serre (Etienne de).
Lebourdais (Frantz).
Lemarquant (Henri).
Loysel de la Billardière
Mons (Camille de).
Nazelle (le comte de).
Onfray (le docteur).
Pierrey (Jacques).
Romet (Paul).
Romet (Philippe).
Rotours (le baron J. des).
Saint-Pierre (le marquis de).
Tournouer (Henri).

ÉTRANGERS

Mmes

Becci (la comtesse).
Boislaurent (de).
Chappée (Julien).
Echasseriaux.
Fromont de bouaille (Maurice de).
Harcourt (la comtese Ch. d')
Lavigerie (de).
Lesage.
Michon (Etienne).
Michon (Louis).
Nazelle (la comtesse de).
Pierrey (Jacques).
Thibouville.
Turgis (André).
Vauguion (de)
Vérel.

Mlles

Banville (Antoinette de).
Doin (Marie-Térèse).
Foucault (Rachel).
Lamotte (de).
Lavererie (Madeleine de).
Nazelle (Marguerite de).

Digitized by Google

Mlles

NAZELLE (Anne-Marie DE).
ONFRAY (Marie-Louise).
ONFRAY (Odette).
ONFRAY.
ROMET (Marie).
THIOLLIER (Gaëtane).

MM.

BECCI (Emmanuel).
BECCI (Antoine).
BOISLAURENT (DE).
DOIN (Jean).
DUQUESNE (Robert).
ECHASSÉRIAUX.
FROMONT DE BOUAILLE (DE).
GRÉGOIRE.
GUÉRIN (le chanoine Louis).
HARCOURT (le comte Charles D')
HOMO,
JAMES.
LACROIX.

MM.

LE CLERC (Léon).
LEMOINE.
LEROUX.
LESAGE.
MARTIN (Alphonse).
MICHON (Etienne).
MICHON (Louis).
MICHON (Louis-Marie).
MONICAULT (DE).
MOUCHEL (Félix).
NAZELLE (Bernard de).
ONFRAY.
PORÉE (le chanoine)
POTTIER (G.).
RABAUX.
ROBERT (Paul-Louis).
SARS (le vicomte H. DE).
SOREL (Emile-Albert).
THEODORESCO (le comte).
THIBOUVILLE.
TURGEON (Charles).
TURGIS (André).

Digitized by Google

Les Origines et la Formation Normandes

de Frédéric LE PLAY

Parce que nous passons aujourd'hui (1) à La Rivière-Saint-Sauveur, où, le 11 avril 1806, naquit Frédéric Le Play, et que nous visitons le musée du Vieux Honfleur, où son buste fut installé, il y a quelque vingt-cinq ans (2), ce n'est pas une raison suffisante pour tenter d'exposer, au cours de notre joyeuse tournée, l'ensemble de son œuvre (3). D'ailleurs, je n'apprendrais pas grand chose à la plupart d'entre vous. Ils savent avec quelle fermeté ce grand travailleur a opposé aux nébuleuses idéologies courantes les leçons de l'expérience, avec quelle indépendance il a bousculé les faux dogmes révolutionnaires, avec quelle constance et quel désintéressement il a voulu substituer aux luttes stériles une féconde entente fondée sur l'observation méthodique des faits sociaux. Mais, alors que nous explorons son pays d'origine, peut-être ne semblera-t-il pas hors de propos, non seulement de saluer sa noble figure, mais surtout de rechercher s'il est normand autrement et plus que par le lieu de naissance, qui parfois est comme accidentel et de bien mince conséquence.

(1) Jeudi 28 août 1925.

(2) Le 13 août 1899, M. Alexis Delaire, secrétaire général de la Société d'Economie sociale, procéda en quelque sorte à son inauguration, au cours du congrès tenu à Honfleur, par la Société d'ethnographie nationale et d'art populaire. Voir la *Réforme sociale* du 16 septembre 1899.

(3) Je l'avais essayé, à *La Revue hebdomadaire* du 9 juin 1906, dans une étude intitulée : *Le Centenaire de Frédéric Le Play.*

Digitized by Google

Sans être originaires de la contrée honfleuraise, le père et la mère de Frédéric Le Play étaient de souche bien normande. On trouve à Rouen, au XVIIe siècle, des Le Plée ou Le Pley qui figurent sur les registres de l'église réformée de Quevilly (1). Et, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes (1685), une partie de la famille émigra en Allemagne (2). D'autres Le Play, catholiques, restèrent en France. Un Pierre-Jean-Baptiste Le Play, né à Rouen le 1er novembre 1742, fut receveur des aides à Gournay-en-Bray ; et c'est là que naquit, le 22 novembre 1775, Pierre-Antoine, le père de Frédéric. Sa mère, Louise-Marie-Rosalie Auxilion, originaire de Granville (6 décembre 1785), s'était, mariée le 18 frimaire an XI (9 décembre 1802) à Sarreguemines (Moselle), où son époux, officier des douanes, se trouvait en résidence (3). Peu après, sans doute, il obtint un poste à Honfleur.

C'est ainsi que Frédéric Le Play vit le jour en pays normand. Il y passa les cinq premières années de sa vie (1806-1811), « sur les bords de la basse Seine, écrit-il (4), entre le petit port d'Honfleur, près duquel je suis né au village de La Rivière, et la forêt de Brotonne, qui, au-dessus de Quillebeuf, confine au rivage. » En 1811, après la mort de son père, il fut emmené à Paris, où il devait rester jusqu'en 1815, chez une tante richement mariée, qui habitait une belle maison de la rue de Grammont. Mais on ne le laissait point passer toute l'année dans la grande ville. « Dès le premier printemps, raconte-t-il, nous nous rendions dans le charmant pays de Bray, où résidaient deux membres de ma famille paternelle. Nous y trouvions, pendant la belle saison, une hospitalité généreuse chez d'admirables familles rurales, dont l'habitation, nommée familièrement *maison*

(1) Registre mortuaire 23 avril 1642. Registre des mariages 6 novembre 1667.

(2) A Berlin notamment où naît, le 7 février 1688, un Abraham Le Play. Il y aurait eu aussi, assure-t-on, des Le Play à Leipzig, et même une *Le Playstrasse.*

(3) Je dois ces précisions, et je tiens à en exprimer ma reconnaissance à M. Pierre Le Play, le petit-fils de l'auteur de *La Réforme sociale.*

(4) Dans le premier volume de la seconde édition des *Ouvriers Européens*, volume intitulé *La Méthode d'observation* et donnant de précieux souvenirs d'enfance, en des pages savoureuses auxquelles je ferai d'autres emprunts.

Digitized by Google

du bon Dieu, était le rendez-vous habituel, le lien et l'instrument de paix du voisinage. » A neuf ans, l'enfant revint près de sa mère, à Honfleur, que l'on devait quitter en 1818 pour lui faire suivre, au collège du Havre, ses cours d'humanité.

La mère du futur grand homme n'était sans doute ni bien savante, ni bien riche. Mais c'était une femme de tête. Dans son entourage, on disait d'elle : « Rosalie sait se débrouiller (1). » Il m'a été raconté qu'elle fit fonction d'économe dans la petite pension où Frédéric commença ses études, et qu'elle régalait souvent les élèves avec des crevettes, un plat fort apprécié d'eux et qui avait l'avantage de ne pas coûter cher. C'est sur ses genoux que, dans *Eraste ou l'Ami de la Jeunesse* (édition de 1773), son fils apprit à lire. Elle lui apprit bien autre chose, puisque l'auteur des *Ouvriers Européens* déclarait devoir aux enseignements de sa bonne mère (2) ce qui soutint sa vie de labeur, « à savoir, disait-il, le respect de Dieu, la frugalité de l'existence, l'amour du travail, le dévouement au bien ».

Il garda encore long et reconnaissant souvenir des enseignements et du commerce de plusieurs prêtres normands. Fréquenta-t-il, à Honfleur, la maison d'éducation qu'y ouvrit en 1803 l'abbé Pierre Vastel (3), et qui devint ensuite collège, agrégé à l'Université ? Je le suppose, sans avoir trouvé de document qui l'établisse. Ce pourrait être là qu'il eut pour maître l'abbé Jacques Bazire (4), qui compléta son

(1) Voir Baunard, *La Foi et ses victoires*, t. II. Frédéric Le Play.

(2) *Loc. cit.*, p. 590. Il ajoutait : « et de cinq maîtres qui ont successivement façonné mon caractère. »

(3) Né le 13 septembre 1751 à Saint-André-d'Hébertot (arrondissement de Pont-l'Evêque), mort le 29 avril 1839 à Equemauville, chapelain de Notre-Dame-de-Grâce (près Honfleur). Appelé fort jeune à être régent de rhétorique au Séminaire de Lisieux dont il avait été un brillant élève, puis précepteur dans la maison d'Ablon, et chapelain de la chapelle de Saint-Sauveur-des-Vases, sur l'emplacement de laquelle s'élève actuellement l'église de La Rivière-Saint-Sauveur, il refusa le serment constitutionnel. Il émigra en Pologne, où il retrouva son frère aîné (Louis-François) qui y mourut. — Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Léon Le Clerc, le fondateur du Vieux Honfleur et de M. Vintras, archiviste de la ville.

(4) Né à Saint-Etienne-la-Thillaye, près Pont-l'Evêque, le 31 décembre 1761 ; mort à Paris, chez Mme Le Play mère, rue Garancière, le 31 janvier

Digitized by Google

instruction religieuse en 1816. Il contait aussi des histoires montrant qu'avant 1789 on ne faisait pas toujours grasse chère dans les presbytères du pays d'Auge. Tel curé vivait de pain et de légumes, n'ayant guère de pot-au-feu, qu'une fois par quinzaine. Encore ce régal dépendait-il du prix que l'on obtenait pour le lot de fil envoyé par sa servante au marché voisin. « Le jour où se traitait cette grande affaire », le bon curé, accompagné de son servant de messe, « dirigeait sa promenade sur la route par laquelle les gens du village revenaient du marché. Il était convenu que, s'il y avait succès, la servante l'annoncerait de loin, en plaçant un grand rameau vert » sur son panier. On allait au-devant d'elle, les jours où le rameau vert s'était montré ; « mais quand le rameau ne se montrait pas, le curé faisait brusquement volte-face, puis il disait gaiement à son assistant : Allons, François, encore des haricots. ». — Au collège du Havre, Frédéric Le Play connut des ecclésiastiques distingués, l'abbé Bénard, qui devait mourir curé de la ville, et un ancien prêtre de l'Oratoire, l'abbé Houiller, qui était principal (1). Il ne suivait d'ailleurs les cours, qu'en externe, et ainsi ne manquait pas de temps libre pour la réflexion, la lecture et le travail personnel. Il considéra toujours comme une des bénédictions de son enfance d'avoir échappé à l'internat.

Tout enfant, il se montra curieux de prendre contact avec les choses et les gens du pays. Il observait, écoutait et se souvenait. Il gardera longue mémoire, non seulement de la part qu'il prit, en 1810, n'ayant donc que quatre ans, à une pêche miraculeuse d'aloses échouées à mer basse, devant le hameau de la Vacquerie, à la lisière de la forêt de Brotonne, mais encore des récits patriotiques de vieux pêcheurs côtiers, se consolant des humiliations imposées

1852. Son ancien élève le fit enterrer au cimetière Montparnasse dans la *sépulture Le Play*. Vicaire à Saint-Etienne-de-Thillaye en 1791, il avait prêté le serment constitutionnel, et avait ensuite été élu curé d'Ouilly-le-Vicomte. (Voir abbé Piel, *Insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux*, t. V, p. 712.)

(1) Pendant les vacances, il allait volontiers passer la soirée chez un bon vieux curé d'Allouville, au pays de Caux, l'abbé Boieldieu, oncle de l'auteur de *La Dame blanche*.

Digitized by Google

par le blocus britannique en se rappelant leurs exploits maritimes du temps de Louis XVI. Il se mêlait aux petites entreprises de glanage, de chasse et de cueillette des enfants du peuple et se rendit compte ainsi du supplément appréciable de ressources qu'apporte aux budgets d'ouvriers ce qu'il appellera, dans ses monographies, les subventions. Il raconte avec complaisance qu'au pays de Bray il se faisait volontiers le petit auxiliaire des travailleurs ruraux, et qu'il commençait, avec les bergers et les jardiniers, ses premières leçons de botanique. C'est sur les deux rives de la basse Seine qu'il vit renaître, aux premières années de la royauté restaurée, le travail et la prospérité, en même temps que la célébration des fêtes religieuses reprenait avec une ferveur joyeuse, dont il ne se souvenait pas sans émotion.

Pour compléter l'esquisse de ce que l'on pourrait appeler l'éducation normande de Le Play, il faudrait sans doute indiquer ce qu'il dut à un ingénieur des ponts et chaussées, qui se fit son préparateur à l'Ecole polytechnique et qui paraît avoir été vraiment son initiateur principal, comme M. de Gerville fut celui de Léopold Delisle. Mais M. Dan de la Vauterie nous mènerait bien en dehors de la région que nous explorons cette année. C'est à Saint-Lô qu'il faisait avec son jeune ami des journées de travail prodigieusement longues.

Je ne conclurai point que, faute d'être Normand, Frédéric Le Play n'aurait pu ouvrer l'œuvre qui lui fait tant honneur ; mais croit-on que cette œuvre eût tout à fait été la même ? Voulant affirmer qu'il saurait être résistant, il écrivit une fois (1) : « Je suis Normand, je me sens imprégné de la ténacité qu'on accorde généralement à nos ancêtres. » Je tiendrais volontiers pour une autre qualité de la race sa répugnance à ce que l'on appelle familièrement aujourd'hui le bourrage de crâne, autrement dit à la piperie des mots à esbroufe, vagues et troubles. C'est l'un des mérites

(1) 29 septembre 1865. Voir p. 263. *Le Play d'après sa correspondance*, par Charles de Ribbe, 1884.

Digitized by Google

que loue en lui son compatriote Albert Sorel (1). M'étant essayé naguère de dégager la physionomie intellectuelle et morale du fondateur de la Société d'Economie sociale (2), j'avais souligné ces deux traits : ce fut *un sage* et ce fut *un réaliste*. Si mon signalement est juste, on doit convenir que Frédéric Le Play était bien à sa place au *pays de sapience*.

Baron J. A. DES ROTOURS.

(1) Voir dans *Pages normandes* (1907), recueil posthume édité par son fils Emile-Albert Sorel, *Comment j'ai lu la Réforme sociale*. Le Play est rangé parmi les maîtres qui savent « secouer les préjugés, les notions flottantes, les mots creux et jamais scrutés, ni fouillés, ni vérifiés. »

(2) Que j'avais l'honneur de présider cette année-là. Voir à *La Réforme sociale* du 1er mars 1912 mon allocution à la séance du 8 janvier.

Digitized by Google

A PROPOS DE TROIS NOMS DE COMMUNES :

COULMER, OMMÉEL, OMMOI

ADDITION

Le nom de lieu « Corlimer », figurant dans une charte de 1230 de l'Abbaye de la Trappe, et dans lequel l'éditeur du *Cartulaire* (p. 121, n. 3) a cru voir Coulimer, canton de Pervenchères, se rapporte en réalité à Coulmer, canton de Gacé. Ce fait, qui, faute d'avoir pu personnellement vérifier la référence, m'avait échappé lors de la rédaction de ma note : *A propos de trois noms de communes : Coulmer, Ommeel et Ommoi* (*Bull. Soc. Hist. Orne*, t. XLIII, p. 401-405), m'est apparu comme tout à fait évident lorsque, grâce à nos échanges de publications avec la Bibliothèque de l'Université d'Oslo, j'ai pu prendre par moi-même connaissance du document. J'en vois la preuve dans les considérations suivantes :

1° La charte en question figure (sous le n° XIV) dans un ensemble de 22 pièces groupées sous la rubrique « De Aquila et circa partes illas », et se référant effectivement aux régions de L'Aigle et de Gacé ;

2° Les recherches qui la précèdent et la suivent immédiatement se rapportent à des paroisses limitrophes ou très voisines de Coulmer et appartenant également aujourd'hui au canton de Gacé (Cisai-Saint-Aubin, n°s XI et XII ; Saint-Evroult-de-Montfort, n° XIII ; Mardilli, n° XV) ;

Digitized by Google

3° Il s'agit d'une donation faite par Baudoin de la Fangée et, comme l'a lui-même signalé l'éditeur du *Cartulaire* (n. 2), « il y a... deux fiefs nommés la Fangée : l'un près de Gacé, l'autre près d'Exmes. Ce dernier a été possédé jusqu'en 1860 ou à peu près, par les de Gruel, nommés plus bas (dans la même charte). »

Il ne saurait dans ces conditions subsister le moindre doute : il s'agit bien de Coulmer, et ce document confirme donc d'une façon plus complète et plus directe encore que je ne l'avais d'abord soupçonné, que le nom de cette commune est un composé de *court* et du nom d'homme franc Leudomar, Leutmar, Liutmar, Liutmer.

Jean ADIGARD DES GAUTRIES.

Digitized by Google

Jacques DAVIEL

1693-1762

Lors de la dernière excursion, certains membres de la Société n'ont peut-être pas prêté grande attention à une statue, élevée sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Bernay. Pourtant, cette statue n'est pas celle d'un vague politicien, c'est celle d'un bienfaiteur de l'humanité, le savant chirurgien, Jacques Daviel, inventeur de l'opération de la cataracte.

On sait que la cataracte est une maladie des yeux, fréquente dans la seconde partie de la vie, comme le dit V. Hugo :

La lumière est femme et se refuse aux vieux.

Rendre la vue, par extraction du cristallin, opacifié, c'est mettre, avec la clarté retrouvée, un peu de joie au déclin de nombreuses vies humaines. Daviel, au XVIIIe siècle, fut le premier à concevoir méthodiquement et à exécuter régulièrement cette opération courante aujourd'hui.

Mais ce n'est pas seulement cette grande invention chirurgicale qui fait de Daviel une des gloires les plus pures de la Normandie, sa vie tout entière fut celle d'un grand homme de bien.

Digitized by Google

***

Jacques Daviel est né en 1693, à La Barre, aux environs de Bernay, dans la généralité d'Alençon (1). Il était le fils d'un modeste notaire, chargé d'une famille nombreuse. Dans ce milieu sérieux, il prit le goût du travail et l'habitude du dévouement. Sa vocation semble s'être éveillée de bonne heure, car dès l'âge de seize ans, il quitta les siens pour étudier la chirurgie, à Rouen d'abord, puis à l'Hôtel-Dieu de Paris.

C'était l'époque où les chirurgiens étaient confondus avec les barbiers, dans la même corporation dite « de Saint-Cosme ». La Faculté de médecine, jalouse des chirurgiens, avait essayé de les dégrader en leur adjoignant de simples artisans qui, avec les soins de toilette, exécutaient quelques menus pansements ; elle les avait fait dépouiller de tous les « honneurs littéraires » de telle sorte que les dictées et les lectures publiques leur étaient interdites. Louis a écrit dans l'*Encyclopédie* (2) : « Si les lettres ne s'exilèrent point de la chirurgie, du moins, ne parurent-elles y rester que dans la honte et dans l'humiliation. Par une espèce de prodige, malgré les lettres presqu'éteintes dans le nouveau corps, la théorie s'y conserva. On en fut redevable au précieux reste de l'ancien corps de la chirurgie. Ces grands hommes, malgré leur humiliation, malgré la douleur de se voir confondus avec de vils artisans, espérèrent le rétablissement de leur art. Ils conservèrent le précieux dépôt de la doctrine et firent tous leurs efforts pour le transmettre fidèlement à leurs successeurs, qui pourraient un jour voir renaître la chirurgie. »

C'est donc un enseignement tout pratique et traditionnel que reçut Jacques Daviel en 1709, puisque c'est seulement en 1724 que fut rétabli l'enseignement méthodique de la chirurgie, par la création de « cinq démonstrateurs royaux », et seulement en 1731 que fut créée « l'Académie royale de

(1) Pour cette biographie, je me suis inspiré du discours prononcé en 1906, à Bernay, par M. Jacques Hébertot (André Daviel), qui est l'un des descendants de l'illustre oculiste.

(2) Louis : *Encyclopédie*, 1753, art. Chirurgien. T. III, p. 355.

Digitized by Google

Digitized by Google

chirurgie ». Mais, c'est peut-être à cette rivalité des médecins et des chirurgiens, à l'émulation qui en résulta, à la suppression momentanée des dissertations dans lesquelles s'enlisait la médecine proprement dite, que sont dus les progrès que fit alors la chirurgie et auxquels Daviel devait si brillamment contribuer.

Il est successivement aide-chirurgien au régiment de Charolais, au régiment du Quesnoy, à l'hôpital de Philippeville et à l'hôpital de Salzbourg. Ce sont ses années d'apprentissage, pendant lesquelles il se fortifie, non seulement dans la pratique de son art, mais aussi dans la plus haute conception du devoir.

En 1720, il apprend que la peste avait éclaté à Marseille. On a gardé le souvenir de cette terrible épidémie, qui fit plus de cinquante mille victimes. Daviel demande à être envoyé dans cette ville. Il savait le danger auquel il allait s'exposer, car, si l'on ignorait l'existence du bacille pesteux et son mode de transmission à l'homme par les puces et les rats, on avait, depuis longtemps, remarqué que la maladie « éclatait dans les ports, à l'ouverture des ballots empestés, venus d'Orient », et qu'elle était très contagieuse (1). Néanmoins, le jeune chirurgien quitte ces « pays septentrionaux où, avec le froid, disparaissait la peste », pour se rendre à Marseille. Il y arrive plein de fougue et de bravoure, heureux « d'être enfin utile ». Là, Mgr de Belzunce allait de rue en rue, portant aux malades les secours spirituels et temporels, encourageant par ses discours, et encore plus par son exemple, les magistrats et les militaires, qui luttaient contre le fléau.

Pourquoi près des mourants qui lui tendent les bras,
Belsuns respira-t-il, entouré du trépas,
Un air pur, à travers les vapeurs infestées
Que les vents sécouaient sur Marseille empestée (2) ?

(1) De Jaucourt : *Encyclopédie, Dict. des Sciences*, 1764, art. Peste. T. XII, p. 452.

(2) Pope : trad. Fontanes in *Biographie univ.* de Michaud, t. III, p. 605.

Digitized by Google

Comme l'évêque, le chirurgien échappa à la contagion.

Mais l'épidémie, qui diminue à Marseille, a gagné le reste de la Provence. Daviel se rend successivement à Digne, à Toulon, à Arles et à Salon.

Dès son arrivée dans cette ville, il s'était lié avec un confrère, le chirurgien Félix, père de deux filles charmantes. La cadette, Marie, fut atteinte de la peste ; Daviel la soigna, à l'infirmerie Saint-Roch, mais il ne put l'arracher à la mort et elle succomba le 23 septembre 1721, à l'âge de 18 ans. Sa sœur aînée, Annette, avait pu apprécier les qualités de notre Normand, elle l'avait vu assidu, affectueux au chevet des malades ; dans ces jours de deuil, l'estime, puis l'amour, naquirent au cœur des deux jeunes gens. Le chirurgien de Salon admirait, de son côté, la science et le talent de son jeune confrère ; aussi, fut-il heureux de consentir au mariage, qui fut célébré le 19 avril 1722 (1).

Mais la peste récidive à Marseille ; Daviel y revient aussitôt et reprend courageusement sa mission. Son rôle y fut si remarquable et si bienfaisant que les échevins de Marseille et le Parlement d'Aix le nommèrent « maître-chirurgien » et le roi lui décerna la médaille de Saint-Roch, avec la devise : *Pro fugatâ peste*. C'était un grand honneur, à une époque où les décorations étaient plus rares qu'aujourd'hui...

Pendant vingt-cinq ans, Daviel va exercer la chirurgie à Marseille. Louis dit « qu'il a toujours fait sa principale occupation des maladies des yeux ». Mais, cette spécialité était loin d'être exclusive. Il existait des oculistes, pourvus d'un brevet spécial et qui portaient le titre « d'expert pour les yeux (2) », mais ils n'avaient pas le droit d'exercer dans son ensemble, l'art chirurgical. Au contraire, c'étaient des chirurgiens qui, la plupart du temps, traitaient les maladies des yeux ; pour cela, comme le disait modestement Antoine Maître-Jean, dans la préface de son célèbre traité, paru en 1707 (3), il ne leur fallait que du jugement et de l'appli-

(1) Chavernac (de Marseille) : Discours à Bernay, 1891.

(2) Louis : *Encyclopédie*, art. Oculiste. T. XI, p. 342.

(3) A. Maitre-Jean : *Des maladies de l'œil*. Troyes, 1707, in-4°, première édition.

Digitized by Google

cation. Ni l'une ni l'autre de ces qualités ne manquaient à Daviel. Après qu'il eut été nommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Marseille et chirurgien des Galères du Roi, il demanda et obtint le droit de se servir des cadavres pour ses expériences. Non seulement, il travaille, mais il enseigne.

En application du décret de 1724, il est nommé démonstrateur royal de chirurgie et d'anatomie. Son labeur est si fécond que, même un médecin, M. de Joyeuse, lui rend hommage et écrit que « tous les cadavres mis à sa disposition ne suffisent pas à ses expériences. »

La renommée de Daviel s'étend. On l'appelle à Lisbonne ; il accompagne la duchesse de Modène dans ses Etats ; il se rend à Gênes ; parcourt l'Italie.

C'est à cette époque que, de retour en Provence, il pratique, pour la première fois sur le vivant, l'extraction de la cataracte. Le patient était le frère Félix, l'ermite d'Aiguilles. Quoique, suivant la formule, « l'opération ait bien réussi », le succès éloigné fut médiocre et il y eut des complications (1). Mais Daviel s'était rendu compte de la valeur de sa technique. Il savait, comme le Taciturne, « qu'il n'est pas besoin de réussir pour persévérer ». Il persévéra et réussit.

Il est nommé membre de l'Académie de Toulouse, de l'Institut de Bologne. On vient de toute la France pour le consulter et se faire opérer par lui. Le duc de Villars-Brancas l'appelle pour se faire soigner. C'est ce qui décide de son installation à Paris.

Il habite, successivement, quai Malaquais, puis Butte Saint-Roch, rue d'Argenteuil, non loin de la maison où était mort Corneille. Le comte d'Argenson, ministre de la Guerre, lui ouvre les portes de l'hôpital des Invalides, pour qu'il y poursuive ses cures bienfaisantes et ses travaux.

Le 16 novembre 1752, Daviel communique à l'Académie royale de chirurgie, le premier mémoire descriptif de la méthode d'opération de la cataracte, par extraction, qu'il a inventée.

(1) Pansier : *Hist. de l'Ophtalmologie*, in *Encyclop. franç. d'opht.* de Lagrange et Valude, T. 1, p. 45.

Digitized by Google

Le retentissement de cette communication dépassa le milieux chirurgicaux. Louis XV s'y intéressa et assista à des expériences faites sur une biche, dans le parc de la Muette. A la suite de ce mémoire, Daviel fut nommé chirurgien ordinaire, puis chirurgien-oculiste du Roi.

Il est, alors, à l'apogée de sa carrière ; il a fait 206 extractions de cataractes et en a réussi 182, ce qui est une statistique excellente ; aussi, c'est maintenant l'Europe entière qui le consulte. La princesse Palatine le mande à sa cour et il y guérit quatre malades. Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, le fait venir et veut l'attacher à sa personne. A son retour, Daviel passe par Bordeaux et y opère un paysan de 105 ans, auquel il rend la vue, pour les quatre années qui lui restent encore à vivre (1). A Liège, il opère six personnes ; à Cologne, il guérit un religieux, qui est capable de dire sa messe, quinze jours après l'intervention. Enfin, il se rend à Munich, sur l'invitation du prince Clément de Bavière.

Mais il aime trop la France pour accepter de se fixer à l'étranger. Le voyage à Munich fut son dernier voyage et c'est à Paris qu'il continue ses travaux.

Une de ses plus fameuses cures, fut celle du peintre François Devosge. En 1750, à l'âge de 18 ans, cet artiste, qui avait étudié la sculpture à Lyon, dans les ateliers de Perrache et de Guillaume Coustou, fut victime d'un accident, qui lui fit perdre la vue. Une première opération sur l'œil gauche ne réussit pas ; tous les oculistes consultés refusèrent d'en tenter une sur le second œil. Daviel, au contraire, exécuta et réussit l'extraction de la cataracte traumatique. Après six ans de cécité et d'inaction, l'artiste se remit à la peinture. Il fonda les premières écoles publiques de dessin, et fut l'un des maîtres de Prudhon et de Rude. Daviel dont la réputation croissait toujours, fut élu membre des Académies de Londres, de Stockholm, de Dijon, de Bordeaux. Mais il savait que « le génie est une longue patience », toujours, il perfectionnait son opération.

(1) Morand : Eloge de Daviel à l'Académie de chirurgie.

Digitized by Google

En 1762, il prépare un second mémoire illustré, où il indique le manuel opératoire qu'il a définitivement choisi. Mais sa santé est altérée par tant de labeurs et il est frappé de paralysie du larynx. Il ne va pas pouvoir lire lui-même son mémoire à l'Académie de chirurgie ; il le fera lire.

Et l'on eut, en séance publique, ce spectacle du savant, qui avait rendu la vue à tant d'aveugles, devenu lui-même muet par maladie, mais qui, d'une main vaillante, faisait suivre aux auditeurs sur une carte figurative, la description des instruments et la succession des temps opératoires

Après cet effort suprême, Daviel s'en fut aux eaux de Bourbon, qui ne lui procurèrent aucun soulagement ; puis il partit pour Genève, afin d'y consulter Tronchin.

Depuis 1750, et après avoir étudié et professé en Angleterre et en Hollande, Tronchin (1) était revenu à Genève, sa patrie ; il y était professeur honoraire, ce qui ne l'empêchait pas de faire des cours ; surtout, il était le consultant de l'Europe entière ; il avait pour clients et pour amis, Voltaire, Rousseau, Diderot, Thomas. Sa renommée, sa bienveillance, quelques travaux sur les ophtalmies devaient amener Daviel à prendre ses avis. Hélas, le mal était trop sérieux, la paralysie s'aggrava et le 30 septembre 1762, le grand oculiste mourut à Genève, entre les bras du résident de France, M. de Monpéroux.

Il avait demandé à être transporté en France, le Grand Sacconen était alors territoire français ; c'est là qu'il fut inhumé. De nos jours, on a fait élever sur l'endroit présumé de sa tombe une statue, mais elle est aujourd'hui en territoire suisse ; qu'importe si la gloire de Daviel appartient à la France !

***

En quoi consistait donc cette opération, qui a fait la gloire de Daviel ?

(1) De Sevelinges et Weiss : in *Biographie universelle* de Michaud T. XLII, p. 200.

Digitized by Google

Pour bien le comprendre, il faut se rappeler le siège et la forme du cristallin, puis la nature de la cataracte.

Ce n'est pas ici le lieu de faire une leçon d'anatomie normale et pathologique, mais de brèves explications sont pourtant nécessaires. Le globe oculaire est un organe kystique ; c'est une boule remplie de liquides et qui contient à son intérieur le cristallin, si l'on peut employer une comparaison grossière, comme une cerise très mûre contient un noyau. Le cristallin est une lentille transparente, arrondie chez certains animaux, aplatie chez l'homme, et qui siège en arrière du diaphragme irien et de la pupille, en avant de l'humeur vitrée. Il est maintenu dans cette situation, par une série de petits ligaments insérés à sa périphérie qui rayonnent autour de lui, en arrière de l'iris et en avant du vitré et vont s'attacher à la paroi de l'œil, dans cette zone que les anatomistes appellent la région ciliaire. Au point de vue de sa constitution, le cristallin est formé d'une mince membrane d'enveloppe, transparente que l'on nomme cristalloïde et d'un contenu absolument transparent dans la jeunesse et à l'état normal.

Le rôle de la lentille cristallinienne est, comme l'astronome Képler l'a montré en 1604, de réfracter les rayons lumineux, qui ont traversé la pupille et de les concentrer sur la rétine. C'est une partie de l'objectif de cette chambre noire qu'est l'œil.

Or, la cataracte est précisément la perte de transparence du cristallin et la transformation de cette lentille claire en une masse opaque.

Quand Daviel commença à étudier la chirurgie en 1709, il était grand bruit du travail récent de Brisseau de Tournai (1), qui avait définitivement démontré le siège de la cataracte, sur lequel on discutait depuis longtemps.

C'est un curieux chapitre de l'histoire des sciences que celui des idées successives qui eurent cours au sujet de la cataracte. Hippocrate savait que la cataracte siégeait dans

(1) Brisseau (de Tournai) : *Traité de la Cataracte et du Glaucoma*, Paris, in-12°, 1709.

Digitized by Google

le cristallin, mais cette opinion vraie avait été faussée par Celse et pendant l'antiquité latine, le Moyen-Age et toute la Renaissance, au lieu de procéder à une vérification anatomique, des plus simples en somme, on édifia des théories obscures. On admettait que l'humeur aqueuse de l'œil se coagulait en arrière de la pupille. Le nom même de cataracte (chute d'eau), prouve que l'on ne se faisait aucune idée nette, à ce sujet ; c'était l'époque où, pour rappeler un mot fameux : « Les maladies des yeux étaient des maladies dans lesquelles ni le patient, ni le médecin ne voyaient rien. » Il faut en arriver au milieu du XVIIe siècle pour que Rémi Lasnier, chirurgien de Paris, explique la cataracte par l'opacification cristallinienne. D'autres attribuent cette découverte à François Quarré (1). Quoi qu'il en soit, elle est l'explication admise par Maître-Jean, par Heister, jusqu'au jour où Brisseau, en 1705, l'établit définitivement.

Quand la cataracte apparaît dans un œil, la pupille, de noire qu'elle était, devient grise ou gris-jaunâtre et le patient, tout en percevant la lumière, cesse de voir les objets ; l'idée première et qui datait de l'antiquité, avait donc été d'écarter l'obstacle, créé au niveau de la pupille. C'était l'opération de l'abaissement de la cataracte ; on la pratiquait, alors même qu'on ignorait le véritable siège de la maladie.

Muni d'une aiguille tranchante, le chirurgien détachait le cristallin opaque, le refoulait, le faisait basculer en arrière de l'iris, dans l'humeur vitrée. C'était (c'est le cas de le dire), un procédé aveugle. Si, parfois le patient recouvrait momentanément la vision, le plus souvent, des complications tardives éclataient, ce cristallin luxé, qui se déplaçait dans la région ciliaire, était en somme un corps étranger. L'œil devenait souvent dur, glaucomateux, comme disent les oculistes, et la perte de la vision était définitive ; parfois même, à une cécité indolore, l'opération n'avait fait que substituer une cécité, si douloureuse qu'elle nécessitait l'extirpation totale de l'œil.

(1) J. Cloquet (1824) : art. Cataracte, in *Dict. de Médecine*, IV, p. 364

Digitized by Google

On comprend que notre chirurgien normand, impressionné par les mauvais résultats de l'abaissement du cristallin, ait voulu tirer les conséquences pratiques de la découverte de Brisseau.

L'idée devait, naturellement, se présenter : d'extraire le cristallin opaque, comme on extrait le noyau d'une cerise. Saint-Yves, en 1707, avait ainsi enlevé un cristallin tombé sous la cornée, en avant de l'iris. Méry, dans un mémoire de l'Académie royale des sciences (1), montrait que l'opération était possible, même pour un cristallin non déplacé. Il est probable que Pourfour du Petit exécuta l'opération, mais ce n'est pas une raison pour refuser à Daviel le mérite d'en être le véritable créateur ; un inventeur a toujours eu des précurseurs et c'est la réalisation méthodique, qui importe surtout en chirurgie. Nul ne conteste donc à notre compatriote la gloire d'avoir réalisé l'extraction de la cataracte.

Dès 1754, Louis écrivait dans l'*Encyclopédie* (2) : « On ne peut lui (à M. Daviel) refuser la gloire d'être l'inventeur de l'extraction du cristallin et, dans la supposition même, où il aurait été guidé par la lumière de M. Méry, il ne mériterait pas un moindre éloge, pour avoir pratiqué une méthode aussi utile, à la perfection de laquelle il aurait toujours essentiellement contribué, par l'invention des divers instruments, qui servent à son opération. »

Les difficultés, que Daviel eut à vaincre, étaient grandes ; ce n'était pas un corps dur, mobile, qu'il s'agissait d'énucléer ; c'était un organe, souvent semi-fluide, enfermé dans une membrane et solidement rattaché à la paroi oculaire. Ce n'est pas la place d'indiquer comment, par des recherches patientes, il sut vaincre les obstacles, en taillant dans la cornée un lambeau, qui se cicatrise vite, en déchirant le sac cristallinien, en expulsant prudemment le noyau cataracte, en nettoyant finalement la pupille des masses molles qui l'encombrent ; tout cela, sans perdre l'humeur vitrée.

Daviel, patiemment, méthodiquement, se fit un outil-

(1) *C. R. de l'Académie royale des sciences*, cit. par Louis, *loc. cit.*
(2) *Loc. cit.*, art. Crystallin.

Digitized by Google

lage, une technique, dont nous admirons, aujourd'hui encore, les détails. Sans doute de nombreuses modifications ont été apportées, dans la suite, à son opération ; mais, telle qu'il la pratiquait, elle pourrait encore être exécutée aujourd'hui, sans inconvénients ; c'est tout dire. L'on ne peut qu'admirer ce grand homme qui, plus de cent ans, avant l'ère pastorienne et avant la découverte de l'anesthésie, sut, par la simplicité et la précision de sa technique, éviter les accidents immédiats et les complications d'une opération si délicate.

***

On comprend, maintenant, la célébrité que Daviel acquit, même de son vivant. Diderot dit, dans sa lettre sur les aveugles : « La bienfaisance de Daviel conduisait, de toutes les provinces du royaume, dans son laboratoire (1), des malades indigents, qui venaient implorer son secours, et sa réputation y appelait une assemblée curieuse, instruite et nombreuse (2). »

Il est possible, d'après les témoins du temps, de se représenter une de ces fameuses opérations (3).

Dans le laboratoire, dont les larges fenêtres s'ouvrent au nord, pour qu'un rayon de soleil n'y puisse brusquement éblouir les malades, une foule se presse. Il y a là M. Diderot, qui prépare une lettre sur les aveugles ; avec lui un homme jeune, d'allure militaire, c'est son collaborateur de l'*Encyclopédie*, le chirurgien Louis, celui qui a rédigé l'article « CATARACTE » et qui prépare l'article « CRYSTALLIN », où il doit parler précisément de l'opération de Daviel ; avec eux, encore, le secrétaire des Bâtiments du Roi, M. Marmontel, un autre collaborateur de l'*Encyclopédie*. M. Daviel a préparé ses instruments, qui sont là, sur un plateau ; une sorte de large lancette recourbée, à pointe aiguë, à bords

(1) DIDEROT : *Lettre sur les aveugles.*

(2) LOUIS : *Encyclopédie*, art. Cataracte, t. II, et art. Crystallin, t. IV, 1754.

(3) DAVIEL : *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, 1762.

Digitized by Google

tranchants ; une lancette, plus petite, à pointe mousse ; de délicats ciseaux courbes ; une petite curette en or et des pinces fines.

On fait entrer le malade ; c'est un homme d'âge mûr, conduit par une très vieille femme ; elle le guide, parmi la foule des assistants, et il arrive devant la fenêtre, baissant la tête, comme ébloui.

On le fait asseoir sur un fauteuil, placé de biais, de façon que la lumière ne frappe « pas à plomb sur son visage » ; un aide se place, debout, derrière le fauteuil, et maintient la tête du patient, solidement appuyée contre sa poitrine. Après quelques mots d'encouragement et d'espoir, Daviel s'installe devant le malade, sur une chaise un peu haute ; il appuie sa main gauche sur le front du patient et, du pouce et de l'index, il lui écarte les paupières et les maintient ouvertes, en lui recommandant de regarder fortement en haut. On voit alors nettement que la pupille a un reflet grisâtre. De sa main droite, l'opérateur saisit la lance et prend un point d'appui sur la pommette ; puis, posément, il enfonce l'instrument dans le bas de l'œil, à l'union de la cornée transparente et de la sclérotique blanche. Un liquide clair s'écoule. L'homme a fait un léger mouvement de recul et l'émotion étreint les assistants. Daviel a changé d'instrument ; vivement, au moyen de la lancette mousse, il agrandit la plaie, sur les côtés ; puis, saisissant les ciseaux courbes, il découpe la cornée transparente, demi-circulairement, à droite et à gauche. L'homme gémit, essaie de se dégager et de serrer les paupières ; alors le noyau cristallinien est tombé sur sa joue. Se tournant vers Louis, Daviel lui dit : « Je n'ai pas eu besoin de déchirer la cristalloïde avec l'aiguille (1). »

Vivement, d'un coup de curette, il enlève quelques masses grises, qui encombraient la pupille, puis il dit : « Fermez doucement les paupières » ; et, très calme, il place ses mains devant les deux yeux de l'opéré. La femme âgée a suivi anxieusement les mouvements de l'opérateur ; elle

(1) Louis : *loc. cit.*

Digitized by Google

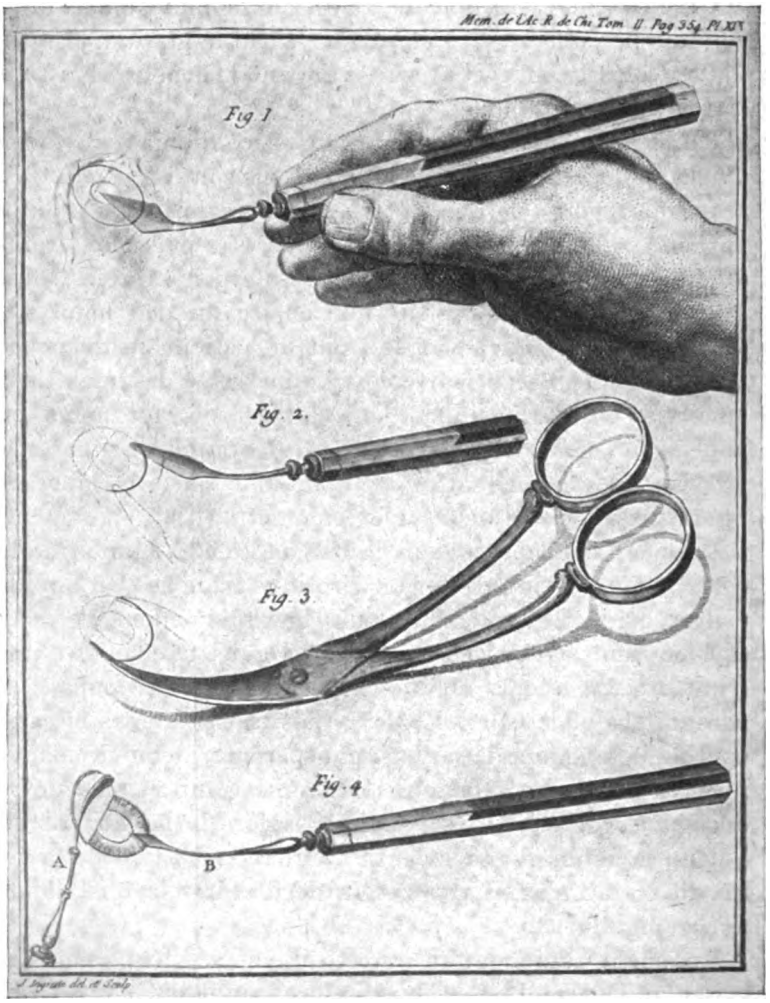

Pl. 1. — Reproduction d'une Planche du Premier Mémoire de Daviel (*Mém. de l'Acad. Roy. de chir.*, t. II, p. 354, pl. XIX).

(Cliché communiqué par le Prof. Aubaret, de Marseille.)

Digitized by Google

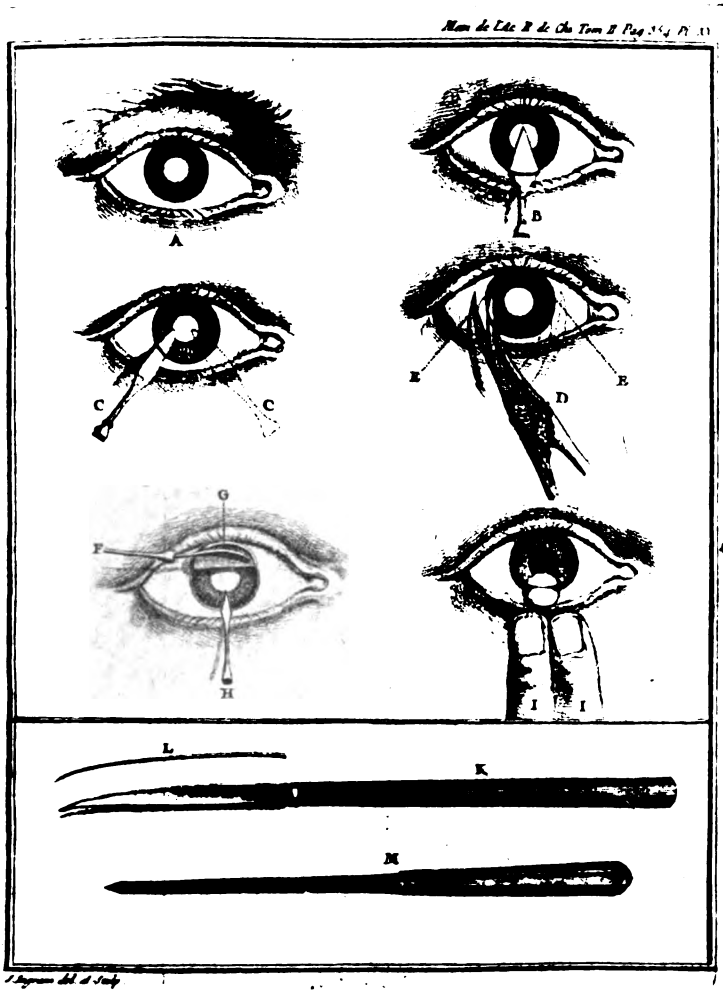

Pl. 2. — Reproduction d'une Planche du Premier Mémoire de Daviel (*Mém. de l'Acad. Roy. de chir.*, t. II, p. 354, pl. XX).

(Cliché communiqué par le Prof. Aubaret.)

Digitized by Google

est là, debout, qui tremble de tous ses membres. Daviel lui fait signe de s'approcher ; il la fait mettre à genoux, en face du malade, puis il éloigne ses mains. L'opéré ouvre les yeux ; il voit, il s'écrie : « Ah ! c'est ma mère ! » « A ce cri pathétique, la vieille femme s'évanouit ; les larmes coulent des yeux des assistants et les aumônes tombent de leur bourse. » C'est Diderot, qui nous a conservé ce souvenir, mais la sensibilité du XVIIIe siècle n'était pas nécessaire pour que l'on fût ému au spectacle d'une telle opération.

Lorsqu'il eut recouvré la vue, le peintre Devosge, reconnaissant, fit graver par Le Mire une estampe représentant « Daviel conduit par la Gloire, au temple de Mémoire ». Son nom y demeurera, aussi longtemps du moins que la science, ignorante des causes qui entraînent l'opacification du cristallin, ne saura pas éviter la production des cataractes et sera réduite à les extraire.

***

Près de la statue de Bernay, j'ai songé qu'au XVIIe siècle, ce fut, en somme, la même contrée, qui vit naître Corneille, grandir et penser Pascal et qui fut le berceau de Daviel.

Etait-il donc permis de rapprocher ces noms ? Du grand tragique ou du génial physicien.

La grande ombre, à coup sûr, ne s'en offensa pas,

car l'habile et ingénieux chirurgien eut, en partage, comme le poète, l'imagination créatrice et le haut sentiment du devoir, comme le savant, le goût de la recherche et de la méthode.

Quelle était donc la vertu de leur terre nourricière, de notre Normandie, terre de culture patiente et de chicane juridique, terre, tantôt brumeuse, tantôt ensoleillée, toujours féconde !!

RENÉ ONFRAY,
Secrétaire général de la Société française d'Ophtalmologie

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 17 Juin 1925

Présidence de M. TOURNOÜER, président.

Mercredi 17 juin 1925, en la Maison d'Ozé, à 14 h. ½, séance ordinaire de la Société historique et archéologique de l'Orne.

Présents : Mmes DE COUESPEL, DE CROYER, DESCOUTURES, la baronne DE SAINTE-PREUVE, Paul ROMET, Charles ROMET et Mlle BELLESSORT.

MM. le docteur BEAUDOUIN, H. BESNARD, H. DESCHAMPS, les abbés GERMAIN-BEAUPRÉ, GOBLET et GUERCHAIS, JOUANNE, LENOIR, Paul ROMET, l'abbé TABOURIER et TOURNOÜER.

Excusés : Mmes la comtesse D'ANGÉLY, DAVID, LEVEILLÉ et Mlle DE SEMALLÉ ; MM. BEAUGÉ, DALIBERT, GOBILLOT et le baron DES ROTOURS.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. H. Besnard et approuvé, M. LE PRÉSIDENT fait les présentations suivantes :

M. Victor Hénault-Morel, par MM. Henri Deschamps et Tournoüer.

M. Ernult-Descoutures, notaire à Bellême, par Messieurs Lebourdais et Tournoüer.

Mme Ernult-Descoutures, à Bellême, par les mêmes.

La Bibliothèque Canel, à Pont-Audemer, par Messieurs Duquesne et Tournoüer.

M. le commandant de Maleissye-Melun, au château de la Beuvrière, par Berd'huis (Orne), par MM. le comte d'Andlau et Tournoüer.

Digitized by Google

M. Guillais, président de l'Union Industrielle et Commerciale, à Alençon, par MM. Grisard et Collière.

M. Maurice Renoux, avenue de la Gare, à Bagnoles, par MM. Jouanne et Tournoüer.

M. le Président adresse à notre confrère, M. le vicomte Pierre de Romanet, nos vives condoléances à l'occasion de la mort soudaine de sa mère, Mme Olivier de Romanet, décédée à la clinique Saint-Joseph, à Alençon.

Il nous annonce pour le mardi 23 juin, l'excursion dans les Alpes Mancelles de la Société du Maine. Les membres de notre Bureau sont invités spécialement à sa réception par M. et Mme Lecointre, au château de l'Isle, à 17 heures. La Société Dunoise excursionnera également le 30 juin à Cléry et Beaugency, avec son président, M. Dulong de Rosnay.

Notre confrère, M. l'abbé Gauquelin, envoie une note qui voudrait rectifier l'interprétation d'origine du nom de « La Goulafrière » (Eure). Selon lui, ce vocable vient tout simplement des Goulafre, seigneurs du lieu, dont le château existait sur l'emplacement de celui actuel du « Tremblay » à M. Charles Abaye.

M. le Président nous dit que le barreau de Caen ouvre une souscription pour élever un monument à M. Guillouard, ancien bâtonnier.

Mme de Couespel communique un curieux imprimé envoyé aux officiers de l'Hôtel de Ville d'Alençon. C'est un faire-part du mariage de Mgr Camus de Pontavie, intendant de Bretagne, avec Mlle de la Guibourgère. Il est signé par le frère de l'intendant, M. de la Cour, avocat au Parlement de Paris et syndic de la ville d'Alençon, 19 mars 1736.

M. le Président donne maintenant quelques précisions sur les grandes lignes du programme de notre prochaine excursion dans la Manche, avec Saint-Lô (Hôtel de l'Univers), comme point de ralliement, puis il nous lit l'intéressante communication de M. Joseph Besnard sur Marguerite de Lorraine, qui sera publiée ou, tout au moins, résumée dans le Bulletin.

Digitized by Google

En terminant, M. TOURNOÜER dit un mot de l'état de nos finances. Nous n'avons pas de dettes actuellement, mais il faut néanmoins restreindre nos frais. Aussi n'y aura-t-il, cette année, que deux Bulletins, dont le premier paraîtra en juillet prochain.

Le programme épuisé, la séance est levée vers 16 h. ½.

Le Secrétaire,
P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Séance du 15 Octobre 1925

Présidence de M. TOURNOÜER, président.

Dans la salle de la Maison d'Ozé, s'est ouverte, à 14 h. ½, la réunion de la Société archéologique de l'Orne, sous la présidence de M. H. Tournoüer, président.

Etaient présents : Mmes CHAUVEAU, DE COUESPEL, DE COURTILLOLES, A. DESCHAMPS, DESCOUTURES, la comtesse LE MAROIS-D'HAUSSONVILLE, A. ROMET, RUFFRAY, la baronne DE SAINTE-PREUVE, H. TOURNOÜER, Mlle DE SEMALLÉ.

MM. G. DE BANVILLE, BEAUGÉ, H. BESNARD, J. COLLIÈRE, le chanoine DAREL, A. et H. DESCHAMPS, le docteur GALLIOT, GUILLEMAIN D'ECHON, R. JOUANNE, JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE, LEBOUCHER, le comte LE MAROIS, LENOIR, P. ROMET, le baron J. A. DES ROTOURS, X. ROUSSEAU, le baron F. DE SAINTE-PREUVE, H. TOURNOÜER.

Excusés : Mmes la comtesse D'ANGÉLY-SÉRILLAC, A. LEVEILLÉ, LEBOURDAIS, P. ROMET; MM. F. BESNARD, CRESTE, Fr. EON, l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, l'abbé GUERCHAIS, LEBOURDAIS, Phil. ROMET, l'abbé TABOURIER.

Après la lecture du procès-verbal par le secrétaire.

Digitized by Google

M. Tournouer donne lecture d'une liste de présentations, d'une longueur inusitée et de bon augure.

M. le docteur Galliot, 45, rue Saint-Blaise, Alençon, par MM. Eon et le docteur Le Jemtel.

Mme Pesche, 4, place de la Halle-au-Blé, Alençon, par MM. le docteur Beaudouin et Grisard.

M. Jean Tesnière, juge d'instruction, 14, rue Cazault, Alençon, par MM. Jouanne et Tournoüer.

M. Joseph Le Turc, 4, rue de la Demi-Lune, Alençon, par MM. Henri Deschamps et Grisard.

Mme Guillet, 3, rue Charles-Aveline, Alençon, par Mme la baronne de Sainte-Preuve et M. Collière.

M. Henri Vannier, 20, avenue du Président-Wilson, Alençon, par MM. Henri Deschamps et Grisard.

Mme Pierre Bozo, 1, rue Valazé, Alençon, par Mmes Godde et André Romet.

Mme Marcel Poteau, 60, rue Cazault, Alençon, par MM. de Heurtaumont et Grisard.

M. Henri Verdun, substitut du procureur de la République, rue des Grandes-Poteries, Alençon, par MM. Jouanne et Tournoüer.

M. Hamon, château de Belle-Fontaine, par Passais, par MM. G. Hubert et Tournoüer.

M. le marquis Robert de Flers, de l'Académie Française, 70, boulevard de Courcelles, Paris, par MM. Guillemain d'Echon et Tournoüer.

M. Tremblin, maire de Carrouges, par MM. Focet et Tournoüer.

Mlle Leleu, 22, rue du Pont-Neuf, Paris, par Mme Bony et M. Taunay.

Mme Zadgrodska, 40, rue de Flandres, Paris, et à Maison-Maugis (Orne), par MM. Creste et Tournoüer.

M. Foucault, 15, rue Michel-Ange, Paris et à Agon (Manche), par MM. Lebourdais et Tournoüer.

Mme Foucault, mêmes adresses, par les mêmes.

M. Robert Cousin, 27, rue Marbeuf, Paris et au Gué-aux-Biches, par Tessé-la-Madeleine, par MM. Pierrey et Tournoüer.

Digitized by Google

Mme la vicomtesse Dauger, château du Jardin, par Putanges, par Mmes Tournoüer et la baronne de Sainte-Preuve.

Mme de Lavigerie, 10, rue de Copenhague, Paris, et 5, rue des Vieilles-Halles; à Argentan, par Mme Tournoüer et M. Deshayes.

M. Jacques de Monicault, château de Croisy, par Menilles (Eure), par Mme Tournoüer et M. l'abbé de la Serre.

M. Pierre des Mazis, les Douves, par Savigné-l'Evêque (Sarthe), par MM. Lebourdais et Tournoüer.

M. l'abbé Motel, curé de Beuvron-en-Auge (Calvados), par MM. Maurice Bourdon et Tournoüer.

M. l'abbé Maugars, aumônier de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, par MM. le comte de Souancé et Tournoüer.

M. Legendre, chirurgien-dentiste, 25, rue La Condamine, Paris, par MM. Leboucher et Tournoüer.

M. Victor Hunger, secrétaire général de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-rang, 53, rue des Saussaies, Paris, par MM. Guillochim et Tournoüer.

Mme de Vauguion, 52, avenue Léon-Bollée, Le Mans, par Mme la comtesse d'Angély et M. Tournoüer.

M. de Moloré de Saint-Paul, 3, rue du Parc, Alençon, par MM. Guillemain d'Echon et Collière.

M. Emile Bouillon, les Marceaux, par Vimoutiers, par Mme Descoutures et M. Tournoüer.

Mme Faure-Lacaussade, 39, rue du Cours, Alençon, par Mme Descoutures et M. Focet.

Mlle Lottin, 12, rue du Puits-au-Verrier, Alençon, par Mme Descoutures et M. Vadé.

M. Louis Richard, directeur d'école honoraire, 36, rue de la Fuie, Le Mans, par MM. Jouanne et Tournoüer.

M. Maurice Levier, au Grand-Broles, en Condeau, par Condé-sur-Huisne, par MM. d'Hermigny de Bruce et l'abbé Goblet.

Parmi les nouvelles de nos membres, la nomination de notre très fidèle confrère, M. V. Taunay, au grade d'officier de la Légion d'honneur, est accueillie avec un grand plaisir.

Digitized by Google

M. René Jouanne s'est vu nommer officier d'académie, distinction méritée par ses travaux. M. LE PRÉSIDENT le félicite au nom de la Société

Parmi les deuils, M. LE PRÉSIDENT fait allusion à la mort récente de son beau-frère M. Margaritis, qui faisait partie depuis fort longtemps de notre groupement et s'intéressait vivement à notre effort, et dit la part que nous prenons à la disparition du père d'un de nos sociétaires, M. Henri de Fromont de Bouaille et à celle de M. Mary-Renard, artiste peintre, auquel il sera consacré une notice biographique.

M. le baron J. A. DES ROTOURS, secrétaire général, donne des nouvelles de Paul Harel, qui va sensiblement mieux ; il signale l'article de Maurice Brillant dans *La Vie Catholique* du 4 octobre, qui relate ce petit « miracle » de façon fort spirituelle. Une adresse est aussitôt envoyée à Paul Harel pour lui transmettre les vœux de la Société.

M. TOURNOÜER remet à ce propos sur le bureau l'épreuve, donnée par Paul Harel qui l'a signée de son large paraphe, d'un portrait à la pointe sèche de Henri Besnard, représentant la dernière image du poète. Cette gravure est un échange du poète et de l'artiste, un déjeuner chez le « Maître » contre son portrait. C'est fait, et le débiteur reste sans doute l'artiste.

M. MOULINET envoie une lettre explicative au sujet de l'Eglise de Rai, qui est fort intéressante et réclame d'importants travaux très urgents. A ce propos, M. LE PRÉSIDENT signale que le Conseil généraî a un tout petit crédit pour les monuments et que ce crédit trop ignoré reste intact chaque année.

M. Joseph BESNARD fait part, dans une lettre, de son voyage récent à Nancy, où il s'est rendu pour suivre la trace de la bienheureuse Marguerite de Lorraine. Il a trouvé d'intéressants documents sur une période très peu connue de la vie de la bienheureuse.

M. TOURNOÜER signale que René Gobillot travaille sur Marguerite de Navarre, sur laquelle il est difficile de trouver

Digitized by Google

du nouveau. Notre érudit confrère prépare une conférence pour Paris, nous espérons en avoir une réédition à Alençon.

Une lettre du comte DU MESNIL DU BUISSON demande ce que deviennent les débris de la tombe de l'abbesse Rouxel de Médavy, et remet une étude sur le manoir des Landes, qui sera publiée au Bulletin.

M. LE PRÉSIDENT fait part du résultat financier de l'Exposition et du Congrès de juin 1925. Il déclare que le fait d'avoir bouclé un budget si difficile à balancer, est un tour de force dont il attribue tout le mérite à M. Félix Besnard, architecte, qui a été le haut économe de cette organisation, aidé en cela par MM. Jouanne, Leurson et les membres très zélés des diverses commissions. Le boni s'élève environ à 1.600 francs, c'est tout à fait inattendu.

M. LE PRÉSIDENT fait part de la réunion de la Fédération normande, qui s'est tenue en août dernier à Honfleur. Le projet de bulletin, organe de liaison, a été adopté.

Pour son excursion annuelle, la Société percheronne s'est rendue le 27 septembre de cette année à Ceton, faisant en même temps dans le Perche une promenade, archéologique, pittoresque et même industrielle. A signaler les intéressants manoirs de La Motte et de Mongateau.

M. LE PRÉSIDENT lit l'appel financier transmis par la préfecture et émanant du Sous-Secrétariat des Beaux-Arts. Cet appel est fait en faveur de l'église du prieuré de Sainte-Gauburge, près Saint-Cyr-la-Rosière. Les monuments historiques ne pouvant suffire à la réparation urgente des monuments, demandent aux groupements de les aider. En raison de l'intérêt exceptionnel présenté par cette église, il est décidé d'envoyer sur notre boni d'exposition une somme de 300 francs, c'est beaucoup pour notre caisse, et cependant environ la centième partie de ce qu'il faudrait.

M. DALIBERT écrit qu'il y aurait lieu de rechercher s'il n'existe pas une note manuscrite d'un sieur Deville, vers 1850, note relative à l'inscription de la fontaine de la Herse, forêt de Bellême. Il demande que cette inscription soit relevée et qu'un moulage soit fait s'il y a lieu.

Digitized by Google

A signaler dans la *Revue du Touring Club de France* d'octobre 1925, p. 439, *Un Voyage en Normandie*, par Marcel, Vandermeer et Delorme, en vélo. — Bagnoles, La Ferté-Macé, Carrouges, Mortain, Caen, Lisieux, Pont-l'Evêque Elbeuf, Vernon.

Le comte BECCI continue dans le *Journal de l'Orne* ses études et remarques sur les armoiries des villes normandes.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau, un don de Mme Tiercelin, fidèle à la Société, qui remet un petit rouet ancien, une petite balance, des casse-noisettes en fer forgé, dont l'un sans doute de l'époque Louis XIII, est d'une jolie forme. Voilà de la belle ferronnerie.

Un tirage à part, d'un article paru tronqué dans la *Revue Française*, de M. Henri Besnard, sur l'atelier de tapisserie de Champfleur, est remis pour la Société. (*Un atelier d'Art dans un Monastère*, Langres, 1925, impr. Saint-Pierre et *Revue Française* d'août 1925.)

M. LE PRÉSIDENT fait admirer la médaille commémorative donnée par la Société « La Pomme », à l'occasion de ses « journées » de juin à Alençon.

L'excursion de 1926 est projetée vers la Mayenne.

Une grave question, proposition d'acquisition d'un immeuble pour la Société, est remis à une réunion spéciale et prochaine, M. Tournoüer ne voulant pas engager la Société dans une combinaison financière délicate et estimant que seule une assemblée générale est qualifiée pour trancher la question par Oui ou par Non.

Après lecture de la liste des conférences de 1925-26, la séance est levée à 16 h. ½.

HENRI BESNARD.

Digitized by Google

Séance du 10 Novembre 1925

Présidence de M. TOURNOÜER, président.

Le mardi 10 novembre 1925, à 14 h. ½, en la Maison d'Ozé, séance ordinaire de la Société historique et archéologique de l'Orne, sous la présidence de M. Tournoüer, président.

Présents : Mmes la baronne D'ABOVILLE, la comtesse D'ANGÉLY, BESNARD, CHAUVEAU, DE COUESPEL, DE COURTILLOLES, DE CROYER, DESCOUTURES, FONTAINES, GUILLET, DE LAGARENNE, Paul ROMET, RUFFRAY, la baronne DE SAINTEPREUVE, Mlles DE SEMALLÉ et MOUCHEL.

MM. BEAUGÉ, H. BESNARD, le chanoine DAREL, A. DESCHAMPS, les abbés GERMAIN-BEAUPRÉ et GUERCHAIS, les chanoines GUÉRIN et GUESDON, JOUANNE, LEBOUCHER, LENOIR, LETURC, Hubert MORAND, le vicomte DU MOTEY, Paul ROMET, l'abbé TABOURIER, TOURNOÜER.

Excusés : Mmes BOURDON, A. DESCHAMPS, DE LAVERERIE, DE MALLEVOUE et Mlle LELEU ; MM. GÉRARD DE BANVILLE, BOURDON, Paul CHARPENTIER, CRESTE, DALIBERT, Henri DESCHAMPS, DESNOS, FONTAINE, HUBERT, LAIGNEAU, Félicien LANDE, LEGENDRE, MEZEN, DE MOLORÉ, DE PEYERIMHOFF, POUPET, DES ROTOURS, Etienne DE LA SERRE.

M. LE PRÉSIDENT, le procès-verbal lu et adopté, fait les présentations suivantes :

Mme la comtesse d'Audiffret-Pasquier, château de Sarceaux, par Alençon, et 65, avenue d'Iéna, Paris, et M. le comte d'Audiffret-Pasquier (même adresse), par Mmes la duchesse d'Audiffret-Pasquier et la comtesse Le Marois.

Mme Eugène Poupet, 37 *bis*, rue de Bretagne, par Mme Paul David et M. Henri Besnard.

M. le comte de la Font de Savines, château de Beauvais, Hesloup (Orne), par MM. Et. Kerchner et Albert Deschamps.

M. de Gibert, Echauffour, par MM. Paul Harel et Collière.

Digitized by Google

Nous voilà, dit M. LE PRÉSIDENT, en marche rapide vers la *sixième* centaine. Hâtons-nous de l'atteindre en recrutant de nouvelles adhésions.

Mme SALLES, fille de notre regretté confrère M. Guillouard, écrit qu'elle ne peut prendre sa place parmi nous.

M. Paul HAREL, heureusement rétabli, nous remercie de l'adresse qui lui fut envoyée lors de notre dernière séance ; il s'en déclare très touché.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que M. Turgeon, notre très distingué confrère, doyen de la Faculté de Droit de Rennes, où il professait depuis 1881, vient d'atteindre la limite d'âge. A cette occasion, le *Nouvelliste de Bretagne* du 5 novembre 1925, fait de lui et, en particulier, de son rôle durant la guerre, un éloge délicat et mérité, auquel notre Société s'associe pleinement et très cordialement.

M. LE PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à M. Hubert Morand, rédacteur au *Journal des Débats*, qui nous fait l'honneur d'assister à la séance. M. Morand publie chaque semaine un article, toujours intéressant, sur la Province et ses Institutions savantes, et il a parlé de notre Société en termes flatteurs. Nous sommes heureux d'avoir cette occasion de lui en dire notre reconnaissance.

M. MORAND remercie, et dans une causerie d'une simplicité charmante, nous résume l'histoire de la fondation et du développement du *Journal des Débats*, et il nous montre par des faits éloquents (celui du Musée de Dijon en particulier), l'heureux résultat de sa persévérante campagne pour la protection et la conservation des richesses artistiques de notre beau pays.

M. LE PRÉSIDENT nous annonce que le prochain Congrès des Sociétés savantes de Normandie, se tiendra à Saint-Lô et que, probablement, notre excursion de l'année prochaine aura pour but la Mayenne du côté d'Evron.

Le R. P. UBALD demande la permission de dédier la notice qu'il prépare sur Mme Martin, mère de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à M. Tournoüer et à la Société historique.

Digitized by Google

La *Semaine religieuse de Blois*, ajoute-t-il, va publier quelques pages sur les origines blésoises de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

M. HUBERT écrit à M. le Président pour lui annoncer la mort de M. Ponthaut, de Mayenne, qui faisait partie de la Société depuis deux ans.

M. LE PRÉSIDENT signale à notre attention :

Le Panégyrique de saint Jean Eudes, par Mgr Grente, le 29 octobre, en la cathédrale de Rouen.

Dans *L'Illustration* du 3 octobre 1925, un article sur *Honfleur et Léon Le Clerc*, par Emile Albert-Sorel, avec aquarelles de Léon Le Clerc.

L'*Histoire de la peinture française*, par M. Louis Dimier.

Dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, 1925, 4e livre, Compte rendu de l'excursion du 23 juin 1925, qui se termina au château de l'Isle.

Dans la *Revue catholique de Normandie* (novembre 1925), article intitulé *Au diocèse de Sées*. Ce sont des notes envoyées à l'abbé Barruel, réfugié en Angleterre par application du décret de déportation contre les prêtres insermentés (26 avril 1794), par l'abbé Clément, curé de Saint-Malo, dans le diocèse de Sées. L'abbé Barruel demandait à ses confrères exilés comme lui, des matériaux pour composer son « Histoire du clergé pendant la révolution française ».

Ces notes ont été communiquées à la *Revue catholique*, par M. le chanoine Uzureau, directeur de *L'Anjou historique*.

Il y est question de M. Gigon de la Berterie, curé de Putanges, de M. Léveillé, curé des Yveteaux, qui prêtèrent le serment. L'abbé Clément refusa. Il raconte les menaces dont il fut l'objet et les risques qu'il courut à Paris où il s'était réfugié.

Saint-Malo-au-Houlme, paroisse supprimée, était au canton de Putanges.

Vient de paraître : *Les capitaines de Vire aux* XIVe *et* XVe *siècles*, par M. V. Hunger. Paris Pailhé, 1925.

Digitized by Google

M. LE PRÉSIDENT nous dit que la prochaine causerie sera faite sur Lancelot Lisle, maréchal d'Angleterre, baron de Nonant, au temps de Jeanne d'Arc, par M. le vicomte du Motey.

Il ajoute que M. Joseph Besnard continue activement et heureusement ses recherches à Nancy, sur Marguerite de Lorraine.

L'Association française pour l'avancement des sciences, 28, rue Serpente, Paris-6e, voudrait que les Sociétés savantes de province, chacune dans son ressort, établissent une carte archéologique et préhistorique, avec fiches bibliographiques, qui serait déposée au siège de la *Société préhistorique française*, pour y être à la disposition des chercheurs.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que les dépenses pour le Congrès ont atteint 10.152 francs et que, chose extraordinaire en pareil cas, mais qui n'étonne point quand on sait que le gestionnaire est M. Collière, nous nous en tirons, comme nous l'avons déjà remarqué, avec un boni de 1.600 fr.

M. LE PRÉSIDENT, revenant sur la question de l'enseignement de l'histoire locale, signale l'introduction par le cardinal Charost, d'un manuel classique de l'Histoire de Bretagne, dans les écoles libres de son diocèse.

Il donne maintenant la parole à M. Jouanne, pour une causerie aussi intéressante que documentée, sur « la *Presse alençonnaise de la Révolution au second Empire* », mais que, faute de temps, notre savant confrère a dû, malheureusement pour les auditeurs, abréger.

La séance est levée à 16 h. ½.

Le Secrétaire,
P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Digitized by Google

Séance du 27 Novembre 1925

Présidence de M. TOURNOUER, président.

Le vendredi 27 novembre 1925, réunion ordinaire de la Société historique et archéologique de l'Orne, en la Maison d'Ozé, à Alençon, sous la présidence de M. Tournoüer, président.

S'y trouvaient : Mmes la comtesse D'ANGÉLY, BOURDON, CHAUVEAU, DE COUESPEL, DE CROYER, DESCOUTURES, Albert DESCHAMPS, la comtesse LE MAROIS, LE TURC, POUPET, Paul ROMET, RUFFRAY, la baronen DE SAINTE-PREUVE, TOURNOUER et Mlle BELLESSORT.

MM. le docteur BEAUDOUIN, DE BEAUREGARD, Henri et Félix BESNARD, Albert DESCHAMPS, DE FRILEUSE, les abbés GERMAIN-BEAUPRÉ et GUERCHAIS, JOUANNE, HUBERT, LEBOUCHER, LENOIR, le vicomte DU MOTEY, Paul ROMET, TOURNOÜER.

Assistait à la séance, M. Fernand LAUDET, de l'Institut,

Excusés : Mmes la comtesse DE COURTILLOLES, GUILLEMIN D'ECHON, LEVEILLÉ, la marquise DE TORCY, DE VAUGUION ; MM. Henri DESCHAMPS, GUILLEMIN D'ECHON, l'abbé LEGROS, le comte LE MAROIS, TAUNAY et le docteur TREMBLIN.

La lettre d'excuse de M. le baron DES ROTOURS donne occasion à M. LE PRÉSIDENT de nous recommander l'*Almanach de l'Orne* pour 1926, qui vient de paraître à Argentan ; intéressant, comme d'habitude et dont notre distingué secrétaire général est le principal rédacteur.

Il débute par une « Hymne au Dieu du Calvaire », de Paul Harel.

Articles du baron des Rotours, sur le Père Eudes.

Du *Journal de l'Orne*, sur le « Congrès de la Fédération des sociétés normandes à Alençon », de M. Gérard de Banville, sur l' « excursion de la Société dans le Cotentin ».

Nouvelles : « Le grand oncle », par Paul Harel ; « Le mariage de Marie-Rose », broderie sur un thème historique, par le vicomte du Motey.

Poésie : « Source limpide », par le baron des Rotours.

Digitized by Google

Nous n'avons aujourd'hui qu'une présentation : celle du capitaine de Villardi de Montlaur, rue Albert-Ier à Alençon, par Mme Sallantin et le docteur Beaudouin.

M. LE PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à M. Fernand Laudet, de l'Académie des sciences morales et politiques, notre conférencier de ce soir, qui veut bien nous faire l'honneur d'assister à la séance. Il est, comme beaucoup du reste, parmi l'élite de la capitale, un Parisien de province et qui reste fidèlement attaché à sa Gascogne. Il en a écrit avec amour dans un livre intitulé : *Souvenirs d'hier. Rome et Gascogne*, et le chapitre : « Fin de l'automne » que nous lit M. Tournoüer, contient des notations si justes, si familières à nous tous et si harmonieusement nuancées qu'il serait à peine besoin de les transposer un peu pour les croire inspirées par notre Normandie.

M. LAUDET, avec une simplicité charmante et en quelques phrases délicates, remercie M. le Président et veut bien se dire heureux d'être au milieu de nous et d'apporter à la Société historique et archéologique de l'Orne, avec celui de l'Institut, le salut cordial de la Gascogne à la Normandie.

M. LE PRÉSIDENT a reçu une lettre de M. Joseph Besnard, qui, avec la collaboration précieuse du chanoine Martin, un érudit de Nancy, continue activement ses recherches sur Marguerite de Lorraine.

M. LE PRÉSIDENT nous signale un article très suggestif de Louis Madelin, dans *L'Echo de Paris*, intitulé : *Le margouillis national*, et M. Rivière, nous dit-il à ce propos, lui écrit pour lui exprimer le désir de voir quelqu'un de nos membres entreprendre une étude économique sur notre région à l'époque de la Révolution.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que M. le duc de Trévise se rend en Amérique pour y poursuivre sa campagne de conservation de nos richesses artistiques. Espérons, sans trop nous illusionner, qu'il obtiendra au moins le résultat de tempérer un peu la cupidité de nos anciens alliés.

M. LE PRÉSIDENT nous parle de l'Association bourgui-

Digitized by Google

gnonne des Sociétés savantes qui s'est constituée légalement à Dijon, en 1925, sous la présidence de M. Edouard Estaunié. Elle avait déjà eu des réunions à Dijon en 1914, à Mâcon en 1923 et elle a tenu un Congrès comme le nôtre à Auxerre en 1925. Elle a décidé l'entreprise d'un vaste travail : *La Champagne monumentale et artistique.* Elle organise des sections d'études économiques et sociales pour la propagation des logements ouvriers et ruraux, le maintien des hommes à la terre, etc. Son prochain Congrès se tiendra à Dijon en 1927 et aura pour thème général : *Saint Bernard et son temps.*

M. LE PRÉSIDENT ajoute que les Sociétés de la Haute-Loire viennent de se fondre en une seule. On songe à faire la même chose en Auvergne.

M. Paul ROMET communique une lettre de M. Huet-Desaunay, exposant l'intérêt qu'il a pris à la découverte de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, et demandant de la signaler à l'attention. C'est bien le cas de remettre en mémoire la notice trop oubliée de l'abbé Antoine sur ce petit sanctuaire.

M. LE PRÉSIDENT nous engage à lire dans *Les Lettres*, les articles de Henri Besnard et Paul Harel (1) et dans le *Journal de Rouen*, une courte étude de M. Et. Deville sur un curieux missel du XVIIe siècle, à la Bibliothèque de Lisieux et qui, par ses notes marginales, constitue un original « *livre de raison* » ayant appartenu à Gabriel de Pierres, religieux profès et sous-diacre de Saint-Pierre-de-Préaux, durant les années 1649 et 1650. Au même *Journal de Rouen*- M. Georges Dubosc a publié, le 15 novembre 1925, un feuilleton très documenté et intéressant pour notre histoire locale sur la *Mort inconnue d'un fils de Pierre Corneille, Thomas, abbé d'Aigue-Vives.*

M. LE PRÉSIDENT profite de la présence de M. Hubert pour le remercier du concours très actif et très précieux

(1) *Les Lettres* de Novembre 1925 : « Un baptême en 1886 », nouvelle de P. Harel. — L'Illustration du Livre à l'Exposition des Arts Décoratifs.

Digitized by Google

qu'il veut bien donner à l'organisation de l'excursion de 1926 aux entours d'Evron.

M. LE PRÉSIDENT cède la parole à M. le vicomte DU MOTEY, qui, une fois de plus, nous captive par la merveilleuse précision de sa mémoire et nous charme par l'intérêt d'une communication dont nous ne pouvons mieux faire que de publier le résumé écrit par lui pour le *Journal de l'Orne*.

UN MARÉCHAL D'ANGLETERRE, BARON DE NONANT

« J'ai à entretenir la *Société historique de l'Orne*, d'un personnage, oublié depuis des siècles, qui fit beaucoup et trop parler de lui, dans notre contrée, à l'époque de Jeanne d'Arc. C'est un Anglais, sir Lancelot Lisle.

« On sait qu'après s'être emparé du duché d'Alençon, en octobre 1417, le roi Henri V d'Angleterre en distribua les seigneuries à ses compagnons d'armes qui firent, comme leur souverain, tout le mal possible aux habitants des campagnes et des villes. Le roi fut un parfait tyran, et ses soldats se comportèrent trop souvent en pillards et en brigands. Les documents abondent pour le démontrer.

« Nos contrées herbagères, où on élevait depuis longtemps, des chevaux magnifiques, furent recherchées et les officiers de marque reçurent les plus belles terres que leurs hommes ruinèrent et dépeuplèrent consciencieusement par leurs violences et leurs exactions.

« C'est ainsi que le légendaire Glasdal reçut Gacé, John Greene Echauffour, John Gray La Genevray, Thomas Rempston Le Merlerault, et enfin Lancelot Lisle Nonant.

« Nonant était une baronnie magnifique s'étendant sur Nonant, Saint-Germain-de-Clairefeuille, la Roche-de-Nonant, la Cochère, Montmarcey. Ces paroisses, étaient riches et très peuplées avant l'invasion anglaise. Les hommes d'armes d'Henri V se chargèrent d'y rendre la vie impossible.

« Lancelot Lisle eut un représentant à Nonant, mais ne put guère y résider, car, de 1418 à 1429, il est sans cesse en campagne contre la France, dont il est un ennemi acharné. On le trouve partout où on se bat, parvenant à la cheva-

Digitized by Google

leric, et s'élevant de grade en grade, jusqu'à celui de maréchal d'Angleterre. On ne peut lui contester ni l'activité, ni l'intelligence, ni la bravoure.

« Il est au siège de Honfleur en 1419, à la bataille de Cravant en 1423, à celle de Verneuil le 17 août 1424, au siège de Vitry-en-Champagne, en octobre 1424, au siège du Mans en 1425, au siège de Montargis en 1427. Il est, en 1428, gouverneur de Montigny-le-Roi, en Bassigny, l'un des postes de commandement du général Salisbury, dont il est le lieutenant. Il prépare le siège de Vaucouleurs, mais en juillet 1428, il est appelé à l'armée qui se forme entre Paris, Mantes et Chartres, pour assiéger Orléans.

« En août et septembre 1428, Lancelot fait campagne sur la Loire et arrive devant Orléans, le 12 octobre, comme maréchal du camp. Il prend part à l'assaut des Tourelles, et, en janvier 1429, comme maréchal d'Angleterre, il commande plusieurs bastilles. Le 29 janvier, sa carrière se termine. Il a la tête emportée par un boulet. S'il est mort, les Anglais triomphent.

« Un mois après, Jeanne d'Arc va venir et la France sera sauvée. »

VICOMTE DU MOTEY.

M. Henri BESNARD a reçu de M. A. TOUTAIN, la note suivante qui intéressera ceux qui s'occupent du folklore normand.

Supplément au procès-verbal du 27 novembre 1925.

NOTES SUR DIFFÉRENTS USAGES DE LA RÉGION DE BRIOUZE

« PIQUER LA COUVERTURE. »

Huit jours avant le mariage campagnard, on « pique la couverture », c'est-à-dire le couvre-pieds que la mariée doit fournir pour entrer en ménage. Ce travail se fait dans une grande pièce, le plus souvent dans une grange. L'étoffe est tendue sur un métier en bois, qui mesure trois mètres sur chaque côté. La future mariée invite toutes ses amies et la couturière (souvent il y a de 20 à

Digitized by Google

25 personnes). Le futur doit selon l'usage venir le soir faire le dernier point et il apporte une galette et du vin. Finalement, faisant le tour de toute la société, il doit embrasser toutes les personnes présentes.

« Le troussiau. »

La veille du mariage, une voiture fourragère attelée de trois à quatre chevaux, vient chercher les meubles chez le menuisier et tous les objets de literie pour les conduire au futur domicile. Jadis sans exception c'était toujours le menuisier du pays qui faisait l'armoire, et nous recherchons maintenant ces vieilles armoires normandes, orgueil de nos grands'mères, armoires dans lesquelles le linge du ménage montrait par son plus ou moins d'abondance la situation de fortune des épouseux.

Sur la voiture fourragère où tous les meubles sont emballés avec soin, on hisse un balai en paille de riz, garni de rubans. Prennent place dans la voiture, le menuisier et la couturière avec un panier rempli de bouts de rubans.

Le conducteur, qui doit être bon charretier, doit savoir faire claquer son fouet à quatre reprises, il appelle cela le faire « sonner quatre fois ». Il est décoré d'un grand mouchoir rouge qui pend à son épaule.

Pendant le trajet, les fermiers qui se trouvent sur le parcours, attendent le passage et « arrêtent le Troussiau », c'est-à-dire qu'ils viennent avec vin et liqueurs pour en offrir au conducteur, au menuisier et à la couturière, qui leur remet un bout de ruban. Je n'ai pas besoin de répéter que le conducteur doit être habile, car s'il est « arrêté » bien souvent, il lui faut une fameuse capacité.

Arrivés au domicile des futurs époux, on prépare la maison pour les recevoir.

« Le brouetteux. »

C'est en l'occurrence celui qui a été l'heureux intermédiaire du mariage, sans doute parce qu'il a « brouetté » l'un vers l'autre le gars et la fille.

Le « brouetteux » connaît-il deux jeunes gens susceptibles de se convenir ? Il va trouver l'un des deux, le jeune homme par exemple. « Eh bien, mon gars, t'es en âge de te marier ? — Euh, oui ! — Faut te décider ! — P'tètre ben ! — Je connais une jeune fille qui ferait bien ton affaire, point laide, bonne mine et sérieuse, tout ce qui faut pour ben tenir un ménage et puis avec ça, elle a de d'qué au soleu, et y en a pour y reveni ! » Mais un Normand a du mal à se décider et souvent il n'ose pas faire les premières démarches, il a peur d'être trop gauche et le « brouetteux » va bien avancer les affaires. « T'en fais pas, viens donc dimanche faire un tour par là, on se fera offri un verre de bère. » Dans

Digitized by Google

l'intervalle le brouetteux a été trouver la jeune fille, lui a tenu un langage analogue et tout est ainsi préparé à souhait, alors que l'un et l'autre pensent se rencontrer un peu inopinément.

On passe donc le dimanche devant la porte, les parents de la jeune fille arrêtent le gars et le brouetteux au passage. « Entrez donc prendre quelque chose ! » Et puis on parle de la récolte, du cidre et des bêtes, de toutes choses pour ne pas avoir l'air trop « bégaud ». On s'en va en promettant de revenir prendre une bouchée la prochaine fois que l'on passera par là. Si le jeune homme est invité à « souper » avec le brouetteux, c'est qu'il est agréé.

Les jeunes gens se plaisent, les parents trouvent que l'un et l'autre ne sont point « fainiants », que le ménage pourra marcher et le mariage réussit.

Alors le « brouetteux » est à l'honneur, il est invité à la noce et la coutume est qu'on lui paie un chapeau, insigne de son heureuse égide.

... Le jour du mariage, à l'aller et au retour de l'église, les fermiers viennent offrir à boire au mariage qui passe. Il faut s'arrêter sous peine d'être considéré comme un malotru et on se brouillerait pour une telle injure.

Mais dans les foyers de célibataires ou de veufs, l'homme n'ayant pas de ménage, ne peut recevoir et tire des coups de fusils en signe de fête.

« Les rôties. »

Le lendemain des noces, les garçons d'honneur et les « filles » d'honneur, vont indiscrètement trouver les jeunes mariés au lit et leur apportent en grande pompe du vin chaud et des tranches de pain grillé, « les rôties ».

On apporte pour cette dégustation un ustensile, que Labiche a appelé « l'urne lacrymatoire de la décadence ». Mais rassurons-nous, il a été acheté tout neuf chez le marchand du village. Les jeunes époux doivent accepter gaiement cette collation sous cette forme originale, la tradition se gardant fidèlement avec le rite obligatoire de l'ustensile en question.

Alexandre Toutain.

La séance est levée à 16 h. ½.

Le Secrétaire,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Digitized by Google

Séance du Mardi 15 Décembre 1925

Présidence de M. TOURNOÜER, président.

La séance est ouverte à 14 h. ½, dans la salle de la Maison d'Ozé, à Alençon, sous la présidence de M. TOURNOÜER, président.

Etaient présents : Mmes H. TOURNOUER, F. BESNARD, DE COUESPEL, la comtesse LE MAROIS-D'HAUSSONVILLE, DE COURTILLOLES, CHAUVEAU, RUFFRAY, la baronne DE SAINTE-PREUVE, POUPET, DE LAVERERIE, la vicomtesse DE MOIDREY, Paul ROMET.

MM. TOURNOÜER, JOUANNE, F. BESNARD, H. BESNARD, FONTAINE, BROUARD, ROUSSEAU, BARILLET, BOURDON, le chanoine DAREL, DE FRILEUZE, le vicomte DE MOIDREY.

Excusés : MM. P. ROMET, le baron DE SAINTE-PREUVE, l'abbé GUERCHAIS, H. DESCHAMPS, H. JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE, le baron DES ROTOURS, le chanoine GUESDON, DESBOUDARD, DE PEYERIMHOFF, LUCAS ; Mmes DE CROYER, LETURC.

M. TOURNOÜER expose le projet d'acquisition de l'hôtel de Saint-Hilaire, qui est proposé à la Société pour la somme de 80.000 francs par les héritiers.

Les inconvénients de la Maison d'Ozé sont : l'instabilité de notre situation, la municipalité étant libre un jour de ne pas nous relouer et d'autre part, l'insuffisance de place.

L'hôtel de Saint-Hilaire a beaucoup de caractère, mais le difficile du problème est la question financière.

M. LE PRÉSIDENT donne la parole à M. Félix BESNARD, qui donne lecture d'un rapport financier sur la question.

M. LE PRÉSIDENT annonce les propositions de MM. Paul et Charles ROMET, qui proposent chacun à la Société une somme de 10.000 francs, soit au total 20.000 francs, pour permettre l'acquisition de cet immeuble. Cette somme serait un apport à la Société immobilière en projet, sur laquelle MM. Romet renoncent à toucher provisoirement

Digitized by Google

tout intérêt. De chaleureux remerciements sont adressés à MM. Romet, pour cette proposition généreuse.

M. Besnard ayant déclaré que la solution ne peut se trouver que dans le relèvement de la cotisation et la location avantageuse d'une partie de l'immeuble. Mme la comtesse Le Marois-d'Haussonville suggère la location à un antiquaire que le cadre pourrait tenter.

Il est décidé d'autre part de faire une sorte de referendum sur le relèvement de la cotisation, en adressant à tous les membres un questionnaire avec un exposé de la question.

Plusieurs membres ayant manifesté le désir de visiter l'hôtel St-Hilaire, la séance est levée à 15 h. ½.

Le Secrétaire-adjoint,

H. BESNARD.

Digitized by Google

MANOIR DES LANDES

Pavés de céramique
du Manoir des Landes.

Je viens signaler la disparition des derniers vestiges du Manoir des Landes, situé près de Flers, dans la commune de Saint-Paul à la limite de La Lande-Patry (1). Je dois à M. Hergault, secrétaire de mairie à La Lande-Patry et à M. Fleury, propriétaire, d'avoir eu l'an dernier la bonne fortune de visiter la vieille maison seigneuriale ; je suis heureux de vous faire profiter des quelques notes prises alors.

A vrai dire, des remaniements nombreux et profonds, le changement de destination des lieux avaient déjà défiguré l'édifice, mais il n'était pas très malaisé de discerner

(1) Carte E. M. 62 : 2° 57' 30'' O. P. 48° 44' 30'' N.

Digitized by Google

les parties primitives et les additions ou destructions successives.

La maison, dans son dernier état, était une longue construction rectangulaire de 25 à 30 mètres de façade sur 10 environ de profondeur. Les murs étaient construits de pierre du pays dite *pierre de sable* ; l'encadrement des portes et des fenêtres, les angles de la construction étaient faits de gros blocs de granit. Entre deux pignons élevés, régnait un toit de tuiles bosselé et moussu, supportant d'élégantes lucarnes, garnies de petits carreaux. Deux lourdes cheminées presque carrées, couronnées de grosses corniches de granit à moulure Louis XIII, surmontaient l'édifice.

A l'intérieur, plusieurs salles garnies de vastes cheminées, soutenues par des piliers et des corbeaux sommairement décorées dans le goût du XVIe ou du XVIIe siècle, avaient attiré mon attention. Une de ces pièces, déjà ruinée, s'éclairant de deux côtés, occupait toute l'extrémité de la maison à droite en regardant la façade et à un niveau intermédiaire entre le rez-de-chaussée et le premier étage du reste de l'édifice. La vaste cheminée Henry II, les poutres saillantes du plafond étaient encore en place. Une fenêtre avait conservé son vitrage de petits losanges de verre glauque, enchassés dans du plomb. Le pavage bien des fois remanié était remarquable : les pavés carrés de faibles dimensions sont de terre rouge, incrustée de pâte blanche formant l'ornement ; le tout est recouvert d'un vernis grossier (fig. 1).

C'est le mode de fabrication usité du XIIIe au XVe siècle. Le décor représente des animaux fantastiques, des armoiries, des entrelacs.

L'escalier que j'ai encore vu était de chêne et avait une rampe élicoïdale, il avait certainement succédé à une tour-escalier extérieure. J'ai encore noté un linteau de fenêtre portant une moulure en accolade et des traces de grilles saillantes.

Le manoir des Landes apparaissait donc à l'examen comme fait de morceaux d'époques différentes ; les derniers pouvaient appartenir au XVIIIe siècle, les plus anciens au XVIe ou même au XVe siècle.

Ce cadre nous aidera à évoquer les générations qui se

Digitized by Google

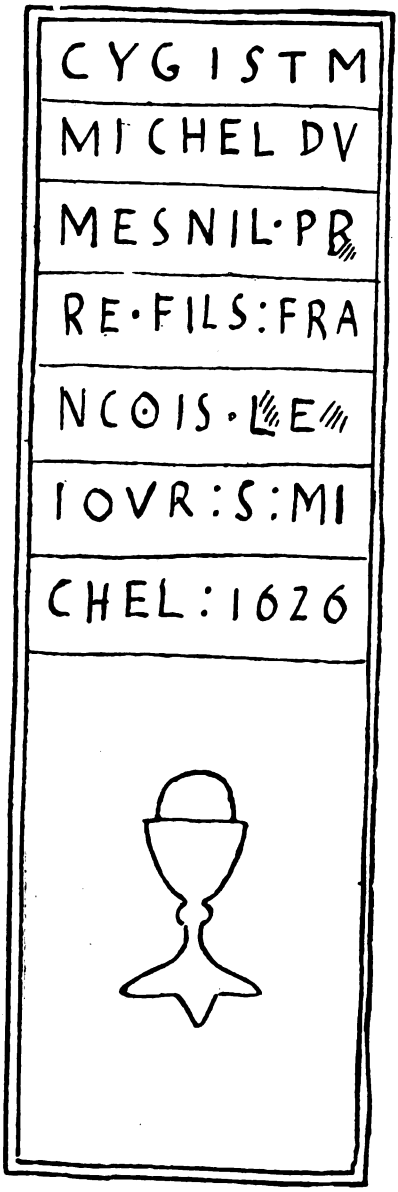

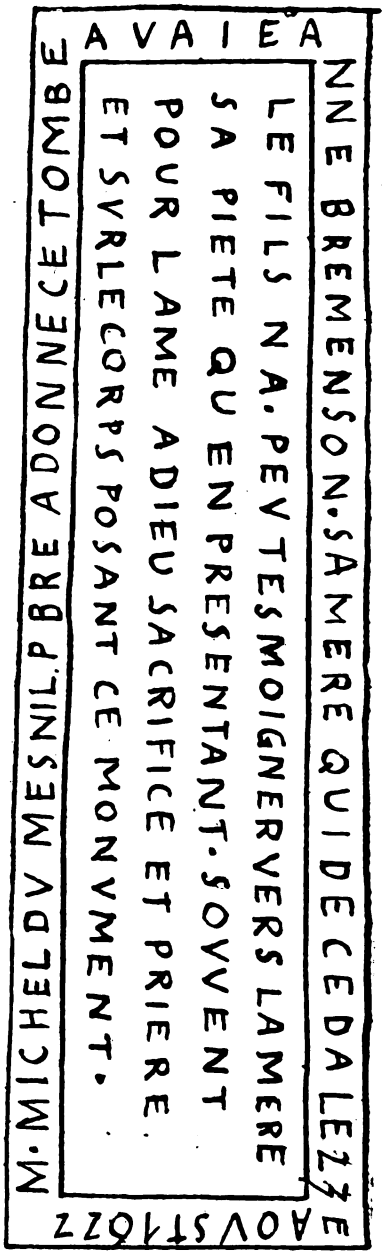

Inscriptions funéraires de Jeanne Brémenson et de Michel du Mesnil, son fils, enterrés dans l'Eglise de La Lande-Patry.

Digitized by Google

sont succédées là. Le premier personnage connu de nous, qualifié seigneur des Landes, est honnête homme Julien du Mesnil, né en 1673, mais il y a toute raison de croire que son père François du Mesnil, seigneur des Domaines, 1631-1681, et sa mère Jeanne des Bouillons, possédaient déjà les Landes qui faisaient partie des domaines du Mesnil ; de même son arrière-grand-père, un autre François du Mesnil, qui avait épousé Jeanne Brémenson, décédée le 23 août 1622, comme l'indique l'inscription que lui dédia un de ses fils Michel, prêtre (fig. 2).

Julien du Mesnil des Landes, épousa en 1698, honnête femme Suzanne Gauthier des Longchamps, 1680-1752. Il avait eu au moins quatre frère et sœurs, nous lui connaissons huit enfants ; il mourut en 1746.

L'aîné de ses fils, Charles, seigneur des Domaines et des Landes, 1750, né en 1699, épousa en premières noces en 1724 Anne du Désert, fille de Daniel, seigneur des Pallières ; il en eut Julien, seigneur des Pallières en 1746, et Marguerite, mariée en 1730 à Louis de Launay. Charles du Mesnil épousa en deuxièmes noces, en 1738, Marie-Anne-Madeleine Profichet de l'Orsonnière, fille de Jean-Baptiste, seigneur du lieu et de Madeleine des Hairdonnières. De ce second mariage, naquirent : Jacques-Julien, 1739-1741, Susanne-Jeanne 1741, Anne, 1742-1743, François, 1744, Charles, 1745, Louis, 1746, Anne, 1747, Marguerite, 1748. On voit que les enfants étaient toujours nombreux dans la vieille demeure. Chose étonnante, cependant, la branche des seigneurs des Landes ne devait pas tarder à s'éteindre ; le dernier représentant qui nous soit connu est Jacques du Mesnil des Landes, mort en 1836, l'un des plus zélés fondateurs de SaintPaul.

Il faut ajouter que ces du Mesnil de la Lande-Patry se prétendaient de la famille des du Mesnil d'Alençon dont le berceau serait le hameau du Mesnil, près de Flers.

Voici tout ce que j'ai pu savoir. Je serais heureux si j'ai pu empêcher quelques souvenirs locaux de s'effacer à jamais.

Comte DU MESNIL DU BUISSON.

Digitized by Google

ESSAI HISTORIQUE
sur la paroisse de Mortrée

Le 11 novembre 1900 mourait à Mortrée, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le docteur Nicolas Gallot, précédemment médecin à Almenesches où il exerça pendant de longues années. C'était un vieil érudit qui avait, chose trop rare aujourd'hui, la passion de recueillir les souvenirs du passé. Il avait compulsé bon nombre d'archives dans les mairies, des minutes dans les notariats, des papiers de famille chez des particuliers, et il était arrivé ainsi à recueillir et à rédiger une certaine quantité de notes sur les communes environnantes d'Almenesches, de Médavy, du Château-d'Almenesches, de Marcei, d'Exmes, de Boissei, de Mortrée, etc.

C'est de ces notes qui, d'après ses volontés, me furent remises après sa mort que je me permettrai, en les complétant par certaines additions, de faire quelques extraits pour essayer d'écrire l'histoire de la paroisse de Mortrée.

Cette paroisse, à proprement parler, n'existe que depuis le Concordat de 1802. Le gros bourg de Mortrée, situé sur le bord de la grande route du Mans à Caen, qui devait en être le noyau, dépendait de trois paroisses, aux confins desquelles il était situé et qui se partageaient son territoire : Bray, O et Marigny, bien que toutes les trois ne relevassent pas du même doyenné : Bray était du doyenné de Macé ; O et Marigny de celui d'Ecouché. Pour faire l'histoire de la paroisse actuelle de Mortrée, il nous faut donc résumer celle de chacune de ces trois paroisses.

Mais auparavant, puisque nous nous occupons spécialement de Mortrée, on nous permettra de faire l'historique de la chapelle de Saint-Marc et de l'hospice qui en dépen-

Digitized by Google

dait afin de ne pas laisser tomber complètement dans l'oubli cet Hôtel-Dieu, comme on l'appelait, et cette chapelle où les habitants du bourg remplissaient leurs devoirs religieux, humbles monuments dont il ne reste plus aujourd'hui aucune trace. L'école communale des filles tient l'emplacement de l'hospice et une auberge (Hôtel de l'Espérance) celui de la chapelle, au milieu du bourg de Mortrée.

L'Hôtel-Dieu de Mortrée

L'Hôtel-Dieu de Mortrée qu'on trouve désigné à diverses époques sous les noms de Maison-Dieu, d'Hôtel-Dieu et de Prieuré, fut fondé par les seigneurs et habitants du bourg, comme l'indique assez d'ailleurs le droit qu'ils avaient d'élire et de présenter les chapelains et administrateurs de cet établissement. Les titres anciens ayant été perdus, on ignore l'époque de sa fondation. Toutefois, si on considère, d'une part, que cette maison se trouvait située sur la paroisse de Bray qui faisait partie du grand fief de la Quatorzaine de Mortrée, dont elle était le chef-lieu, lequel appartenait en 1219 à Mme Héla de Bellême-Montgommery, héritière du duché d'Alençon, et d'autre part, les nombreuses donations que cette dame fit aux établissements religieux de la contrée, on est porté à croire qu'elle n'aura pas été sans contribuer à la fondation, ou du moins au bien-être de cet hospice (1).

(1) Mme Héla de Bellême-Montgommery donna en l'an 1221 aux religieux de l'abbaye de Saint-Jean de Falaise, de l'ordre des Prémontrés, le patronage de l'église de Bray qui lui appartenait à cause de son fief de la Quatorzaine de Mortrée, et elle y joignit d'autres biens situés dans les paroisses de Saint-Hilaire et du Cercueil. Elle fit aussi diverses donations aux religieux de Grandmont, en la paroisse de La Bellière ; à l'abbaye de Perseigne ; à l'évêché et à l'hospice de Séez ; au prieuré de Saint-Pierre-du-Gast, en la paroisse de Tanville ; à l'hospice de Saint-Jacques d'Argentan et à d'autres établissements religieux.

Ce qui porterait à croire que Mme Héla aurait été du nombre des fondateurs de l'hospice de Mortrée, c'est qu'on voit par plusieurs aveux rendus aux sieurs de La Motte et particulièrement par un aveu du 20 décembre 1728, à raison des maison et emplacement de la Maison-Dieu. On voit

Digitized by Google

Le bourg de Mortrée dépendait avant la Révolution des paroisses de Bray, d'O et de Marigny, et il n'y avait que les habitants qui eussent le droit, de concert avec les seigneurs, de concourir à l'élection et à la présentation des chapelains administrateurs de cette maison, lesquels devaient autant que possible être pris parmi les prêtres nés dans le dit bourg.

Les bâtiments de cet hospice consistaient en une chapelle, une maison pour le chapelain, des salles pour les malades et les voyageurs, une grange et un fuie à pigeons. Il y avait aussi une cour et un jardin assez spacieux. Ces immeubles étaient situés sur la paroisse de Bray et ils relevaient féodalement du fief de la Quatorzaine de Mortrée par le moyen des arrière-fiefs de La Motte-en-Bray et du Cercueil, ce qui explique d'une part les aveux que les chapelains-administrateurs rendaient aux sieurs de La Motte, et, d'autre part, le droit qu'avaient les seigneurs de la Quatorzaine d'assister aux élections des chapelains-administrateurs.

Le but que s'étaient proposé les fondateurs et bienfaiteurs de cet établissement se trouve énoncé dans plusieurs actes et notamment dans des pièces de 1674 et 1675, où il est dit : « Le chapelain est non seulement obligé de loger les pauvres passants, les soldats et compagnons du métier, de les coucher, de leur faire l'aumône selon son pouvoir et le bien du dit Hôtel-Dieu ; mais encore de loger, coucher et assister spirituellement et corporellement les pauvres malades du bourg et du voisinage, c'est-à-dire des paroisses voisines dont dépend le dit bourg et même fournir au gouvernement des dits pauvres, selon son pouvoir et le revenu du dit Hôtel-Dieu, comme aussi de dire et célébrer quatre messes par semaine dont une, les jours de dimanche et fêtes, pour la commodité des habitants du dit bourg, outre

disons-nous, que Gilles Daupeley, chapelain administrateur. « Declare *tenir le tout en pure aumône* sans aucunes faisance ni sujétion que de donner le présent aveu. » Or il n'y avait que les possesseurs du fief suzerain, c'est-à-dire de la Quatorzaine de Mortrée, qui eussent pu dispenser l'Hôtel-Dieu des redevances seigneuriales. Cette immunité ne comprenait que l'emplacement de l'hospice, les autres immeubles étaient sujets aux redevances féodales.

Digitized by Google

plusieurs messes de fondation dont le dit Hôtel-Dieu est chargé, et chanter les litanies le soir, les jours de dimanche et fêtes ; comme aussi d'instruire gratuitement les enfants du dit bourg en la religion et aux bonnes lettres ; entretenir la maison et chapelle du dit Hôtel-Dieu en bonnes et dues réparations. »

Les possessions de cet établissement consistaient d'après un état dressé en 1682, par le chapelain administrateur, en : 1° trois corps de bâtiments avec cour et jardin ; 2° vingt-deux parcelles de terre en labour formant ensemble dix-huit acres et une vergée ; 3° le droit sur la cinquième partie du foin fané du pré au Sage ou pré Meurdron, dépendant de la ferme de la Trébucherie ; 4° sept livres, quatre sous, six deniers de rentes foncières dues pour partie par neuf particuliers ; 5° enfin deux poules et vingt œufs (1).

Le roi Louis XIV, voyant qu'il n'y avait plus de lépreux dans ses états, donna par édit de décembre 1672, aux commandeurs et chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, les maladreries, léproseries, hôpitaux et autres établissements religieux dans lesquels l'hospitalité n'était pas observée selon l'intention des fondateurs. Le grand vicaire général, voulant, au nom de son Ordre, s'emparer de l'Hôtel-Dieu de Mortrée, fit donner, en 1674, à François Billard, qui en était chapelain administrateur, sommation de déclarer si l'hospitalité était observée dans cette maison, si elle était seulement pour les pauvres et quelles aumônes on leur faisait, etc. Les seigneurs et les habitants du bourg, voyant où tendaient ces demandes, prouvèrent que l'Hôtel-Dieu de Mortrée n'était pas une ancienne léproserie, comme on le prétendait et que l'hospitalité y était d'ailleurs bien observée. Ils exposèrent ensuite les obligations dont était chargé le chapelain-administrateur de cette maison (charges que nous avons énumérées plus haut) et ils firent voir que leur hôpital était dans les conditions de beaucoup d'autres établissements de ce genre dont les chevaliers de l'Ordre du Mont-

(1) Voir à la fin : Pièces justificatives.

Digitized by Google

Carmel, ne tentaient pas de s'emparer. Des visites furent faites, une enquête fut ordonnée et enfin le 24 avril 1681, cette affaire, qui durait depuis plusieurs années, se termina par un jugement de la Chambre des Comptes de Rouen, donnant au chapelain-administrateur de cette maison : « Pleine et entière main-levée du temporel de la Maison-Dieu de Mortrée, pour en jouir suivant les titres de sa Déclaration, sans souffrir lui être fait aucun empêchement, lui mettant le tout en pleine et entière délivrance. »

Nous avons vu plus haut que l'entretien de la chapelle et des autres bâtiments de l'Hôtel-Dieu était à la charge du chapelain-administrateur ; il paraît que plusieurs d'entre eux s'acquittèrent assez mal de cette obligation. Nous voyons, en effet, qu'après la mort du chapelain François Billard (1677), Olivier Billard, son frère, fut obligé d'abandonner à François Roger, son successeur comme chapelain, « tous les engrais et fruits déposés dans les bâtiments autant qu'il pouvait en appartenir au dit Billard, après avoir été partagés avec le métayer et aussi la majeure partie de son mobilier, à la condition que le dit François Roger se chargerait de toutes les réparations tant de la chapelle que des autres bâtiments qui seraient jugées nécessaires. »

François Roger, successeur de Billard, mourut en 1724. Il avait été chapelain pendant 47 ans sans avoir fait faire de réparations aux bâtiments de l'hospice ; aussi, après sa mort, les habitants furent-ils obligés de faire saisir la portion des récoltes qui lui appartenait et son mobilier, objets sur lesquels ils avaient un privilège. Alors Jacques Roger, écuyer (*sic*), sieur des Aulnaies, garde du corps du roi, neveu et héritier du chapelain, fit le 21 juin 1725 avec Gilles Daupeley, successeur de Roger comme chapelain, une transaction par laquelle le dit Daupeley s'obligeait à faire exécuter aux bâtiments toutes les réparations nécessaires, moyennant une somme de 330 livres qui lui serait versée par le sieur des Aulnaies.

Il en fut de même après la mort d'Edmond Robert Hubert, successeur de Daupeley, décédé en 1782. Son mobilier fut saisi et vendu ; le produit de cette vente fut 1ed590 livres, 8 sous, 6 deniers, somme à même laquelle

Digitized by Google

on prit celle qui était nécessaire pour la réparation de l'hospice. Ces faits prouvent que les habitants n'exerçaient aucune surveillance sur la tenue de ces bâtiments.

Le sieur Louis Goupil et autres propriétaires de la paroisse de Bray, voyant que le séquestre avait été mis sur les immeubles de l'hospice et, d'un autre côté, que les biens nationaux se vendaient à très bas prix, soumissionnèrent en 1791, une partie des terres de l'hospice de Mortrée, dont ils demandèrent la vente à l'administration départementale. Les habitants y mirent opposition, exposant que cet établissement n'était pas du nombre des prieurés dont la vente avait été autorisée ; mais une de ces maisons destinées au soulagement des pauvres et réservées comme telles par divers décrets. L'administration répondit que, sans rien préjuger, il serait sursis à cette vente et les habitants furent maintenus dans leurs droits. Les membres du district d'Argentan firent la même demande au mois de juillet 1796 ; l'administration départementale leur donna la même réponse. Le 11 mars 1798, les habitants firent exécuter à l'un des bâtiments de l'hospice des réparations dont le devis était de 178 livres.

L'Hôtel-Dieu de Mortrée rentra en possession de ses biens qui avaient été mis au séquestre en vertu de la loi du 28 février 1801 et des arrêtés des Consuls en dates des 26 juin et 27 août de la même année.

Le 15 mai 1804, on avait formé une Commission administrative des biens des pauvres de la commune de Mortrée. Cette Commission, qui fut plus tard le Bureau de bienfaisance, demanda l'autorisation de payer annuellement une somme de 260 francs (d'autres pièces portent 275) au prêtre qui serait chargé d'acquitter les fondations créées par les fondateurs de cet établissement.

Le sous-préfet d'Argentan réduisit cette somme à celle de 160 francs vu que le revenu « consistait seulement en 26 hectares et demi de terre labourable, une maison, cour et jardin, une charrette de foin fané, 2 francs de rente, 2 poules et 20 œufs. » Cette réduction fut maintenue par le préfet.

On voit par une réclamation formée le 7 novembre 1804

Digitized by Google

par les sieurs Pierre-Philippe et Edmond Hubert, membres de la Commission administrative des biens des pauvres, que la fabrique ou la commune aurait tenté de prélever sur les revenus de cet établissement la somme nécessaire au traitement du vicaire de la paroisse.

Le conseil de fabrique de l'église de Mortrée, considérant que les fondateurs et bienfaiteurs de l'hospice n'avaient pas eu seulement pour but de secourir les pauvres, mais encore de procurer aux habitants quatre messes par semaine dont une les jours de fêtes et dimanches, et des prières, ces mêmes jours dans l'après-midi, d'assister spirituellement les habitants du bourg et d'instruire gratuitement leurs enfants, charges dont la Commission de bienfaisance ne se préoccupait nullement, le conseil de fabrique, disons-nous, demanda par délibération du 7 mai 1834 à l'administration départementale « l'autorisation de poursuivre devant les tribunaux la restitution des biens qui avaient appartenu au Prieuré de Mortrée, et dont le Bureau de bienfaisance s'était indûment attribué la jouissance. »

Le Conseil de préfecture, s'appuyant sur un avis du Conseil d'Etat, en date du 12 février 1814, et considérant d'ailleurs que la demande du conseil de fabrique n'était pas fondée, lui refusa par décision du 3 avril 1835, l'autorisation de poursuivre.

Chapelle de Saint-Marc

La chapelle de Saint-Marc était orientée comme les anciennes églises, c'est-à-dire que l'autel était placé au levant. D'après un devis en date du 5 novembre 1782, dressé par Pierre Gondouin, architecte à Argentan, et François Larcher, architecte à Sées, elle avait les dimensions suivantes : longueur 41 pieds, largeur 19 pieds, le tout en œuvre, hauteur des murs au-dessus du sol 15 pieds, épaisseur 3 pieds. La portion du plancher vers l'autel était une voûte en bois : le tiers environ vers le bas de la nef était un plancher plat plafonné, au-dessus duquel se trou-

Digitized by Google

vait un grenier réservé par le chapelain pour y déposer ses grains après qu'ils avaient été battus.

On accédait à cette chapelle par trois portes dont la principale, de style ogival, était ouverte au bas du mur du nord vers la rue. Des deux autres situées au midi, l'une près du sanctuaire servait pour le banc seigneurial et l'autre était plus bas. Elle était éclairée par trois fenêtres, une du côté du midi et deux du côté du nord. Il y avait en outre une petite fenêtre ronde au haut et au milieu de l'abside.

On voyait adossées au mur de l'abside, près de l'autel, des statues de saint Marc, de saint Luc, de saint Antoine et de saint Roch.

Une petite statue de saint Vincent provenant de l'église de Marigny avait été placée dans le sanctuaire et adossée au mur du midi (1).

Cette chapelle était couverte en tuiles et le petit clocher en forme de lanterne l'était en ardoises (2).

Elle était sous l'invocation de saint Marc, évangéliste Quelques personnes, voyant que Gilles du Veyleroy, qui fut chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de 1637 à 1662, portait, dans les actes, le titre de Chapelain de Sainte-Anne, ont pensé que la chapelle de l'hospice avait sainte Anne pour patronne ; c'est une erreur. En effet, on lit dans le procès-verbal d'élection de ce chapelain : « .....Lesquels seigneurs et habitants ont prié et requis vénérable

(1) Il y avait dans cette chapelle, avons-nous dit, une ancienne statue de saint Antoine.

La chapelle de Mortrée était sous l'invocation de saint Marc, et tout porte à croire que saint Antoine, d'ailleurs vénéré dans les hôpitaux, était aussi patron spécial de l'Hôtel-Dieu et que la foire qui se tient le 17 janvier à Mortrée avait été érigée comme celle de saint Marc en faveur de l'hospice qui devait en percevoir les coutumes.

(2) La cloche de la chapelle porte cette inscription : *Fait faire par les habitants, propriétaires présentateurs de la chapelle de Mortrée, en l'an* 1787. — *Bailly, fecrit.*

Lorsque l'église de Mortrée fut bénite et livrée au culte (30 octobre 1834), la chapelle de Saint-Marc fut abandonnée et on cessa d'y dire la première messe. La cloche fut placée dans la tour de l'église où elle servit à appeler les enfants au catéchisme, jusqu'à l'époque où la tour fut ornée des trois belles cloches qu'on y voit aujourd'hui. La petite cloche de la chapelle, maintenant sans usage, servit longtemps de principal timbre de l'horloge. Le son de cette cloche est si perçant qu'on l'entendait, dit-on, de la croix de Médavy, dans la forêt d'Ecouves, à trois lieues de Mortrée.

Digitized by Google

et discrète personne Gilles du Veyleroy, chapelain de Sainte-Anne de prendre la dite charge de chapelain-administrateur de la dite Maison-Dieu, sa vie durante..., etc. »

Ce qui prouve simplement que du Veyleroy était chapelain de Sainte-Anne avant d'être élu administrateur de l'hospice (1). D'ailleurs des treize chapelains dont nous avons pu retrouver les noms de 1450 à 1790, c'est-à-dire dans l'espace de 340 ans, du Veyleroy est le seul qui ait porté le titre de Chapelain de Sainte-Anne. De plus, il est probable que la foire de Saint-Marc (25 avril) qui se tient encore à Mortrée, avait été établie en faveur de cet hospice, qui dans le principe devait en recueillir les coutumes.

Quelque temps après le décret du 11 novembre 1793, qui abolissait tous les cultes, la municipalité de Mortrée décida que la halle aux grains tiendrait dans la ci-devant chapelle de Saint-Marc et il paraît qu'elle ne fut rendue au culte que dans les premiers jours de l'année 1796, encore bien que M. l'abbé Lefoul, dernier chapelain-administrateur, eût demandé à y reprendre ses fonctions sacerdotales le 28 juin 1795.

Le dimanche 18 juin 1795, le conseil général du canton de Mortrée, en exécution du décret du 24 juillet précédent, fut installé par le citoyen Lautour, agent municipal d'Argentan, délégué par le district. Cette opération dans la quelle fut proclamé pour maire le citoyen Masson-Desgrandschamps, âgé de 36 ans, eut lieu dans la chapelle Saint-Marc.

Le samedi 13 mars 1802, M. l'abbé Auguste-Joseph-Dominique Ledangereux, nommé par le gouvernement sur la présentation de Mgr de Boischollet, curé de la commune de Mortrée, fut mis en possession de ce bénéfice par

(1) La chapelle de Sainte-Anne, dont Gilles du Veyleroy était titulaire lorsqu'il fut élu chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de Mortrée, était située aux Aulnaies. Cette terre qui avait été donnée par les seigneurs d'Alençon à l'Ordre des Templiers passa ensuite aux Chevaliers de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Lorsque la chapelle fut supprimée on transféra la statue de Sainte-Anne à l'église de Bray où elle fut détruite par l'éboulement de janvier 1706.

La chapelle Sainte-Anne n'existait plus depuis longtemps à l'époque où du Veyleroy fut élu chapelain de Mortrée, mais il en acquittait les fondations et alors il en prit le titre, comme il était d'usage à l'époque.

Digitized by Google

M. Jérôme-François Beuzelin-Duhameau, curé de Marcei, délégué de Mgr l'Evêque. M. Ledangereux prit possession de la paroisse par l'église de Bray qui était la plus grande et la plus décente. Dans l'après-midi du même jour, M. Duhameau mit aussi M. Ledangereux en possession de la chapelle de Saint-Marc au bourg de Mortrée. Les églises d'O et de Marigny furent fermées le 23 du même mois : les clefs furent déposées à la mairie et on permit seulement d'y faire les inhumations.

Cependant les habitants des sections d'O et de Marigny qui se trouvaient éloignés de l'église de Bray obtinrent de Mgr l'Evêque que M. Bachelier, qui était rentré de l'émigration et qui ne se trouvait pas placé, fit les offices dans l'église d'O. Il commença le dimanche 1er août 1802. Mais les partisans de l'intrus constitutionnel troublèrent les offices et insultèrent le prêtre et les assistants pendant trois dimanches consécutifs et alors M. Bachelier obtint la permission de faire les offices dans la chapelle de Saint-Marc. Cet état de choses ne dura que peu de temps. M. l'abbé Pierre Langlois fut nommé vicaire de Mortrée au mois de décembre. Il résida dans le bourg, et dit, à heure fixe, les dimanches et jours de fêtes, une messe basse pour la commodité des habitants de Mortrée et des paroisses voisines, qui, la chapelle se trouvant trop petite, se tenaient dans la rue et même dans les maisons voisines, lorsque le temps était mauvais (1).

L'église de Mortrée fut bénite et livrée au culte le 30 octobre 1834. Alors, M. Ledangereux, ne pouvant plus remplir les fonctions curiales, les deux vicaires, M. Leprieur et

(1) Le 15 juin 1830 fut célébré dans la chapelle de Saint-Marc le mariage de

Monsieur Jean-Guiguer-Marie-Alexis, comte d'Albon, fils majeur de André-Suzanne, marquis d'Albon, pair de France ; et de Marie-Thérèse-Emélie de Viennois, de la paroisse de Saint-Romain-de-Popey, canton de Tarare, arrondissement de Villefranche, département des Bouches-du-Rhône ; et de

Demoiselle Marguerite-Thérèse-Emma Duval, fille mineure de Martin Duval, chevalier de la Légion d'honneur, maître des forges, et de Thérèse Bailly, de la paroisse de La Gévoulde, canton de Breteuil, arrondissement d'Evreux, département de l'Eure. — Le mariage civil avait eu lieu à la mairie du 10e arrondissement de Paris, le 5 du même mois.

Digitized by Google

M. Clérambaut, desservirent la paroisse et la chapelle de Saint-Marc fut abandonnée (1). Après avoir servi de magasin, elle fut vendue à M. Leplat-Dumesnil qui la fit démolir en 1855 et la remplaça par diverses constructions.

Chapelains. — Administrateurs (2)

I. — Blivet, René, fut élu le 9 octobre 1450.

II. — Salles, Robert, était chapelain en 1483. On lui donna pour coadjuteur, à cause de son âge avancé, le suivant et il continua néanmoins d'habiter la maison de l'hospice.

III. — Bigot, Marin, fut élu coadjuteur de Salles le 1er mai 1505. Il donna à l'hospice, le jour de son élection pour en jouir après sa mort, une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, payable le jour de la Saint-Rémy (3).

IV. — Pellerin, Gilles, fut élu le 20 janvier 1581. Il donna à l'hospice une rente annuelle et perpétuelle d'un écu tournois, exigible après sa mort, à la condition que ses héritiers pourraient disposer des meubles qu'il aurait laissés à son décès.

V. — Oger, Marin, se trouve sur les actes de 1599 à 1635, année où il donna sa démission, ne pouvant plus remplir ses fonctions à cause de son âge avancé.

(1) Lorsque la chapelle de Saint-Marc fut abandonnée, on appliqua aux statues des saints qu'elle renfermait et qui, sans doute, n'étaient pas des chefs-d'œuvres, la règle généralement suivie qui consiste à déposer en terre les objets bénits qui sont hors de service. On en a, depuis, trouvé des débris dans le jardin du presbytère.

(2) Le *Pouillé du diocèse de Séez* ne donne que les noms des trois derniers chapelains. Les autres nous sont connus par des pièces conservées aux archives de la mairie de Mortrée.

(3) Pour trouver un terme de comparaison qui puisse permettre d'apprécier la valeur de ce legs, nous ferons observer que le boisseau de blé de 11 pots se vendait à Argentan, en 1477, 2 sous 6 deniers, et 3 sous en 1588.

Digitized by Google

VI. — Le Pin, Alexandre, prêtre de la paroisse du Repos, fut élu, en remplacement du précédent, le 30 septembre 1635. Il accepta cette place à la condition qu'il serait autorisé à démolir un ancien bâtiment de l'hospice, à en employer les matériaux aux réparations de la chapelle et autres bâtiments, et à vendre à son bénéfice le surplus des matériaux. Il donna sa démission en 1637, pour la cure de Saint-Léger de La Haie.

VII. — Du Veyleroy, Gilles, chapelain de Sainte-Anne, fut élu le 17 mars 1637 et il mourut en décembre 1662.

VIII. — Billard, François, était chapelain de La Madeleine près de la ville de Séez, lorsqu'il fut élu prieur de Mortrée en 1663. Ce fut sous son administration que les chevaliers et commandeurs de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem essayèrent de se faire envoyer en possession de l'Hôtel-Dieu de Mortrée, immeubles, meubles, rentes, etc., prétention dont ils furent déboutés, comme nous l'avons dit plus haut, par un jugement de la Cour des comptes de Rouen en date du 24 avril 1681. — Billard, François, mourut au mois de juin 1677.

IX. — Roger, François, fut élu chapelain le 11 juillet 1677. Etant âgé de plus de 80 ans et malade, il donna sa démission le 17 septembre 1719, en présence des seigneurs et des habitants du bourg qui, le même jour, nommèrent à sa place M. Lefoul-Jourdain qui était vicaire de Boissey depuis quatre ans. Mais ce dernier ayant obtenu la cure de Trémont, près Séez, se démit le 9 juin 1720 de ses fonctions de chapelain dans lesquelles il n'était pas du reste encore entré. Le même jour François Roger exposa à l'assemblée que, lorsqu'il avait donné sa démission, il était malade et arrêté au lit, mais que, sa santé étant meilleure, il pouvait, malgré son âge avancé, reprendre ses fonctions et qu'il le désirait : ce qui lui fut accordé. Toutefois on lui donna pour coadjuteur Me Gilles Daupeley « avec le droit de participer aux revenus de l'Hôtel-Dieu, en proportion des services qu'il pourait rendre au titulaire pendant qu'il vivrait. » — François Roger mourut le 23 juin 1724 à 87 ans. Il fut inhumé dans l'église de Bray, l'évêque de Séez n'ayant

Digitized by Google

pas permis qu'il le fut dans la chapelle de Mortrée disant que cela tirerait à conséquence pour la cure.

X. — DAUPELEY, Gilles, fils ou proche parent de Gilles Daupeley, notaire au bourg de Mortrée, paroisse de Marigny, succéda à François Roger, puis il permuta en 1744 avec le suivant.

XI. — HUBERT, Edmond-Robert, proche parent de Guillaume et de Louis-Guillaume Hubert, qui occupèrent successivement la cure d'O, de 1714 à 1762, était curé de la paroisse de Sainte-Colombe-la-Petite (canton de Courtomer) lorsqu'il permuta le 3 juin 1744, ce bénéfice avec Gilles Daupeley pour la chapellenie de Mortrée. L'acte de collation donné par Mgr Néel de Christot, évêque de Séez, est daté du 6 juin et celui de la prise de possession du 10 du même mois. — Edmond Hubert mourut le 28 septembre 1782, à l âge de 82 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de Bray le dimanche 29 septembre, en présence de plusieurs prêtres.

XII. — PROVOST, Jacques, fut vicaire de la paroisse de Bray de 1776 à 1779, puis vicaire de Ferrière-Chatellier en 1781, puis chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de Mortrée en 1782. Il mourut à l'âge de 36 ans, le 7 janvier 1786.

XIII. — LEFOUL, Jean-François, fut ordonné prêtre en 1754 et nommé vicaire de Bray. Nicolas Leroy étant décédé le 1er mars 1756. Lefoul desservit la paroisse pendant un an. Il était vicaire de Damigny aux années 1768-1771, de Saint-Léger de La Haie (1768-1771) et de Crennes, annexe d'Urou, près d'Argentan, en 1777. Elu en 1786, chapelain de Mortrée, il fut mis en possession le 17 mars de la même année, par Pierre Ledoyen, curé et doyen de Marcei. Le 17 juin 1787, à l'issue des Vêpres, il bénit la cloche de la chapelle qui avait été refondue et dont le poids avait été un peu augmenté, ce qui avait nécessité une dépense de 21 livres.

Le 15 février 1793, M. Lefoul fit à la municipalité la déclaration des blé, seigle et autres céréales qu'il pouvait avoir.

Digitized by Google

Le 20 janvier 1797, l'administration municipale du canton de Mortrée, conformément au décret du 7 octobre 1796, et à l'arrêté du directoire exécutif du 13 novembre suivant nomma, pour administrer l'hospice, une commission composée de cinq membres. Le 3 février suivant, M. l'abbé Lefoul adressa à cette commission une pétition par laquelle il revendiquait ses droits de chapelain-administrateur. On lui répondit que : « Les biens des hospices devaient être employés au soulagement des pauvres et non à salarier le ministre d'un culte quelconque. »

M. Lefoul fut le dernier prieur de la chapelle de Saint-Marc. Il mourut le 31 mars 1797.

Pièces justificatives

État des possessions et revenus de la Maison-Dieu de Mortrée dressé le 8 juin 1682, par François Roger, Chapelain.

Immeubles

1° Trois corps de bâtiments dont deux sont des maisons manables ; le reste sert de grange, écurie, cave, etc., avec cour et jardin, le tout contenant une vergée.

2° Deux acres et trois vergées de terre en labour, situées au réage de Guichaumont.

3° Trois vergées de terre en labour, au réage du Bois-de Sainte-Anne.

4° Une demi-acre de terre en labour au réage de La-Couplée-de-Bœufs.

5° Sept vergées de terre, au réage de la Fosse.

6° Une demi-acre de terre ou environ au réage de la Fotte.

7° Une demi-acre de terre au réage de La Fotte.

8° Une acre de terre, au réage des Cailloux.

9° Une vergée de terre, aux Réages.

10° Cinq vergées de terre, au réage du Cupoley.

11° Une acre et demie de terre au réage des Vallées.

12° Une acre de terre, aux Réages.

Digitized by Google

13° Une demi-acre aux Carrières de Mare-Ronde.
14° Une vergée, à la Croix-de-Bray.
15° Une vergée de terre, à La Sente-de-Boust.
16° Trois vergées de terre, au réage des Cailloux.
17° Un tiers d'acre de terre, aux Réages.
18° Une acre de terre, aux Réages.
19° Une demi-acre de terre, au réage des Coudrets.
20° Une vergée de terre, au réage de La Butte.
21° Deux acres de terre, au réage des Fosseaux.
22° Une vergée de terre, à Marigny.
23° Une vergée de terre, aux Hautes-Croix de Montmerrei.

Toutes ces terres étaient en labour.

Rentes en nature

1° La cinquième partie à choisir de la récolte du foin fané du Pré-au-Sage dépendant de la ferme de la Trébucherie.
2° Deux poules et vingt œufs.

Rentes en argent

1° Julien Beaulavon acte du 15 juin 1682...	» 40	»
2° Thomas Rédrel et Jean Angot, acte du 1er mai 1679.....	» 25	»
3° Jean Lefrou et Gilles Gasteclou, reconn.	» 10	»
4° Michel Goupil, reconn. du 23 octobre 1681.	» 8	
5° Michel, René-Charles, etc., Polard. Reconn. du 24 mars 1678.....	» 10	»
6° Léonard Raguène. Reconn. du 23 octobre 1691	» 5	»
7° François Salles. Lots notariés du 27 décembre 1681.....	» 8	6
8° Charles Defrance. Sentence du 21 juin 1701.	» 3	»
9° Gilles Costard ; acte du 5 octobre 1713....	» 40	»
Total.....	144	6

Digitized by Google

Le Bureau de bienfaisance profite aussi d'un legs qui fut fait à la paroisse de Bray. Nicolas Leroy, curé de Bray (1721-1756), donna, par acte du 17 juillet 1714, au clergé de Séez, une somme de 2.000 livres à la charge de la constituer en une rente annuelle et perpétuelle de 100 livres pour être touchée par une sœur de charité qui serait établie dans la paroisse pour instruire les enfants et soigner les malades. Cette rente n'ayant pas été payée pendant la Révolution, la municipalité, par délibération du 5 janvier 1804, autorisa le maire, dans l'intérêt des pauvres, à faire les poursuites nécessaires pour recouvrer les annuités arriérées et faire renouveler l'acte.

Bray

Des trois paroisses, qui, réunies, ont formé celle de Mortrée, la plus importante était celle de Bray. Elle faisait très anciennement partie de la seigneurerie d'Alençon, et elle était le chef-lieu d'un fief important appelé la Quatorzaine de Mortrée qui s'étendait aux paroisses du Cercueil, de Montmerrei, de Saint-Hilaire-la-Gérard, de Tanville et de La Ferrière-Béchet.

A quelle époque remontaient cette paroisse de Bray et son église, on ne saurait trop le déterminer. Quelques fragments de colonnes et de chapiteaux trouvés dans les démolitions la feraient bien dater des premiers âges de l'architecture romane, vers le VIe ou le VIIe siècle. En tout cas, il en est fait mention en l'an 1088 dans les chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Séez.

Le titulaire de l'église était saint Pierre. Elle était d'abord sous le patronage et à la présentation de l'abbé de Saint-Jean de Falaise, de l'Ordre des Prémontrés. En 1251, ce patronage passa à l'évêque de Séez.

En janvier 1706, l'église de Bray fut ruinée par la foudre et la tempête ; en attendant qu'elle fût reconstruite, le service religieux se fit à Cléray. La nouvelle église, ainsi que le cimetière, fut bénite en 1708 par Thomas Besnard, curé de Saint-Pierre et doyen de Séez, délégué par Mgr Louis d'Acquin.

Digitized by Google

Elle était d'architecture très simple : trois fenêtres à grandes baies rectangulaires de chaque côté, une tour carrée avec un toit en bâtière caractérisaient l'extérieur. Au dedans, trois autels avec des retables en pierre sculptés vers 1713 par Jean Turgeot, du bourg de Mortrée.

A part ces ornements, l'ameublement de l'église devait être très simple pour ne pas dire très pauvre, si l'on en juge d'après le procès-verbal de visite épiscopale par Mgr Néel de Christot que nous donnons tel, malgré le décousu de certains détails.

« L'an mil sept cent soixante-quatre, dimanche 12e jour de février, nous Louis François Néel de Christot, ...Nous étant transporté dans l'église de Bray accompagné du Sieur de Brest, docteur en Sorbonne, grand Chantre, et du sieur Claude Le Riche de Serigny, nos vicaires généraux.. ...où étant arrivés avons été reçus par Maître Le Roy, curé de la dite paroisse (Suivent les réponses aux diverses questions).

« Environ 500 communiants.

« La nef en mauvais état.

« 2 amicts et 2 purificatoires.

« Les encensoirs et la pertintaille.

« Un curé : Le Roy, Nicolas-François.

« Un prêtre habitué. On chante la grand'messe quand il y a des chantres.

« Un maître d'école charitable et une maîtresse d'école.

« Point de vicaire.

« Sur lequel procès-verbal de visite avons ordonné et ordonnons comme s'en suit que la nef sera pavée, que l'église et le clocher seront recouverts, qu'il sera fait un confessionnal, qu'on achètera des pales et une étole noire, et puisque, n'étant pas possible de faire décemment l'office dans la dite église jusqu'à ce qu'elle soit réparée, l'avons interdite et avons transféré l'office en l'église de Cléray. Au surplus, avons ordonné que le calice soit redoré n'ayant plus de dorure dans la coupe, que le cimetière sera clos ; la patène sera pareillement dorée et qu'on achètera un ornement noir. « ✠ L. F., évêque de Séez. »

Digitized by Google

Au Concordat, les trois paroisses de Bray, O et Marigny, ayant été réunies en une seule sous le nom de Mortrée, en attendant que le bourg qui était divisé entre les trois paroisses eut une église, celle de Bray servit pour les trois sections des anciennes paroisses. Cet état de choses dura jusqu'en 1834, alors que fut bénite l'église de Mortrée.

En 1836, la vieille église de Bray fut démolie et les matériaux furent vendus (1) : il n'en resta qu'un pan de mur destiné à clore le cimetière au nord. Ce cimetière où l'on voit encore à peu près toutes les tombes, demeura propriété communale jusqu'au 2 mai 1897, où il fut vendu et racheté par un prêtre pour être préservé de la profanation qui eût pu résulter de l'enlèvement de cette terre sainte et des ossements qu'elle renfermait.

Plus tard, une croix (2) de granit fut érigée au même lieu où se dressait jadis la vieille croix en bois du cimetière.

Curés et vicaires de la paroisse de Bray

Curés

1° Erny, Jean, était curé de Bray en 1505 (3).
2° Bigot, Marin, mort en 1536.
3° Lefrançois, Guillaume, en 1536.
4° Lechat, Egide.
5° Duhamel, François, 1er août 1538.
6° Normand, Marin, en 1573.
7° Girard, Jean, en 1586.
8° Gaultier, Jean.
9° Commaye, Guillaume, en 1594.
10° Cadorel, Jean, en 1596.

(1) Des trois retables qui ornaient les autels le grand fut cédé à l'église du Château-d'Almenesches ; les deux autres plus petits, que l'on voit encore aujourd'hui, ornent les deux bas-côtés de l'église de Mortrée.

(2) Cette croix fut bénite solennellement le dimanche 3 septembre 1900 par M. l'abbé Charpentier, curé et doyen de Briouze, un des rares survivants de ceux qui avaient fait leur première communion en 1832 qui fut la dernière cérémonie solennelle en l'église de Bray.

(3) N'est pas dans le *Pouillé*.

Digitized by Google

11° GOMMOIS, Guillaume.

12° LABBÉ, Claude, en 1597.

13° BOURDON, Charles, en 1598.

14° HUARD, Martin, en 1614.

15° LABBEY, Claude, était curé en 1635.

16° SINGLIN, Antoine, en 1637.

17° LAMY, François, en 1645.

18° DE LA COURSIÈRE, Léon, en 1671.

19° GOT, sieur de la Bouverie, en 1672.

20° DUFOUR, Louis, en 1689. Le dernier acte dressé par lui est du 4 juin 1695 (1).

21° CHÉRADAME, Louis, originaire de Mortrée, succéda immédiatement au précédent en 1695. L'église, ruinée par la foudre comme nous l'avons dit, fut rebâtie en 1708 ; il donna pour les pauvres un capital de 300 livres qui fut constitué en rentes. Décédé le 12 août 1712, il fut inhumé dans l'église par M. le Curé de Saint-Pierre de Séez, grand vicaire de Mgr Turgot de Saint-Clair.

22° MALION, Nicolas, prit possession le 15 août 1712. Ce fut par ses soins que l'église fut décorée de trois beaux autels. Il mourut le 17 septembre 1720 et fut inhumé dans l'église par M. Doucet, curé du Cercueil et doyen de Macé.

23° LEROY, Nicolas, paraît sur les registres le 1er mai 1721 ; il donna par acte du 17 juillet 1747 au clergé de Séez une somme de 2.000 livres, à la charge de la constituer en une rente annuelle et perpétuelle de 100 livres au bénéfice d'une sœur de la Charité qui serait établie dans la paroisse pour instruire les enfants et soigner les malades. Il mourut le 1er mars 1756, à l'âge de 67 ans ou environ et fut inhumé dans l'église.

24° ALLAIN, François, prit possession le 7 mars 1756.

25° LEROY, Nicolas-François, neveu ou proche parent du précédent, prit possession le 27 avril 1756 ; décédé le 1er juin 1768, il fut inhumé dans le chœur de l'église par M. Cosnard, curé de Belfonds, ainsi qu'on peut le constater

(1) Le *Pouillé du diocèse de Séez* indique deux autres curés entre Louis Dufour et Louis Chéradame. Ce serait Girard Brivet qui donna sa démission et auquel succéda Pierre-Anne Constantin.

Digitized by Google

d'après un acte où il est dit que « le jeudi de la Fête Dieu deuxième jour de juin, le corps de maître Nicolas-François Leroy, curé de cette paroisse, muni des sacrements, décédé d'hier, âgé d'environ 46 ans, a été inhumé au chœur de l'église de Bray, en présence de plusieurs curés et ecclésiastiques appelés à son inhumation ». Suivent les signatures de : Cosnard, curé de Belfonds ; Roger, curé de La Ferrière ; Lelièvre, curé de Marcey ; Pollard, curé du Cercueil ; Lenoble, prêtre ; Bœtard, prêtre.

On a signé de Leroy, Nicolas-François, l'acte ci-contre d'examen et réception d'une sage-femme le 9 octobre 1759 :

« Le neuvième jour d'octobre mil sept cent cinquante-neuf, pour obvier à tous les inconvénients qui pourraient arriver à l'égard des femmes enceintes et à la conservation de leurs enfants, a été présentée Marie Mauny, veuve de Guillaume Thiais, devant Monsieur de Vanembras dans les visites archidiaconales pour être reçue en qualité de sage-femme, laquelle après avoir été interrogée sur ce dit ministère et être jugée suffisamment instruite, a presté le serment la main sur l'Evangile en face de l'église où cette cérémonie a coutume d'être faite, de garder avec fidélité les obligations de cet état. Ce qu'elle a promis faire, en notre présence, prêtre, curé soussigné le jour et an indiqués ci-dessus.

« N.-Fr. Leroy, 1759. »

26° Sorel, Jacques, docteur en droit-canon de la Faculté de Paris, prit possession le 7 juin 1768. Il administra la paroisse jusqu'en 1773, époque à laquelle il donna sa démission.

27° Sevray, Pierre, originaire de Mortrée, prit possession le 7 août 1773 et il quitta la cure de Bray au mois d'octobre 1782, époque où il fut nommé prieur des Mézerets (1). Soit que la chapellenie qu'il desservait eût été supprimée, soit pour tout autre motif, il revint à Mortrée vers la fin de l'année 1790.

(1) Saint-Vigor-des-Mézerets, du canton de Condé-sur-Noireau, arrondissement de Vire (Calvados).

Digitized by Google

28° MARTIN, Charles-Alexandre, fut d'abord vicaire de Marcey. Il était, depuis quelques mois seulement, vicaire de Bray lorsqu'il fut nommé à la cure de cette paroisse au mois de décembre 1782.

Lorsqu'on lui demanda de prêter le serment aux lois de la République, conformément à l'article 5 de la loi du 30 mai 1795, il ajouta à la formule prescrite : « En tout ce qui ne peut porter atteinte à la religion catholique, apostolique et romaine dans laquelle je veux vivre et mourir » : et comme cette restriction annulait son serment, il lui fut défendu de reprendre ses fonctions dans l'église de Bray, comme il l'avait demandé. Il est probable que M. Martin se cacha ou partit pour l'exil.

On voit en effet que le 21 novembre 1797, le citoyen Martin, ci-devant curé de Bray, et Roger, ci-devant curé de La Ferrière-Béchet, sont signalés comme émigrés, et on indique, pour les faire porter au séquestre, les biens que le dit Roger possède dans la commune de Mortrée.

On croit que M. Martin fut, après la Révolution, desservant de la commune de Ticheville, canton de Vimoutiers.

29° LEDANGEREUX, Auguste-Joseph-Dominique, né dans la paroisse de Clérai, fut desservant de cette paroisse, la cure vacante, pendant les années 1786 et 1787 (1). A l'époque de la Révolution, il était prêtre habitué de la paroisse de Clérai. Resté fidèle au Saint-Siège apostolique, il refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé et il émigra en Angleterre.

Nommé par Mgr de Boischollet, de concert avec le préfet, à la cure de Mortrée, il prit possession de ce bénéfice par la cure de Bray et fut installé le samedi 13 mars 1802 par M. Jérôme-François Beuzelir-Duhameau (2), curé de Marcei, délégué de Mgr de Boischollet. Dans l'après-midi

(1) M. Ledangereux était fils de Thomas Ledangereux et de Marie-Jeanne Gourdel, laquelle dame était originaire de la ville de Falaise.

(2) M. Beuzelin-Duhameau était, avant la Révolution, prieur (et non abbé du monastère de la Croix-Rouge à Paris comme on l'a gravé sur sa tombe). Nommé curé de Marcei en 1802, il mourut dans cette paroisse le 23 septembre 1808, à l'âge de 61 ans.

Digitized by Google

du même jour, M. Duhameau le mit aussi en possession de la chapelle de Saint-Marc, au bourg de Mortrée.

Le procès-verbal de son installation porte que les ci-devant églises d'O et de Marigny seront fermées le 23 du même mois, que les clefs en seront déposées à la mairie et qu'on y fera seulement les inhumations provisoirement.

Le presbytère de Bray et ses dépendances avaient été achetés par M. Thomas Ledangereux qui habitait, tout auprès de l'église, une propriété qu'il tenait du chef de dame Louise-Françoise du Buisson du Parc, son épouse. M. Ledangereux aurait volontiers cédé le presbytère à la commune, mais lorsque son frère fut nommé curé de Mortrée, celui-ci préféra habiter avec sa famille sa maison de La Perrière, située sur la commune de Clérai, quoiqu'elle fut éloignée de l'église.

M. Ledangereux mourut à Clérai, à l'âge de 75 ans, et il fut inhumé dans le chœur de l'église de cette ancienne paroisse. On lit sur la table de marbre noir ou d'ardoise qui recouvre le lieu de sa sépulture, l'épitaphe suivante : « Ici repose le corps de Auguste-Joseph-Dominique Ledangereux, décédé à Clérai, curé de Mortrée, le 31 mai 1836, à l'âge de 75 ans. Sa mort a causé de justes regrets à sa famille et à ses paroissiens. Priez Dieu pour tous : priez tous pour lui. »

Vicaires

1° Blaischer, Michel, après avoir été vicaire de la paroisse d'O de 1679 à 1682, fut appelé à remplir les mêmes fonctions à Bray dans cette dernière année.

2° Bézier, Louis, originaire de Bray, paraît comme vicaire en 1727 et il en remplit les fonctions jusqu'en 1751. Il continua cependant à résider dans la paroisse où, comme prêtre habitué, il rédigea un grand nombre d'actes. Nommé vicaire de Neauphes, près Séez, en 1755, il n'occupa cette place que pendant deux ans ou environ, puis il revint à Bray où il mourut « en odeur de sainteté », disent les registres de la paroisse, le 28 décembre 1788.

3° Lelong, Jérôme, issu d'une honorable famille de

Digitized by Google

Bray, fut vicaire de 1751 à 1752. Il mourut le 14 février 1753.

4° THOMMERET, Julien-Charles (1753-1754).

5° Lefoul, Jean-François, né à Bray, fut vicaire de cette paroisse de 1754 à 1757, puis de Damigny de 1758 à 1763, puis de Saint-Léger-de-la-Haye de 1768 à 1771. Il était vicaire de Crennes, annexe d'Urou, près d'Argentan, en 1777. Enfin il fut élu chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de Mortrée en 1786, fonctions qui lui furent enlevées par la Révolution.

6° BOËTARD, François, né en la paroisse d'O, fut vicaire de la même paroisse de 1736 à 1754, puis de Boissey de 1760 à 1762, puis desservant de Marigny, la cure vacante, en 1763, puis vicaire de Bray de 1766 à 1767, puis prêtre habitué de l'église d'O. Il mourut en sa maison au Marais de Bonain, le 24 septembre 1778.

7° ROUSSEL, N. (1771-1775).

8° LAUTOUR, N. (1775-1776) (1).

9° PROVOST, Jacques, né à Bray en 1750, ordonné prêtre en 1776, fut nommé vicaire de la paroisse dans la même année. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1781 où il fut nommé vicaire de Ferrières, puis il fut élu en 1782 chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de Mortrée où il mourut à l'âge de 36 ans, le 17 janvier 1786.

10° MARTIN, Alexandre-Charles, nommé vicaire en 1782, obtint la cure dans la même année, comme nous l'avons vu plus haut.

Terre des Aulnaies

La terre des Aulnaies dont le nom se trouve aussi écrit Les Aulnays et Les Aunés, située sur la paroisse de Bray, faisait partie du plein fief de la Quatorzaine de Mortrée.

(1) M. Lautour était fils de Jean-Jacques, conseiller du roi, substitut aux juridictions royales d'Argentan, et de Marie Graucher. Il était frère de Louis-Cézar Lautour-Mézeray, notaire à Argentan et maire sous l'Empire, dont le fils, Louis Lautour, fut notaire honoraire, maire d'Argentan, membre du conseil général de l'Orne et chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Cette terre, d'après la tradition, appartenait anciennement aux Templiers. Tout porte à croire qu'elle leur fut donnée par les seigneurs d'Alençon, propriétaires de la terre de Bray.

Cet Ordre ayant été supprimé en France par le roi Philippe-le-Bel (1310-1311), et aboli par le Pape Clément V en 1312, à la suite du concile de Vienne en Dauphiné, les biens qu'ils possédaient furent confisqués par le gouvernement et donnés progressivement à d'autres ordres religieux et notamment aux chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem (1). C'est ainsi que le roi Louis XIV, voyant qu'il n'y avait plus de lépreux dans ses états, attribua, par édit de décembre 1672, les léproseries, maladreries et autres établissements de ce genre aux chevaliers de Saint-Lazare.

On voit encore aux Aulnaies des vestiges de cet ancien établissement. On y a trouvé les murs de fondation de deux tours, des aqueducs souterrains, etc.

Il semblerait d'après l'inspection de ces restes que cet établissement des religieux de Saint-Lazare devint plus tard le manoir de la baronnie seigneuriale des évêques de Séez et dont nous trouvons la description dans le devis ci-après des réparations à y faire, conservé aux Archives de la Préfecture, à Alençon, et c'est là l'origine de cette dénomination des *Aulnays-l'Evêque* qui désigne aujourd'hui ce village.

« Les Aulnays-l'Evesque au Bray.

« Veu la maison seigneurialle de la baronnie des Aulnays l'Evêque située paroisse du Bray, éloignée de deux lieues de la ville de Séez, nous convenons qu'elle consiste dans un corps de bâtiments ayant 22 toises de longueur sur 12 à 20 pieds de largeur sous différents faîtages, composé de plusieurs appartements et deux étages, une chapelle de

(1) Les chevaliers de l'Ordre de Saint-Lazare commencèrent à Jérusalem par des chrétiens d'Occident qui s'établirent dans la Terre Sainte. Ils exercèrent d'abord la charité envers les lépreux et ils prirent ensuite les armes pour la défense des chrétiens et des pèlerins. Chassés dans la suite de la Terre Sainte, ils se retirèrent en France. Cet ordre fut uni à celui de Notre-Dame du Mont-Carmel par édit du 31 octobre 1608.

Digitized by Google

43 pieds de longueur sur 20 de largeur au côté de laquelle il y a une gallerie, une cour avancée, un jardin au derrière, aux deux angles du bas duquel il y a deux tourelles, le tout fermé de murs et clôtures. Un autre bâtiment dans la basse-cour ayant 18 pieds de longueur hors-d'œuvre composé d'une grange et de deux étables qui était l'appartement du fermier. Les dits bâtiments construits de murs, couverts de tuille. Une autre grande cour au dedans de laquelle il y avait une fuye dont il ne reste plus que les fondements. Un autre jardin clos de murs et nommé la garenne. Faisant la visite des dites choses, nous avons remarqué que pour récrépir et réparer les murs de la maison principale, rétablir le degré, y fournir huit pieds de marches, ce qui sera compté pour sept toises de gros murs valant soixante et dix livres, lesquelles choses sont négligées de leurs réparations depuis vingt-cinq années environ, ci..... »

(Suit l'estimation de toutes les réparations à faire en 29 articles desquels le total s'élève à la somme de 2.034 livres 10 sols).

La chapelle des Aulnaies était sous l'invocation de sainte Anne. Gilles du Veyleroy en était titulaire, lorsqu'il fut élu le 17 mars 1637 chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de Mortrée, comme on le voit d'ailleurs par les anciens titres de cet hospice. On peut remarquer que le procès-verbal de son élection porte simplement *Chapelain de Sainte-Anne*. Il était en effet inutile de désigner le lieu où cette chapelle était située puisqu'elle se trouvait, comme l'Hôtel-Dieu de Mortrée, sur la paroisse de Bray.

Lorsque la chapelle des Aulnaies fut supprimée, on transporta la statue de sainte Anne à Bray où elle fut détruite par l'éboulement de l'église au mois de janvier 1706. Ce fut pour perpétuer le culte de cette sainte qu'on fit placer dans la nouvelle église un autel avec un retable représentant en bas-relief sainte Anne instruisant la Sainte Vierge. Ce retable se voit aujourd'hui au bas du collatéral droit de l'église de Mortrée. C'est pour le même motif que M. l'abbé Delaunay, curé-doyen de Mortrée et chanoine honoraire du diocèse, a fait ériger au-devant du premier pillier de droite du chœur une belle statue de la même sainte.

Digitized by Google

La chapelle des Aulnaies devait être autrefois ce qu'on appelait une chapelle curiale, c'est-à-dire que son chapelain devait avoir des droits curiaux dans le voisinage. Nous voyons en effet que les registres de l'état civil pour l'année 1766 sont délivrés *pour la paroisse de Bray, celle des Aulnaies comprise* et Nicolas-François Leroy, curé de Bray, mort en 1768, dit dans quelques actes qui concernent les Aulnaies : « ..... de la paroisse des Aulnaies, annexée à la nôtre. »

Si l'église de Mortrée a été mise sous l'invocation de saint Pierre parce qu'il était patron de Bray et de Marigny, et de saint Martin, patron d'O, sainte Anne pourrait pour le même motif partager le patronage de cette église.

Il y avait autrefois à Mortrée une foire, dite de Sainte-Anne, qui se tenait le 26 juillet et qui a été remise au jeudi précédent. Tout porte à croire qu'elle avait été érigée en faveur des religieux des Aulnaies qui devaient en percevoir la coutume. Enfin on trouve dans l'ancienne commune de Bray plusieurs réages du nom de Sainte-Anne ou du Bois de Sainte-Anne. Ces terres pouvaient avoir fait partie de celle des Aulnaies

La chapelle des Aulnaies avait anciennement une statue de saint Léonard de Noblac qui, lors de la suppression de cette chapelle, fut transférée à Bray. Ce saint était en effet particulièrement vénéré par les religieux de cet établissement qui portaient le plus grand intérêt aux prisonniers.

La statue de saint Léonard, transférée des Aulnaies à l'église de Bray, disparut-elle dans l'éboulement de janvier 1706 dont nous avons parlé plus haut ? On l'ignore ; mais dans le cas même de cette supposition, elle ne tarda pas à être remplacée et, après que l'église de Mortrée eut été livrée au culte (30 octobre 1834), on la plaça, provisoirement sans doute, sur l'appui d'une des fenêtres de la chapelle de Saint-Joseph où elle resta jusqu'en 189... Elle était en pierre, sans peinture et elle avait un mètre de hauteur environ.

Auprès de cette statue, était une chaîne en fer de dix-huit anneaux allongés, attachés à un cercle de même métal que les religieux des Aulnaies tenaient, dit-on, d'un captif qui avait été délivré par l'intercession de saint Léonard.

Digitized by Google

Les parents dont les enfants ne marchaient pas à l'âge ordinaire, soit qu'ils fussent noués, comme on dit vulgairement, c'est-à-dire atteints d'ostromalasie, soit pour toute autre cause, pensant qu'ils étaient retenus par quelque lien invisible, faisaient des pèlerinages à saint Léonard et ils portaient leurs enfants qu'on faisait passer dans la chaîne dont nous venons de parler. Cet usage a été suivi de temps immémorial : il existe encore aujourd'hui, et des personnes dignes de foi disent avoir été ainsi soulagées.

Marigny

La paroisse de Marigny faisait autrefois parti de l'archidiaconé du Houlme et du doyenné d'Ecouché.

L'église dont il est fait mention dès le XIe siècle paraît même antérieure à cette époque par le genre de maçonnerie que l'on remarque encore dans les restes des murs (*opus spicatum*). Elle fut le centre de la paroisse de même nom jusqu'au Concordat qui réunit en une seule à Mortrée les trois paroisses de Bray, O et Marigny. Cette église mesurait dans œuvre 60 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur. A l'intérieur, outre le maître-autel, on en voyait deux autres, l'un dédié à la Sainte Vierge et l'autre à saint Etienne. Il y avait aussi une statue de saint Vincent.

Cette église était sous le vocable de saint Pierre, prince des apôtres. Le patronage de l'église avait été donné à l'abbaye de Silly-en-Gouffern, de l'ordre des Prémontrés, par les anciens seigneurs du lieu qui, en cédant aux religieux le patronage utile ou productif, avaient réservé le patronage honoraire. Le temporel de la cure et les dîmes étaient assez importants, du moins relativement à l'étendue de la paroisse. La paroisse fut longtemps desservie par des religieux de l'abbaye de Silly qui ne touchaient que la portion congrue et qui furent, plus tard, remplacés par des prêtres séculiers.

La population de la commune de Marigny devait être autrefois plus nombreuse qu'elle n'est aujourd'hui. Nous voyons en effet qu'en l'année 1719 on comptait 10 naissances et 15 décès.

Digitized by Google

L'église de Marigny fut démolie en 1832, d'après une délibération du Conseil municipal de Mortrée en date du 10 mai 1831 dont voici la teneur :

« 10 mai 1831.

« Démolition de l'église de Marigny et plantation du cimetière.

« Le dix mai mil huit cent trente et un à la Mairie de Mortrée le Conseil municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Digeon, maire présent, MM. 1° Boëtard Louis-Marin,

2° Hapel-Lachesnaye,

3° Radiguey-Longchamp,

4° Oger,

5° Lorel-Deslongrai,

6° Lefoul-Lamotte,

7° Dumont,

8° Thorel, celui-ci secrétaire, a pris la délibération suivante :

« Considérant que l'église de Marigny abandonnée depuis la réunion de cette commune à celle de Mortrée qui a eu lieu l'an deux de la République, se dégrade au point expresse, est prête à tomber en ruines, le toit étant presque tout écroulé ;

« Considérant que le cimetière qui entoure cette église a servi aux sépultures des morts de la section de Marigny jusqu'en 1828 et que tous les habitants de cette section désirent que ce lieu de repos de leurs parents et amis soit à jamais respecté ;

« Considérant qu'il vient d'être établi un cimetière central proche le bourg de Mortrée, et que, dès lors, celui de Marigny devient inutile ;

« Pour ces motifs le Conseil municipal est d'avis unanime que :

1° L'église de Marigny soit démolie et que les matériaux en soient vendus aux enchères publiques, d'après un devis qui en sera dressé par le sieur Pépin, entrepreneur de bâtiments à Montmerrei que le Conseil désigne à cet effet.

Digitized by Google

« 2° Le cimetière soit conservé, que la clôture en soit réparée afin que les bestiaux ne puissent y arriver et qu'il soit planté d'arbres verts ainsi que l'emplacement de l'église afin que ce lieu présente un aspect plus respectable et plus imposant ; que les tombes et les inscriptions soient conservées dans leur état actuel afin que les parents et amis puissent aller visiter et honorer la dernière demeure de ceux sur les tombes desquels ils ont fait placer des signes distinctifs. »

Malheureusement cette délibération si sage tomba en oubli et vers 1890 les sapins plantés en 1882 furent abattus et en 1897 le terrain lui-même du cimetière fut mis en vente.

C'est alors que, pour ne point laisser profaner cette terre bénite, afin de respecter les ossements des morts qui y reposent et d'empêcher qu'ils soient transportés et dispersés à travers la campagne, ce cimetière a été racheté avec l'intention de le laisser intact dans l'état où il se trouvait. On a cru ainsi mettre en exécution dans la mesure du possible les désirs exprimés dans la délibération ci-dessus et répondre aux vœux de tous les habitants du quartier dont les ancêtres reposent dans ce cimetière.

Et c'est pour accentuer et rappeler davantage cette pensée du cimetière qu'une croix y a été élevée au lieu même où tant de fois le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ coula sur l'autel au Saint-Sacrifice en faveur des défunts qui dormaient dans le cimetière auprès de l'église.

Car on s'est demandé pourquoi cette croix a été placée à une extrémité et non au centre du cimetière. C'est parce qu'elle occupe la place de l'autel de l'ancienne église de Marigny. Le Droit Canonique et les prescriptions du saint Concile de Trente veulent que si une église est démolie pour n'être pas reconstruite au même lieu, son terrain soit respecté et qu'une croix y soit érigée. (*Cum facultate tam dictas parochiales quam alias dirutas in profanos usus, non sordidos, erecta tamen ibi cruce, convertendi* (*Sess.* 21, c. 7 *de Reform.*) Cette croix a été bénite solennellement en présence de toute la population en la fête de Noël 1898, jour de la clôture d'une mission donnée à Mortrée.

Digitized by Google

Curés et Vicaires de la Paroisse de Marigny (1)

Curés

I. — De Bernard, Pierre, écuyer, sieur de Marigny, était depuis longtemps curé de Marigny lorsqu'il donna sa démission en faveur du suivant. Il mourut le 3 février de l'année 1700 et fut inhumé dans le chœur de l'église.

II. — De Bernard, Pierre, neveu ou proche parent du précédent, lui succéda ; nous ignorons à quelle époque, vu que les registres les plus anciens ne remontent qu'à l'année 1693. Il mourut le 20 décembre 1722, âgé de 63 ans ou environ et fut inhumé dans le chœur de l'église par Jacques-François Brière, curé de Boissei et doyen d'Ecouché.

III. — De Bernard, Jacques, prit possession au mois d'avril 1725 et mourut en 1732.

IV. — De Bernard, René-Louis, succéda au précédent au mois d'octobre 1733. Sous son administration, Jacques de Bernard, son proche parent qui était curé de Boissey depuis l'année 1740, mourut à Marigny, le 29 juillet 1749 et fut inhumé dans l'église. René de Bernard mourut le 6 avril 1753 et il fut inhumé dans l'église, par Pierre Letellier curé de Boissey.

V. — Guilbert du Mazé, Jacques, prit possession de la cure au mois de novembre 1754. Il mourut le 10 mars 1755 à l'âge de 32 ans et fut inhumé dans le chœur de l'église, par Julien Ozanne, curé de Saint-Loyer. Après sa mort, la cure fut desservie par Louis Hubert, puis par Gervais Guillaume.

VI. — Lusurier, Michel, paraît sur les registres le 18 avril 1756. Il mourut le 17 mai 1763 âgé de 37 ans ou environ, et fut inhumé dans le chœur de l'église, par Lelièvre, curé de Marcei, qui plus tard, prêta le serment constitutionnel.

(1) Ils nous sont connus par les registres de la mairie.

Digitized by Google

VII. — VAUDORÉ, Jacques, curé d'Aunay-les-Bois nommé à la cure de Marigny, ne fit, pour ainsi dire, que passer dans cette paroisse. Il mourut le 28 juillet 1763 et fut inhumé dans le chœur de l'église, par Lelièvre, curé de Marcei. Après sa mort, la cure fut desservie par François Boetard, prêtre de la paroisse d'O.

VIII. — DANNE, Jean, prêtres des environs d'Harcourt, passait un jour à la Petite-Mortrée, où il s'arrêta dans une des auberges qui se trouvaient sur le grand chemin d'Argentant à Séez. Là, ayant remarqué qu'on sonnait longtemps à une église voisine, il en demanda le motif. On lui dit que c'était la mort de M. Vaudoré, curé de Marigny. Alors il s'informa de ce que pouvaient valoir de revenu, le temporel et les dîmes, et sur le rapport qu'on lui fit, il postula pour ce bénéfice, auquel son titre de « Gradué » lui donnait droit, et fut nommé à cette cure dont il prit possession au mois d'avril 1764.

L'église et le cimetière de Marigny furent interdits le 1er avril 1766, par ordre de Mgr Néel de Christot, évêque de Séez ; mais les registres de la mairie n'indiquent ni le motif ni la durée de cet interdit.

M. Danne mourut le 8 juin 1785, à l'âge de 65 ans et son corps fut inhumé au cimetière (1). L'inhumation fut faite par M. du Moulin de Grandchamps, curé de Saint-Loyer et doyen d'Ecouché.

IX. — MORICE, Gabriel, né le 12 mai 1726, était issu d'une ancienne et honorable famille de Marigny, dont le nom se rencontre sur divers actes, pendant près de trois siècles. Il était vicaire de Goulet, lorsqu'il fut nommé à la cure de Marigny, en 1785.

Gabriel Morice fut le dernier curé de Marigny.

(1) Une déclaration du roi en date du 19 novembre 1776, défendait d'inhumer dans les églises et dans leurs accessoires.

Digitized by Google

VICAIRES

1° HÉBERT, Daniel, était vicaire en 1690. Il mourut le 17 mars 1717 et fut inhumé au cimetière.

2° DAUPELEY, Gilles, fils de Gilles, notaire au bourg de Mortrée, commune de Marigny, fut vicaire en 1717. En 1720, coadjuteur de François-Roger, chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de Mortrée et, en 1724, titulaire de ce bénéfice.

3° SERÉE, P., 1720-1722.

4° LECOQ, L., 1722-1724.

5° RADIGOIS, 1724-1725.

6° BARBAULT, François-Louis, 1725-1728.

7° VIEL, Nicolas-Rolland, 1728-1729.

8° DE LA LANDE, Jean-Baptiste, 1729-1729.

9° VIEL, N.-R., de nouveau, 1729-1743.

10° LIARD, Achille, 1743. Mort le 9 février 1781, à l'âge de 56 ans, il fut inhumé dans l'église par M. Courmesnil, curé de la paroisse de Saint-Cyr-la-Rosière, diocèse de Lisieux.

11° VENDEL, Michel, 1571-1754.

12° DE CHEUX, 1754.

13° GUILLAUME, Gervais, 1755-1756.

14° CHESNAYE, R., 1757-1758.

15° SICARD, F.-C., 1759.

16° BOETARD, François, 1763-1767. Il fut chargé par l'évêque de rédiger un grand nombre d'actes qui avaient été oubliés (1).

17° LE VAVASSEUR, 1777.

18° DE HAUSSEY, 1780.

19° LE SAULX, X.-L.-R., 1784.

20° CUVIGNY, J.-L.-R., 1789-1790.

21° MORICE, Jean-Gabriel, fils de Jean-Louis Morice et de Françoise Bourget, naquit à Marigny, le 5 février 1761, fut baptisé le lendemain et nommé par Gabriel Morice,

(1) Jean Danne, qui fut curé de 1764 à 1785, rédigea seul les actes, ce qui fait que ses vicaires nous sont peu connus.

Digitized by Google

prêtre, son oncle, et par Marie-Jeanne Bourget, épouse de Jean-Baptiste-Nicolas Pelletier, sa tante, au maternel de la paroisse de Cuy, près d'Argentan.

Nommé en 1790 vicaire de la paroisse de Marigny, dont son oncle était curé, il fut nommé curé de celle de Nonant, qu'il desservit jusqu'à l'application du décret du 11 novembre 1793, par lequel tous les cultes furent supprimés et leurs ministres, privés de leur traitement. Il vint à cette époque demeurer dans sa famille à Marigny, sans exercer le ministère. Cependant, M. Jérôme-François-Beuzelin Duhameau, curé de Marcei, étant décédé le 23 septembre 1808, M. Ledangereux, curé de Mortrée, engagea M. Morice à accepter cette desserte : ce qu'il fit.

Le presbytère de Marigny, ayant été vendu pendant la Révolution, M. l'abbé Morice continua d'habiter à Marigny la maison paternelle où il mourut le 8 novembre 1832. Il fut inhumé dans le cimetière de Marcei, où on voit sa tombe, avec une épitaphe entièrement effacée.

O

La paroisse d'O (ou Oth), paraît être d'origine saxonne. On la trouve vers l'an 1100 dans Orderic Vital. Elle figure parmi les propriétés que Robert, Hughes et Ernauld, fils de Robert de Grandmesnil, donnèrent en 1050 à l'église d'Ouche, pour le salut de leur âme. Elle obtint donc « au lieu qu'on nomme Oth », l'église avec toute la dîme et la terre du presbytère plus un terrain labourable de 3 charrues.

La paroisse d'O faisait, avant la Révolution, partie de l'archidiaconé du Houlme et du doyenné d'Ecouché. Son église était sous l'invocation de Saint-Martin, évêque de Tours, et sous le patronage de l'abbé de Silly. Elle était située entre les jardins du château et le chemin tendant à Médavy. Elle avait une chapelle seigneuriale qui fut pendant longtemps desservie par un chapelain et sous laquelle était un caveau funéraire.

Le 7 décembre 1792, eut lieu dans l'église d'O, l'assemblée des habitants, pour l'élection du corps municipal.

Le 28 octobre 1793, on descendit une des cloches qui fut

Digitized by Google

envoyée au district d'Argentan, avec le plomb de deux cercueils qui se trouvaient dans le caveau de la chapelle seigneuriale.

Tous les cultes ayant été abolis par le décret du 11 novembre 1793, l'église d'O fut choisie pour les réunions des assemblées communales, et le 8 mai 1794, on plaça au-dessus de la porte principale, cette inscription écrite en gros caractères : *Temple de la Raison.*

Les communes de Bray, d'O et de Marigny ayant été réunies par décret du 25 juillet 1794 (6 thermidor, an XI), pour former sous la dénomination de Mortrée, le chef-lieu du canton, toutes les assemblées communales et cantonnales se firent dans l'église d'O. Nous rappelons que les cantons organisés par la loi de 1790, furent plus nombreux qu'ils ne sont aujourd'hui. Ainsi le canton de Mortrée ne comprenait que les communes suivantes : Mortrée, La Bellière, Boissei, Francheville, Médavy, Le Repos, Montmerrei, Saint-Christophe et Vrigny. Les mariages ne furent célébrés pendant quelque temps qu'au chef-lieu de canton.

Comme les réunions cantonales étaient souvent tumultueuses et que les personnes qui y prenaient la parole avaient parfois de la peine à se faire entendre, l'assemblée décida, le 4 mai 1799, qu'on prendrait, en la payant à dire d'experts, la chaire de l'église de Médavy, pour la placer dans celle d'O, où elle servirait de tribune aux orateurs. L'église portait à l'époque le nom de « Temple de la Décade ».

M. l'abbé Ledangereux ayant été nommé, conformément au Concordat, curé de la commune de Mortrée, le conseil décida, dans sa réunion du 11 mars 1802, que l'église de Bray servirait provisoirement d'église paroissiale, comme étant la plus grande et la plus décente : que M. l'abbé Ledangereux en serait mis en possession le 13 ; que les églises d'O et de Marigny seraient fermées le 23 ; que les clefs seraient déposées à la mairie et qu'on y ferait provisoirement les inhumations.

Cependant, les habitants des sections d'O et de Marigny voyant, qu'éloignés de l'église de Bray, il leur était pénible d'assister à la messe, vu qu'il n'y avait pas de vicaire, prièrent Mgr de Boischollet, évêque de Séez, de bien vouloir

Digitized by Google

autoriser M. l'abbé Bachelier, à dire la messe et à faire les offices dans l'église d'O ; ce qui leur fut accordé. Le maire conformément à une circulaire du sous-préfet, retira les clefs de l'église des mains du prêtre constitutionnel, qui avait obtenu la permission d'y dire la messe, et il les remit à M. l'abbé Bachelier. Ce dernier commença à faire l'office le 1er août 1802. Ce jour même, les partisans de l'intrus jetèrent par terre, pendant la messe, l'eau qui servait pour le baptême et ils cassèrent le vase qui la contenait. Le dimanche suivant, ils s'assemblèrent dans le cimetière et l'un d'eux frappa le sacristain qui sonnait la messe. Huit jours plus tard, ils s'emparèrent de force des livres qui servaient à l'exercice du culte et dans le courant de la semaine, ils déposèrent devant l'église, un vase rempli de son, un autre rempli de sang et une tête de bœuf ; remplirent la serrure de pierres et de clous et enduisirent la porte avec des immondices ; et comme ils menaçaient de continuer à insulter le culte, le prêtre et les assistants, Monseigneur l'Evêque, ordonna à M. Bachelier de faire les offices au bourg de Mortrée, dans la chapelle Saint-Marc.

D'après le rapport du maire, les perturbateurs se croyaient autorisés par des désordres semblables qui se passaient à Marcei et à Ecouché. Mais après que le curé d'Ecouché, eût été mis en prison, les partisans de l'intrus restèrent tout à fait paisibles.

Ce fut-vers la même époque qu'on enleva une inscription portant : « Le peuple français reconnaît l'existence d'un Etre Suprême », laquelle inscription avait été placée, en exécution du décret du 7 février 1794 et avait coûté 12 livres Elle était au-dessus de l'entrée principale de l'église.

L'église d'O fut achetée, ainsi que le cimetière, le 4 novembre 1809, par M. Charles-Valentin Roques, propriétaire du château. On voit encore aujourd'hui l'ancien if du cimetière. Le prix de ces deux objets fut de 4020 livres.

Voici la description que donne de cette église qui, à l'époque, servait de magasin, un titre du chartrier du château, daté de l'année 1816 : « C'est une construction ancienne, avec éperons saillants, de 29m75 de longueur. Elle a, d'un côté, six croisées et une petite porte, et, de l'autre, cinq

Digitized by Google

croisées. La couverture est en tuiles. En avant, un porche sous lequel est l'entrée : une porte à deux vantaux. Au-dessus du porche, l'ancien clocher qui est carré et qui se termine par une portion également carrée, laquelle est couverte en ardoises et surmontée d'un clocheton avec girouette. Des poiriers et des pêchers sont plantés entre les éperons... etc. »

Il est probable d'après cette description, que la chapelle seigneuriale et la sacristie, avaient été démolies et que ce qui est appelé éperons, étaient des contreforts.

Quant à l'emplacement de cette église, on pourrait le préciser, si, comme on le dit, les fonts baptismaux qu'on voit, à quelques mètres et à droite de la chapelle actuelle sont toujours restés à la place qu'ils occupaient primitivement.

On voit dans l'emplacement de l'ancien cimetière, une sorte de tumulus recouvert d'arbres : ce tumulus renferme les nombreux ossements qui furent mis à découvert par les terrassements pratiqués pour la fondation des murs et le nivellement du terrain.

Curés et Vicaires de la Paroisse d'O

Curés

I. — Gauthier, Gervais, était curé d'O, en 1585.

. . . . . .

II. — Gascoin, Raven, était curé en 1628 et il avait aussi le titre de prieur de Sainte-Croix. On le trouve encore en 1639, mais les registres manquent depuis cette époque jusqu'à 1666.

III. — Aubry, Jean, curé en 1666, mourut le 24 novembre 1669 et fut inhumé par François Bachelier, prêtre d'O, en présence de Christophe Aubry, son frère, et de Pierre Collée, vicaire d'O et chapelain de la chapelle seigneuriale.

IV. — Aubry, Christophe, frère du précédent, lui succéda, et ne paraît plus après l'année 1686.

Digitized by Google

V. — MASSÉ, Toussaint, bachelier en théologie de la Faculté de Sorbonne, succéda au précédent et fut doyen d'Ecouché. On ne le trouve plus après l'année 1690.

VI. — MALBOUT, François, fut curé de 1690 à 1707.

VII. — MOREAU, Geoffroy, succéda au précédent et fut curé jusqu'en 1714.

VIII. — HUBERT, Guillaume, prit possession en 1714 et fut doyen d'Ecouché en 1737. Il était âgé de 75 ans environ, lorsqu'il céda sa cure en 1756, à Louis-Guillaume Hubert, son neveu. Décédé au presbytère d'O, le 20 avril 1768, à l'âge de 77 ans, il fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église par J. Roussel, curé de la Perrière, au Perche, en présence de Pierre Richard, curé de Boissey et de Marin-Jacques Lenoble, vicaire d'O.

IX. — HUBERT, Louis-Guillaume, était, depuis deux ans, vicaire de la paroisse d'O, lorsqu'il prit possession de la cure le 8 avril 1756. Il mourut le 14 mars 1762, à l'âge de 54 ans et fut inhumé dans le chœur de l'église, par Lenoble, vicaire.

X. — LONGUET, N., succéda au précédent en 1762. Son acte de décès ne se trouvant pas sur les registres qui, à l'époque, étaient tenus assez exactement, il est probable qu'il passa à une autre place.

XI. — QUINION, Edme-Clair, fils de Charles et de Catherine Lami, prit possession le 19 septembre 1775. Le 2 juin 1776, il fit faire la première communion à 52 enfants, au nombre desquels se trouvaient 27 garçons. Nommé au mois d'avril 1781, à la cure de Toucy (canton de Lagny, arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne), il ne tarda pas à quitter la cure d'O, qui fut desservie provisoirement par Lenoble, vicaire.

XII. — LEMERCIER, Jacques-Michel, originaire de Bray ou de Saint-Christophe, prit possession au mois de mars 1782. Le 17 juillet 1788, il bénit la grosse cloche de l'église qui fut nommée Françoise-Marie, par François Perchiel, charpentier, âgé de 88 ans, et par Marie Loublier, âgée de 79 ans

Digitized by Google

et 8 mois, lesquels furent choisis comme les personnes les plus âgées de la paroisse.

M. Lemercier refusa de prêter serment à la Constitution du Clergé et il desservit sa paroisse jusqu'au 26 avril 1792, où il fut obligé de la quitter, emportant avec lui les regrets, de tous ses paroissiens. C'était un prêtre fort distingué, sous tous rapports et qui laissa le meilleur souvenir dans la contrée. On a dit qu'au retour de l'émigration, il avait été nommé curé de Gacé ; si le fait est exact, il ne dut pas reste longtemps dans cette cure, qui en 1808, était occupée par M. Goupil-Narlier.

XIII. — Bachelier, Pierre-Jacques-François, né en la paroisse d'O, fut ordonné prêtre vers l'année 1780 et nommé vicaire à Ouilly-le-Basset, doyenné d'Aubigny, près Falaise, qui faisait, avant la Révolution, partie du diocèse de Séez. Il était à l'époque de la Révolution, vicaire de la paroisse de Saint-Germain, de la ville de Séez. Ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, il émigra en Allemagne et il fut du nombre des 65 prêtres du diocèse de Sées qui, avec Mgr du Plessis d'Argentré, leur évêque, reçurent une bienveillante hospitalité dans les villes et pays de Münster, pendant les années 1794 et 1795.

De retour de l'émigration, il fut chargé de desservir les sections d'O et de Marigny. Il éprouva de nombreux désagréments de la part des partisans de l'intrus constitutionnel.

Après avoir desservi pendant quelques mois la commune du Château d'Almenesches, il fut nommé curé de Marcei, où il est mort en l'année 1844, avec le titre de chanoine honoraire du diocèse de Séez.

Vicaires

1° Lefèvre, N., était vicaire aux années 1631-1633.
2° Delaunay, Marin, 1633-1635.
3° Houssemaine, Jacques, 1635-1638.
4° Loublier, Jacques, 1638.
Les registres manquent de 1639 à 1666.

Digitized by Google

5° Collée, Pierre, chapelain de la chapelle seigneuriale de l'église d'O, remplit les fonctions de vicaire de 1666 à 1679. Il mourut le 28 mars 1718, à l'âge de 83 ans.

6° H. Baré.

7° Blaischer, Michel, 1679-1682.

8° Lebourgeois, 1682-1685.

9° Labbé, Robert, 1686-1687.

10° Besnard, François, 1688-1690.

11° Oger, René, 1691. Il mourut le 24 mars 1694 et fut inhumé dans l'église.

12° Lenoble, Gervais, nommé au mois de mars 1694 ; il mourut le 20 juillet suivant et fut inhumé dans l'église.

13° Prieur, Louis, 1694-1698.

14° Adam, Louis, 1698-1700.

15° Boulley, Charles, 1700-1701.

16° Courtin, François, 1701-1702.

17° Lefoul, Charles, 1702-1715.

18° Deshaies, 1716-1718.

19° Collet, Julien, originaire de la paroisse de la Carneille, 1719-1720. Nommé vicaire de Boissei en 1721, il y mourut le 28 septembre 1728.

20° Chapelain, Jean, 1721-1724.

21° Hardy-Duclos, Jacques, 1725-1727.

22° Vaucanu, Ignace, 1727-1730.

23° Daupeley, Gilles, fils de Gilles, notaire au bourg de Mortrée, paroisse de Marigny, fut vicaire d'O, de 1731 à 1736, puis il fut chapelain-administrateur de l'Hôtel-Dieu de Mortrée, et en 1744, curé de la paroisse Sainte-Colombe-la-Petite, canton de Courtomer.

24° Boétard, François, né à O, fut vicaire de cette paroisse de 1736 à 1754 ; vicaire de Boissei, de 1760 à 1762 ; desservant de Marigny, la cure étant vacante, en 1763 : vicaire de Bray, de 1766 à 1768 et prêtre habitué de la paroisse d'O, où il mourut le 24 septembre 1778. Il fut inhumé par M. Betzais-Courmesnil, alors curé de Boissei, puis curé d'Argentan, de 1802 à 1824.

Digitized by Google

25° HUBERT, Louis-Guillaume, fut vicaire d'O, de 1754 à 1756, puis curé de la même paroisse de 1756 à 1762.

26° PIGEON, Jean, fut nommé vicaire en 1757, et il mourut le 3 septembre 1760, âgé de 54 ans. Il fut inhumé dans l'église.

Digitized by Google

NOTICE

sur

M. L'ABBÉ H. OLIVIER

de Bazoches-au-Houlme (Orne), Botaniste [1]

La Société historique et archéologique de l'Orne vient d'être éprouvée par la mort d'un de ses membres, sinon des plus connus, du moins des plus anciens, des plus marquants et des plus dignes de respect et de regret, M. l'abbé Olivier, de Bazoches-au-Houlme. Son nom figure sur nos listes depuis le 18 mai 1899. Sa notoriété, qui depuis longtemps avait franchi les limites de la France, ses ouvrages, toujours très recherchés des amis de la science, honorent non seulement l'auteur, mais le pays qui l'a vu naître, où il a vécu, et les Sociétés auxquelles il appartenait. Au lendemain de sa mort, une voix s'est élevée pour rendre à la mémoire du prêtre et savant l'hommage qui lui était dû ; des revues scientifiques, des journaux régionaux ont rappelé sa vie si digne, si laborieuse et montré l'importance de son œuvre. Mais il est du devoir de notre Société de lui donner un nouveau témoignage de sympathique affection en signalant son nom et ses travaux au souvenir de ses compatriotes.

Le nom de M. l'abbé Olivier restera indissolublement attaché à cette partie de la botanique, qui traite des Lichens, ces humbles végétaux, qui ornent si gracieusement la

(1) Lecture de cette notice a été donnée à la séance publique de la Société tenue à Domfront, le 29 août 1923.

Cet article est l'un des derniers, sinon le dernier, qu'écrivit M. l'abbé Letacq. Il en corrigea les épreuves sur son lit de souffrance peu de jours avant sa mort. Ce qu'il dit de M. l'abbé Olivier pourrait s'appliquer à lui-même. Publier ces pages où se reflète la vie laborieuse et modeste de notre cher confrère, c'est lui rendre un nouvel et pieux hommage.

Digitized by Google

terre, les rochers, les murs, les arbres et, comme l'a dit Augustin Cauchy, « dont l'admirable organisation témoigne en faveur de la sagesse de Dieu, aussi bien que la formation de ces étoiles, dont il a semé les voûtes du firmament. » C'est, en effet, à leur étude presque exclusive qu'il a consacré pendant près d'un demi-siècle les loisirs que lui laissait le ministère ecclésiastique et, de l'aveu de tous, il fut un de ceux qui, de notre temps, ont le plus contribué aux progrès de la Lichénologie.

Il est mort le lundi 20 octobre 1922 dans sa 74e année, au presbytère de Bazoches-au-Houlme, où il résidait à nouveau depuis près de trente ans.

Ce fut avant tout un grand laborieux. Sa santé chancelante dans ces dernières années n'avait pu l'arracher à ses chères études ; tranquille et résigné, il se refusait à l'abandon de sa tâche journalière, et conserva jusqu'à la fin la même ardeur pour le travail. La veille de sa mort, il avait encore essayé de s'asseoir à son bureau. Aimant la solitude, l'asile le plus assuré de la science, fuyant toute distraction, c'est par la ténacité dans le travail quotidien qu'il a assuré le succès de son œuvre.

Sa vie se résume en ses travaux ; elle s'est écoulée silencieuse dans le recueillement de l'étude et du ministère ecclésiastique, sans aucun de ces incidents qui éveillent l'attention publique.

*
* *

Jacques-François-Henri Olivier naquit à Saint-Hilaire-les-Mortagne, le 6 janvier 1849, d'une famille d'humbles cultivateurs qui, obligés de gagner péniblement leur vie, ne laissèrent guère à leurs enfants d'autre héritage que le sentiment du devoir et le respect du travail. Henri Olivier suivit ses parents à La Chapelle-Viel et, un peu plus tard, à Champs, où le curé, M. Godier (1), lui donna ainsi qu'à

(1) Godier (Jean-Baptiste), né le 13 février 1813, à La Ferrière-aux-Etangs, ordonné prêtre le 9 juin 1838 et nommé vicaire à La Haute-Chapelle, — le 10 novembre 1838, vicaire à Sainte-Honorine-la-Guillaume, — le 1er juillet 1840, vicaire à Nécy, — le 1er décembre 1846, curé de Champs, — le 25 août 1868, curé de Montreuil-au-Houlme, où il est mort le 23 mars 1886.

Digitized by Google

Jules Jouaux (1), les premières leçons de latin. En 1862, il entrait en septième au Petit Séminaire de Sées et il y fit toutes ses études jusqu'à la philosophie : élève laborieux, consciencieux plutôt que brillant. C'est là, sous la direction d'un maître, M. l'abbé Bélin (2), qui a laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un savant modeste et d'un professeur dévoué, habile à discerner les vocations scientifiques, que le jeune Olivier s'occupa d'histoire naturelle et surtout de Botanique. M. Bélin faisait chaque année avec des élèves choisis un certain nombre d'excursions ; on commençait ainsi l'étude des plantes par celle de l'espèce et sur le terrain. Ces travaux pratiques, en initiant les étudiants aux éléments de la science, avaient l'avantage de leur donner le goût des herborisations, de leur apprendre à chercher avec méthode, c'est-à-dire en tenant compte des lois de la Géographie botanique. Ce ne fut que plus tard que M. Olivier étudia l'anatomie végétale et fit intervenir l'emploi du microscope dans ses recherches lichénographiques. Mais il avait puisé dans les leçons de M. Bélin le goût des travaux descriptifs, auxquels il s'est surtout adonné.

C'est au Petit Séminaire de Sées que je connus Henri Olivier ; nous suivions les mêmes leçons ; ensemble nous fîmes bon nombre d'excursions dans la plaine de Sées, en Ecouves, aux marais de la Chapelle alors si intéressants, sur les collines de Chailloué, à l'étang de Bois-Roger, etc., et notre excellent maître, témoin de nos dispositions pour l'étude des plantes, nous demanda, au grand avantage de

(1) Jouaux (Jules-Ferdinand), né à Champs le 26 juillet 1849, ordonné prêtre le 22 mars 1875 et nommé vicaire à Tourouvre, — le 11 mars 1880 curé du Mesnil-Guyon, — le 1er avril 1886, curé de Tanville, — le 4 juillet 1906 retiré à Perrou, où il est mort le 19 mars 1907.

Sans être ce qu'on appelle un « scientifique » M. Jouaux s'intéressait aux faits de l'histoire naturelle. La forêt d'Ecouves, qui recouvre en majeure partie la commune de Tanville offrait un vaste champ à ses observations. Ainsi il m'a fourni plusieurs notes intéressantes sur la faune. Cf. A. Letacq, *Matériaux pour servir à la faune des vertébrés, du département de l'Orne*, Annuaire normand, 1896, pp. 67-130.

En géologie on lui doit la découverte du filon de porphyre de Goult. Il avait aussi recueilli en Ecouves un certain nombre d'objets préhistoriques. Cf. Mesnil (l'abbé), *La forêt domaniale d'Ecouves et ses environs*, Alençon, Imprimerie alençonnaise, 1911, in-8°, pp. 14 et 52.

(2) A Letacq, *Résumé historique et bibliographique des travaux publiés sur la flore de l'Orne*, Bull. Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, 1908, p. 124.

Digitized by Google

notre propre instruction, de nous occuper du jardin botanique (1). Ce travail en commun fut le principe d'une amitié qui ne devait s'éteindre qu'à la mort.

Au Grand Séminaire, ses promenades et ses temps libres étaient exclusivement consacrés à la Botanique. Hâtons-nous de le dire ; elle ne lui faisait négliger ni la théologie, ni l'écriture sainte, ni l'histoire ecclésiastique, ni même la langue hébraïque, dont il voulut apprendre les éléments. Homme de devoir avant tout, il acquit par son opiniâtre et laborieuse persévérance des connaissances étendues sur toutes les branches de la science sacrée.

(1) Ce jardin situé au « Vieux Séminaire » est supprimé depuis longtemps. Il fut fondé par l'abbé Chichou, professeur de 1852 à 1861, qui s'occupait activement de botanique et découvrit aux environs de Sées un certain nombre de plantes citées par De Brébisson dans la 3e édition de sa *Flore de Normandie* (1859). Mais l'étude de l'histoire naturelle avait été inaugurée au Petit Séminaire près de vingt ans auparavant par M. l'abbé Félix Desauney, qui y enseigna les sciences, d'une façon si brillante de 1839 à 1848, et fut plus tard supérieur du Petit Séminaire de La Ferté-Macé. Le P. Debreyne, le célèbre médecin de la Grande-Trappe (Orne), dans une *Note sur la nécessité de l'émancipation scientifique du clergé* insérée à la fin de son *Essai sur la théologie morale considérée dans ses rapports avec la physiologie et la médecine*, Paris, Poussielgue-Rusand, 1842, in-8°, p. 540, avait applaudi à cette heureuse initiative : « Nous connaissons, dit-il, un diocèse où il s'est présenté un jeune homme distingué par des talents naturels et surtout remarquable par son aptitude singulière aux sciences physiques et naturelles. Le clergé, ayant conquis cette jeune et forte intelligence, se l'est agrégée ; il a fait plus, il a lancé ce brillant sujet dans les hautes écoles de Paris. Là, devenu en peu de temps capable d'être professeur lui-même et investi des grades universitaires, il est descendu des hautes régions de la science, s'est emparé de l'enseignement du Petit Séminaire de son pays, a fait des cours de mathématiques, de physique, de chimie, d'histoire naturelle etc., en un mot il y a opéré une véritable révolution scientifique. Ce Petit Séminaire sera sous peu, s'il ne l'est déjà, le plus fort de tous les collèges ecclésiastiques de France. »

Cf. Letacq (l'abbé), *Notice bibliographique sur M. l'abbé Chichou, curé-doyen d'Exmes, auteur d'éléments d'histoire naturelle*, Bellême, Imprimerie Levayer, 1904, in-8°, 6 p. Extr. du Bull. Soc. percheronne d'histoire et d'archéologie ; Nécrologie : *M. l'abbé Chichou*, Almanach de l'Indépendant de l'Orne, 1905, p. 104. M. Chichou fut successivement professeur aux petits séminaires de Sées et de La Ferté et en 1871 curé-doyen d'Exmes, où il mourut le 7 juillet 1904.

Rombault (l'abbé), *Nécrologie : M. l'abbé Félix Desauney*, Journal d'Alençon, n° du 18 décembre 1889.

Frébet (l'abbé), *Notice sur le petit séminaire de la Ferté-Macé*. La Ferté-Macé. Typ. Vve Bouquerel, 1893, in-12, X — 142 p.

Letacq (l'abbé), et Dr F. Beaudouin, *Notice sur le P. Debreyne, médecin de la Grande-Trappe (Orne)*. Bellême, Imprimerie Levayer, 1912, in-8°, 52 p. — Extr. du Bull. Soc. percheronne d'histoire et d'archéologie, t. X. (1911), n° du 15 octobre, pp. 157-181 et t. XI (1912) n° du 15 janvier, pp. 33-60.

Digitized by Google

Il y fut d'ailleurs toujours fidèle ; plus tard, malgré la préparation de son immense herbier, malgré ses incessantes publications botaniques il se réservait chaque jour un temps déterminé pour les études ecclésiastiques ; ainsi l'histoire de l'Église lui était devenue très familière. Comme l'a dit Fontenelle d'un savant de son temps : « Il ne se permettait pas de passer des moments oisifs, ni de s'occuper légèrement et avec une faible attention. »

Les vacances, ai-je besoin de le dire, n'étaient pas pour lui un temps de repos ; il les passait tout entières à la recherche des plantes. Ses parents ayant habité successivement La Chapelle-Viel et Champs, il put se familiariser avec la végétation de la contrée comprise entre Laigle et Mortagne, compléter les recherches déjà anciennes de Lubin-Thorel et établir des comparaisons utiles entre les flores sagiennes et percheronnes. La Trappe, dont les marais et les étangs offraient, il y a quelques années encore, une série de plantes des plus curieuses, fut surtout l'objet d'explorations assidues : elle lui fournit le sujet de son premier travail, dont la publication remonte à 1877.

***

Ordonné prêtre le 30 mai 1874, M. Olivier fut successivement vicaire à Bazoches-au-Houlme, curé d'Autheuil (1er juin 1880), de Bivilliers (1er juillet 1886), et le 5 décembre 1892, sur sa demande, de nouveau vicaire à Bazoches. Il était heureux de revenir dans la paroisse, qui eut les prémices de son ministère, où il jouissait d'ailleurs de l'estime et de la considération générales, et où il devait encore passer trente années de la vie sacerdotale la plus laborieuse et la plus édifiante.

Peu après son arrivée à Bazoches en 1874, M. Olivier commença, sous la direction de M. Husnot, dont il était presque le voisin, et dont il resta toujours l'ami, l'étude des Mousses et des Hépatiques, mais il ne tarda pas à s'engager dans une voie encore moins frayée, celle des Lichens. L'héritage de De Brébisson, d'Auguste Le Prévost, de Malbranche, qui avaient jeté les bases de cette science en Normandie, était libre ; il en prit possession.

Digitized by Google

La flore régionale l'occupa tout d'abord. Bazoches situé à la limite des terrains de cristallisation, du précambrien du silurien et du jurassique lui offrait une abondante moisson. Les Lichens étant très exigeants au point de vue des propriétés physiques et chimiques du support, la variété des stations produit une grande variété dans la végétation. Les rochers des bords de l'Orne et de la Rouvre, Falaise, les sables siliceux du lias et le bathonien calcaire à Bazoches, Habloville et Neuvy-au-Houlme furent étudiés avec soin pendant six années. Près de Tourouvre les forêts du Val-Dieu, du Perche et de la Trappe, l'argile à silex souvent couverte de bruyères, les sables du Perche et la craie, qui s'étend sur une bonne partie de la région, lui présentaient sans doute une flore moins riche, mais avec quelques espèces nouvelles.

Le premier résultat de ces recherches fut un *Herbier des Lichens de l'Orne et du Calvados* (1880-84), splendide collection de 450 espèces ou variétés, destinée à mettre sous les yeux de l'observateur un échantillon en nature de la plante elle-même, échantillon dont la simple vue en dit souvent plus que ne le pourrait faire la meilleure description.

L'auteur ne s'en tint pas là. On ne saurait distribuer en nombre tous les Lichens d'une région, et il est parfois nécessaire pour déterminer une espèce de recourir au microscope, de chercher dans les éléments anatomiques, dans *l'internam fabricam* suivant l'expression de Schérer, des caractères invisibles à l'œil ou même à l'aide d'une simple loupe. Aussi tout en préparant son herbier, M. Olivier rédigeait des descriptions qui lui fournirent bientôt les éléments d'une *Flore*.

En 1870, Malbranche de Rouen ajoutant à ses propres observations les matériaux déjà réunis par Auguste Le Prévost, Delise, Pelvet, et surtout De Brébisson avait publié le *Catalogue descriptif des Lichens de la Normandie*. Cet ouvrage commencé à l'instigation d'Auguste Le Prévost et de Camille Montagne est très précieux pour l'époque où il parut, mais il suppose déjà comme les grands ouvrages

Digitized by Google

de Fries et de Nylander une certaine connaissance de la Lichénologie.

Un livre élémentaire destiné à donner la clé de tous ces trésors, l'humble flore analytique et dichotomique, qui offrirait au débutant un fil précieux pour le conduire dans le dédale de ces espèces si nombreuses et souvent si rapprochées, était toujours à l'état de projet.

M. Husnot venait de publier sa *Flore des Mousses du Nord-Ouest* et son *Hepaticologia gallica* où, afin de faciliter l'étude de ces végétaux, il avait, le premier en France, ajouté aux descriptions des clés analytiques réservées jusqu'alors aux phanérogames. M. Olivier voulut introduire cette méthode nouvelle dans la lichénologie, autrement dit, compléter son *Herbier de l'Orne* par un travail, qui en aplanissant les premières difficultés rendrait cette étude accessible à tous. Aussi sa *Flore* débute par des notions élémentaires sur l'anatomie et la physiologie des Lichens accompagnées de dessins très bien exécutés, qui permettent au lecteur de se rendre un compte plus exact des indications théoriques données dans le texte. Puis, en vrai praticien, l'auteur entre dans les détails les plus circonstanciés sur la récolte et l'analyse des végétaux, les instruments nécessaires, l'emploi de la loupe, du scalpel, du microscope, des réactifs chimiques si usités aujourd'hui, la préparation de l'herbier. Les descriptions sont faites avec le plus grand soin ; bon nombre d'auteurs se contentent de puiser dans les livres d'autrui ; M. Olivier a voulu tout vérifier : pas un seul des caractères indiqués, qui n'ait été *de visu* observé par lui. S'il cite toujours dans la synonymie un grand nombre d'auteurs et s'efforce de rendre justice à chacun, ce qui prouve sa grande érudition et sa probité, il ne le fait cependant qu'à bon escient, c'est-à-dire après avoir constaté par lui-même le bien fondé de leurs affirmations.

Le titre de l'ouvrage est *Flore de l'Orne et des départements circonvoisins*, c'est qu'en effet à notre département l'auteur ajoute la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, la Manche, la Mayenne et la Sarthe, ce qui lui a permis de décrire un plus grand nombre d'espèces et ainsi d'établir les tableaux

Digitized by Google

analytiques et la répartition géographiques sur des bases plus larges.

Si je donne tant de détails bibliographiques sur un livre déjà vieux de quarante ans c'est qu'il reçut partout le meilleur accueil ; qu'il devint rapidement le *Vade-Mecum* des amateurs de Lichénologie, qu'il fut bien vite épuisé et qu'aujourd'hui, simple livre d'occasion, il est encore recherché des spécialistes, tant ces matières souvent difficiles sont exposées avec clarté. Un botaniste américain écrivait le 15 novembre 1883 : « Je viens de recevoir le livre de M. l'abbé Olivier. Ce travail me fait le plus grand plaisir. C'est ce qu'il faut à tout commençant, qui veut étudier les Lichens. Sans clef dichotomique on navigue à tâtons et la lichénologie devient un inextricable fouillis. Ce livre pour moi est un précieux fil d'Ariane pour me conduire dans le dédale des espèces. Nylander, Fries et C^le^ auraient bien dû en faire autant. C'est le seul moyen de ne pas rebuter les débutants. Ils ont travaillé non pour ces derniers, mais pour des savants comme eux, auxquels l'initiation des maîtres n'avait pas manqué ».

Cette *Flore des Lichens de l'Orne*, bien qu'imprimée à Mortagne, fut distribuée par fascicules dans la *Revue de Botanique*, qui venait de se fonder à Auch et contribua pour une large part au succès de ce périodique.

M. Olivier fut dès lors reconnu comme un maître en lichénologie ; son ouvrage consacra sa réputation : aussi de toutes parts lui arrivaient à déterminer des échantillons reçus d'ailleurs avec l'accueil le plus empressé. Ces matériaux, en effet, amassés jour par jour lui permettaient, en augmentant ses collections, d'étendre le champ de ses études et il fut bientôt en mesure de publier ses monographies toujours recherchées des Cladonia, des *Parmelia* et des *Pertusaria* de la flore française.

Cependant c'est sur l'Ouest qu'il possédait le plus de documents ; en outre de ses recherches personnelles dans l'Orne et le Calvados, il avait des correspondants, qui lui livraient toutes les richesses du Maine, de la Bretagne et de la Vendée. C'étaient le docteur Viaud-Grand-Marais et

Digitized by Google

l'abbé Dominique à Nantes, l'abbé De La Godelinais à Fougères, M. Monguillon alors instituteur à Sainte-Sabine (Sarthe), M. Houlbert longtemps professeur au collège d'Evron (Mayenne), le docteur Picquenard dans le Finistère, l'abbé Guillonvarc'k dans le Morbihan, J. Richard dans les Deux-Sèvres.

Son correspondant le plus assidu paraît avoir été le docteur Viaud-Grand-Marais, professeur à l'École de médecine de Nantes, bien connu par ses travaux sur la flore et la faune de sa région (1). Il récoltait lui-même beaucoup de Lichens, en recevait de différents points de la France, parfois même d'Amérique, mais n'ayant pas le loisir de les étudier, il les confiait à son ami. Je dis son *Ami*, car au bout d'un an de correspondance les lettres du docteur prennent une tournure familière. Il appelle l'abbé Olivier « mon cher curé, mon bon curé, mon vénéré ami »; il lui écrit le 13 septembre 1883 : « Le hasard ou plutôt la providence du bon Dieu m'a fait rencontrer à Noirmoutier un de vos amis, M. l'abbé D., je crois, professeur au Séminaire de Sées et nous avons fait ensemble une miellée pour prendre des papillons... Que j'ai regretté que ce ne fût pas vous. » Plus tard il l'invite à venir à Nantes, à l'accompagner à Noirmoutier, à l'île d'Yeu, cette dernière bien connue des lichénologues depuis les travaux de Weddel, mais malgré ces sollicitations pressantes, malgré l'attrait des excursions, l'abbé Olivier ne put se résigner à quitter sa résidence. Retiré en lui même, isolé du monde autant que le lui permettait son ministère, il s'était imposé une vie de bénédictin.

C'est à peine si malgré notre liaison ancienne et toujours des plus intimes j'ai pu l'attirer une seule fois à Alençon. C'était le 2 mai 1899 : Mgr Léveillé qui dirigeait au Mans le *Monde des Plantes* et le *Bulletin de l'Association française de Botanique* (2), deux périodiques auxquels M. Olivier prêtait

(1) Cf. E. Gadeceau, *Notice sur la vie et les travaux de Ambroise Viaud-Grand-Marais* (avec portrait). Bull. de la Soc. des Sc. nat. de l'ouest de la France, 2e trimestre 1913, pp. 88-110.

(2) Dr Delaunay, un botaniste manceau. Hector Léveillé (1863-1918). *Bulletin de l'Académie de Géographie botanique*, 1919, p. 57-96

Digitized by Google

une très active collaboration, venait explorer la région de Saint-Cénery. Je décidai M. Olivier à se réunir à nous pour visiter ce village, pittoresquement assis sur un roc granitique au confluent de la Sarthe et du Sarthon, et étudier sa flore si riche, due à la variété des conditions physiques et chimiques du sol. Le temps fut splendide et M. Olivier fit une excursion des plus fructueuses. Avec lui du reste le travail ne perdait jamais ses droits, car après un rapide coup d'œil sur les curiosités naturelles et sur l'église, ce beau spécimen de l'architecture romane, qui lui rappelait son église d'Autheuil, il prit son marteau et son ciseau et alla s'installer sur les rochers bien connus des Toyères (1) qu'il jugeait d'après leur exposition plus fertiles en Lichens, et y passa toute la journée, ce qui lui permit de publier une liste, qui contient un certain nombre d'espèces peu communes.

M. Olivier avait fait paraître en 1897 le premier volume de son *Exposé des Lichens de l'Ouest*, qui fut imprimé à Montligeon ; la publication du second, inséré par fascicules dans le *Bulletin de l'Association française de Botanique*, demanda près de trois ans. Cet ouvrage par ses qualités de méthode, de précision, de clarté continuait la tradition des précédents. Les clés analytiques des genres et des espèces reposent sur des caractères faciles à constater ; les descriptions sont faites avec cette sobriété judicieuse, qui consiste à donner à chaque partie le relief qui lui convient ; l'action des réactifs sur les lichens est très exactement indiquée, mais à juste titre présentée comme une bonne note auxiliaire, insuffisante pour distinguer une espèce, si elle ne coïncide avec quelque caractère morphologique. La géographie botanique, complément ordinaire de toute bonne flore, est traitée avec détails : stations, conditions physiques et influence minéralogique du sol, région d'habitat, localité pour les plantes rares ; rien n'est omis.

L'*Exposé systématique* se répandit bien vite non seulement en France, mais en Europe et, s'il contribua dans une

(1) Situés sur la rive droite de la Sarthe, ces rochers, distants de quelques centaines de mètres de l'église de Saint-Cénery, appartiennent à la commune de la Poôté (Mayenne).

Digitized by Google

large mesure à vulgariser la lichénologie, il fit en même temps reconnaître au loin la maîtrise de l'auteur. Bientôt d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, d'Espagne lui arrivaient des documents à déchiffrer. Il reçut aussi quelques envois d'Asie et d'Amérique. C'étaient des collections recueillies dans des régions jusqu'alors inexplorées au point de vue lichénologique, qu'on lui demandait d'étudier, des espèces nouvelles à reconnaître et à décrire, des espèces critiques pour lesquelles on sollicitait son avis. Aussi son herbier jusqu'alors limité à la flore française s'accrut de façon à lui permettre d'agrandir encore le champ de ses recherches et de l'étendre à toute l'Europe.

Dès ce moment M. Olivier semble avoir renoncé, je ne dis pas à tout voyage (il n'en fit jamais beaucoup, ni de bien longs), mais même aux excursions dans notre région. Il se confine de plus en plus à Bazoches, où le retenaient ses fonctions et ses études ; il faut dire aussi que la marche lui était devenue assez pénible. A part les devoirs du ministère, qu'il remplissait d'ailleurs avec une exactitude exemplaire, toutes ses journées se passent dans son cabinet de travail : la matinée est employée aux études microscopiques et l'après-midi à la rédaction des observations.

Il commence alors ses publications sur la flore d'Europe ; d'abord, à la demande de M. Corbière, pour les mémoires de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, la liste de toutes les espèces et variétés avec clés analytiques et considérations sur leur répartition géographique, qui témoignent non seulement d'études morphologiques approfondies mais aussi d'une grande érudition botanique. Puis ce sont ses monographies des genres *Lecidea Pertusaria*, *Opegrapha*, *Biatorella*, *Arthonia*, *Polyblastia*, toutes rédigées sur le même plan, et dans lesquelles il faut louer uniformément le soin avec lequel il s'applique à donner des descriptions très brèves, mais suffisantes pour bien déterminer l'espèce et à indiquer avec précision les stations, la distribution géographique, la quantité de dispersion et les réactions chimiques. Il avait commencé dans les mémoires de l'Académie de Barcelone la publication d'un Prodrome de tous les lichens européens, et il est regrettable qu'il

Digitized by Google

n'ait pu donner que les lichens fruticuleux et foliacés, car nul n'était mieux préparé que lui à traiter ce sujet d'une façon complète et avec plus de succès.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble des travaux de M. l'abbé Olivier (je ne parle que de ses imprimés, car il a laissé de très nombreuses notes manuscrites, parmi lesquelles on pourrait recueillir bien des observations dignes d'être publiées), en jetant, dis-je, un coup d'œil sur cet ensemble, exsiccata, œuvres de vulgarisation, flores, monographies de genres, on reconnaîtra que depuis Fries et Nylander aucun n'a apporté à l'étude de cette classe de végétaux une contribution aussi imposante, et que ces travaux assurent à leur auteur une des premières places parmi les lichénologues de notre temps (1).

***

Ainsi M. l'abbé Olivier, loin de disperser son activité naturelle, eut l'énergie de la concentrer sur un seul objet, ou suivant l'expression courante de se spécialiser. Voilà qui explique le succès de ses travaux ; il a vulgarisé l'étude des lichens, recueilli quantité de faits inédits sur leur structure et leur répartition géographique, reconnu et décrit des espèces et variétés nouvelles, et souvent ouvert la voie à des recherches plus hautes. Pour obtenir ces résultats, il a fallu sans doute une attention constante, une patience que ne rebute aucun obstacle, mais la nature ne livre ses secrets qu'à ceux qui les arrachent. Qu'on ne se figure pas d'ailleurs que ce travail soit dénué d'intérêt, que l'observateur penché sur son microscope puisse être comparé à l'esclave condamné aux mines. Rien n'est plus faux. Contempler la nature, analyser les phénomènes, y chercher des causes, et des lois, et des lois remonter au législateur suprême, voilà pour le naturaliste la source des plus vives jouissances, et ce qui fit le charme de la vie de M. Olivier.

(1) A.-L. Letacq, *Rapport sur le mouvement scientifique (Sciences naturelles). Assises de Caumont, 5° session, Caen, 9 juin 1913*, Caen, E. Lanier, 1913, in-8°, p. 42.

Digitized by Google

Ces travaux lui méritèrent plusieurs récompenses : il fut président de la Société française de botanique, lauréat de l'Académie de géographie botanique et de plusieurs sociétés savantes, correspondant de l'Académie de Barcelone, de la Société espagnole d'histoire naturelle, etc. ; en 1912 à la suite du congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, il reçut les palmes académiques. Mais il faut bien le dire, toutes ces distinctions le laissaient assez indifférent ; il semblait avoir fait sienne la devise d'un naturaliste anglais : « Ne demandez à ce monde que du travail : c'est encore ce qu'il peut vous donner de mieux. »

***

Tout entier à ses devoirs et à ses recherches scientifiques, M. l'abbé Olivier se montrait d'un désintéressement absolu. On peut dire qu'il eut deux grandes passions : celle du travail et celle de la charité. D'une extrême simplicité de vie, il devenait prodigue, quand il s'agissait d'aider une œuvre pieuse ou de secourir l'infortune ; ses mains étaient toujours ouvertes et il suffisait de lui exprimer un désir pour qu'il y répondît généreusement. « Il donnait aux pauvres, et s'il eût voulu être riche, c'eût été pour donner davantage... Et c'est parce qu'il était désintéressé... que d'autres personnes non moins généreuses et plus riches se plaisaient à lui venir en aide. »

Rien n'égalait son désintéressement si ce n'est son obligeance. Rendre service à un confrère le rendait heureux, et il se montrait toujours empressé de mettre sa science au service des botanistes. Le docteur Viaud-Grand-Marais, qui le consultait souvent pour déterminer ses récoltes lichénographiques, lui écrivait le 8 avril 1884 : « Vous êtes de tous mes correspondants le plus complaisant et le plus actif : veuillez donc me pardonner de vous bombarder ainsi de mes envois. »

La douceur et la bienveillance de M. l'abbé Olivier lui gagnaient toutes les sympathies ; sa figure un peu anguleuse ne reflétait nullement les traits de son caractère et partout où il a passé, il n'a laissé que des amis.

Digitized by Google

Est-ce à dire que cette existence entièrement vouée au ministère ecclésiastique et aux études scientifiques fut exempte d'épreuves ? M. Olivier n'échappa pas à la loi commune : certaines rumeurs lui furent pénibles ; il eut parfois à subir d'amères humiliations. Il supporta toutes les injustices sans se plaindre, mais ne connut point le découragement. Le travail lui fut un refuge où les chagrins et la souffrance semblaient rajeunir un zèle, qui ne vieillit jamais. « La vie de périls et d'inquiétudes, écrit un pieux auteur (1), une étude constante et passionnée est comme un ange de Dieu, qui console, protège et rassure (2). »

M. Olivier laisse donc une œuvre et un exemple.

*
* *

Les obsèques de M. l'abbé Olivier furent célébrées le 6 octobre dans l'église de Bazoches et présidées par M. le doyen de Putanges, assisté de M. le chanoine Bidard, supérieur de l'école Saint-François-de-Sales à Alençon, à laquelle le défunt a légué sa bibliothèque et son herbier ; de M. le chanoine Gougeon, curé des Tourailles ; de plusieurs de ses condisciples et amis, entre autres M. l'abbé Dumans, curé de Crulay, et des prêtres du canton. L'église était remplie comme au jour des plus grandes solennités : on peut dire que toute la paroisse était là. Chaque famille du moins avait tenu à se faire représenter à la cérémonie, témoignant ainsi de sa respectueuse estime, de sa reconnaissance et de ses regrets pour le prêtre qui, pendant près de quarante années, avait exercé un si fructueux ministère, et donné l'exemple d'une vie si studieuse. Nous avons remarqué dans l'assistance M. le sénateur Oriot, conseiller général de l'Orne, maire de Bazoches, entouré de son conseil municipal; M. le baron des

(1) Moussard (l'abbé), *Le Prêtre et la Vie d'étude*, Paris, Bretaux, 1890, in-8°, p. 256. — Cf. *L'Etude et le Prêtre* par Mgr de la Porte, ancien évêque du Mans, dans la revue *L'Union apostolique*, mars 1923, pp. 68-71.

(2) La dernière lettre, qu'il m'adressa, 28 mai 1922, se terminait ainsi : « Ma santé devient de plus en plus mauvaise, un asthme me coupe la respiration au moindre effort que je fais ; l'enflure des jambes me permet à peine de me tenir debout. « *Domine, da robur, fer auxilium et jube quod vis.* »

Digitized by Google

Rotours, secrétaire général de la Société historique et archéologique de l'Orne, et plusieurs notabilités de la région.

Dans une allocution très goûtée, M. le Doyen déposa sur le cercueil du défunt un éloge mérité et en dégagea de salutaires leçons. Il montra en M. Olivier le prêtre fidèle jusqu'à la mort à son règlement de séminariste; il fit ressortir le soin qu'il mettait à préparer ses instructions toujours intéressantes et solides, son zèle pour les catéchismes, son désintéressement et surtout le bon usage qu'il fit des dons que Dieu lui avait départis, en se livrant avec tant d'ardeur à l'étude des sciences.

La vie de M. Olivier prouve une fois de plus que le succès ne s'obtient que par la continuité dans l'effort, et que dans la condition la plus modeste, et quelqu'isolé qu'il soit, « le travailleur intelligent et consciencieux finit toujours par recevoir sa récompense, les applaudissements et la vénération de tous, alors même qu'il ne la demande pas (1) ». Elle montre en outre que l'étude est pour le prêtre le moyen d'occuper ses loisirs le plus utile à l'Église, le plus honorable pour lui et pour le corps auquel il appartient et sa meilleure sauvegarde au milieu du monde. N'est-ce pas d'ailleurs la remarque d'Ozanam : « Grégoire VII, dit-il voulant un clergé saint le voulut savant. »

A. LETACQ.

(1) E. Forbes ; cité par Louis Figuier dans sa *Notice* sur le zoologiste Michel Sars. *L'Année scientifique*, 1870-71, p. 546.

Digitized by Google

LISTE DES ÉCRITS DE M. L'ABBÉ OLIVIER

— Excursion botanique à la Grande-Trappe (Orne). — *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 7e année, Paris, A Dollfus, 1er mars 1877, p. 60.

— Tableau dichotomique des genres de Lichens croissant en Normandie (dressé sur le *Catalogue* de Malbranche). B.S.L.N,. 3e série, 2e vol. 1877-78, p. 392-397.

— Organographie des Lichens d'après les auteurs. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 8e année, 1er février 1878, p. 38-41, 1er mars, p. 55-58.

Tir. à part, Rennes, Impr. Oberthür, in-8o, 7 p.

— Etude et analyse des Lichens. *Ibid.*, 1er septembre 1878, p. 144-146.

— Les CLADONIA de la Flore normande. *Idib.*, 10e année, 1er avril 1880, p. 74-76.

— Tableaux analytiques et dichotomiques de tous les genres et espèces de Lichens décrits dans le *Lichenographia scandinavica* de Th. Fries. Mortagne, Impr. Daupeley, Autheuil (Orne), chez l'auteur, 1881, in-8o, 40 p.

— Herbier des Lichens de l'Orne et du Calvados. Cette publication comprend 9 fascicules, chacun de 50 espèces, 1880-84. Bazoches-au-Houlme ; Autheuil.

— Flore analytique et dichotomique des Lichens de l'Orne et départements circonvoisins précédée d'un Traité élémentaire de Lichénographie avec vingt-deux figures lithographiées.

> Unaquæque forma est propria species habenda si (et quamdiu) formis evidenter mediis non esse cum aliis connexa reperitur.
>
> Th. Fries, *Lich. scand.* p. 11.

T. 1er, Autheuil (Orne) ; chez l'auteur ; Mortagne, Impr. Daupeley, 1882, in-8o, 120 p. et 1 pl.

T. II Mortagne, Impr. Daupeley ; en vente à Autheuil (Orne), chez l'auteur ; Paris, Savy, libr, édit., Boulevard Saint-Germain, 77 ; Berlin, Friedlon, der et Sohn, Carlstrasse, 11, 1884, in-8o, comprenant une clé analytique des Genres, p. I-IV, et la suite du 1er vol. p. 127-312 et 1 pl.

Cet ouvrage fut distribué par fascicules dans la *Revue de Botanique*, bulletin mensuel de la Société française de Botanique, Auch, Gers, T. I et II, 1883-84.

Digitized by Google

— Premier supplément (à l'ouvrage précédent) *Revue de Botanique*, t. III, 1884-85, Auch, G. Foix, in-8°, 4 p.

— Substratum des Lichens (réponse à M. Jules Richard); *Ibid.*, t. III, p. 108.

— Bibliographie : Exposition systématique des Lichens de Cauterets, de Lourdes et de leurs environs. (Ed. Lamy de la Chapelle.) *Ibid.*, t. III, p. 169.

— Etude sur les Cladonia de la Flore française. *Ibid.*, t. IV, 1885-86, p. 212-259. Tir. à part.

Tir. à part, Auch, Impr. et Lith. G. Foix, 1886, in-8°, 46 p. — En vente chez l'auteur à Autheuil (Orne).

— Glossologie lichénique ou vocabulaire alphabétique et raisonné des principaux termes spéciaux à l'étude de la Lichénologie, *Ibid.*, t. VII, 1888-89, p. 32-59.

Tir. à part, Auch, G. Foix ; Bivilliers (Orne), chez l'auteur, 1888, in-8°, 31 p.

— Etude sur les Pertusaria de la Flore française. *Ibid.*, t. VIII (1890), p. 9-24.

Tir. à part, Toulouse, Impr. Vialelle, 1890, in-8°, 16 p.

— Deuxième supplément à la Flore des Lichens de l'Orne et des départements circonvoisins. *Ibid.*, t. X (1892), février p. 611-624 ; mars p. 625-640.

Tir, à part, Toulouse, Impr. Vialelle, in-8°, 40 p.

— Etude sur les principaux Parmelia, Parmeliopsis, Phyxia, Xanthoria de la Flore française, *Ibid.*, t. XII (1894), n^os de février, mars et avril, p. 51-99.

Tir. à part, Toulouse, Impr. Vialelle, 1894, in-8°, 52 p. — En vente chez l'auteur à Bazoches-au-Houlme (Orne).

— Exposé systématique et description des Lichens de l'Ouest et du Nord-Ouest de la France (Normandie, Bretagne, Anjou, Maine, Vendée).

T. 1er, Bazoches-au-Houlme (Orne) chez l'auteur ; Paul Klinsieck, Paris, 1897 in°8, XXXIV-352, et une page d'*Errata graviora*. Impr. La Chapelle-Montligeon (Orne).

T. II. Bazoches-au-Houlme ; Paris, Paul Klinsieck ; 1899-1902. in-8°, 426 p. — Publié par fascicules dans le *Bulletin de l'Association française de Botanique*, Le Mans, Monnoyer.

— Les réactifs chimiques en Lichénologie, *Le Monde des Plantes*, organe de l'Académie de géographie botanique, n° 102, 1er mai 1898, p. 216.

— Lichens du Chili, *Ibid.*, n° 105-106, 1er août-septembre 1898, p. 193.

— Contribution à la flore cryptogamique de la Mayenne. Bull. de géographie botanique, 1899, p. — Liste de Lichens trouvés sur les rochers de Toyères.

— Supplément au premier volume de l'Exposé systématique

Digitized by Google

des Lichens de l'Ouest et du Nord-Ouest de la France, Bazoches-au Houlme, Paris, P. Klinckieck. 1900, in-8°, 32 p. — Extr. du *Bull. Ass. fr. de Botanique*, Le Mans, Monnoyer.

— Quelques Lichens saxicoles des Pyrénées, récoltés par feu le docteur Goulard et déterminés par l'abbé H. Olivier. *Bull. de Géogr. Botanique*, oct.-novembre 1900.

Tir. à part, Le Mans, Monnoyer, 1900, in-8°, 19 p. — Ce travail est précédé d'une *Notice biographique* sur le docteur Goulard, p. 1-3 du tir. à part.

— Quelques notes sur la structure des Lichens et leur étude pratique. *Bulletin de la Société pour la diffusion des sciences physiques et naturelles*, 1er février 1899.

Tir. à part, Pons, Impr. Noguès, 1899, in-8°, 30 p.

— Un Lichen nouveau pour la flore universelle : *Endocarpon Nantianum*, H. Oliv. *Bull. de Géogr- Bot.*, 1903, p. 568.

— Lichens du Kouy-Tchéou. *Ibid.*, mai 1904, p. 193-196.

— Les principaux parasites de nos Lichens français. Paris, Paul Klincksieck, 3, rue Corneille, 1906, in-8°, 97 p. — Extrait du *Bull. Géogr. Bot.*, Le Mans, Monnoyer.

— Les principaux parasites de nos Lichens français Premier supplément. Le Mans, Monnoyer, 1907, in-8°, 24 p. — Extr. du *Bull. Géogr. Bot.*

— Lichens d'Europe. Enumération, stations et distribution géographique avec clef dichotomique des genres et des espèces. *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*, 1er fascicule. T. XXXVI, 1907, p. 75-274, et 2e fascicule, t. XXXVII, 1909, p. 27-200.

Tir. à part (des deux fascicules), Cherbourg, Emile Le Maoult ; mêmes dates et même pagination.

— Etude synoptique et géographique des Lécidées de la flore d'Europe. *Bull. Géogr. Bot.*, juillet 1911, p. 156-210.

Tir. à part, Le Mans, Monnoyer, 1911, in-8°, 54 p.

— Les Pertusaria de la flore d'Europe, Le Mans, Monnoyer, 1912, in-8°, 25 p. — Extr. du *Bull. Géogr. bot.*

— Les Opegraphia de la flore d'Europe. Etude synoptique, descriptive et géographique. Bazoche-au-Houlme (Orne), chez l'auteur ; Léon Lhomme, éditeur, Paris, 3, rue Corneille, 1914, in-8°, 24 p.

Extr. du *Bull. géogr. bot.*, Le Mans, Monnoyer.

— De Biatorellis europæis brevis commentatio. — Distributio geographica. — Publicado en agosta de 1914, Barcelona, Lopez Robert, 1914, in-fol. Extr. des *Mémoires de la Real academia de Ciencias yartes de Barcelona*. Tercera epoca, vo. XI, unm. 15.

— Les Lecidea de la flore d'Europe. Etude synoptique et géographique. *Bull. geogr. bot.*, nos 309-312, septembre-décembre 1915.

Tir. à part, Le Mans, Monnoyer ; Paris, Léon Lhomme, 3, rue Corneille, 1915, in-8°, p. 93-183.

Digitized by Google

— Les Arthonia de la flore d'Europe. Le Mans, Monnoyer, 1917, in-8°, 28 p. — Extr. du *Bull. geogr. bot.*

— Les Lichens pyrénocarpés de la flore d'Europe. *Bull. géogr.-bot.*, janvier-mars, 1919, p. 6, avril-juin, p. 35-48. Juillet-décembre, p. 97-110 et une table des matières.

— Prodromus Lichenum europœorum. — Fruticulosi et foliacei. — Adjunctis tabulis analyticis cum omnium varietatum formarumque descriptione. — Publicada en novembre de 1921. Barcelona, Lupez Robert, 1921, in-fol., 91.

Extr. des *Memorias de la Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona.* Tercera epoca, vol. XVI, num. XIV.

Articles publiés sur M. l'abbé H. Olivier.

— Allocution prononcée le 6 octobre 1923 par M. l'abbé Guerret, curé-doyen de Putanges, dans l'église de Bazoches-au-Houlme, aux obsèques de M. l'abbé Olivier (précédée de quelques notes biographiques). *Semaine catholique de Séez*, n° du 27 octobre 1922, p. 685-688.

— Un modeste savant : M. l'abbé Henri Olivier. *La Croix de l'Orne*, n° du 22 octobre 1922 (anonyme).

— M. l'abbé H. Olivier. *Bull. du Syndicat Agricole d'Autheuil*, par Tourouvre (Orne). 4e trimestre, 1922, p. 5. (Notice par M. Félicien Lande.)

— Nécrologie. M. l'abbé Olivier, *Le Monde des Plantes*, Agen (Lot-et-Garonne), Ch. Dufour, n° de septembre-octobre 1922, p. 1. (M. l'abbé Letacq). Article reproduit dans l'*Almanach de l'Orne*, 1923, p. 89.

— Nécrologie. M. l'abbé Olivier. *Bull. Soc. Linn. de Normandie*, 1922, procès-verbal de la séance du 29 novembre 1922 ; section d'Alençon, p. 67.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

1er et 2e Bulletins

Membres du Bureau depuis l'origine..... v
Bureau et comité de Publication..... VII
Commission du Musée ; commission des Conférences..... VIII
Membres titulaires..... VIII
Sociétés savantes..... XXXI
Sociétés étrangères..... XXXV

Procès-verbaux des Séances de la Société (29 janvier-24 avril 1925)..... 1
Compte rendu moral et financier de la Société pour 1924... 29
Excursion de la Société Historique et Archéologique de l'Orne dans le Lieuvin, le Roumois, la plaine du Neubourg et le pays de Caux, par le Comte BECCI..... 35
Première journée (lundi 25 août)..... 35
Deuxième journée (mardi 26 août)..... 51
Troisième journée (mercredi 27 août)..... 99
Quatrième journée (jeudi 28 août)..... 147
Bibliographie..... 165
Liste des Membres de la Société présents à l'excursion. 167
Les origines et la formation normandes de Frédéric Le Play, par M. Jean ADIGARD DES GAUTRIES..... 169
Jacques Daviel (1693-1762), par René ONFRAY..... 177

3e et 4e Bulletins

Procès-verbaux des Séances de la Société (17 juin-15 décembre 1925)..... 193
Manoir des Landes, par le Comte DU MESNIL DU BUISSON. 214
Essai historique sur la paroisse de Mortrée par M. l'abbé SEVRAY..... 218
Notice sur M. l'abbé H. Olivier, de Bazoches-au-Houlme, botaniste, par M. l'abbé A. LETACQ..... 258
Liste des écrits de M. l'abbé Olivier, par M. l'abbé A. LETACQ. 273

Digitized by Google

Table des Gravures

Portrait de L. de La Sicotière..... Couv.
Pont-Audemer : Eglise Saint-Ouen..... 34
— Ruines de l'église Notre-Dame du Pré.... 44
Appeville dit Annebault : Portail de l'église..... 51
L'entrée et la tour du Bec..... 59
Château du Vieil-Harcourt..... 66
Ancien plan du château d'Harcourt..... 68
Château d'Harcourt..... 70-72
Château du Champ-de-Bataille..... 76-79-80
Sainte-Croix..... 91
Notre-Dame de la Couture..... 95
En bas, vers Caudebec..... 99
Caudebec : Arrivée en bac..... 100
Jumièges : Entrée de l'abbaye..... 102
Vue générale de l'abbaye royale de Jumièges, telle qu'elle existait en 1678..... 103
Plan des ruines de l'abbaye de Jumièges..... 108
Jumièges : Vue orientatale des ruines de l'abbaye prise du logis abbatial en 1823..... 110
Saint-Wandrille : Couronnement du lavabo du cloître 115
— Vue de l'abbaye et du village du même nom prise de la chapelle Saint-Saturnin. 116
— Plan de l'abbaye..... 118
— Lavabo du cloître..... 120
— 122
— Vue du cloître..... 123
— Vue générale des ruines..... 126
— 127
Caudebec : Vue de la porte Maulevrier..... 130
Bac du Port-Jérôme, vers Quillebœuf..... 137
Vue de Quillebœuf..... 139
La Tour romane..... 143

Digitized by Google

Honfleur : Le vieux Port. La Lieutenance..... 147
— La Lieutenance..... 150
— Notre-Dame-de-Grâce..... 158
Château de Barneville..... 160
Statue de Jacques Daviel à Bernay..... 179
Reproduction d'une planche du premier Mémoire de Daviel. 190
— — — — 191
Pavés du manoir des Landes..... 214
Inscriptions funéraires de Jeanne Brémenson et de Michel du Mesnil, son fils, enterrés dans l'église de La Lande-Patry..... 217

Le gérant : F. Grisard.

Alençon. — Imprimerie Alençonnaise, 11-13, rue des Marcheries.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06822 8769
JUN 17 1934
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google